



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Budgets 2026

**de l'Etat du Valais
et du Fonds FIGI**

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES



ETAT DU VALAIS

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES.....	5
POUVOIR LEGISLATIF.....	6
Grand Conseil.....	7
POUVOIR EXECUTIF	10
Conseil d'Etat.....	11
Préfectures	12
POUVOIR JUDICIAIRE	13
Tribunaux.....	14
Ministère public	15
Commission cantonale de recours en matière fiscale.....	16
AUTORITE DE SURVEILLANCE	17
Conseil de la magistrature	18
Préposé à la protection des données.....	19
Commission cantonale de protection des données et de transparence	20
AUTORITE DE RECOURS.....	21
Commission de recours du Conseil de la magistrature...	22
PRESIDENCE	23
Chancellerie d'Etat.....	24
Inspection des finances	28
Commission de gestion du fonds de secours	30
FINANCES ET ENERGIE.....	31
Administration cantonale des finances.....	32
Service cantonal des contributions	37
Service des ressources humaines	40
Service immobilier et patrimoine	44
Service de l'énergie et des forces hydrauliques.....	49
Service cantonal de l'informatique	56
Service de statistique et de péréquation	59

SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	62
Service de la santé publique	63
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	71
Service de l'action sociale	76
Service de la culture	82
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	88
Service des poursuites et faillites	92
Office cantonal de l'égalité et de la famille	95
Subventionnement des assurances sociales	98
ECONOMIE ET FORMATION	99
Service administratif et des affaires juridiques de la formation	100
Service juridique des affaires économiques	104
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	106
Service de l'industrie, du commerce et du travail	112
Service de l'agriculture	117
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	124
Service de l'enseignement	128
Service de la formation professionnelle	134
Service des hautes écoles	140
Service cantonal de la jeunesse	147
SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT	152
Service juridique de la sécurité et de la justice	153
Police cantonale	156
Service de la sécurité civile et militaire	160
Service de la circulation routière et de la navigation	164
Service de l'application des peines et mesures	168
Service de la population et des migrations	172
Service des affaires intérieures et communales	177
Service de l'administration numérique	180
Service de la géoinformation	182
Service du registre foncier	185
Office cantonal du sport	188
MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	191
Service administratif et juridique	192
Service de la mobilité	197
Service de l'Unité Territoriale III	205
Service des forêts, de la nature et du paysage	207
Service de l'environnement	215
Service de la construction des routes nationales	223
Service du développement territorial	226
Service des dangers naturels	231

RECAPITULATION GENERALE	241
Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets	242
Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre.....	243
Charges et revenus du compte de résultats	244
Dépenses et recettes du compte des investissements ...	248



FONDS FIGI

RESULTATS	252
MANDAT DE PRESTATIONS POLITIQUE	253



Résultats et aperçu général

Résultats**Compte 2024**
Fr.**Budget 2025**
Fr.**Budget 2026**
Fr.**Ecart 25/26**
Fr.**COMPTE DE RESULTATS**

Total des charges	4'457'831'904.39	4'320'200'500	4'512'834'700	192'634'200
Total des revenus	4'685'946'739.90	4'551'375'600	4'765'801'300	214'425'700
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	228'114'835.51	231'175'100	252'966'600	21'791'500

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	228'114'835.51	231'175'100	252'966'600	21'791'500
Amortissements et réévaluations	227'688'003.52	229'817'900	250'012'800	20'194'900
Excédent de revenus	426'831.99	1'357'200	2'953'800	1'596'600

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Total dépenses	430'081'433.69	509'270'100	528'769'700	19'499'600
Total recettes	211'979'110.85	278'354'200	279'123'600	769'400
Investissements nets	218'102'322.84	230'915'900	249'646'100	18'730'200

COMPTE DE FINANCEMENT

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	228'114'835.51	231'175'100	252'966'600	21'791'500
Investissements nets	218'102'322.84	230'915'900	249'646'100	18'730'200
Excédent de financement	10'012'512.67	259'200	3'320'500	3'061'300

EVOLUTION DE LA FORTUNE

Total du compte de résultats	426'831.99	1'357'200	2'953'800	1'596'600
Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre	-36'699'557.17	114'859'800	125'787'400	10'927'600
Diminution du capital propre	-37'126'389.16	113'502'600	122'833'600	9'331'000

Résultats		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
	Charges	4'202'638'757.84	4'286'090'800	4'462'166'500	176'075'700
30	Charges de personnel	1'159'369'065.55	1'210'223'300	1'253'577'100	43'353'800
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	487'771'595.03	524'990'300	567'294'900	42'304'600
33	Amortissements du patrimoine administratif	55'496'374.21	54'137'100	55'410'800	1'273'700
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	163'149'516.17	85'887'600	105'600'500	19'712'900
36	Charges de transferts	2'128'255'775.71	2'202'315'500	2'267'809'700	65'494'200
37	Subventions redistribuées	208'596'431.17	208'537'000	212'473'500	3'936'500
	Revenus	4'298'595'069.97	4'274'599'000	4'436'209'000	161'610'000
40	Revenus fiscaux	1'743'080'787.69	1'634'223'700	1'732'262'200	98'038'500
41	Patentes et concessions	46'470'254.06	99'867'000	74'206'000	-25'661'000
42	Taxes et redevances	287'091'731.90	291'794'200	320'636'800	28'842'600
43	Revenus divers	7'030'669.48	7'603'900	8'427'600	823'700
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	105'188'381.71	135'417'900	146'340'700	10'922'800
46	Revenus de transferts	1'901'136'813.96	1'897'155'300	1'941'862'200	44'706'900
47	Subventions à redistribuer	208'596'431.17	208'537'000	212'473'500	3'936'500
	Résultat d'exploitation	95'956'312.13	-11'491'800	-25'957'500	-14'465'700
34	Charges financières	62'226'491.28	61'535'000	59'560'500	-1'974'500
44	Revenus financiers	104'057'647.83	93'947'900	99'752'900	5'805'000
	Résultat financier	41'831'156.55	32'412'900	40'192'400	7'779'500
	Résultat opérationnel	137'787'468.68	20'921'100	14'234'900	-6'686'200
38	Charges extraordinaires	233'899'700.92	83'189'300	96'977'000	13'787'700
48	Revenus extraordinaires	96'539'064.23	63'625'400	85'695'900	22'070'500
	Résultat extraordinaire	-137'360'636.69	-19'563'900	-11'281'100	8'282'800
	Excédent de revenus	426'831.99	1'357'200	2'953'800	1'596'600
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
	Dépenses d'investissement	430'081'433.69	509'270'100	528'769'700	19'499'600
50	Immobilisations corporelles	199'748'226.43	228'420'100	253'022'300	24'602'200
52	Immobilisations incorporelles	8'362'451.78	6'094'400	10'399'700	4'305'300
54	Prêts	39'633'119.00	50'422'100	45'653'800	-4'768'300
55	Participations et capital social	150'000.00	0	0	0
56	Propres subventions d'investissement	173'477'510.73	196'667'500	203'945'200	7'277'700
57	Subventions d'investissement redistribuées	8'710'125.75	27'666'000	15'748'700	-11'917'300
	Recettes d'investissement	211'979'110.85	278'354'200	279'123'600	769'400
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	10'987.00	0	0	0
63	Subventions d'investissement acquises	170'117'872.25	216'516'200	229'597'200	13'081'000
64	Remboursements de prêts	32'203'534.55	33'297'500	33'337'700	40'200
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	936'591.30	874'500	440'000	-434'500
67	Subventions d'investissement à redistribuer	8'710'125.75	27'666'000	15'748'700	-11'917'300
	Investissements nets	218'102'322.84	230'915'900	249'646'100	18'730'200
<u>COMPTE DE FINANCEMENT</u>					
	Total du compte de résultats	426'831.99	1'357'200	2'953'800	1'596'600
	Amortissements et réévaluations	227'688'003.52	229'817'900	250'012'800	20'194'900
	./. Investissements nets	218'102'322.84	230'915'900	249'646'100	18'730'200
	Excédent de financement	10'012'512.67	259'200	3'320'500	3'061'300

Aperçu général		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
Charges et dépenses		4'887'913'338.08	4'829'470'600	5'041'604'400	212'133'800
Revenus et recettes		4'897'925'850.75	4'829'729'800	5'044'924'900	215'195'100
Excédent de financement		10'012'512.67	259'200	3'320'500	3'061'300
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Pouvoir législatif		5'410'172.30	6'109'700	5'962'300	-147'400
Pouvoir exécutif		2'984'935.69	3'153'200	3'203'100	49'900
Pouvoir judiciaire		47'492'930.76	49'818'600	55'832'800	6'014'200
Autorité de surveillance		740'655.99	971'700	1'049'400	77'700
Autorité de recours		6'929.20	5'000	4'900	-100
Présidence		13'552'885.91	14'299'000	14'511'400	212'400
Finances et énergie		-2'292'545'299.91	-2'303'687'000	-2'419'026'200	-115'339'200
Santé, affaires sociales et culture		1'042'078'625.48	1'078'428'200	1'141'282'800	62'854'600
Economie et formation		899'137'455.04	940'090'200	979'931'600	39'841'400
Sécurité, institutions et sports		-23'370'670.74	-5'938'100	74'200	6'012'300
Mobilité, territoire et environnement		294'498'867.61	216'490'300	213'853'200	-2'637'100
Excédent de financement		10'012'512.67	259'200	3'320'500	3'061'300
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30 Charges de personnel		1'159'369'065.55	1'210'223'300	1'253'577'100	43'353'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		487'771'595.03	524'990'300	567'294'900	42'304'600
34 Charges financières		62'226'491.28	61'535'000	59'560'500	-1'974'500
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds		163'149'516.17	85'887'600	105'600'500	19'712'900
36 Charges de transferts		2'036'201'821.36	2'109'025'300	2'169'386'000	60'360'700
37 Subventions redistribuées		208'596'431.17	208'537'000	212'473'500	3'936'500
38 Charges extraordinaires		153'762'025.96	798'700	798'700	0
39 Imputations internes		186'754'957.87	119'203'300	144'143'500	24'940'200
40 Revenus fiscaux		1'743'080'787.69	1'634'223'700	1'732'262'200	98'038'500
41 Patentes et concessions		46'470'254.06	99'867'000	74'206'000	-25'661'000
42 Taxes et redevances		287'091'731.90	291'794'200	320'636'800	28'842'600
43 Revenus divers		7'030'669.48	7'603'900	8'427'600	823'700
44 Revenus financiers		104'057'647.83	93'947'900	99'752'900	5'805'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds		105'188'381.71	135'417'900	146'340'700	10'922'800
46 Revenus de transferts		1'901'136'813.96	1'897'155'300	1'941'862'200	44'706'900
47 Subventions à redistribuer		208'596'431.17	208'537'000	212'473'500	3'936'500
48 Revenus extraordinaires		96'539'064.23	63'625'400	85'695'900	22'070'500
49 Imputations internes		186'754'957.87	119'203'300	144'143'500	24'940'200
Total charges		4'457'831'904.39	4'320'200'500	4'512'834'700	192'634'200
Total revenus		4'685'946'739.90	4'551'375'600	4'765'801'300	214'425'700
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations		228'114'835.51	231'175'100	252'966'600	21'791'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50 Immobilisations corporelles		199'748'226.43	228'420'100	253'022'300	24'602'200
52 Immobilisations incorporelles		8'362'451.78	6'094'400	10'399'700	4'305'300
54 Prêts		39'633'119.00	50'422'100	45'653'800	-4'768'300
55 Participations et capital social		150'000.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement		173'477'510.73	196'667'500	203'945'200	7'277'700
57 Subventions d'investissement redistribuées		8'710'125.75	27'666'000	15'748'700	-11'917'300
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		10'987.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises		170'117'872.25	216'516'200	229'597'200	13'081'000
64 Remboursements de prêts		32'203'534.55	33'297'500	33'337'700	40'200
66 Remboursements de propres subventions d'investissement		936'591.30	874'500	440'000	-434'500
67 Subventions d'investissement à redistribuer		8'710'125.75	27'666'000	15'748'700	-11'917'300
Total dépenses		430'081'433.69	509'270'100	528'769'700	19'499'600
Total recettes		211'979'110.85	278'354'200	279'123'600	769'400
Investissements nets		218'102'322.84	230'915'900	249'646'100	18'730'200



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
Charges et dépenses		5'449'081.15	6'139'600	6'005'000	-134'600
Revenus et recettes		38'908.85	29'900	42'700	12'800
Insuffisance de financement		5'410'172.30	6'109'700	5'962'300	-147'400
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Grand Conseil (Service parlementaire)		5'410'172.30	6'109'700	5'962'300	-147'400
Insuffisance de financement		5'410'172.30	6'109'700	5'962'300	-147'400
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	3'459'489.15	3'703'500	3'757'800	54'300
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'278'467.48	1'520'400	1'532'000	11'600
36	Charges de transferts	707'134.50	712'400	711'900	-500
39	Imputations internes	3'990.02	3'300	3'300	0
42	Taxes et redevances	38'908.85	29'900	42'700	12'800
Total charges		5'449'081.15	5'939'600	6'005'000	65'400
Total revenus		38'908.85	29'900	42'700	12'800
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations		5'410'172.30	5'909'700	5'962'300	52'600
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
52	Immobilisations incorporelles	0.00	200'000	0	-200'000
Total dépenses		0.00	200'000	0	-200'000
Total recettes		0.00	0	0	0
Investissements nets		0.00	200'000	0	-200'000

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

OP 1
Exercer le pouvoir législatif
Fr. 5'962'300 net

GP 11
Organisation et suivi des sessions
Fr. 3'275'449 net

GP 12
Documentation, information,
relations publiques
Fr. 2'686'851 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	5'449'081.15	5'939'600	6'005'000	65'400
30 Charges de personnel	3'459'489.15	3'703'500	3'757'800	54'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'278'467.48	1'520'400	1'532'000	11'600
36 Charges de transferts	707'134.50	712'400	711'900	-500
39 Imputations internes	3'990.02	3'300	3'300	0
4 Revenus	38'908.85	29'900	42'700	12'800
42 Taxes et redevances	38'908.85	29'900	42'700	12'800
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
Excédent de charges	5'410'172.30	5'909'700	5'962'300	52'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	200'000	0	-200'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	200'000	0	-200'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	200'000	0	-200'000
Insuffisance de financement	5'410'172.30	6'109'700	5'962'300	-147'400

Remarques

42: récupération d'avances de frais pour la députation (représentations et cartes de parking).

52: la plateforme documentaire destinée aux commissions parlementaires a été mise en place via une solution existante à l'Etat du Valais et est financée par le budget ordinaire du service (frais de fonctionnement).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	8.40	8.40	9.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

+ 1 EPT pour traiter de l'augmentation constante du volume d'interventions parlementaires et des actes législatifs (0.5 EPT pour la rédaction du mémorial et 0.5 EPT pour le soutien aux commissions parlementaires).

OBJECTIF POLITIQUE					
Exercer le pouvoir législatif					
Sous-objectifs politiques					
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif				
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil				
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public				
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi				
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées			31.12.2029	
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées			31.12.2029	
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions			31.12.2029	
ad3	4 Définition de la stratégie 2025-2029 du service parlementaire			31.03.2026	
	5 Obtention de la labellisation Economie positive de Valais Excellence			30.06.2026	
Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	21	20	21	1
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	97	100	100	0
	3 Nombre de séances de commissions	180	200	200	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	293	400	400	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	356	350	350	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	90%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	80%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Organisation et suivi des sessions	3'286'649	11'200	3'275'449
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	342'933		342'933
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	91'000		91'000
Solde dépenses/recettes du produit	251'933		251'933
P1102 Appui aux commissions	1'359'757	11'200	1'348'557
300 Indemnités pour séances de commissions	611'000		611'000
363 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	7'900		7'900
Solde dépenses/recettes du produit	740'857	11'200	729'657
P1103 Préparation administrative des sessions	112'673		112'673
P1104 Déroulement des sessions	1'358'664		1'358'664
313 Traduction simultanée	200'000		200'000
313 Traductions externes	110'000		110'000
363 Aide aux groupes politiques	698'000		698'000
Solde dépenses/recettes du produit	350'664		350'664
P1105 Suivi des sessions	112'622		112'622
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'718'351	31'500	2'686'851
P1201 Prestations aux députés	1'953'997	31'500	1'922'497
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'494'500		1'494'500
309 Frais de parking	20'000		20'000
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	140'000		140'000
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
426 Remboursement frais de parking		20'000	-20'000
Solde dépenses/recettes du produit	143'497	11'500	131'997
P1202 Gestion des documents	328'055		328'055
310 Impression du mémorial	45'000		45'000
Solde dépenses/recettes du produit	283'055		283'055
P1203 Travaux pour des tiers	153'120		153'120
P1204 Communication et médias	148'745		148'745
P1205 Représentation - réception - associations	134'434		134'434
Total	6'005'000	42'700	5'962'300

Pouvoir exécutif (Exécutif)		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
Charges et dépenses		4'018'768.99	4'238'200	4'288'100	49'900
Revenus et recettes		1'033'833.30	1'085'000	1'085'000	0
Insuffisance de financement		2'984'935.69	3'153'200	3'203'100	49'900
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Conseil d'Etat		2'585'232.34	2'800'600	2'851'000	50'400
Préfectures		399'703.35	352'600	352'100	-500
Insuffisance de financement		2'984'935.69	3'153'200	3'203'100	49'900
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	2'557'943.45	2'501'600	2'556'000	54'400
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	433'073.29	704'600	704'600	0
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	500'000.00	500'000	500'000	0
36	Charges de transferts	525'000.00	525'000	525'000	0
39	Imputations internes	2'752.25	7'000	2'500	-4'500
42	Taxes et redevances	33'833.30	85'000	85'000	0
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	500'000.00	500'000	500'000	0
46	Revenus de transferts	500'000.00	500'000	500'000	0
Total charges		4'018'768.99	4'238'200	4'288'100	49'900
Total revenus		1'033'833.30	1'085'000	1'085'000	0
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations		2'984'935.69	3'153'200	3'203'100	49'900

Pouvoir exécutif (Exécutif)

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	3'619'065.64	3'885'600	3'936'000	50'400
30 Charges de personnel	2'158'240.10	2'149'000	2'203'900	54'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	433'073.29	704'600	704'600	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	500'000.00	500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	525'000.00	525'000	525'000	0
39 Imputations internes	2'752.25	7'000	2'500	-4'500
4 Revenus	1'033'833.30	1'085'000	1'085'000	0
42 Taxes et redevances	33'833.30	85'000	85'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	500'000.00	500'000	500'000	0
46 Revenus de transferts	500'000.00	500'000	500'000	0
Excédent de charges	2'585'232.34	2'800'600	2'851'000	50'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'585'232.34	2'800'600	2'851'000	50'400

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	399'703.35	352'600	352'100	-500
30 Charges de personnel	399'703.35	352'600	352'100	-500
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	399'703.35	352'600	352'100	-500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	399'703.35	352'600	352'100	-500

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)**Compte 2024**
Fr.**Budget 2025**
Fr.**Budget 2026**
Fr.**Ecart 25/26**
Fr.**VUE FINANCIERE****TOTAL**

Charges et dépenses	60'447'700.20	62'325'800	69'893'300	7'567'500
Revenus et recettes	12'954'769.44	12'507'200	14'060'500	1'553'300
Insuffisance de financement	47'492'930.76	49'818'600	55'832'800	6'014'200

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Tribunaux	32'154'277.84	33'356'700	37'899'900	4'543'200
Ministère public	15'337'031.47	16'461'900	17'932'900	1'471'000
Commission cantonale de recours en matière fiscale	1'621.45	0	0	0
Insuffisance de financement	47'492'930.76	49'818'600	55'832'800	6'014'200

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	40'377'781.95	41'325'300	44'068'600	2'743'300
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17'071'013.34	17'013'700	17'998'800	985'100
34	Charges financières	9'902.90	24'000	27'000	3'000
36	Charges de transferts	1'445'889.15	2'582'500	2'315'000	-267'500
39	Imputations internes	1'543'112.86	1'380'300	1'483'900	103'600
42	Taxes et redevances	10'936'467.92	10'385'900	11'195'000	809'100
43	Revenus divers	0.00	0	784'600	784'600
44	Revenus financiers	115.60	0	0	0
46	Revenus de transferts	1'966'703.45	2'121'300	2'020'900	-100'400
49	Imputations internes	51'482.47	0	60'000	60'000
	Total charges	60'447'700.20	62'325'800	65'893'300	3'567'500
	Total revenus	12'954'769.44	12'507'200	14'060'500	1'553'300
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	47'492'930.76	49'818'600	51'832'800	2'014'200

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

52	Immobilisations incorporelles	0.00	0	4'000'000	4'000'000
	Total dépenses	0.00	0	4'000'000	4'000'000
	Total recettes	0.00	0	0	0
	Investissements nets	0.00	0	4'000'000	4'000'000

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	39'995'721.83	41'133'300	42'767'800	1'634'500
30 Charges de personnel	29'461'367.60	30'040'700	31'794'000	1'753'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'323'297.58	10'718'900	10'785'500	66'600
34 Charges financières	4'810.16	9'000	7'000	-2'000
36 Charges de transferts	0.00	200'000	0	-200'000
39 Imputations internes	206'246.49	164'700	181'300	16'600
4 Revenus	7'841'443.99	7'776'600	8'867'900	1'091'300
42 Taxes et redevances	6'458'092.34	6'369'300	6'672'400	303'100
43 Revenus divers	0.00	0	784'600	784'600
44 Revenus financiers	115.60	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'331'753.58	1'407'300	1'350'900	-56'400
49 Imputations internes	51'482.47	0	60'000	60'000
Excédent de charges	32'154'277.84	33'356'700	33'899'900	543'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	4'000'000	4'000'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	4'000'000	4'000'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	4'000'000	4'000'000
Insuffisance de financement	32'154'277.84	33'356'700	37'899'900	4'543'200

MINISTÈRE PUBLIC

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	20'449'904.87	21'192'500	23'125'500	1'933'000
30 Charges de personnel	10'915'363.20	11'284'600	12'274'600	990'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6'746'693.41	6'294'800	7'213'300	918'500
34 Charges financières	5'092.74	15'000	20'000	5'000
36 Charges de transferts	1'445'889.15	2'382'500	2'315'000	-67'500
39 Imputations internes	1'336'866.37	1'215'600	1'302'600	87'000
4 Revenus	5'112'873.40	4'730'600	5'192'600	462'000
42 Taxes et redevances	4'477'923.53	4'016'600	4'522'600	506'000
46 Revenus de transferts	634'949.87	714'000	670'000	-44'000
Excédent de charges	15'337'031.47	16'461'900	17'932'900	1'471'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	15'337'031.47	16'461'900	17'932'900	1'471'000

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	2'073.50	0	0	0
30 Charges de personnel	1'051.15	0	0	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'022.35	0	0	0
39 Imputations internes	0.00	0	0	0
4 Revenus	452.05	0	0	0
42 Taxes et redevances	452.05	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	0	0	0
Excédent de charges	1'621.45	0	0	0
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	1'621.45	0	0	0

Autorité de surveillance (Aut. surveillance)		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
Charges et dépenses		740'655.99	974'300	1'054'600	80'300
Revenus et recettes		0.00	2'600	5'200	2'600
Insuffisance de financement		740'655.99	971'700	1'049'400	77'700
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Conseil de la magistrature		250'740.63	379'900	434'800	54'900
Préposé à la protection des données		479'765.01	571'800	575'900	4'100
Commission cantonale de protection des données et de transparence		10'150.35	20'000	38'700	18'700
Insuffisance de financement		740'655.99	971'700	1'049'400	77'700
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	608'506.55	787'800	867'400	79'600
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	131'788.66	185'500	186'200	700
39	Imputations internes	360.78	1'000	1'000	0
42	Taxes et redevances	0.00	2'600	5'200	2'600
Total charges		740'655.99	974'300	1'054'600	80'300
Total revenus		0.00	2'600	5'200	2'600
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations		740'655.99	971'700	1'049'400	77'700

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	250'740.63	381'100	436'000	54'900
30 Charges de personnel	205'224.40	296'600	351'500	54'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	45'155.45	83'500	83'500	0
39 Imputations internes	360.78	1'000	1'000	0
4 Revenus	0.00	1'200	1'200	0
42 Taxes et redevances	0.00	1'200	1'200	0
Excédent de charges	250'740.63	379'900	434'800	54'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	250'740.63	379'900	434'800	54'900

PRÉPOSÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	479'765.01	573'200	579'900	6'700
30 Charges de personnel	393'666.00	471'200	477'900	6'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	86'099.01	102'000	102'000	0
4 Revenus	0.00	1'400	4'000	2'600
42 Taxes et redevances	0.00	1'400	4'000	2'600
Excédent de charges	479'765.01	571'800	575'900	4'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	479'765.01	571'800	575'900	4'100

COMMISSION CANTONALE DE PROTECTION DES DONNÉES ET DE TRANSPARENCE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	10'150.35	20'000	38'700	18'700
30 Charges de personnel	9'616.15	20'000	38'000	18'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	534.20	0	700	700
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	10'150.35	20'000	38'700	18'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	10'150.35	20'000	38'700	18'700

Autorité de recours (Aut. recours)		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
	Charges et dépenses	6'929.20	9'000	9'000	0
	Revenus et recettes	0.00	4'000	4'100	100
	Insuffisance de financement	6'929.20	5'000	4'900	-100
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Commission de recours du Conseil de la magistrature	6'929.20	5'000	4'900	-100
	Insuffisance de financement	6'929.20	5'000	4'900	-100
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	5'904.60	8'000	8'000	0
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'024.60	1'000	1'000	0
42	Taxes et redevances	0.00	4'000	4'100	100
	Total charges	6'929.20	9'000	9'000	0
	Total revenus	0.00	4'000	4'100	100
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	6'929.20	5'000	4'900	-100

COMMISSION DE RECOURS DU CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	6'929.20	9'000	9'000	0
30 Charges de personnel	5'904.60	8'000	8'000	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'024.60	1'000	1'000	0
4 Revenus	0.00	4'000	4'100	100
42 Taxes et redevances	0.00	4'000	4'100	100
Excédent de charges	6'929.20	5'000	4'900	-100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'929.20	5'000	4'900	-100

Présidence (PRES)**Compte 2024**
Fr.**Budget 2025**
Fr.**Budget 2026**
Fr.**Ecart 25/26**
Fr.**VUE FINANCIERE****TOTAL**

Charges et dépenses	15'134'019.05	15'913'900	16'130'600	216'700
Revenus et recettes	1'581'133.14	1'614'900	1'619'200	4'300
Insuffisance de financement	13'552'885.91	14'299'000	14'511'400	212'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Chancellerie d'Etat	10'183'895.79	10'732'700	10'922'900	190'200
Inspection des finances	3'368'990.12	3'566'300	3'588'500	22'200
Commission de gestion du fonds de secours	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	13'552'885.91	14'299'000	14'511'400	212'400

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	9'671'367.57	9'951'500	10'185'100	233'600
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'978'726.36	5'494'700	5'580'700	86'000
34	Charges financières	17.15	1'200	0	-1'200
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	55'000.00	2'800	0	-2'800
36	Charges de transferts	356'337.00	421'500	331'500	-90'000
39	Imputations internes	72'570.97	42'200	33'300	-8'900
40	Revenus fiscaux	11'027.00	10'000	0	-10'000
42	Taxes et redevances	639'428.36	721'900	724'200	2'300
43	Revenus divers	54'860.00	0	0	0
44	Revenus financiers	0.00	22'000	0	-22'000
46	Revenus de transferts	0.00	16'000	0	-16'000
49	Imputations internes	875'817.78	845'000	895'000	50'000
	Total charges	15'134'019.05	15'913'900	16'130'600	216'700
	Total revenus	1'581'133.14	1'614'900	1'619'200	4'300
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	13'552'885.91	14'299'000	14'511'400	212'400

OP 1
Appuyer stratégiquement,
juridiquement, logistiquement le
Conseil d'Etat et assurer sa
communication
Fr. 10'922'900 net

GP 11 Administration et protocole Fr. 1'216'709 net	GP 12 Conduite stratégique et controlling gouvernemental Fr. 1'607'236 net	GP 13 Information Fr. 2'266'350 net	GP 14 Affaires juridiques Fr. 1'611'227 net
GP 15 Logistique et accueil Fr. 4'221'378 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	11'502'727.73	12'080'500	12'274'600	194'100
30 Charges de personnel	6'371'154.70	6'586'800	6'796'400	209'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'711'442.14	5'035'200	5'121'200	86'000
34 Charges financières	17.15	1'200	0	-1'200
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	0.00	2'800	0	-2'800
36 Charges de transferts	356'337.00	421'500	331'500	-90'000
39 Imputations internes	63'776.74	33'000	25'500	-7'500
4 Revenus	1'318'831.94	1'347'800	1'351'700	3'900
40 Revenus fiscaux	11'027.00	10'000	0	-10'000
42 Taxes et redevances	540'613.16	599'800	601'700	1'900
43 Revenus divers	-140.00	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	22'000	0	-22'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	0.00	16'000	0	-16'000
49 Imputations internes	767'331.78	700'000	750'000	50'000
Excédent de charges	10'183'895.79	10'732'700	10'922'900	190'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	10'183'895.79	10'732'700	10'922'900	190'200

Remarques
30 : Création de 0.5 EPT de Business Analyst et de 0.5 EPT de Traducteur. Augmentation de la masse salariale selon dispositions légales et décisions du Conseil d'Etat.
31 et 49 : Augmentation des frais postaux.
36 : Transfert de la subvention du Château Mercier au Service de la culture.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	37.70	37.70	38.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
0.5 EPT de Business Analyst et 0.5 EPT de Traducteur.

OBJECTIF POLITIQUE		
Fournir au Conseil d'Etat un appui en matière stratégique, juridique, opérationnelle et d'information et de communication.		
Sous-objectifs politiques		
1	Préparer et assurer la tenue des séances du Conseil d'Etat, organiser les manifestations protocolaires et coordonner les activités avec les départements et le Grand Conseil. (GP11)	
2	Fournir au Conseil d'Etat un appui en matière de promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale et de conduite stratégique et assurer le controlling gouvernemental. (GP12)	
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique. (GP13)	
4	Instruire les recours adressés au Conseil d'Etat, assurer la publication de la législation, fournir un appui juridique et fournir des services linguistiques. (GP14)	
5	Assurer les transports des membres du Conseil d'Etat, l'accueil des usagers des prestations de l'administration cantonale et la distribution du courrier. (GP15)	
Mesures prioritaires		Délai
ad2	1 Suivi régulier des débats parlementaires relatifs au programme d'allègement budgétaire de la Confédération en collaboration avec les services, accompagné d'une démarche active de sensibilisation auprès des parlementaires.	31.12.2026
	2 Coordination et définition, en collaboration avec les services, de la prise de position du canton du Valais relative au projet « Désenchevêtrement 27 ».	31.12.2027
	3 Développement et optimisation du dispositif de gestion de la continuité des activités de l'administration cantonale en situations particulières et extraordinaires (gestion de crise).	31.12.2027
	4 ★ Simplification et optimisation des instruments et des processus de la gouvernance de l'Etat et de son administration, en particulier la gestion par mandats de prestations (analyse en vue d'améliorer la présentation et la lisibilité des mandats de prestations politiques).	31.12.2026
ad3	5 Optimisation de l'organisation et de la gestion de la communication de crise.	31.12.2026
	6 Adaptation de la communication à l'évolution technologique et sociétale avec le développement de la présence de l'Etat du Valais sur les réseaux sociaux.	31.12.2026
ad5	7 Optimisation de la gestion du courrier : bilan du pilote et éventuelle poursuite des démarches généralisées de numérisation du courrier entrant.	31.12.2026
★ : Programme gouvernemental		

CHANCELLERIE D'ETAT

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'260	5'000	5'000	0
ad2	2 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	3	4	1
ad3	3 Nombre de communiqués de presse et de News publiés	277	250	250	0
	4 Nombre de conférences de presse organisées	42	40	40	0
ad4	5 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal cantonal	70%	78%	75%	-3%
	6 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal fédéral	85%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage de décisions sur recours rendues dans les 6 mois dès la clôture de l'instruction				
	8 Nombre de recours traités				
	9 Ratio du nombre de recours au Conseil d'Etat traités par rapport au nombre de recours reçus (1 : nombre traités = nombre reçus)	0.84	1.2	1.1	-0.1
	10 Nombre de pages traduites (environ)	1'200	1'200	1'400	200
ad5	11 Nombre de déplacements organisés pour le Conseil d'Etat	739	550	740	190
	12 Nombre d'envois (lettres et colis) sortants traités (environ)	3'342'722	3'300'000	3'400'000	100'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Administration et protocole	1'325'412	108'703	1'216'709
P1101 Séance du Conseil d'Etat et coordination avec le Grand Conseil	670'242	35'329	634'913
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	221'850	23'224	198'626
P1103 Coordination administrative interdépartementale	134'481	15'564	118'917
P1104 Secrétariat juridique	292'437	33'845	258'592
P1105 Gestion des entités rattachées administrativement et des participations	6'402	741	5'661
GP12 Conduite stratégique et controlling gouvernemental	1'743'690	136'454	1'607'236
P1201 Affaires extérieures	762'405	49'784	712'621
P1202 Controlling gouvernemental	222'250	25'570	196'680
P1203 Systèmes de gestion de l'information	571'358	45'260	526'098
P1204 Objets gouvernementaux et programme gouvernemental	187'677	15'840	171'837
GP13 Information	2'796'338	529'988	2'266'350
P1301 Gestion et réalisation des projets de communication gouvernementaux	944'860	374'005	570'855
P1302 Acquisition, gestion, production et diffusion de l'information (communication externe)	528'973	58'068	470'905
P1303 Information interne	248'291	10'245	238'046
P1304 Conseil et appui en matière de politique des médias et de communication	238'103	27'327	210'776
P1305 Développement des technologies Internet - Intranet	836'111	60'343	775'768
GP14 Affaires juridiques	2'017'667	406'440	1'611'227
P1401 Préparation, suivi et publication de la législation	265'516	22'965	242'551
P1402 Instruction et décisions sur recours	990'292	308'222	682'070
P1403 Conseils et appuis juridiques	367'547	41'151	326'396
P1404 Traduction	394'312	34'102	360'210
GP15 Logistique et accueil	4'391'493	170'115	4'221'378
P1501 Gestion du courrier et des colis	3'391'246	53'703	3'337'543
P1502 Huissiers	647'999	74'717	573'282
P1503 Accueil et réception	352'248	41'695	310'553
Total	12'274'600	1'351'700	10'922'900

OP 1
Contrôler la gestion financière de
l'Etat et la réalisation des mandats
de prestations
Fr. 3'588'500 net

GP 11
Contrôle gestion financière et
réalisation MP
Fr. 3'588'500 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	3'576'291.32	3'833'400	3'856'000	22'600
30 Charges de personnel	3'300'212.87	3'364'700	3'388'700	24'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	267'284.22	459'500	459'500	0
34 Charges financières	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	8'794.23	9'200	7'800	-1'400
4 Revenus	207'301.20	267'100	267'500	400
42 Taxes et redevances	98'815.20	122'100	122'500	400
49 Imputations internes	108'486.00	145'000	145'000	0
Excédent de charges	3'368'990.12	3'566'300	3'588'500	22'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	3'368'990.12	3'566'300	3'588'500	22'200

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	17.00	17.00	17.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF).		
Sous-objectifs politiques		
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)	
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon les critères de planification	31.12.2029
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	31.12.2029

Présidence (PRES)
INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1 1 Nombre de rapports déposés (env. 90)	➔	➔	➔	
ad2 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	15%	30%	30%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'856'000	267'500	3'588'500
P1101 Contrôle de la gestion étatique	3'015'944	209'224	2'806'720
P1102 Mandats spéciaux	840'056	58'276	781'780
Total	3'856'000	267'500	3'588'500

COMMISSION DE GESTION DU FONDS DE SECOURS

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	55'000.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	55'000.00	0	0	0
4 Revenus	55'000.00	0	0	0
43 Revenus divers	55'000.00	0	0	0
Excédent de charges	0.00	0	0	0
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	0.00	0	0	0

**Département des finances et de
l'énergie (DFE)**
**Compte 2024
Fr.**
**Budget 2025
Fr.**
**Budget 2026
Fr.**
**Ecart 25/26
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	632'259'717.84	528'590'900	551'044'000	22'453'100
Revenus et recettes	2'924'805'017.75	2'832'277'900	2'970'070'200	137'792'300
Excédent de financement	2'292'545'299.91	2'303'687'000	2'419'026'200	115'339'200

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	15'074'912.44	-70'908'800	-93'924'700	-23'015'900
Service cantonal des contributions	-1'439'307'330.73	-1'365'429'900	-1'467'434'800	-102'004'900
Service des ressources humaines	12'214'866.58	12'347'300	8'283'600	-4'063'700
Service immobilier et patrimoine	7'681'170.32	8'361'500	7'918'200	-443'300
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-79'791'241.75	-97'683'300	-105'023'600	-7'340'300
Service cantonal de l'informatique	34'179'053.64	43'979'500	50'024'300	6'044'800
Service de statistique et de péréquation	-842'596'730.41	-834'353'300	-818'869'200	15'484'100
Excédent de financement	2'292'545'299.91	2'303'687'000	2'419'026'200	115'339'200

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	66'964'399.08	84'870'400	89'350'200	4'479'800
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	78'974'727.65	91'943'200	101'592'900	9'649'700
34	Charges financières	61'997'573.43	61'256'300	59'277'300	-1'979'000
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	103'850'155.00	15'491'400	14'309'600	-1'181'800
36	Charges de transferts	156'128'448.26	142'983'100	149'644'400	6'661'300
38	Charges extraordinaires	1'500'000.00	0	0	0
39	Imputations internes	112'587'732.57	65'751'100	66'958'300	1'207'200
40	Revenus fiscaux	1'539'607'261.90	1'430'797'000	1'521'710'000	90'913'000
41	Patentes et concessions	8'803'468.58	61'515'000	66'261'000	4'746'000
42	Taxes et redevances	42'637'115.53	40'901'200	45'680'200	4'779'000
43	Revenus divers	99'360.22	110'000	120'000	10'000
44	Revenus financiers	85'709'553.81	75'003'200	83'534'200	8'531'000
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	15'729'424.98	24'097'000	24'656'400	559'400
46	Revenus de transferts	1'078'563'356.11	1'049'231'200	1'054'708'100	5'476'900
48	Revenus extraordinaires	14'350'118.76	54'407'400	76'624'900	22'217'500
49	Imputations internes	119'436'381.68	70'554'200	71'228'500	674'300
	Total charges	582'003'035.99	462'295'500	481'132'700	18'837'200
	Total revenus	2'904'936'041.57	2'806'616'200	2'944'523'300	137'907'100
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-2'322'933'005.58	-2'344'320'700	-2'463'390'600	-119'069'900

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	9'432'570.62	15'050'000	17'450'000	2'400'000
52	Immobilisations incorporelles	5'062'113.58	3'700'000	2'500'000	-1'200'000
56	Propres subventions d'investissement	35'761'997.65	47'545'400	49'961'300	2'415'900
63	Subventions d'investissement acquises	19'868'976.18	25'661'700	25'546'900	-114'800
	Total dépenses	50'256'681.85	66'295'400	69'911'300	3'615'900
	Total recettes	19'868'976.18	25'661'700	25'546'900	-114'800
	Investissements nets	30'387'705.67	40'633'700	44'364'400	3'730'700

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -96'229'113 net

OP 2
Mettre en oeuvre les principes du
développement durable
Fr. 2'304'413 net

GP 11
Planification, budget et compte
Fr. 48'806'558 net

GP 12
Services financiers et logistiques
Fr. 6'573'042 net

GP 21
Coordination, planification et suivi
de la réalisation du
développement durable
Fr. 2'304'413 net

GP 13
Affaires financières générales
Fr. -154'276'800 net

GP 14
Missions et tâches de l'EM du Dpt
Fr. 2'668'087 net

Total service

Fr. -93'924'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	134'936'766.09	84'218'400	87'424'100	3'205'700
30 Charges de personnel	-7'969'436.35	9'283'800	16'570'900	7'287'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'902'226.38	13'812'500	13'360'700	-451'800
34 Charges financières	56'985'180.00	56'656'100	53'777'100	-2'879'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	53'515'653.05	2'880'800	2'042'200	-838'600
36 Charges de transferts	1'531'394.40	1'561'000	1'561'000	0
39 Imputations internes	22'971'748.61	24'200	112'200	88'000
4 Revenus	119'861'853.65	155'127'200	181'348'800	26'221'600
41 Patentes et concessions	39'104.40	54'025'000	54'025'000	0
42 Taxes et redevances	247'758.83	288'500	289'600	1'100
43 Revenus divers	-1.78	0	0	0
44 Revenus financiers	61'723'203.99	53'275'000	58'775'000	5'500'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	158'916.15	0	0	0
46 Revenus de transferts	27'441'757.90	1'630'000	1'630'000	0
48 Revenus extraordinaires	0.00	37'257'400	59'014'900	21'757'500
49 Imputations internes	30'251'114.16	8'651'300	7'614'300	-1'037'000
Excédent de revenus	-15'074'912.44	70'908'800	93'924'700	23'015'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
55 Participations et capital social	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	-15'074'912.44	70'908'800	93'924'700	23'015'900

Remarques

30 : Pont AVS - montant nouvellement budgété à l'ACF et non plus au SRH et au SE (+7.2 mios) et autres charges salariales et cotisations patronales (+0.1 mio).

31 : Adaptation de la provision générale sur débiteurs (-1.0 mio) et honoraires et prestations de service (+0.6 mio).

34 : Charges d'intérêts (-2.7 mios) et frais, honoraires et autres charges financières (-0.2 mio).

35 : Fonds de secours des dommages non assurables (-0.8 mio).

44 : Revenus des participations (+5.5 mios).

48 : Réserve de politique budgétaire (-8.5 mios) et fonds de compensation des fluctuations de recettes (+30.3 mios).

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	43.60	43.60	43.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1

Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière.

Sous-objectifs politiques

- 1 Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat et réaliser des analyses financières, en particulier :
 - 1.1 Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi.
 - 1.2 Elaborer des préavis financiers à l'attention du Conseil d'Etat.
 - 1.3 Tenir et présenter les comptes, assurer l'exécution des paiements et la gestion optimale de la trésorerie.
 - 1.4 Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling.
- 2 Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
 - 2.1 Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de planification et assurer le contrôle des paiements.
 - 2.2 Gérer les assurances et les dévolutions.
 - 2.3 Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel de bureau et fournir les prestations en matière d'imprimés et de reliures.
- 3 Gérer les affaires financières générales.
- 4 Réaliser et garantir les tâches de secrétariat général et de controlling de département.
 - 4.1 Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques.
 - 4.2 Assurer le controlling départemental.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Clôture et présentation du compte 2025.	07.04.2026
2 Etablissement du projet de budget 2027 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2028-2030.	01.09.2026
3 Refonte des documents de présentation des états financiers des comptes de l'Etat du Valais et du Fonds FIGI : premières réflexions.	31.12.2026
ad2 4 Réalisation du projet de numérisation du trafic des paiements (projet "OTP") auprès des services de l'administration cantonale.	31.12.2026
5 Mise en place d'un catalogue des articles gérés dans SAP pour les services de l'administration cantonale.	31.12.2026

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1 1 ★ Compte de résultats en millions de francs (positif)	0.43	1.36	0.15	-1.21
2 Compte de financement en millions de francs (positif)	10.01	0.26	0.51	0.25
3 Variation du capital propre en millions de francs	37.13	-113.5	-126.32	-12.82
4 Qualité de la présentation des états financiers des comptes de l'Etat du Valais et du Fonds FIGI			↗	
ad2 5 Projet "OTP" - pourcentage de services migrés			90%	
★ : Programme gouvernemental				

OBJECTIF POLITIQUE 2					
Mettre en oeuvre les principes du développement durable.					
Sous-objectifs politiques					
1	Accompagner la réalisation de la stratégie cantonale en matière de développement durable (Agenda 2030).				
2	Assurer la transversalité, la coordination et la cohérence des mesures de lutte contre les changements climatiques, d'adaptation et de résilience face à leurs conséquences.				
Mesures prioritaires					Délai
ad1	1 Mise à jour et mise en oeuvre du programme de durabilité.				31.12.2026
	2 Suivi et aide à l'évaluation de la durabilité dans les processus décisionnels.				31.12.2027
	3 ★● Renforcement de l'exemplarité de l'Etat et promotion d'une culture commune de la durabilité au sein de l'administration cantonale: mise en oeuvre du concept de gestion circulaire des déchets et sensibilisation interne.				31.12.2027
	4 ★ Mobilisation des entreprises, associations, milieux scientifiques et citoyens en faveur de pratiques durables: communication, soutien et labellisation.				31.12.2029
	5 ★ Renforcement de la collaboration avec les communes, cantons, la Confédération et transfrontalière.				31.12.2029
ad2	6 Coordination des activités cantonales liées au changement climatique, y compris l'élaboration et la mise à jour des dispositions d'exécution de la loi fédérale sur le climat, de la Stratégie cantonale climat et de son Programme d'action.				31.12.2026
	7 ★● Réalisations de mesures concrètes transversales ou de soutien aux communes et secteurs en matière de climat.				31.12.2026
★ : Programme gouvernemental ● : Agenda 2030					
Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre de projets permettant d'accélérer l'atteinte des objectifs durabilité		4	4	0
	2 Déploiement de l'évaluation de la durabilité telle que prévue par la loi sur l'organisation des Conseils et les rapports entre les pouvoirs (LOC RP art. 100)			↗	
ad2	3 ★ 🏠 Emissions totales directes et indirectes de CO2eq (équivalent CO2) par habitant (tonnes/an) (2019=16.2 tonnes)	↘	↘	↘	
	4 ★ 🏠 Emissions totales de CO2eq (équivalent CO2) de l'Administration cantonale (2019=55'000 tonnes)	➔	↘	↘	
★ : Programme gouvernemental					

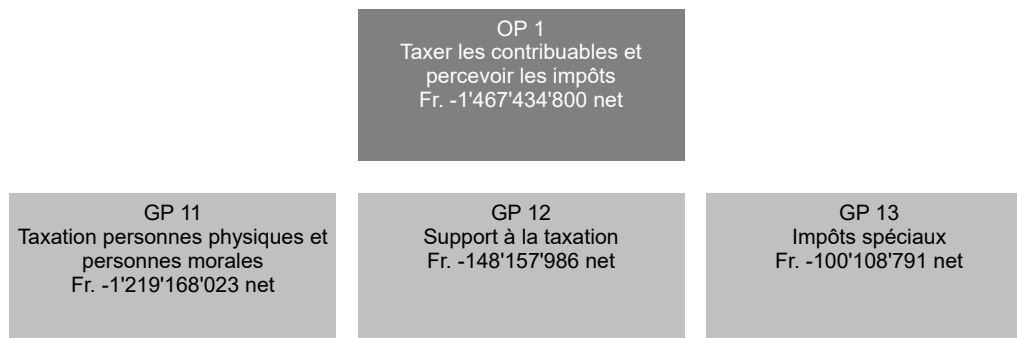
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
OP1 Administrer et gérer les finances du canton	85'118'115	181'347'228	-96'229'113
GP11 Planification, budget et compte	57'036'418	8'229'860	48'806'558
P1101 Etablissement de la planification et du budget	1'089'317	30'864	1'058'453
P1102 Préavis financiers	285'180	8'897	276'283
P1103 Tenue et présentation du compte	55'661'921	8'190'099	47'471'822
340 Intérêts liés à la reconnaissance de dette envers CPVAL	49'650'000		49'650'000
340 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	1'512'000		1'512'000
349 Autres charges financières	1'200'000		1'200'000
440 Intérêts sur placements		7'087'000	-7'087'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'299'921	1'103'099	2'196'822
GP12 Services financiers et logistiques	12'513'382	5'940'340	6'573'042
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	2'541'773	31'382	2'510'391
P1202 Instruments de controlling et financiers	37'329	1'063	36'266
P1203 Prestations générales	1'698'614	46'947	1'651'667
P1204 Gestion des affaires adm. et financières	267'784	3'734	264'050
P1205 Gestion des assurances	3'751'091	3'498'325	252'766
313 Primes d'assurances	3'009'700		3'009'700
491 Imputations internes		2'947'900	-2'947'900
Solde dépenses/recettes du produit	741'391	550'425	190'966
P1206 Economat	4'216'791	2'358'889	1'857'902
310 Fourniture et matériel de bureau	1'584'600		1'584'600
310 Imprimés, reliures et publications	724'200		724'200
311 Mobilier, instruments et machines	1'292'600		1'292'600
490 Imputations internes		2'317'700	-2'317'700
Solde dépenses/recettes du produit	615'391	41'189	574'202
GP13 Affaires financières générales	12'890'500	167'167'300	-154'276'800
P1301 Affaires financières générales	12'890'500	167'167'300	-154'276'800
306 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	2'127'000		2'127'000
411 Part au bénéfice de la BNS		54'000'000	-54'000'000
446 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		4'500'000	-4'500'000
460 Dîme de l'alcool		1'130'000	-1'130'000
489 Fonds de compensation des fluctuations de recettes		45'684'900	-45'684'900
489 Réserve de politique budgétaire		13'330'000	-13'330'000
Solde dépenses/recettes du produit	10'763'500	48'522'400	-37'758'900
GP14 Missions et tâches de l'EM du Dpt	2'677'815	9'728	2'668'087
P1401 Secrétariat général et controlling	2'677'815	9'728	2'668'087

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
OP2 Mettre en oeuvre les principes du développement durable	2'305'985	1'572	2'304'413
GP21 Coordination, planification et suivi de la réalisation du développement durable	2'305'985	1'572	2'304'413
P2101 Coordination du développement durable	2'305'985	1'572	2'304'413
313 Accompagnement entreprises et associations	350'000		350'000
313 Aide aux communes (appel à projets)	400'000		400'000
313 Mesures transversales climat durabilité	325'000		325'000
363 Mandat de prestations durabilité et climat (FDDM)	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	830'985	1'572	829'413
Total	87'424'100	181'348'800	-93'924'700

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	157'874'284.98	136'274'600	149'601'100	13'326'500
30 Charges de personnel	27'661'252.97	27'709'800	28'018'000	308'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	42'438'209.59	38'565'500	43'955'500	5'390'000
34 Charges financières	4'933'582.68	4'600'000	5'500'000	900'000
36 Charges de transferts	81'149'168.80	65'310'000	72'030'000	6'720'000
38 Charges extraordinaires	1'500'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	192'070.94	89'300	97'600	8'300
4 Revenus	1'597'313'623.85	1'503'204'500	1'618'535'900	115'331'400
40 Revenus fiscaux	1'426'873'403.99	1'335'600'000	1'423'500'000	87'900'000
42 Taxes et redevances	24'049'832.71	21'564'500	25'845'900	4'281'400
43 Revenus divers	99'362.00	110'000	120'000	10'000
44 Revenus financiers	13'585'018.07	12'010'000	13'050'000	1'040'000
46 Revenus de transferts	132'453'998.94	133'800'000	155'900'000	22'100'000
48 Revenus extraordinaires	132'008.14	0	0	0
49 Imputations internes	120'000.00	120'000	120'000	0
Excédent de revenus	1'439'439'338.87	1'366'929'900	1'468'934'800	102'004'900
5 Dépenses d'investissement	132'008.14	1'500'000	1'500'000	0
52 Immobilisations incorporelles	132'008.14	1'500'000	1'500'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	132'008.14	1'500'000	1'500'000	0
Excédent de financement	1'439'307'330.73	1'365'429'900	1'467'434'800	102'004'900

Remarques

31 : Variation des charges d'honoraires et de débiteurs.

36 : Augmentation de la part aux impôts spéciaux attribuée aux communes.

40 : Augmentation des recettes des personnes physiques, des personnes morales et des impôts spéciaux.

42 : Variation des recettes pour la récupération des frais d'encaissement.

44 : Produits des intérêts.

46 : Part cantonale de l'impôt anticipé et de l'impôt fédéral direct.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	181.30	181.30	181.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux, percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales et procéder aux recouvrements forcés des créances non fiscales de l'Etat.				
Sous-objectifs politiques				
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux.			
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux.			
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations).			
4	Gérer les débiteurs des créances fiscales et gérer les procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat.			
Mesures prioritaires				Délai
ad1 1 ★ § Révision de la loi fiscale. ★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif				31.12.2027
Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1 1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité	44	40	40	0
2 🏠 Nombre de personnes physiques assujetties	310'043	312'000	313'000	1'000
3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12	77.6%	72%	71%	-1%
4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12	37%	35%	35%	0%
5 % de taxation des personnes physiques dépendantes effectuée de manière automatique.			8%	
6 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique, en %	93%	92%	93%	1%
7 Nombre de recours déposés auprès du tribunal cantonal en matière fiscale, contre les décisions de taxation	64	70	70	0
8 Pourcentage des recours totalement admis par le tribunal cantonal en matière fiscale	15.07%	10%	15%	5%
9 Nombre de taxations effectuées par les communes	22'317	25'000	22'000	-3'000
10 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques dépendantes concernant les années N-4 et antérieures	256	300	300	0
11 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques indépendantes concernant les années N-4 et antérieures	81	200	150	-50
12 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes morales concernant les années N-4 et antérieures	80	120	120	0
ad2 13 🏠 Nombre de personnes morales assujetties	31'473	32'000	33'000	1'000
14 % des personnes morales taxées au 31.12	40.4%	40%	40%	0%
ad3 15 🏠 Nombre de personnes physiques imposées à la source	61'534	50'500	63'000	12'500
ad4 16 Nombre de poursuites du SCC	32'337	28'000	30'000	2'000
17 Nombre de poursuites pour les autres services	8'534	8'000	8'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	55'384'334	1'274'552'357	-1'219'168'023
P1101 Taxation des personnes physiques	45'472'106	1'079'142'351	-1'033'670'245
318 Pertes sur créances	21'200'000		21'200'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		1'034'420'000	-1'034'420'000
402 Impôts sur les prestations en capital		27'000'000	-27'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	24'272'106	17'722'351	6'549'755
P1102 Taxation des personnes morales	9'912'228	195'410'006	-185'497'778
318 Pertes sur créances	4'000'000		4'000'000
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		166'080'000	-166'080'000
402 Impôts fonciers		26'000'000	-26'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'912'228	3'330'006	2'582'222
GP12 Support à la taxation	18'587'673	166'745'659	-148'157'986
P1201 Contentieux	14'010'847	140'103'031	-126'092'184
313 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	5'800'000		5'800'000
426 Récupération frais encaissements		8'600'000	-8'600'000
429 Rachats des ADB		2'800'000	-2'800'000
460 IFD		123'000'000	-123'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'210'847	5'703'031	2'507'816
P1202 Taxes cadastrales	328'194	3'053	325'141
P1203 Impôts anticipés	2'092'598	26'618'924	-24'526'326
P1204 Inspectorat fiscal	2'156'034	20'651	2'135'383
GP13 Impôts spéciaux	77'129'093	177'237'884	-100'108'791
P1301 Gains immobiliers	54'352'973	82'660'309	-28'307'336
360 Part communale aux gains immobiliers	53'300'000		53'300'000
402 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		80'000'000	-80'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'052'973	2'660'309	-1'607'336
P1302 Successions et donations	18'526'860	27'955'334	-9'428'474
360 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	18'000'000		18'000'000
402 Recettes fiscales des successions et donations		27'000'000	-27'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	526'860	955'334	-428'474
P1303 Impôts à la source	4'249'260	66'622'241	-62'372'981
400 Impôts à la source		63'000'000	-63'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'249'260	3'622'241	627'019
Total	151'101'100	1'618'535'900	-1'467'434'800

OP 1
Mettre en oeuvre la politique du
personnel
Fr. 8'283'600 net

GP 11
Politique du personnel et stratégie
RH
Fr. 893'486 net

GP 12
Management du personnel
Fr. 3'450'723 net

GP 13
Management des conditions
cadres
Fr. 2'531'401 net

GP 14
Gestion de la rémunération et des
assurances sociales
Fr. 1'407'990 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	12'862'102.30	12'974'300	9'164'500	-3'809'800
30 Charges de personnel	11'985'984.66	11'744'400	7'847'600	-3'896'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	787'688.13	1'193'600	1'283'400	89'800
34 Charges financières	-329.15	0	0	0
36 Charges de transferts	10'000.00	10'000	10'000	0
39 Imputations internes	78'758.66	26'300	23'500	-2'800
4 Revenus	647'235.72	627'000	880'900	253'900
42 Taxes et redevances	174'411.45	227'000	480'900	253'900
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	472'824.27	400'000	400'000	0
Excédent de charges	12'214'866.58	12'347'300	8'283'600	-4'063'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	12'214'866.58	12'347'300	8'283'600	-4'063'700

Remarques

30 : Le montant dédié au pont AVS du personnel administratif est dorénavant budgétisé en central auprès de l'ACF étant donné que la provision du pont AVS est budgétisée auprès de ce service (situation identique pour le pont AVS du personnel enseignant).

31 : Des loyers plus élevés sont estimés en lien avec le déplacement des salles de formation au Palais du gouvernement (anciennement les Cèdres) lié au projet Efficienc+ . De plus, nous avons reçu la résiliation du contrat de bail du BSGC avec un déménagement obligé dans de nouveaux locaux dont le loyer sera plus élevé qu'actuellement.

42 : Les montants en lien avec les 1.5 nouveau poste autofinancé de collaborateurs-trice économique OIPG sont alimentés par le compte de dépôt y relatif, selon l'art. 8 de l'OIPG, et ont été budgétisés au compte 426. De plus, des inscriptions supplémentaires des communes à nos cours de formation et une perception plus élevée d'impôts prélevés à la source sont budgétisées.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	28.60	28.60	28.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail.		
Sous-objectifs politiques		
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.	
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.	
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances et au bien-être au travail.	
4	Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	
5	Appliquer la politique de rémunération et des assurances sociales.	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle.	31.12.2026
	2 Etablir dans les mandats de prestations politiques une liste de postes d'occupation possible en faveur des personnes en situation de handicap par service de l'Etat.	31.12.2026
ad2	3 Poursuivre la digitalisation des processus de gestion du personnel.	31.12.2026
	4 Assurer le suivi de la migration SAP H4/S4 des autres modules (budget, ...) pour la gestion du personnel.	31.12.2026
ad3	5 Poursuivre la mise en oeuvre de l'évaluation des fonctions (EVAFO) au sein de l'Administration cantonale.	31.12.2026
	6 Assurer le suivi de la mise en oeuvre du plan d'action du sondage de satisfaction du personnel 2024.	31.12.2026
	7 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences de conduite.	31.12.2026
	8 Assurer l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2026.	31.12.2026
ad4	9 Mise en place de mesures permettant de contribuer à l'optimisation de la qualité de la formation des apprentis.	31.12.2026
ad5	10 Assurer la mise en oeuvre des dispositions légales relatives à l'extension de la couverture salariale en cas d'incapacité de travail et favoriser le retour au travail du personnel absent.	31.12.2026

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre de postulations par mise au concours (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	26	15	26	11
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en % (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	34%	43%	34%	-9%
	3 Nombre total de postulations traitées pour les mises au concours (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	11'328	7'800	11'000	3'200
	4 Nombre de formations effectuées par le personnel aboutissant à une certification reconnue (CAS, MAS, DAS, brevet et diplôme fédéral) (administration)	61	40	60	20
	5 Taux de télétravailleur (durée indéterminée, administration)	32%	35%	32%	-3%
	6 Nombre de mesures d'intégrations de personnes en situation de handicap ou ayant des pathologies impactant la capacité de travail (administration)	37	40	37	-3
	7 Nombre de personnes en situation de handicap reconnues "AI" employées par l'Etat	86	5	86	81
ad2	8 Nombre de transferts entre unités organisationnelles, avec mise au concours (administration)	25	25	25	0
	9 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique (administration)	140	90	120	30
ad3	10 Taux d'absentéisme - maladie et accident (durée indéterminée, déterminée, apprentis, administration)	3.78%	4%	3.8%	-0.2%
	11 Taux de démission des employés (durée indéterminée, sans les mises à la retraite, administration)	3.3%	3.2%	3.3%	0.1%
	12 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, administration)	2.8	3.1	2.8	-0.3
	13 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (dernier sondage périodique en 2024, prochain sondage en 2029, administration)	87%	75%	0%	-75%
	14 Nombre de cadres participants aux mesures du programme de développement des compétences de conduite (administration)	10	10	10	0
ad4	15 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (y.c les stagiaires MP-E considérés comme des apprentis, administration et judiciaire)	178	170	175	5
ad5	16 Nombre moyen de salaires versés mensuellement (administration, enseignant, stagiaires, apprentis, pouvoir judiciaire (tribunaux et ministère public), députés, mandats/honoraires)	12'000	11'500	12'000	500

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	898'397	4'911	893'486
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	747'156	3'467	743'689
P1102 Information	151'241	1'444	149'797
GP12 Management du personnel	3'642'389	191'666	3'450'723
P1201 Recrutement et marketing	620'083	3'120	616'963
309 Mises au concours	300'000		300'000
Solde dépenses/recettes du produit	320'083	3'120	316'963
P1202 Rémunération et reconnaissance	402'340	1'791	400'549
309 Fidélités	13'000		13'000
Solde dépenses/recettes du produit	389'340	1'791	387'549
P1203 Formation et développement	2'619'966	186'755	2'433'211
301 Stagiaires et stagiaires été	670'092		670'092
301 Stagiaires MP-E	386'155		386'155
305 AVS/chômage/OIPG/cotisations AF - stagiaires et stagiaires été	64'350		64'350
305 CNA - stagiaires MP-E	537		537
309 Formation SRH, honoraires animateurs, formation cadres	539'600		539'600
310 Fournitures d'enseignement, formation cadres	100		100
310 Imprimés, publications apprentis	7'800		7'800
313 Cadres : Mandat graphique, blended learning	20'000		20'000
426 Inscriptions reçues des communes, contributions OVAP		170'000	-170'000
Solde dépenses/recettes du produit	931'332	16'755	914'577
GP13 Management des conditions cadres	3'161'280	629'879	2'531'401
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	1'728'820	621'675	1'107'145
309 Départs à la retraite	17'000		17'000
309 Intégration des personnes en situation de handicap	180'000		180'000
491 Prestations SCN, SCRN, SAPEM, SUT III		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'531'820	221'675	1'310'145
P1302 Santé et sécurité au travail	358'090	2'195	355'895
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	1'074'370	6'009	1'068'361
311 Badges timbreuses	25'000		25'000
313 Gestion temps, portail, migration, BOBI, LMS-plateforme formation	341'500		341'500
314 Maintenance lecteurs Dormakaba	60'000		60'000
315 Maintenance OrgManager	14'500		14'500
Solde dépenses/recettes du produit	633'370	6'009	627'361
GP14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales	1'462'434	54'444	1'407'990
P1401 Gestion, contrôle et paiement des salaires	1'041'250	50'284	990'966
P1402 Soutien des partenaires dans la rémunération et les assurances sociales	421'184	4'160	417'024
Total	9'164'500	880'900	8'283'600

OP 1
Gérer le Fonds FIGI et assurer la
conservation et la connaissance
du patrimoine bâti et des sites
Fr. 7'918'200 net

GP 11
Gestion du patrimoine bâti et des
sites
Fr. 7'918'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	25'328'338.75	25'698'000	24'521'300	-1'176'700
30 Charges de personnel	15'452'647.45	14'947'900	15'526'700	578'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'578'943.62	4'589'800	3'165'700	-1'424'100
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	3'681'200.00	4'540'000	4'100'000	-440'000
36 Charges de transferts	44'880.00	109'100	99'100	-10'000
39 Imputations internes	1'570'667.68	1'511'200	1'629'800	118'600
4 Revenus	28'302'160.15	31'221'500	32'548'100	1'326'600
42 Taxes et redevances	13'959'189.66	13'806'500	14'542'200	735'700
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	5'190'505.22	5'365'000	3'895'900	-1'469'100
46 Revenus de transferts	58'536.66	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	9'040'657.16	12'050'000	14'110'000	2'060'000
49 Imputations internes	53'271.45	0	0	0
Excédent de revenus	2'973'821.40	5'523'500	8'026'800	2'503'300
5 Dépenses d'investissement	12'044'022.25	14'786'400	17'589'400	2'803'000
50 Immobilisations corporelles	9'185'222.60	12'150'000	14'950'000	2'800'000
56 Propres subventions d'investissement	2'858'799.65	2'636'400	2'639'400	3'000
6 Recettes d'investissement	1'389'030.53	901'400	1'644'400	743'000
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	1'389'030.53	901'400	1'644'400	743'000
Dépenses nettes d'investissement	10'654'991.72	13'885'000	15'945'000	2'060'000
Insuffisance de financement	7'681'170.32	8'361'500	7'918'200	-443'300

SERVICE IMMOBILIER ET PATRIMOINE

Remarques
30 : Personnel de nettoyage supplémentaire.
31 : Diminution des frais de restauration des monuments historiques (-1.4 mio).
35 : Diminution de l'attribution au Fonds du Patrimoine bâti.
42 : Augmentation de la refacturation au Fonds FIGI des charges suite à la hausse des salaires et des autres coûts (assurance, etc.).
45 : Diminution du prélèvement sur le Fonds du Patrimoine bâti en lien avec la baisse des frais de restauration.
48 : Prélèvements plus élevés sur le Fonds du 21e siècle liés aux objets d'investissement (achat des terrains parc innovation Sion et pôle innovation Sierre, Campus Santé part EPFL et EPFL 3 Sion).
50 : Augmentation des dépenses d'investissement liées aux objets financés par le Fonds du 21e siècle (terrains parc innovation Sion et pôle innovation Sierre, Campus Santé part EPFL et EPFL 3 Sion).
56 : Subventions à divers organismes dont principalement celles pour la restauration de Valère.
63 : Recettes liées aux objets financés par le Fonds du 21e siècle (Campus Santé part EPFL, EPFL 3 Sion et terrain du pôle innovation Sierre). Recettes pour les sites et les monuments dont principalement pour la restauration de Valère.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	68.65	69.15	69.95

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Le nombre d'EPT comprend les collaborateurs du SIP y compris les concierges. Le personnel de nettoyage ne fait pas partie des EPT (215 personnes pour une masse salariale de 5.38 millions). 0.8 EPT reçu de la part d'autres services pour l'engagement d'un architecte.

OBJECTIF POLITIQUE**Administrer le Fonds FIGI.****Préserver, connaître, faire connaître et documenter le patrimoine bâti et les sites.****Sous-objectifs politiques**

- 1 Connaître le patrimoine bâti et les sites par des inventaires et études et les faire connaître par des publications, conférences, sensibilisations et visites.
- 2 Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation des sites, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine bâti en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt.
- 3 Appuyer et conseiller les départements, les institutions et les tiers.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale.	31.12.2030
2 Mise en ligne publique des données de protection du patrimoine bâti (SIG).	31.12.2028
ad2 3 Mise sous protection du patrimoine bâti d'importance cantonale.	31.12.2030
4 Poursuite des travaux de restauration de Valère (6e étape).	31.12.2030
ad3 5 Organisation des concours architecturaux pour les communes et les institutions paraétatiques.	31.12.2030
6 Analyse et validation des dossiers des constructions subventionnées par les autres services de l'Etat	31.12.2030
7 Construction : EDHEA - Ecole de couture, Sierre.	31.08.2027
8 Construction : Campus Pôle Santé de la HES-SO, Sion.	30.06.2027
9 Construction : HES-SO / Fondation ES Santé, Brigue.	31.12.2028

SERVICE IMMOBILIER ET PATRIMOINE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre d'objets "Patrimoine bâti" étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	67	30	30	0
	2 Nombre de pages "Patrimoine bâti" publiées	205	200	200	0
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	5	10	10	0
	4 Nombre d'inventaires communaux homologués (cumul sur 122 communes)	13.65	21.1	26.1	5
	5 Nombre d'inventaires communaux non initiés (cumul en % sur 122 communes)		25%	16%	-9%
	6 Nombre de fiches d'inventaire traitées (cumul en % sur un total de 65'000 - base 2024)		31%	38%	7%
	7 Nombre de fiches d'inventaire traitées annuellement	4'341	4'000	4'000	0
ad2	8 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	16	10	10	0
	9 Nombre de chantiers "Sites" subventionnés (par année)	17	20	20	0
	10 Nombre de dossiers "Sites" préavisés (par année)	1'069	1'500	1'200	-300
	11 Part de dossiers "Sites" préavisés dans les délais	48%	60%	60%	0%
	12 Part d'objets "PBC" (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	17.8%	20%	21%	1%
ad3	13 Nombre de concours architecturaux jugés			8	
	14 Nombre de décomptes "Constructions subventionnées" traités			40	
	15 Etat d'avancement de la construction de l'EDHEA - Ecole de couture, Sion Coût net estimé = 37.6 mios			40%	
	16 Etat d'avancement de la construction du Campus Pôle Santé de la HES-SO, Sion Coût net estimé = 87.6 mios			80%	
	17 Etat d'avancement de la construction de la HES-SO / Fondation ES Santé, Brigue Coût net estimé = 60 mios			20%	

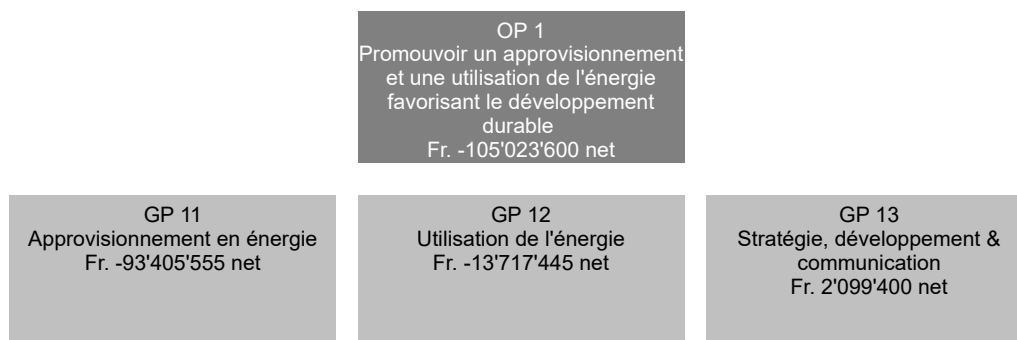
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Gestion du patrimoine bâti et des sites	42'110'700	34'192'500	7'918'200
P1101 Connaissance du patrimoine	2'257'986	15'164	2'242'822
313 Documentation Biens culturels	30'000		30'000
313 Inventaires patrimoine bâti	120'000		120'000
313 Publications	20'000		20'000
313 Sécurisation des données et programme de déploiement	80'000		80'000
363 Subventions aux communes pour inventaires	40'000		40'000
562 Subventions IVS	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'817'986	15'164	1'802'822
P1102 Monuments	9'298'635	4'642'409	4'656'226
313 Inventaires MAH	70'000		70'000
314 Entretien des monuments historiques	1'400'000		1'400'000
562 Subventions accordées à des communes	200'000		200'000
566 Subventions - Monuments historiques	640'000		640'000
566 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 6, Sion	1'200'000		1'200'000
567 Ménages privés	310'000		310'000
630 Subventions - Monuments historiques		310'000	-310'000
630 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 6, Sion		210'000	-210'000
632 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 6, Sion		184'800	-184'800
Solde dépenses/recettes du produit	5'478'635	3'937'609	1'541'026
P1103 Sites	1'084'879	61'527	1'023'352
313 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	30'000		30'000
562 Communes et associations intercommunales	34'400		34'400
565 Entreprises privées	10'000		10'000
566 Organisations privées à but non lucratif	35'000		35'000
567 Ménages privés	60'000		60'000
Solde dépenses/recettes du produit	915'479	61'527	853'952
P1104 Administration du Fonds FIGI	29'469'200	29'473'400	-4'200
301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	10'698'800		10'698'800
305 Cotisations de l'employeur	2'247'000		2'247'000
391 Imputations internes	1'198'300		1'198'300
393 Imputations internes	340'000		340'000
426 Refacturation assurances		1'050'000	-1'050'000
426 Refacturation des salaires au FIGI (concierges, dames de nettoyage, apprentis)		9'474'000	-9'474'000
426 Refacturation des salaires au FIGI et autres frais		3'889'400	-3'889'400
489 Prélèvements liés aux investissements Fonds 21e siècle		14'110'000	-14'110'000
500 Terrains financés par le Fonds du 21e siècle	13'450'000		13'450'000
504 Investissements financés par le Fonds du 21e siècle	1'500'000		1'500'000
632 Recettes liées aux investissements Fonds 21e siècle		840'000	-840'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
Solde dépenses/recettes du produit	35'100	110'000	-74'900
Total	42'110'700	34'192'500	7'918'200

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	100'436'298.57	37'622'900	40'481'600	2'858'700
30 Charges de personnel	4'108'721.40	4'498'400	4'543'900	45'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'616'225.36	2'007'200	2'007'900	700
34 Charges financières	79'139.90	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	39'128'941.95	0	0	0
36 Charges de transferts	7'939'217.06	9'176'800	10'545'300	1'368'500
39 Imputations internes	47'564'052.90	21'940'500	23'384'500	1'444'000
4 Revenus	194'650'792.67	155'454'900	168'924'600	13'469'700
40 Revenus fiscaux	112'733'857.91	95'197'000	98'210'000	3'013'000
41 Patentes et concessions	8'764'364.18	7'490'000	12'236'000	4'746'000
42 Taxes et redevances	3'903'144.35	3'686'300	2'846'300	-840'000
44 Revenus financiers	10'401'331.75	9'718'200	11'709'200	1'991'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	7'965'282.61	17'604'400	19'975'200	2'370'800
46 Revenus de transferts	3'909'920.61	4'154'600	3'972'700	-181'900
49 Imputations internes	46'972'891.26	17'604'400	19'975'200	2'370'800
Excédent de revenus	94'214'494.10	117'832'000	128'443'000	10'611'000
5 Dépenses d'investissement	32'903'198.00	44'909'000	47'321'900	2'412'900
56 Propres subventions d'investissement	32'903'198.00	44'909'000	47'321'900	2'412'900
6 Recettes d'investissement	18'479'945.65	24'760'300	23'902'500	-857'800
63 Subventions d'investissement acquises	18'479'945.65	24'760'300	23'902'500	-857'800
Dépenses nettes d'investissement	14'423'252.35	20'148'700	23'419'400	3'270'700
Excédent de financement	79'791'241.75	97'683'300	105'023'600	7'340'300

Remarques
36 : Prise en compte d'un budget pour le "Coaching rénovation grands bâtiments" (+0.5 mio). Financement de la formation "CAS Analyse énerg. des bât. (expert CECB)" (+0.06 mio). Augmentation de la part de revenus destinés aux communes concédantes et les communes valaisannes (art. 59 LFH-VS) en lien avec l'augmentation de la rente de ressource pour Ernen-Moerel à encaisser sous 44 (+0.7 mio).
39 : Transferts liés à l'attribution aux Fonds pour l'entretien et la correction des cours d'eau moins élevés (-0.8 mio, voir aussi l'explication donnée sous 42). Transferts liés au prélèvement pour le financement du Prg Bâtiments plus élevés (+2.4 mios).
40 : Puissance théorique moyenne élevée et qui se base sur la moyenne des dix dernières années (+3.0 mios).
41 : Un versement unique et qui concerne la taxe initiale de l'aménagement de Chippis-Rhône à encaisser en 2026 (+4.7 mios).
42 : Corrections dans l'affaire des 'CFF-Vernayaz' en lien avec le Fonds correction des cours d'eau (budgété uniquement pour 2025, mais effectivement déjà réglé dans l'exercice 2024) (-0.8 mio).
44 : Rente de ressource plus élevée pour les deux aménagements Ernen-Moerel et Chippis-Rhône (+2.0 mios).
45 : Prélèvement plus élevé pour assumer le financement des subventions d'investissement de 47.3 millions en 2025 pour les programmes de promotion énergétiques (+2.4 mios).
49 : Transferts liés au prélèvement pour le financement du Programme Bâtiments plus élevés (+2.4 mios).
56 : Augmentation des versements dans le cadre du Programme Bâtiments (+2.4 mios).
63 : Montant apparaissant sous la rubrique 63 correspond à la somme des prélèvements aux comptes créanciers relatifs aux contributions globales fédérales en fonction des paiements effectués et de l'année des décisions (-0.9 mio).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	24.40	24.40	24.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant le développement durable en prenant en compte les coûts énergétiques reportés sur les consommateurs.	
Sous-objectifs politiques	
1	Réduire la consommation d'énergie par personne : [Agenda 2030, PIP, Prog gvta]
1.1	par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.
2	Améliorer la sécurité d'approvisionnement en basant de plus en plus celui-ci sur les ressources énergétiques renouvelables et indigènes :
2.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables,
2.2	par la planification énergétique territoriale et la coordination de la distribution d'énergie,
2.3	par l'exemplarité énergétique de l'Etat du Valais, en renonçant autant que possible aux énergies fossiles et en favorisant l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables.
3	Améliorer la maîtrise de la chaîne de valeur énergétique :
3.1	par la mise sur pieds des conditions cadres favorisant, au niveau des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques,
3.2	par l'usage des moyens d'action du canton en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique aux évolutions technologiques et réglementaires,
3.3	par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Conduite et adaptation éventuelle des programmes de promotion énergétiques fortement financés par l'Office fédéral de l'énergie et soumis à ses exigences.	31.12.2026
	2 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées ou la HES-SO.	31.12.2026
	3 Elaboration d'un plan de communication consécutivement à l'adoption de la nouvelle législation sur l'énergie.	31.12.2026
	4 Soutien aux services de conseil en énergie communaux ou régionaux mis en place par les communes.	31.12.2026
	5 Mise en place d'un Centre de compétence pour la rénovation énergétique des bâtiments qui aurait la mission d'animer-coordonner-dynamiser la rénovation énergétique des bâtiments du parc immobilier du territoire cantonal.	31.12.2026
	6 Accompagnement des propriétaires dans leurs réflexions et leurs démarches en vue d'une rénovation.	31.12.2026
<i>ad2</i>	7 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.2026
	8 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la politique énergétique fédérale.	31.12.2026
	9 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 83a et 83b LEaux et l'article 10 LFSP).	31.12.2026
	10 Réalisation progressive des mesures stratégiques communiquées dans le message de la loi sur l'énergie adressé au Grand Conseil.	31.12.2026
<i>ad3</i>	11 § Révision partielle de la législation cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques.	31.12.2026
	12 Gestion des nouvelles concessions et des retours de concessions.	31.12.2026
	13 Discussions avec les acteurs concernés en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique.	31.12.2026
	14 Prise en compte de la multifonctionnalité de l'eau dans les dossiers de retours des concessions.	31.12.2026

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Consommation finale d'énergie par personne en kWh par an (sans la grande industrie) [L'indicateur correspondant à l'année précédente]	22'859	21'299	20'966	-333
	2 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	531	850	850	0
	3 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A ou CECB A/A, par an	115	120	120	0
	4 ● Nombre de communes offrant du conseil en énergie directement ou indirectement	104	105	110	5
	5 Nombre d'accompagnements terminés et payés (par an)	0	0	150	150
	6 Sommes engagées dans le cadre du Programme Bâtiments (en mios Fr. par an)	45.5	50.2	47.1	-3.1
ad2	7 Taux d'approvisionnement renouvelable et indigène (avec la grande industrie)	25%	36%	38%	2%
	8 Production hydroélectrique moyenne nette (GWh par an)	11'473	9'700	9'700	0
	9 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (GWh par an) [L'indicateur correspondant à l'année précédente]	286	472	549	77
	10 Nombre de communes disposant d'une planification énergétique territoriale	90	91	98	7
	11 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) autorisés ou annulés (au total 102 installations)	23%	50%	60%	10%
ad3	12 Nombre de processus de retour de concession et/ou de préparation de concession en cours avec implication du Service de l'énergie et des forces hydrauliques	22	26	26	0
	13 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (en mios Fr. par an)	112	94.5	97.5	3
	14 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (en mios Fr. par an)	8.5	7.5	7.7	0.2
● : Agenda 2030					

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Approvisionnement en énergie	34'353'906	127'759'461	-93'405'555
P1101 Infra. de production - Forces hydrauliques	33'852'650	127'758'162	-93'905'512
313 Impôt communal sur les redevances du Rhône	246'000		246'000
313 Mandats divers	210'000		210'000
360 Compensation pour perte d'impôts (part destinée à des communes)	404'000		404'000
360 Répartition des bénéfices issus de la solidarité (art. 59f LFH-VS)	1'504'000		1'504'000
361 Franc du paysage (part communale)	1'190'000		1'190'000
361 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'307'000		1'307'000
363 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	4'300'000		4'300'000
398 Transfert pour l'attribution au Fonds pour l'entretien et la correction des cours d'eau (art. 69 LFH-VS)	3'398'800		3'398'800
398 Transfert pour le prélèvement au Fonds de rachat (art. 70 LFH-VS) pour le financement des programmes de promotion énergétiques	19'975'200		19'975'200
401 Compensation pour perte d'impôts		673'000	-673'000
403 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		97'537'000	-97'537'000
412 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'669'000	-7'669'000
412 Taxe initiale pour Chippis-Rhône		4'567'000	-4'567'000
421 Emoluments administratifs		146'000	-146'000
429 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'663'000	-2'663'000
441 Rente de ressource		8'206'000	-8'206'000
446 Dividende FMV SA		3'500'000	-3'500'000
461 Franc du paysage (contribution de la Confédération)		2'311'000	-2'311'000
461 Franc du paysage (contribution des communes)		474'000	-474'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'317'650	12'162	1'305'488
P1102 Infra. de production - Autres énergies renouv.	338'363	823	337'540
313 Mandats divers	57'000		57'000
Solde dépenses/recettes du produit	281'363	823	280'540
P1103 Infra. de transport	162'893	476	162'417

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP12 Utilisation de l'énergie	51'339'894	65'057'339	-13'717'445
P1201 Parc immobilier	613'420	19'987'700	-19'374'280
363 Coaching Rénov "Grands immeubles"	500'000		500'000
451 Prélèvement au Fds de rachat (art. 70 LFH-VS) pour le financement des programmes de promotion énergétiques		19'975'200	-19'975'200
Solde dépenses/recettes du produit	113'420	12'500	100'920
P1202 Programmes de promotion énergétiques	50'083'409	45'069'639	5'013'770
313 Mandats divers	52'000		52'000
313 Traitement des dossiers des programmes de promotion énergétiques	858'500		858'500
315 Mandats informatiques pour les programmes de promotion énergétiques	50'000		50'000
461 Contribution globale fédérale pour les frais d'exécution des programmes de promotion énergétiques		1'184'400	-1'184'400
463 Contribution globale fédérale pour les mesures indirectes des programmes de promotion énergétiques		3'300	-3'300
498 Transfert pour le prélèvement au Fonds de rachat (art. 70 LFH-VS) pour le financement des programmes de promotion énergétiques		19'975'200	-19'975'200
562 Subventions accordées aux communes et syndicats dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	1'252'800		1'252'800
564 Subventions accordées aux entreprises publiques dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	312'900		312'900
565 Subventions accordées aux entreprises privées dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	17'607'000		17'607'000
566 Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	398'100		398'100
567 Subventions accordées aux ménages privés dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	27'751'100		27'751'100
630 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion énergétiques		23'902'500	-23'902'500
Solde dépenses/recettes du produit	1'801'009	4'239	1'796'770
P1203 Gros consommateurs et installations particulières	54'613		54'613
P1204 Soutien aux communes	588'452		588'452
363 Cité de l'énergie	30'000		30'000
363 Service de conseil en énergie par les communes	360'000		360'000
Solde dépenses/recettes du produit	198'452		198'452

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP13 Stratégie, développement & communication	2'109'700	10'300	2'099'400
P1301 Structure système éner. VS et Planification énergétique territoriale	850'251	10'300	839'951
313 Mandats divers	20'000		20'000
363 Centre de compétence en rénovations énergétiques	320'000		320'000
363 Planification énergétique territoriale	60'000		60'000
Solde dépenses/recettes du produit	450'251	10'300	439'951
P1302 Formation, information et communication	614'759		614'759
313 Communication	50'000		50'000
313 Mandats divers	130'400		130'400
363 Formation continue CAS « Analyse énergétique des bâtiments » (expert CECB)	55'000		55'000
363 Formation continue MAS « Sustainable Energy Systems Engineering »	64'000		64'000
363 Soutien personnel formation continue / reconversion	50'000		50'000
363 Subventions (divers)	66'000		66'000
Solde dépenses/recettes du produit	199'359		199'359
P1303 Travaux législatifs + support juridique	644'690		644'690
313 Mandats divers	30'000		30'000
Solde dépenses/recettes du produit	614'690		614'690
Total	87'803'500	192'827'100	-105'023'600

Remarques

PROGRAMMES DE PROMOTION ÉNERGÉTIQUES :

Concernant le Programme Bâtiments, la loi fédérale sur l'énergie prévoit une contribution globale basée en partie sur la population. L'autre partie est liée au budget cantonal net multiplié avec un certain facteur (taux de contribution) défini par l'Office fédéral de l'énergie. Le crédit cantonal donnant droit à une contribution globale s'élève à 23.4 millions de francs pour 2026. Par conséquent, la recette fédérale sera de 14.4 millions de francs, plus la part relative à la population de 3.0 millions de francs, soit au total 17.4 millions de francs.

Outre le Programme Bâtiments, la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) prévoit un nouveau programme d'impulsion dans le domaine de l'énergie, qui a été mis en vigueur en 2025. Dans ce cadre, la Confédération encouragera, pour une durée limitée à dix ans, le remplacement des chauffages électriques, le remplacement des grandes chaudières à gaz ou à mazout ainsi que les rénovations énergétiques globales. Le financement de ce programme est assuré à 100% par la Confédération et s'élève à environ 7.5 millions de francs pour le canton du Valais en 2026.

FORCES HYDRAULIQUES :

Le budget 2026 ainsi que la planification intégrée pluriannuelle se basent sur l'initiative parlementaire 19.443 (Girod) et accepté le 01.10.2021. En conséquence, le taux maximal de redevance hydraulique reste à 110 francs par kilowatt théorique jusqu'à fin 2030.

OP 1
 Développer et exploiter un
 système d'information efficient,
 fiable et sécurisé
 Fr. 50'024'300 net

GP 11
 Gérer les systèmes d'information
 Fr. 50'024'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	36'105'117.71	47'130'400	53'306'300	6'175'900
30 Charges de personnel	14'464'702.95	15'411'600	15'547'400	135'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	21'426'039.26	31'505'500	37'550'600	6'045'100
34 Charges financières	0.00	200	200	0
39 Imputations internes	214'375.50	213'100	208'100	-5'000
4 Revenus	7'103'517.53	8'250'900	6'782'000	-1'468'900
42 Taxes et redevances	302'778.53	1'318'000	1'664'700	346'700
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	5'177'453.46	5'100'000	3'500'000	-1'600'000
49 Imputations internes	1'623'285.54	1'832'900	1'617'300	-215'600
Excédent de charges	29'001'600.18	38'879'500	46'524'300	7'644'800
5 Dépenses d'investissement	5'177'453.46	5'100'000	3'500'000	-1'600'000
50 Immobilisations corporelles	247'348.02	2'900'000	2'500'000	-400'000
52 Immobilisations incorporelles	4'930'105.44	2'200'000	1'000'000	-1'200'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	5'177'453.46	5'100'000	3'500'000	-1'600'000
Insuffisance de financement	34'179'053.64	43'979'500	50'024'300	6'044'800

Remarques

31 : Mise à jour des équipements informatiques en fin de vie et démarrage des premiers travaux en lien avec la stratégie 2025+.

42 : Nouvelles opportunités pour des mandats de prestations avec des entités étatiques ou paraétatiques.

48, 50 et 52 : Des montants prévus dans le cadre de la stratégie 2015-2024 ont dû être reportés pour le nouveau centre de calcul de Noës et le 2ème centre d'impression du futur bâtiment Eterpys à Conthey.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	84.45	84.45	84.45

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Développer et exploiter un système d'information efficient, fiable et sécurisé.		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer le système d'information.	
1.1	Maintenir un haut niveau de sécurité des données et des systèmes d'information de l'État.	
1.2	Mettre à disposition de l'État une infrastructure technique résiliente, performante et évolutive correspondant aux attentes.	
1.3	Intégrer ou développer des solutions adaptées à nos usagers.	
1.4	Assurer la capacité de livraison des projets et des demandes.	
1.5	Fournir un soutien adéquat aux usagers internes en gérant notamment les demandes et acquisitions ainsi que les relations avec les fournisseurs, en assurant le support technique ainsi qu'en gérant les processus et portefeuilles des demandes et des projets.	
1.6	Réaliser progressivement, en fonction des moyens qui seront octroyés dans les budgets ordinaires, les initiatives identifiées dans la stratégie informatique 2025+.	
1.7	Mettre en œuvre les mesures digitales du Programme Gouvernemental et appuyer le Service de l'administration numérique (SAN) en matière technologique.	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ★ Implémentation de la gestion du cycle de vie des identités numériques et des accès y-relatifs (IAM).	31.12.2029
	2 Mettre à disposition des développeurs internes et externes une plateforme d'intégration et de déploiement accessible et documentée afin de les autonomiser autant que possible.	01.01.2028
	3 Mise en oeuvre du nouveau centre de calcul de la centrale d'engagement de Sierre.	01.01.2027
	4 Mise en service du 2ème centre d'impression dans le futur bâtiment Eterpys à Conthey afin de garantir la continuité des activités.	30.06.2026
	5 Développement de nouvelles applications en fonction des objectifs définis par les filières, groupe de travail pour la coordination de la demande informatique (GTD) et groupe de travail pour la coordination de la production informatique (GTP).	31.12.2029
	6 Migration des applications obsolètes vers des plateformes pérennes (SAP, Java).	31.12.2029
	7 Etudier et proposer des solutions efficientes aux demandes des métiers et des dispositifs de production afin de les soumettre au GTD et au GTP.	31.12.2029
	8 Exploitation d'un référentiel pour les personnes physiques et morales ainsi que les bâtiments (BDR).	31.12.2029
	9 Analyse d'opportunité : Transformation de l'administration en exploitant toutes les potentialités des technologies d'information et de communication (administration 4.0).	31.12.2029
	10 ★ Simplification des processus administratifs, déploiement de la cyberadministration et maintien d'un haut niveau de sécurité de l'administration contre les cyberattaques.	31.12.2029
	11 Assurer une coordination efficiente avec le Service de l'administration numérique (SAN) pour toutes les initiatives et projets concernant les deux Services.	31.12.2029
	12 Améliorer l'efficacité énergétique du centre de calcul Mayennets et mise en place des tableaux de bord des consommations.	31.12.2026
	13 Analyse de la pérennité du centre de calcul Mayennets.	31.12.2026
	14 Démarrer progressivement la stratégie 2025+ et la déployer en fonction des moyens alloués.	31.12.2029
	15 Accompagner les initiatives métier en lien avec l'intelligence artificielle dans le respect de la LIPDA et de réels gains de productivité.	01.01.2029
★ : Programme gouvernemental		

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Degré de réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels	70%	70%	70%	0%
	2 Nombre de directives/règlements de sécurité révisés (sur un total de 23)	3	3	3	0
	3 Nombre de réunions des instances stratégique et opérationnelle liées à la sécurité de l'information	6	6	6	0
	4 Pourcentage d'utilisateurs internes touchés par une action de sensibilisation à la sécurité dans l'année (sur un total de 5'500)	100%	95%	95%	0%
	5 Nombre d'exercices de déroulement du PCI (Plan de Continuité Informatique) effectués	1	1	1	0
	6 Pourcentage de maintenances évolutives mises en production selon les plans établis	87%	50%	50%	0%
	7 Taux de synchronisation de la BDR avec les registres sources (sur la base de 926'900 éléments à synchroniser)	99.99%	98%	98%	0%
	8 Pourcentage de services qui ont entrepris une démarche de connexion à la BDR (estimation basée sur un total de 50 services)	62%	66%	65%	-1%
	9 Nombre d'heures d'indisponibilité du réseau (en mode 24/7, calculé sur 8'760 heures)	0.85	9	9	0
	10 Volume de données effacées (en téraoctets, estimation)			40	
	11 Volume de données archivées (en téraoctets, estimation)			400	
	12 Volume de données stockées (en téraoctets, estimation)			750	

Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Gérer les systèmes d'information	56'806'300	6'782'000	50'024'300
P1101 Sécurité informatique	1'665'005	168'691	1'496'314
P1102 Infrastructures	32'841'574	3'177'518	29'664'056
P1103 Solutions	16'969'831	2'550'168	14'419'663
P1104 Architecture	5'329'890	885'623	4'444'267
Total	56'806'300	6'782'000	50'024'300

OP 1
Gérer les statistiques au niveau
cantonal et les péréquations
financières
Fr. -818'869'200 net

GP 11
Système cantonal de la statistique
publique
Fr. 1'407'378 net

GP 12
Péréquations financières
Fr. -820'276'578 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	114'460'127.59	118'376'900	116'633'800	-1'743'100
30 Charges de personnel	1'260'526.00	1'274'500	1'295'700	21'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	225'395.31	269'100	269'100	0
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	7'524'360.00	8'070'600	8'167'400	96'800
36 Charges de transferts	65'453'788.00	66'816'200	65'399'000	-1'417'200
39 Imputations internes	39'996'058.28	41'946'500	41'502'600	-443'900
4 Revenus	957'056'858.00	952'730'200	935'503'000	-17'227'200
42 Taxes et redevances	0.00	10'400	10'600	200
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	2'414'721.00	1'127'600	785'300	-342'300
46 Revenus de transferts	914'699'142.00	909'646'600	893'205'400	-16'441'200
49 Imputations internes	39'942'995.00	41'945'600	41'501'700	-443'900
Excédent de revenus	842'596'730.41	834'353'300	818'869'200	-15'484'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	842'596'730.41	834'353'300	818'869'200	-15'484'100

Remarques

35 : Augmentation du montant de la limitation selon art. 12 LPFI (attribué au fonds spécial).

36 : Diminution de la répartition nette aux communes bénéficiaires (péréquation des ressources, compensation des charges et fonds de rigueur) et diminution de la part cantonale au fonds de rigueur de la péréquation intercantonale.

45 : Diminution du prélèvement dans le fonds de rigueur de la péréquation intercommunale pour les cas de rigueur et les fusions de communes. Plus aucune fusion de communes ne doit être soutenue en 2026.

46 : Diminution des recettes brutes de la péréquation financière intercantonale.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	7.00	7.00	7.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Conduire les travaux statistiques selon les lois et gérer les affaires financières générales liées aux péréquations financières.					
Sous-objectifs politiques					
1	Mettre à disposition des autorités et de la collectivité dans son ensemble des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables, cohérentes et actuelles.				
2	Collaborer avec les autorités fédérales à la gestion du système de péréquation financière intercantonale.				
3	Gérer le système de péréquation financière intercommunale.				
Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Délai pour la mise en place du plan quadriennal de statistique	31.12.24	30.06.25	30.06.29	
ad2	2 Indice de ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	65.2%	66.4%	68.6%	2.2%
	3 Montant par habitant du potentiel de ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	2'506	1'968	2'700	732
ad3	4 Taux de prélèvement aux communes pour l'alimentation du fonds	20%	20%	18%	-2%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Système cantonal de la statistique publique	1'416'800	9'422	1'407'378
P1101 Statistiques fédérale et cantonale	1'019'838	6'814	1'013'024
P1102 Recherche, développement et assurance-qualité	396'962	2'608	394'354
GP12 Péréquations financières	115'217'000	935'493'578	-820'276'578
P1201 Péréquation financière intercantonale	2'026'789	863'910'337	-861'883'548
362 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	1'984'000		1'984'000
462 Péréquation : a) péréquation des ressources		646'121'000	-646'121'000
462 Péréquation : b) compensation des charges sociodémographiques		12'505'000	-12'505'000
462 Péréquation : c) compensation des charges géo-topographiques		79'462'000	-79'462'000
462 Péréquation : d) contribution supp. RFFA		125'822'000	-125'822'000
Solde dépenses/recettes du produit	42'789	337	42'452
P1202 Péréquation financière intercommunale	113'190'211	71'583'241	41'606'970
351 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	8'167'400		8'167'400
362 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale	63'415'000		63'415'000
398 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	41'501'700		41'501'700
451 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation des cas de rigueur		785'300	-785'300
463 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale		29'295'400	-29'295'400
498 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		41'501'700	-41'501'700
Solde dépenses/recettes du produit	106'111	841	105'270
Total	116'633'800	935'503'000	-818'869'200

**Département de la santé, des affaires
sociales et de la culture (DSSC)**
Compte 2024
Fr.

Budget 2025
Fr.

Budget 2026
Fr.

Ecart 25/26
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'547'381'522.76	1'601'863'200	1'696'860'100	94'996'900
Revenus et recettes	505'302'897.28	523'435'000	555'577'300	32'142'300
Insuffisance de financement	1'042'078'625.48	1'078'428'200	1'141'282'800	62'854'600

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service de la santé publique	722'707'767.57	748'641'900	796'117'900	47'476'000
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	6'508'193.97	7'667'300	8'695'900	1'028'600
Service de l'action sociale	208'642'919.24	213'435'000	224'848'800	11'413'800
Service de la culture	46'339'469.28	47'358'600	47'727'400	368'800
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	6'668'628.85	7'561'300	6'753'500	-807'800
Service des poursuites et faillites	-10'631'189.17	-7'897'700	-8'919'500	-1'021'800
Office cantonal de l'égalité et de la famille	1'635'572.81	1'761'300	1'836'300	75'000
Subventionnement des assurances sociales	60'207'262.93	59'900'500	64'222'500	4'322'000
Insuffisance de financement	1'042'078'625.48	1'078'428'200	1'141'282'800	62'854'600

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	105'487'207.28	108'122'400	114'045'900	5'923'500
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	120'511'776.66	127'165'200	143'162'500	15'997'300
34	Charges financières	94'281.83	119'700	115'400	-4'300
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	4'901'335.65	4'809'600	4'839'600	30'000
36	Charges de transferts	1'281'204'184.02	1'342'482'100	1'394'739'600	52'257'500
38	Charges extraordinaires	1'305'807.52	0	0	0
39	Imputations internes	16'050'424.84	1'859'700	23'622'400	21'762'700
40	Revenus fiscaux	18'353.55	13'400	13'400	0
41	Patentes et concessions	400.00	0	5'000	5'000
42	Taxes et redevances	55'436'104.38	66'724'200	59'166'100	-7'558'100
44	Revenus financiers	13'780'010.04	15'441'100	12'632'800	-2'808'300
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	6'291'798.89	7'642'100	7'515'900	-126'200
46	Revenus de transferts	408'634'736.16	427'823'200	448'427'600	20'604'400
48	Revenus extraordinaires	1'145'073.16	0	0	0
49	Imputations internes	17'150'651.38	2'895'500	24'757'000	21'861'500
	Total charges	1'529'555'017.80	1'584'558'700	1'680'525'400	95'966'700
	Total revenus	502'457'127.56	520'539'500	552'517'800	31'978'300
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	1'027'097'890.24	1'064'019'200	1'128'007'600	63'988'400

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	3'538'893.88	2'992'300	1'962'000	-1'030'300
52	Immobilisations incorporelles	1'122'548.32	947'000	1'100'000	153'000
56	Propres subventions d'investissement	13'165'062.76	13'365'200	13'272'700	-92'500
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	10'987.00	0	0	0
63	Subventions d'investissement acquises	2'356'479.67	2'441'000	3'059'500	618'500
64	Remboursements de prêts	55'000.00	0	0	0
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	423'303.05	454'500	0	-454'500
	Total dépenses	17'826'504.96	17'304'500	16'334'700	-969'800
	Total recettes	2'845'769.72	2'895'500	3'059'500	164'000
	Investissements nets	14'980'735.24	14'409'000	13'275'200	-1'133'800

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 796'117'900 net

GP 11 Stratégies et politiques de santé Fr. 20'014'166 net	GP 12 Domaine hospitalier Fr. 463'148'765 net	GP 13 Domaine extra hospitalier Fr. 176'544'678 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal Fr. 136'410'291 net
--	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	869'777'114.12	906'854'100	958'861'400	52'007'300
30 Charges de personnel	5'509'332.12	6'024'000	6'148'700	124'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'609'294.00	1'711'300	2'356'700	645'400
34 Charges financières	39.00	100	0	-100
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'433.70	0	0	0
36 Charges de transferts	862'606'071.36	899'073'100	943'814'100	44'741'000
39 Imputations internes	50'943.94	45'600	6'541'900	6'496'300
4 Revenus	154'400'002.54	165'038'400	169'743'500	4'705'100
40 Revenus fiscaux	6'024.10	5'400	5'400	0
42 Taxes et redevances	718'798.85	865'000	865'300	300
44 Revenus financiers	11'637'814.90	11'618'000	8'829'000	-2'789'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	143'013.20	403'300	647'800	244'500
46 Revenus de transferts	140'145'041.07	150'470'000	157'643'800	7'173'800
49 Imputations internes	1'749'310.42	1'676'700	1'752'200	75'500
Excédent de charges	715'377'111.58	741'815'700	789'117'900	47'302'200
5 Dépenses d'investissement	7'764'946.04	7'280'700	7'450'000	169'300
50 Immobilisations corporelles	1'348'893.88	740'000	562'000	-178'000
52 Immobilisations incorporelles	223'641.45	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	6'192'410.71	6'540'700	6'888'000	347'300
6 Recettes d'investissement	434'290.05	454'500	450'000	-4'500
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	10'987.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	0	450'000	450'000
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	423'303.05	454'500	0	-454'500
Dépenses nettes d'investissement	7'330'655.99	6'826'200	7'000'000	173'800
Insuffisance de financement	722'707'767.57	748'641'900	796'117'900	47'476'000

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Remarques
36 : Les principaux écarts concernent les réductions de primes de l'assurance-maladie (+7.4 mios), l'Hôpital du Valais (+14.7 mios), l'Hôpital Riviera-Chablais (+2.3 mios), les cliniques privées (+1.6 mio), les hospitalisations hors canton (+1.4 mio), l'OCVS (+2 mios), les CMS (+7.3 mios), les EMS (+5.9 mios), les foyers de jour (+0.5 mio), les soins palliatifs (+0.6 mio), les subventions aux institutions intercantionales (+0.3 mio), l'Institut Central des Hôpitaux (+0.2 mio), Promotion Santé Valais - fonds du timbre (+0.3 mio) et le Masterplan et équipes mobiles (+0.3 mio). 39 : Pour faire suite au changement de pratique demandé par l'Inspection des finances pour les subsides liés à l'asile, la dépense y relative doit être comptabilisée en imputations internes (idem pour le Service de l'action sociale pour la recette - en rubr. 49). 44 : Fin de l'indemnisation versée par l'HVS et l'HRC pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières par le canton. 45 : Les différentes campagnes de prévention financées par le timbre santé aboutissent à un prélèvement plus important que prévu sur le fonds. 46 : L'écart s'explique par l'adaptation de la part fédérale aux RIP à l'augmentation des coûts (+6.3 mios) et par la participation des communes à l'OCVS qui suit l'évolution des charges (sous la rubrique 36). 50 et 56 : Les budgets pour les différents travaux dans les EMS et le financement des investissements pour l'OCVS ont été adaptés en fonction des disponibilités budgétaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	33.10	35.10	35.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes.	
Sous-objectifs politiques	
1	Développer et assurer la mise en œuvre des politiques de santé publique en collaboration avec les partenaires concernés.
1.1	Organiser, coordonner et contrôler la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses, notamment en transmettant régulièrement les informations nécessaires à la population.
1.2	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires.
1.3	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant.
1.4	Amener les institutions sanitaires, les fournisseurs de soins, les entreprises de secours et les professionnels de la santé à collaborer activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients.
1.5	Renforcer une approche globale et préventive de la santé en tenant compte des facteurs déterminants (niveau de formation, situation sociale, situation environnementale, habitudes alimentaires, activité physique, habitudes de mobilité, genre, risques de pandémies).
1.6	Favoriser des organismes associatifs reconnus d'utilité publique œuvrant pour la promotion, la prévention et la formation dans le domaine des premiers secours.
2	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients et respectant l'efficacité et l'économie. [Agenda 2030, PIP]
2.1	Mettre en œuvre la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales.
2.2	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles.
2.3	Examiner les demandes d'hospitalisation hors canton et en assurer le financement.
3	Garantir une prise en charge extra-hospitalière répondant aux besoins des patients et respectant l'efficacité et l'économie. [Agenda 2030]
3.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs.
3.2	Renforcer la coordination entre les institutions sanitaires par l'intermédiaire du SECOS.
3.3	Favoriser le soutien aux proches aidants et aux bénévoles qui leur viennent en aide.
3.4	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux entreprises de secours reconnues dans la planification.
4	Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés. [PIP]
4.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance-maladie.
4.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste.

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Réponse à l'urgence : réforme de la garde médicale avec le rétablissement de la Maison de la garde et la mise en service des équipes mobiles.	31.12.2026
	2 Soins de premier recours : développement en Valais de la formation pré- et postgraduée en médecine de la famille et santé communautaire.	31.12.2027
	3 Réalisation d'une étude auprès de l'Observatoire valaisan de la santé sur la satisfaction relative aux conditions de travail dans le domaine de la santé.	31.12.2026
	4 Poursuite de l'implémentation du Dossier électronique du patient.	31.12.2028
ad2	5 ● Révision de la planification hospitalière en soins somatiques aigus.	31.12.2026
	6 Suivi des mesures d'efficience et de retour à l'équilibre mises en œuvre par les hôpitaux (HVS, HRC).	31.12.2029
	7 § Projet de révision de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (gouvernance HVS, mise en œuvre EFAS).	31.12.2026
	8 Mise en œuvre du concept médico-soignant révisé du Centre hospitalier du Valais romand (CHVR) découlant de l'ouverture de l'extension de l'hôpital de Sion.	31.12.2027
	9 Décisions relatives aux investissements de l'HVS (cautionnements d'objets : équipements, surcoûts, rénovation des étages B / C du site de Sion ; concours d'architecture Malévoz).	31.12.2026
ad3	10 § Travaux préparatoires à la révision de la loi sur les soins de longue durée (adoption par le Conseil d'État du projet de la commission extraparlamentaire).	31.12.2026
	11 Mettre en œuvre la nouvelle planification des soins de longue durée 2026-2035.	31.12.2026
	12 Révision du mandat de prestations des CMS.	31.12.2026
ad4	13 § Transposition cantonale du nouvel art. 65 LAMal (contre-projet indirect à l'initiative d'allègement des primes).	31.12.2027
§ : Programme législatif ● : Agenda 2030		

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🏠 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	576	550	500	-50
	2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique)	26.3	32	33.4	1.4
	3 Nombre de contrôles effectués dans les pharmacies et drogueries	15	15	15	0
	4 🏠 Nombre de déclarations de maladies transmissibles (y compris déclarations complémentaires)	2'900	2'500	2'900	400
	5 🏠 Nombre de décisions rendues en matière de levée du secret professionnel médical	312	250	350	100
	6 Nombre de semaines de stage et d'apprentissage pour les professions du domaine « soins et assistance » (soins infirmiers HES et ES, ASSC, ASE, ASA)	25'768	24'000	29'000	5'000
	7 Nombre d'autorisations à facturer à charge de l'assurance-maladie obligatoire	203	200	180	-20
	8 Dépenses pour le personnel soignant rapportées aux coûts des établissements (N-1) (nouveau B2026) (2022=36.2%, 2023=37.8%)			37.9%	
ad2	9 🏠 Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton consécutives à des urgences ou lorsque la prestation n'est pas disponible en Valais	5'006	5'003	5'345	342
	10 🏠 Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton suite au libre choix de l'hôpital	3'352	3'379	3'407	28
	11 Nombre de factures payées concernant les hospitalisations hors canton effectives	7'420	7'209	7'037	-172
	12 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012=100%	133.9%	134.1%	136.6%	2.5%
	13 🏠 Nombre de médecins assistants en stage en cabinet subventionnés par le Service de la santé publique (Cursus romand de médecine générale)	15	15	15	0
	14 Nombre de procédures tarifaires traitées (conventions tarifaires approuvées et fixation d'autorité)	10	6	6	0
	15 Nombre de journées de soin en lits d'attente hospitaliers	8'216	7'430	10'092	2'662
ad3	16 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012=100%	120.6%	126.7%	135.3%	8.6%
	17 Nombre de lits de court séjour reconnus au 31 décembre	124	131	133	2
	18 🏠 Nombre de projets de transformation/agrandissement/rénovation/nouveau EMS en cours au 31.12	14	13	13	0
	19 Nombre de rapports de contrôle délivrés pour les institutions de soins de longue durée	32	25	25	0
	20 🏠 Nombre de patients pris en charge hors canton pour des soins de longue durée	79	96	104	8
	21 🏠 Nombre de demandes d'autorisation pour les prix de pension en EMS	13	10	10	0
	22 Nombre de lits de long séjour reconnus au 31 décembre	3'349	3'435	3'389	-46
ad4	23 🏠 Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	23.7%	24.8%	25.3%	0.5%

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad4	24 Nombre de demandes de remboursements de subsides octroyés à tort	199	200	200	0
	25 Pourcentage par rapport au budget global des RIP de la part de la participation du canton par rapport à la Confédération (C2024=42%)		41.7%	42.4%	0.7%

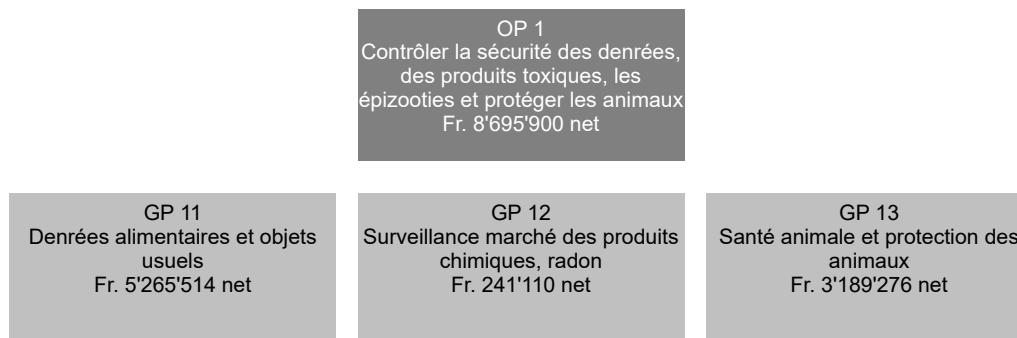
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Stratégies et politiques de santé	23'854'161	3'839'995	20'014'166
P1101 Système de santé	5'547'787	46'623	5'501'164
363 Observatoire valaisan de la santé	2'378'000		2'378'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'169'787	46'623	3'123'164
P1102 Prévention et promotion de la santé	13'014'317	3'346'263	9'668'054
363 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	2'400'000		2'400'000
363 Régulation médicale	250'000		250'000
363 Santé scolaire	2'150'000		2'150'000
363 SIPE	3'025'000		3'025'000
463 Santé scolaire		415'000	-415'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'189'317	2'931'263	2'258'054
P1103 Epidémiologie	1'601'403	18'828	1'582'575
P1104 Surveillance professions de la santé	1'639'826	337'710	1'302'116
363 Académie pour la chiropratique	10'000		10'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'629'826	337'710	1'292'116
P1105 Surveillance des produits thérapeutiques	375'917	72'863	303'054
P1106 Promotion des professions de la santé	1'674'911	17'708	1'657'203
363 Assistanat en cabinet	550'000		550'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'124'911	17'708	1'107'203
GP12 Domaine hospitalier	472'226'431	9'077'666	463'148'765
P1201 Hôpital du Valais	316'602'690	8'629'040	307'973'650
363 HVS - Subventions d'exploitation	298'400'000		298'400'000
447 HVS - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		8'437'400	-8'437'400
Solde dépenses/recettes du produit	18'202'690	191'640	18'011'050
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	40'087'764	363'902	39'723'862
363 HRC - Subventions d'exploitation	39'650'000		39'650'000
447 HRC - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		337'900	-337'900
Solde dépenses/recettes du produit	437'764	26'002	411'762
P1203 Cliniques privées	45'172'578	14'121	45'158'457
363 CIC Saxon	6'400'000		6'400'000
363 Clinique bernoise de Montana	6'700'000		6'700'000
363 Clinique de Valère	14'400'000		14'400'000
363 Clinique genevoise de Montana	2'100'000		2'100'000
363 Clinique lucernoise de Montana	3'500'000		3'500'000
363 Clinique romande de réadaptation	8'800'000		8'800'000
363 Leukerbad Clinic	3'100'000		3'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	172'578	14'121	158'457
P1204 Hospitalisation hors canton	70'363'399	70'603	70'292'796
315 Abraxas (logiciel HHC)	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	70'283'399	70'603	70'212'796

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP13 Domaine extra hospitalier	185'490'460	8'945'782	176'544'678
P1301 Etablissements médico-sociaux	86'047'275	1'902'381	84'144'894
363 Financement des EMS	72'538'000		72'538'000
Solde dépenses/recettes du produit	13'509'275	1'902'381	11'606'894
P1302 Soins à domicile	69'598'630	52'001	69'546'629
363 Financement des CMS	68'510'800		68'510'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'087'830	52'001	1'035'829
P1303 Secours et gestion de crise	23'481'629	6'963'380	16'518'249
363 OCVS - Subventions d'exploitation	21'650'000		21'650'000
463 Participations communales à l'OCVS		6'495'000	-6'495'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'831'629	468'380	1'363'249
P1304 Coordination interinstitutionnelle	2'472'946	6'500	2'466'446
363 Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)	2'350'000		2'350'000
Solde dépenses/recettes du produit	122'946	6'500	116'446
P1305 Soins palliatifs	3'889'980	21'520	3'868'460
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	284'740'348	148'330'057	136'410'291
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	284'740'348	148'330'057	136'410'291
363 Subventions aux assurés	275'322'800		275'322'800
463 Subventions de la Confédération		148'325'800	-148'325'800
Solde dépenses/recettes du produit	9'417'548	4'257	9'413'291
Total	966'311'400	170'193'500	796'117'900

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	8'718'885.96	9'487'600	10'177'300	689'700
30 Charges de personnel	6'077'853.50	6'347'700	6'341'700	-6'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'372'840.02	2'915'700	3'602'200	686'500
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	60'850.80	0	0	0
36 Charges de transferts	153'148.85	192'600	192'600	0
39 Imputations internes	54'192.79	31'600	40'800	9'200
4 Revenus	2'210'691.99	2'056'100	2'181'400	125'300
40 Revenus fiscaux	6'093.45	0	0	0
41 Patentes et concessions	400.00	0	5'000	5'000
42 Taxes et redevances	2'030'634.54	1'956'100	2'076'400	120'300
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	173'564.00	100'000	100'000	0
Excédent de charges	6'508'193.97	7'431'500	7'995'900	564'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	235'800	700'000	464'200
50 Immobilisations corporelles	0.00	235'800	700'000	464'200
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	235'800	700'000	464'200
Insuffisance de financement	6'508'193.97	7'667'300	8'695'900	1'028'600

Remarques

31 : Augmentation due notamment au transport, à la revalidation des appareils de laboratoire, à l'acquisition de nouveaux équipements dans le cadre du déménagement à Piscine 10 ainsi qu'à l'augmentation des pertes sur créances auprès de l'OVET.

35 : Le fonds cantonal pour les épizooties est touché par un gel des taux d'intérêt dans les budgets 2025, 2026 et 2027 (par décret).

42 : Augmentation pour tenir compte des recettes réalisées en 2023 et 2024 et encaissement des patentes pour l'OVET.

50 : Achat d'un appareil analytique pour le laboratoire de chimie.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	37.90	37.90	37.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires et objets usuels, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller à la protection des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales.

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.
 - 1.1 Assurer, par des inspections et des analyses, la production et la manutention des denrées alimentaires et objets usuels conformément à la législation (entreprises de production alimentaires et cosmétiques, commerces, distributeurs d'eau, établissements de baignade, salon de tatouage).
 - 1.2 Disposer en permanence des infrastructures et des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.
 - 1.3 Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.
 - 1.4 Soutenir les produits AOC/AOP/IGP valaisans en contrôlant la conformité.
 - 1.5 Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).
- 2 Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses, veiller à la protection la population contre les concentrations accrues de radon et les risques atomique, biologique et chimique (ABC), contrôler les produits du tabac et appliquer les tâches dédiées par la Loi d'application de la Loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son - LRNIS.
 - 2.1 Assurer par des contrôles la conformité des substances et préparations dangereuses mises sur le marché selon les ressources mises à disposition.
 - 2.2 Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe atomique, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.
 - 2.3 Veiller à la protection de la population contre les concentrations accrues de radon.
 - 2.4 Assurer par des contrôles la conformité des produits du tabac mis sur le marché.
- 3 Lutter contre les épizooties, veiller à la protection des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.
 - 3.1 Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.
 - 3.2 Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.
 - 3.3 Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.
 - 3.4 Veiller à l'utilisation adéquate des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des mielleries.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Organisation et planification du déménagement du service en réalisant les premières étapes avec l'adaptation correspondante du système de management qualité.	31.03.2027
	2 § Révision de la loi concernant l'application de la loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (RS 817.1).	31.12.2026
ad2	3 Organisation de campagnes dans les écoles et les crèches nécessitant une nouvelle mesure du radon et/ou d'un assainissement avec la participation des services concernés (SE, SCS).	31.12.2026
	4 Participation aux campagnes de contrôle de la Conférence des responsables de l'exécution du droit sur les produits chimiques (CRC).	31.12.2026
ad3	5 Mise en oeuvre de l'éradication officielle fédérale du piétin et réalisation du 1er quart du programme pluriannuel.	31.12.2026
	6 Renforcement du programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) et réalisation du 1er tiers du programme pluriannuel.	31.12.2026
	7 Mise en oeuvre des dispositions pour les propriétaires de chiens.	31.12.2026
	8 § Révision de la nouvelle législation cantonale concernant les affaires canines.	31.12.2026
§ : Programme législatif		

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🏠 Nombre total d'échantillons analysés (officiel et privé)	10'551	10'000	8'600	-1'400
	2 🏠 Nombre d'échantillons analysés suite à un contrôle officiel (2024 : 2'284)		2'750	3'050	300
	3 🏠 Nombre d'échantillons de denrées alimentaires et objets usuels analysés suite à un contrôle officiel excepté les eaux (2024 : 1'075)		1'400	1'600	200
	4 Taux de non-conformités des échantillons de denrées alimentaires et objets usuels suite à un contrôle officiel excepté les eaux (2024 : 15%)		14%	17%	3%
	5 Taux d'échantillons de denrées alimentaires et objets usuels ayant conduit à une procédure de retrait/rappel suite à un contrôle officiel excepté les eaux (2024 : 0.5%)		3%	3%	0%
	6 🏠 Nombre d'échantillons d'eau potable analysés suite à un prélèvement officiel (2024 : 1'113)		1'100	1'100	0
	7 Taux de non-conformités des échantillons d'eau potable suite à un contrôle officiel (2024 : 6.4%)		5%	5%	0%
	8 Taux d'échantillons d'eau potable ayant amené à un ordre d'ébullition ou à une interdiction de boisson suite à un contrôle officiel (2024 : 1%)		2%	2%	0%
	9 🏠 Nombre d'échantillons d'eau de baignade et de douche analysés suite à un contrôle officiel		250	350	100
	10 Taux de non-conformité des échantillons d'eaux de baignades et de douches suite à un contrôle officiel		10%	15%	5%
	11 Taux ayant conduit à une fermeture de bassin ou d'installation de douche suite à un contrôle officiel (2024 : 3%)		3%	3%	0%
	12 🏠 Nombre d'inspections d'établissements soumis au droit alimentaire réalisées	3'509	3'500	3'100	-400
	13 🏠 Nombre d'établissements soumis au droit alimentaire inspectés	3'127	2'800	3'000	200
	14 Pourcentage des inspections effectuées dans les établissements alimentaires, conformément à la législation nationale sur les denrées alimentaires (fréquence des inspections conformément au plan de contrôle national, soit 100%)	98.2%	90%	93%	3%
	15 Taux d'inspection non conformes	58.4%	60%	60%	0%
	16 Taux de fermetures immédiates ordonnées suite à une inspection (2024 : 0%)		1%	1%	0%
	17 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité (2024 : 10)		10	10	0
	18 Nombre d'entreprises dénoncées au Ministère public (2024 : 33)		40	40	0
	19 🏠 Nombre d'inspections effectuées dans le domaine des eaux de baignade	60	80	80	0
	20 Nombre d'analyses concernant les PFAS	61	50	50	0
ad2	21 🏠 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	140	145	145	0
ad3	22 Pourcentage des propriétaires de moutons dont leurs troupeaux sont indemnes de piétin (2024 : 80%)		90%	90%	0%
	23 Nombre de procédures ouvertes dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre le piétin (nouveau 2026) (2024 : 793)			750	

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad3 24 🏠 Nombre de CVO en agriculture (25% des exploitations)	735	435	435	0
25 🏠 Nombre de procédures administratives correctives suite aux contrôles vétérinaires officiels (CVO)	49	50	50	0
26 🏠 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animale	367	500	500	0
27 🏠 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure	197	150	150	0
28 🏠 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux)	501	300	300	0
29 Pourcentage des communes qui renvoient des informations sur les propriétaires de chiens non assurés et les nouveaux propriétaires qui n'ont pas suivi de cours (2023 : 24%; 2024 : 26%)		15%	15%	0%
30 🏠 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des annonces / dénonciations	525	450	450	0
31 🏠 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation	131	100	100	0
32 Pourcentage de vétérinaires dont l'activité peut être surveillée dans le domaine des antibiotiques et de l'importation des médicaments vétérinaires	5%	10%	10%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	7'001'187	1'735'673	5'265'514
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	2'862'181	739'046	2'123'135
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	4'139'006	996'627	3'142'379
GP12 Surveillance marché des produits chimiques, radon	244'178	3'068	241'110
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	237'909	2'988	234'921
P1202 Protection atomique et chimique	6'269	80	6'189
GP13 Santé animale et protection des animaux	3'631'935	442'659	3'189'276
P1301 Santé animale	1'747'483	30'660	1'716'823
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	51'914	569	51'345
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	1'350'373	233'398	1'116'975
P1304 Denrées alimentaires - Contrôle de la viande	482'165	178'032	304'133
Total	10'877'300	2'181'400	8'695'900
Remarques			
Abréviations : AOC : Appellation d'origine contrôlée AOP : Appellation d'origine protégée CVO : Contrôles vétérinaires officiels IGP : Indication géographique protégée MedV : Médicaments vétérinaires PFAS : Substances per- et polyfluoroalkylées			

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

OP 1
Promouvoir l'intégration sociale et
économique des personnes dans
le besoin
Fr. 224'848'800 net

GP 11
Prestations sociales individuelles
Fr. 86'744'729 net

GP 12
Institutions sociales
Fr. 124'968'171 net

GP 13
Asile (accueil et prise en charge
sociale)
Fr. 13'135'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	425'650'960.80	441'891'500	471'967'400	30'075'900
30 Charges de personnel	56'555'574.33	58'013'700	63'543'000	5'529'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	90'321'898.53	94'022'600	106'729'400	12'706'800
34 Charges financières	34'261.03	46'100	41'000	-5'100
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	262'601'099.68	287'588'400	284'329'000	-3'259'400
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	14'138'127.23	220'700	15'325'000	15'104'300
4 Revenus	222'249'613.79	232'940'000	251'993'800	19'053'800
42 Taxes et redevances	18'572'547.68	32'211'300	22'586'500	-9'624'800
44 Revenus financiers	1'920'030.00	3'722'000	3'722'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	1'572'641.45	2'000'000	2'000'000	0
46 Revenus de transferts	185'380'424.74	195'006'700	201'985'300	6'978'600
48 Revenus extraordinaires	1'076'758.62	0	0	0
49 Imputations internes	13'727'211.30	0	21'700'000	21'700'000
Excédent de charges	203'401'347.01	208'951'500	219'973'600	11'022'100
5 Dépenses d'investissement	7'653'051.90	6'924'500	7'484'700	560'200
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	680'399.85	100'000	1'100'000	1'000'000
56 Propres subventions d'investissement	6'972'652.05	6'824'500	6'384'700	-439'800
6 Recettes d'investissement	2'411'479.67	2'441'000	2'609'500	168'500
62 Transferts d'immobilisations incorporelles dans le PF	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	2'411'479.67	2'441'000	2'609'500	168'500
Dépenses nettes d'investissement	5'241'572.23	4'483'500	4'875'200	391'700
Insuffisance de financement	208'642'919.24	213'435'000	224'848'800	11'413'800

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
30 : Engagement de personnel d'encadrement pour faire face aux présences de RA soit plus de 8'200 personnes en 2026. Ces engagements sont partiellement compensés par les forfaits versés par le SEM (rubr. 46). 31 : L'augmentation concerne principalement les coûts dans le domaine de l'asile en lien avec la hausse des personnes relevant de ce secteur (+4.2 mios de CHF). Les réductions individuelles de prime (RIP) d'assurance maladie du domaine de l'asile, auparavant inscrites en déduction de la rubrique 31, ont été inscrites sur la rubrique 49 au budget 26 (+6.5 mios de CHF). Le solde, soit 2 mios de CHF concerne une hausse des prestations sociales. 36 : L'écart budgétaire provient principalement d'une hausse des subventions dans le domaine du handicap pour 7.9 mios (financement des ouvertures de places 25/26 et compensation du renchérissement 25/26) ainsi qu'une hausse des coûts liée au maintien des présences de personnes relevant du domaine de l'asile (+2.7 mios). Le solde, soit 1.3 mio s'explique principalement par un ajustement des prestations sociales. A noter que les coûts des personnes déboutées du domaine de l'asile ainsi que des personnes admises provisoirement sont désormais inscrits sur la rubrique 39 au lieu de 36, pour un montant de 15.2 mios de CHF au budget 2026. 39 : Cf. rubr. 36. 42 : Les frais de personnes encadrées par l'OASI (F+7 et NEM/RAD) refacturés à l'OCPS inscrits auparavant sur la rubr. 42 sont désormais inscrits sur la rubrique 49 (-16.5 mios au budget 2026). Hausse des remboursements de frais medico-pharmaceutiques (asile : +5.4 mios) et des recettes de livraisons de repas et d'activité hôtellerie (asile : +1.5 mio). 46 : Hausse des forfaits reçus de la CH en lien avec la hausse des personnes présentes dans le domaine de l'asile. 49 : Cf. rubr. 31 et 36 52 et 56 : Transfert pour la finalisation du projet informatique dans le domaine de l'aide sociale.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	101.10	105.10	105.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
La différence de 4 EPT entre le C2024 et le B2025 représente les postes validés par le Grand Conseil dans le cadre de la révision de la loi sur les violences domestiques dont l'entrée en vigueur est intervenue en 2025.

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille.

Sous-objectifs politiques

- 1 Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales. (GP11)
 - 1.1 Développer, maintenir et contrôler un système d'insertion socioprofessionnelle en Valais en vérifiant la mise en application de l'aide sociale par les CMS et les communes.
 - 1.2 Assurer un soutien aux victimes d'infractions (LAVI).
 - 1.3 Octroyer des avances aux créanciers en difficulté et recouvrer les pensions alimentaires impayées.
 - 1.4 Assurer le développement d'une politique en faveur des personnes âgées.
- 2 Soutenir, planifier et coordonner les activités et prestations des institutions et organisations du domaine social. (GP12)
 - 2.1 Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.
 - 2.2 Favoriser le soutien à domicile en mettant à disposition des institutions le financement nécessaire pour développer cette prestation.
 - 2.3 Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en reconnaissant le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement.
 - 2.4 Planifier, en collaboration avec les personnes, institutions et organisations concernées, les mesures générales favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- 3 Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des personnes relevant du domaine de l'asile. (GP13)
 - 3.1 Assurer l'hébergement et l'assistance des requérants d'asile et des réfugiés attribués au canton équitablement sur le territoire cantonal en proportion de la population résidente.
 - 3.2 Améliorer le taux d'intégration professionnelle et renforcer l'insertion sociale des personnes qui resteront vraisemblablement en Suisse (application de l'Agenda Intégration Suisse).
 - 3.3 Augmenter le taux d'intégration professionnel au bénéfice des personnes avec un permis S en âge de travailler pour atteindre les 40% fixés par la Confédération.
 - 3.4 Développer la prise en charge spécifique des personnes vulnérables ou en difficulté dépendant du secteur de l'asile afin de maintenir la cohésion sociale (application de l'Agenda Intégration en Valais).
 - 3.5 Augmenter le taux d'intégration professionnelle au bénéfice des personnes avec un permis F en âge de travailler.

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 § Participation aux travaux préparatoires de la révision de la loi sur les soins de longue durée pour y introduire des éléments de politique sociale pour les générations 60+.	31.12.2026
	2 Etude d'opportunité concernant la mise en place de bureaux décentralisés d'information et d'orientation sur les dispositifs sociaux.	31.12.2026
	3 Mise en œuvre d'une politique du logement structurée au niveau cantonal en collaboration avec les différents services concernés par le domaine.	31.12.2026
	4 Elaboration d'un logiciel de gestion du recouvrement et des avances de contribution d'entretien.	31.12.2028
	5 Mise en place en collaboration avec les cantons latins d'une permanence téléphonique gratuite avec numéro unique accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour les victimes de violence.	31.05.2026
	6 Mise en production de la 1re phase de l'outil de gestion de l'aide sociale et finalisation du logiciel.	30.06.2027
ad2	7 Mise sur pied d'une équipe mobile de spécialistes pour le soutien des situations TSA.	31.12.2026
	8 Test d'un nouvel outil d'évaluation des besoins pour les personnes en situation de handicap.	31.12.2026
	9 Elaboration, consultation et validation du plan d'action « Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées » (CDPH).	31.12.2026
	10 Mise en oeuvre de la planification 2025-2028 de l'offre de prestations pour les personnes en situation de handicap.	31.12.2028
ad3	11 Renforcement de la prise en charge et suivi et développement de compétences dans l'encadrement des personnes dites bas-seuil (notamment profil de personnes violentes, incontrôlables, agressives) avec les partenaires concernés.	31.12.2026
	12 Renforcement de la prise en charge sanitaire somatique des bénéficiaires en collaboration avec l'USMA, l'ICH et le SSP dans le but de réduire le recours aux services d'urgence et des médecins généralistes.	31.12.2026
	13 Mise en place d'une collaboration avec une institution spécialisée pour la prise en charge des personnes vulnérables avec troubles psychiques.	31.12.2026
	14 Amélioration du taux d'emploi des personnes relevant du domaine de l'asile en renforçant les collaborations avec les offices régionaux de placement (ORP), et les associations faïtières (domaines santé, restauration, construction, etc.) et les institutions publiques.	31.12.2026
	15 Suivi des recommandations de l'Inspection des finances par un Comité de pilotage et mise en place des mesures correctrices.	31.12.2026
	16 Elaboration du cahier des charges du nouveau logiciel de gestion du domaine de l'asile destiné à remplacer l'existant (LORA).	31.12.2026
	17 Mise en oeuvre de mesures afin d'éviter la déqualification professionnelle des personnes relevant du domaine de l'asile.	31.12.2026
§ : Programme législatif		

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🏠 Pourcentage des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	25.8%	26%	26%	0%
	2 ★ 🏠 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2023: VS=1.8%, CH=2.8%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)		2%	2%	0%
	3 🏠 Nombre de dossiers traités par le BRACE	2'372	2'500	2'500	0
	4 🏠 Nombre de dossiers d'avance sur contribution d'entretien	833	900	850	-50
	5 Taux de recouvrement des avances de pensions alimentaires (2020=38.2%, 2021=44.6%, 2022=45.5%, 2023=54%)	58.7%	50%	55%	5%
	6 🏠 Nombre de dossiers suivis durant l'année par les centres de consultation LAVI	2'449	2'600	2'650	50
ad2	7 ● Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	120.5%	120.5%	121%	0.5%
	8 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées	192	185	195	10
	9 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés) (C2020=1'020; C2021=1'023; C2022=1'037; C2023=1'043)	1'102	1'102	1'109	7
	10 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour). (C2020=2'106; C2021=2'118; C2022=2'110; C2023=2'104)	2'157	2'164	2'174	10
	11 🏠 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2019 = 153, 2020 = 207, 2021 = 216, 2022 = 220, 2023 = 240)	272	225	275	50
	12 🏠 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2019 = 51, 2020 = 44, 2021 = 119, 2022 = 43, 2023 = 42)	43	35	45	10
	13 🏠 Nombre d'aides financières RMPC (2019=16, 2020=11, 2021=11, 2022=24, 2023=23)	20	25	25	0
	14 Nombre d'institutions sociales participant à l'analyse de l'égalité salariale entre hommes et femmes (2022=7, 2023=17)	18	18	18	0
ad3	15 🏠 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	6'809	7'200	8'257	1'057
	16 🏠 Nombre de départs durant l'année	916	1'480	916	-564
	17 🏠 Nombre d'arrivées durant l'année	1'395	2'200	1'640	-560
	18 🏠 Nombre de non-entrées en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	214	200	200	0
	19 🏠 Nombre d'admis provisoires au 31.12	1'856	2'100	2'100	0
	20 🏠 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année	7'511	7'500	7'500	0
	21 🏠 Pourcentage des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	42%	42%	43%	1%
	22 Taux d'intégration professionnelle des personnes avec un permis S en âge de travailler (2023:17.4%, 2024: 25.8%)		29.1%	30%	0.9%
	23 Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile ayant bénéficié de mesures afin d'empêcher la déqualification professionnelle (nouveau B2026)				

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Prestations sociales individuelles	117'085'321	30'340'592	86'744'729
P1101 Mesures de politique sociale	50'456	227	50'229
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	102'058'379	25'594'289	76'464'090
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'019'100		1'019'100
363 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle	76'596'000		76'596'000
Solde dépenses/recettes du produit	24'443'279	25'594'289	-1'151'010
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	6'366'646	381'476	5'985'170
363 Prestations LAVI	4'425'000		4'425'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'941'646	381'476	1'560'170
P1104 Recouvrement des contributions d'entretien	2'686'822	3'644'097	-957'275
P1105 Avance des contributions d'entretien	5'923'018	720'503	5'202'515
363 Avances sur pensions alimentaires	5'800'000		5'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	123'018	720'503	-597'485
GP12 Institutions sociales	181'702'279	56'734'108	124'968'171
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	985'640	82'589	903'051
P1202 Inclusion prof. et sociale pers. handicapées	2'811'502	582'657	2'228'845
363 Aides financières aux organisations et institutions sociales	2'524'000		2'524'000
Solde dépenses/recettes du produit	287'502	582'657	-295'155
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	169'309'111	53'103'619	116'205'492
363 Subventions aux institutions spécialisées	122'144'000		122'144'000
Solde dépenses/recettes du produit	47'165'111	53'103'619	-5'938'508
P1204 Gestion de l'office de liaison	8'596'026	2'965'243	5'630'783
363 Placements hors canton	8'550'000		8'550'000
Solde dépenses/recettes du produit	46'026	2'965'243	-2'919'217
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	180'664'500	167'528'600	13'135'900
P1301 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	180'664'500	167'528'600	13'135'900
Total	479'452'100	254'603'300	224'848'800

Remarques

Abréviations:
 AP : Admission provisoire
 BRACE : Bureau de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien
 CMS : Centres Médicaux-Sociaux
 EPT : Equivalent plein temps
 HETSL : Haute école de travail social et de la santé de Lausanne
 ICH : Institut Central des Hopitaux
 LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions
 LDIPH : Loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap
 NEM : Non-entrée en matière
 OASI : Office de l'asile
 OCPS : Office de coordination des prestations sociales
 OCQH : Office de coordination pour les questions en matière de handicap
 OFS : Office fédéral de la statistique
 RA : Requérants d'asile
 RAD : Requérants d'asile déboutés
 RIP : Réductions individuelles de primes
 RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires
 SEM : Secrétariat d'état aux migrations
 SSP : Service de la Santé Publique
 USMA : Unité de Santé des personnes Migrantes du domaine de l'Asile

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 47'727'400 net

GP 11
Action culturelle générale
Fr. 12'309'300 net

GP 12
Archives
Fr. 2'905'100 net

GP 13
Bibliothèques et médiathèques
Fr. 10'114'700 net

GP 14
Musées
Fr. 8'226'100 net

GP 15
Encourager les activités
culturelles
Fr. 11'596'900 net

GP 16
Patrimoine culturel et institutions
Fr. 828'000 net

GP 17
Archéologie
Fr. 1'747'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	51'861'132.18	53'483'000	55'324'400	1'841'400
30 Charges de personnel	16'916'043.18	16'903'700	17'082'500	178'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15'620'549.35	17'430'200	18'374'100	943'900
34 Charges financières	1'251.46	500	1'200	700
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'839'051.15	2'809'600	2'839'600	30'000
36 Charges de transferts	14'387'142.45	15'102'000	15'674'500	572'500
38 Charges extraordinaires	700'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'397'094.59	1'237'000	1'352'500	115'500
4 Revenus	7'711'662.90	8'140'900	8'297'000	156'100
42 Taxes et redevances	498'367.46	599'600	534'400	-65'200
43 Revenus divers	0.00	0	0	0
44 Revenus financiers	550.00	3'000	3'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	4'576'144.24	5'238'800	4'868'100	-370'700
46 Revenus de transferts	1'369'147.80	1'378'500	1'888'000	509'500
49 Imputations internes	1'267'453.40	921'000	1'003'500	82'500
Excédent de charges	44'149'469.28	45'342'100	47'027'400	1'685'300
5 Dépenses d'investissement	2'190'000.00	2'016'500	700'000	-1'316'500
50 Immobilisations corporelles	2'190'000.00	2'016'500	700'000	-1'316'500
55 Participations et capital social	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	-55'000.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	55'000.00	0	0	0
65 Transferts de participations	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'190'000.00	2'016'500	700'000	-1'316'500
Insuffisance de financement	46'339'469.28	47'358'600	47'727'400	368'800

SERVICE DE LA CULTURE

Remarques
31 : Augmentation des loyers à payer au fonds FIGI (nouvelle construction Eterpys).
36 : Augmentation des rubriques de transfert pour divers offices du SC (Promotion culturelle +110'000, Fondation Pro Octoduro +160'000, OCA +57'000, Antenne Haut-Valais +145'000, Culture&Tourisme +100'000)-> +260'000 par augmentation nette du budget (Ecoles de musique : adaptation du nombre d'unités de cours, Fondation Pro Octoduro), le solde par transfert de rubrique 31 à 36.
45 : Variation à la baisse des prélèvements aux fonds financiers (Archéologie -300'000, Fonds Médiathèque -50'000).
46 : Augmentation des contributions de tiers aux projets du SC (LORO, Confédération).
50 : Variation de l'enveloppe d'investissement globale. En 2025, un montant de Fr. 2'016'500 était inscrit pour les équipements métier du bâtiment Eterpys; en 2026 l'enveloppe de Fr. 700'000 est dédiée à l'aménagement de l'exposition des stèles à l'ancienne Eglise des Jésuites.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	105.10	105.10	105.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.	
Sous-objectifs politiques	
1	Stimuler et soutenir un développement culturel intégré et cohérent en veillant à une répartition équitable entre les régions.
2	Donner à la population valaisanne, à titre individuel et collectif, la possibilité de se connaître dans ses dimensions historiques et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine.
3	Encourager et soutenir le développement de la création, sa promotion et sa diffusion en veillant de manière différenciée à favoriser la relève, l'affermissement des talents prometteurs et l'insertion des artistes confirmés dans les circuits nationaux et internationaux.
4	Connaître le patrimoine archéologique par des prospections, des fouilles et des études et le faire connaître et le valoriser par des publications, des exposés et des visites.
5	Veiller à l'identification, à la préservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine culturel dans ses dimensions historiques et contemporaines.
6	Favoriser de manière active, l'accès au patrimoine culturel ainsi qu'aux productions et pratiques artistiques en tenant compte de la diversité des publics.
7	Favoriser la participation culturelle et citoyenne de la population.
8	Contribuer au renforcement du rôle de l'art et de la culture comme éléments du développement économique et social.

SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Mise en oeuvre de la Stratégie culture 2030 du Service de la culture.	31.12.2026
	2 Mise en oeuvre des bases légales révisées relatives à la culture (loi sur la promotion de la culture (LPrC) et loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites (LCPN) ainsi que les règlements et ordonnance d'application) et aux différents domaines y afférant.	01.09.2026
ad3	3 Mise en oeuvre du programme de soutien dans le domaine des industries culturelle et créative (Programme gouvernemental).	31.12.2026
ad4	4 Mise en oeuvre de la stratégie et du plan d'actions Archéo 2030, notamment du centre de compétence en archéologie alpine (Eterpys) (2026-2027) et du bureau de site de Martigny (2026-2029).	31.12.2026
	5 Déménagement (2026) et redéploiement (2026-2027) des collections de l'OCA et des MC dans les réserves d'Eterpys.	31.12.2026
ad5	6 Mise en oeuvre des dispositions d'application de la LIPDA dans les domaines de la gestion des documents et des archives sous forme papier et électronique auprès de l'Etat du Valais et des communes valaisannes : définition des prestations support des AEV pour ECM Services.	31.12.2026
	7 Mise en oeuvre du recensement du patrimoine d'intérêt cantonal et du système d'information du patrimoine (Programme gouvernemental).	31.12.2026
ad6	8 Elaboration et mise en oeuvre de la phase 1 (2022-2030) du Pôle muséal et culturel sur les sites des collines de Sion : ouverture de l'exposition dédiée aux stèles à l'Eglise des Jésuites (2026) et transformation du site du Pénitencier (2025-2030).	31.12.2026
ad7	9 Mise en oeuvre du Plan directeur 2024-2028 des bibliothèques valaisannes (2026-2027) et pérennisation du SIGB de la MV (Rero+).	31.12.2026
	10 Réalisation d'un dépôt sécurisé pour les collections patrimoniales audiovisuelles et imprimées de la MV en remplacement du dépôt de Fiesch (2026-2030).	31.12.2026
ad8	11 Mise à jour des dispositifs de soutien de l'Encouragement des activités culturelles (2024-2026), en y intégrant notamment des dispositions relatives aux conditions de travail des acteurs culturels (revenus minimaux et assurances sociales) et à toute la chaîne de création (recherche/développement et diffusion).	31.12.2026
	12 Evaluation (2026) et extension (2026-2029) des conventions tripartites (structures, communes et canton).	31.12.2026
	13 Développement du dispositif de soutien "Culture et cohésion sociale" (2025-2026) en collaboration avec le Service de l'action sociale ainsi que l'élaboration (2026) et la mise en oeuvre (2026-2027) de la stratégie du Service de la culture dans le domaine du cirque.	31.12.2026
	14 Etude et mise en place d'un contrat de prestation concernant la direction opérationnelle du pôle culturel et de rencontres au Château Mercier à Sierre et sa programmation culturelle.	31.12.2026

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre total d'entrées dans les institutions culturelles cantonales (MC + AEV + MV)	685'265	676'000	689'000	13'000
	2 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	43	40	40	0
ad2	3 Nombre annuel de notices de catalogage créées	12'634	10'000	11'000	1'000
ad3	4 Nombre annuel de projets de l'encouragement à la culture soutenus (sans les écoles)	353	400	400	0
	5 Nombre annuel de requêtes déposées auprès de l'EAC (y compris PAT-sauvegarde du patrimoine)	742	825	750	-75
	6 Ratio nombre de requêtes déposées/acceptées auprès de l'EAC (y compris PAT-sauvegarde du patrimoine)	59%	60%	60%	0%
	7 Taux d'acceptation des dossiers pour l'accès et la participation à la culture (Etincelles de culture, Art en partage, médiation culturelle) sur l'ensemble des dossiers EAC soutenus	27%	20%	25%	5%
	8 Montant annuel moyen par dossier EAC soutenu	9'239	9'800	11'600	1'800
ad4	9 Nombre de dossiers de construction préavisés par année	521	450	550	100
	10 Taux de préavis "Archéologie" non suivis (2024=17%)			15%	
ad5	11 Part cumulée des fonds des Archives de l'Etat du Valais traités conformément aux normes archivistiques (classement, conditionnement et inventaire)	64%	54%	55%	1%
	12 🏛 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau	97.99%	98%	98%	0%
	13 🏛 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau intégrée à un réseau de bibliothèque régionale virtuelle	77.34%	77.5%	77.5%	0%
	14 Nombre cumulé d'éléments reconnus d'intérêt cantonal	40	39	40	1
ad6	15 Nombre cumulé des actions de médiation (MC + AEV + MV + OCA) (2024=469)		498	500	2
	16 Nombre total de participants aux actions de médiation culturelle	41'310	41'200	41'900	700
	17 Nombre de prêts de documents de la MV (2024=1'254'599)		1'158'000	1'158'500	500
	18 Nombre de prêts de documents des AEV (2024=10'300)		10'500	11'000	500
	19 🏛 Nombre de clients actifs (au moins un prêt par année)	29'066	30'000	30'000	0
	20 Nombre de classes accueillies en médiation-présence	337	250	260	10
	21 Nombre d'Abobos vendus par an	1'985	2'500	2'500	0
	22 🏛 Total annuel de visiteurs des Musées cantonaux (expositions permanentes et temporaires)	50'911	43'000	43'000	0
ad7	23 Nombre de projets Art en partage soutenus	10	10	10	0
ad8	24 Nombre annuel de projets à impact touristique soutenus - projets ponctuels (Fonds culture & tourisme)	7	10	10	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Action culturelle générale	12'322'100	12'800	12'309'300
P1101 Action culturelle générale	12'322'100	12'800	12'309'300
316 Loyers facturés au service	7'271'900		7'271'900
Solde dépenses/recettes du produit	5'050'200	12'800	5'037'400
GP12 Archives	3'110'700	205'600	2'905'100
P1201 Archives de l'Etat du Valais	3'110'700	205'600	2'905'100
GP13 Bibliothèques et médiathèques	10'321'700	207'000	10'114'700
P1301 Médiathèque Valais	2'190'200	6'300	2'183'900
363 Participation du Valais à RERO	420'000		420'000
363 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	179'000		179'000
363 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	680'000		680'000
Solde dépenses/recettes du produit	911'200	6'300	904'900
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'535'400	92'600	3'442'800
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'133'200	28'900	1'104'300
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'014'400	57'100	1'957'300
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	951'800	17'500	934'300
P1306 eMédiathèque Valais	496'700	4'600	492'100
GP14 Musées	9'243'300	1'017'200	8'226'100
P1401 Musées cantonaux	2'893'400	512'200	2'381'200
363 Fondation Pierre Gianadda	225'000		225'000
363 Jardin botanique de Champex	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'468'400	512'200	1'956'200
P1402 Musée d'art	715'200	108'200	607'000
P1403 Musée d'histoire	1'081'500	266'700	814'800
P1404 Musée de la nature	641'300	34'800	606'500
P1405 Publics et médiation	2'063'100	88'300	1'974'800
P1406 Collections	1'848'800	7'000	1'841'800
GP15 Encourager les activités culturelles	13'723'500	2'126'600	11'596'900
P1501 Soutien aux activités culturelles	7'923'500	2'126'600	5'796'900
363 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'895'000		3'895'000
363 Etincelles de culture à l'école	475'000		475'000
463 Encouragement des activités culturelles de tiers		723'000	-723'000
498 Soutien des activités culturelles de tiers		496'500	-496'500
Solde dépenses/recettes du produit	3'553'500	907'100	2'646'400
P1502 Soutien aux formations culturelles	5'800'000		5'800'000
363 Ecoles de musique et formation culturelle	5'800'000		5'800'000
GP16 Patrimoine culturel et institutions	1'558'000	730'000	828'000
P1601 Sauvegarde du patrimoine culturel	1'445'000	720'000	725'000
P1602 Les Vallesiana	113'000	10'000	103'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP17 Archéologie	5'745'100	3'997'800	1'747'300
P1701 Archéologie	5'745'100	3'997'800	1'747'300
313 Elaborations et études	1'300'000		1'300'000
313 Fouilles	1'650'000		1'650'000
313 Médiation et publications	80'000		80'000
451 Prélèvement au fonds financier pour fouilles de Naters		3'409'600	-3'409'600
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		475'000	-475'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'715'100	113'200	2'601'900
Total	56'024'400	8'297'000	47'727'400
Remarques			
Abréviations AEV : Archives de l'Etat du Valais EAC : Encouragement des activités culturelles ECM : Enterprise Content Management/gestion de contenu d'entreprise LIPDA : Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage LPrC : Loi sur la promotion de la culture LCPN : Loi sur la protection de la nature MC : Musées cantonaux MV : Médiathèque Valais OCA : Office cantonal d'archéologie RERO : Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale SC : Service de la culture SETI : Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation SIGB : Système intégré de gestion des bibliothèques			

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au
travail / Aplanir, régler conflits du
travail / Prévenir dumping social
Fr. 6'753'500 net

GP 11 Promotion santé et sécurité au travail Fr. 428'101 net	GP 12 Lutte contre le travail au noir et le dumping Fr. 1'625'090 net	GP 13 Conditions de travail dans les marchés publics Fr. 393'972 net	GP 14 Relations du travail et règlements des conflits Fr. 1'217'391 net
GP 15 Tribunal du travail Fr. 675'329 net	GP 16 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt. Fr. 2'413'617 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	9'215'624.58	9'201'700	9'269'400	67'700
30 Charges de personnel	6'583'892.60	6'765'900	6'870'900	105'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'730'690.90	2'146'900	2'104'600	-42'300
34 Charges financières	85.00	100	100	0
36 Charges de transferts	12'000.00	52'000	52'000	0
38 Charges extraordinaires	605'807.52	0	0	0
39 Imputations internes	283'148.56	236'800	241'800	5'000
4 Revenus	2'765'502.75	2'487'400	2'515'900	28'500
40 Revenus fiscaux	6'236.00	8'000	8'000	0
42 Taxes et redevances	1'563'027.61	1'398'100	1'399'600	1'500
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	913'471.00	883'500	907'000	23'500
48 Revenus extraordinaires	68'314.54	0	0	0
49 Imputations internes	214'453.60	197'800	201'300	3'500
Excédent de charges	6'450'121.83	6'714'300	6'753'500	39'200
5 Dépenses d'investissement	218'507.02	847'000	0	-847'000
52 Immobilisations incorporelles	218'507.02	847'000	0	-847'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	218'507.02	847'000	0	-847'000
Insuffisance de financement	6'668'628.85	7'561'300	6'753'500	-807'800
Remarques				
52 : Selon la planification des travaux dans le cadre du projet eBadges (fin du projet de base : extension prévue).				

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	40.80	40.80	40.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne.		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques. [PIP]	
2	Lutter contre le travail au noir et réduire les risques de dumping et d'abus à l'aide sociale. [PIP]	
2.1	Réduire le risque de dumping social et salarial (travailleurs détachés et observation du marché du travail).	
2.2	Lutter contre le travail au noir.	
2.3	Assurer les enquêtes dans le but de prévenir, faire cesser ou démontrer une obtention illicite de l'aide sociale.	
3	Contrôler le respect des dispositions relatives aux conditions de travail dans les marchés publics.	
4	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail.	
4.1	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail.	
4.2	Prévenir et concilier les conflits individuels et collectifs.	
4.3	Prononcer les sanctions relevant de la compétence du service.	
5	Résoudre les conflits individuels déposés devant le Tribunal du travail.	
6	Garantir les tâches de secrétariat général du département.	
6.1	Assurer le secrétariat du département.	
6.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département.	
6.3	Assurer le controlling départemental.	
6.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département.	
6.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions.	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Adaptation, en collaboration avec les partenaires et la SUVA, du concept de prévention des effets de la canicule.	31.12.2026
	2 Elaboration d'un concept cantonal de prévention des risques psychosociaux en entreprise.	31.12.2026
ad2	3 Optimisation des procédures d'enquête sur l'obtention illicite de l'aide sociale.	31.12.2026
ad3	4 Bilan intermédiaire et analyse de l'extension d'eBadges à l'ensemble des marchés publics et d'autres branches d'activité.	31.12.2026
	5 § Adaptations légales visant à harmoniser les conditions d'inscriptions aux Listes de participation et au dispositif eBadges.	31.12.2026
ad4	6 Engagement du dialogue et analyse avec les partenaires sociaux des possibilités d'élaboration d'une CCT dans le domaine des institutions sociales.	31.12.2026
ad6	7 Suivi de la mise en application échelonnée des mesures qui résultent de l'audit « EfficiencePlus » sur l'ensemble des services du département.	31.12.2026
	8 Accompagnement des institutions subventionnées (santé et social), en collaboration avec leurs associations faitières, dans la mise en application de la stratégie durabilité.	31.12.2026
	9 Accompagnement des services du DSSC dans la mise en application du guide e-accessibilité.	31.12.2026
§ : Programme législatif		

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs)	628	650	650	0
	2 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	792	700	700	0
ad2	3 Nombre de contrôles réalisés en vertu de l'accord de prestations LTN du SECO	736	550	600	50
	4 Nombre de contrôles réalisés en vertu de l'accord de prestations LDét/MeAc du SECO	499	550	550	0
	5 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT étendues)	269	500	500	0
	6 Nombre de contrôles des abus présumés à l'aide sociale	52	15	40	25
ad3	7 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes de participation et d'aptitude		850	850	0
	8 Nombre de travailleurs disposant d'un eBadge		6'000	9'350	3'350
	9 Nombre d'entreprises inscrites pour eBadges		295	430	135
ad4	10 Pourcentage du nombre de dossiers réglés par l'Autorité de conciliation (taux de conciliation)	86%	80%	80%	0%
	11 Nombre de dossiers d'extension de CCT et de dossiers d'édiction ou de modification de CTT (ordinaires ou avec salaires minimaux obligatoires) examinés	22	22	22	0
	12 Nombre de prononcés de sanctions	312	250	250	0
ad5	13 Pourcentage du nombre de dossiers liquidés par le Tribunal du travail par rapport aux nouveaux dossiers entrants		80%	80%	0%
ad6	14 Nombre de services ayant mis en œuvre les mesures du programme EfficiencePlus	0	6	7	1
	15 Nombre de services ayant mis en œuvre le guide e-accessibilité			3	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Promotion santé et sécurité au travail	1'606'883	1'178'782	428'101
P1101 Contrôle protection santé et sécurité au travail	861'923	992'295	-130'372
P1102 Contrôle de la durée du travail	259'413	130'615	128'798
P1103 Plans industriels et non-industriels	137'687	20'325	117'362
P1104 Prévention des accidents majeurs	212'169	32'762	179'407
P1105 Coordination, sensibilisation et formation	135'691	2'785	132'906
GP12 Lutte contre le travail au noir et le dumping	2'742'894	1'117'804	1'625'090
P1201 Contrôle conditions de travail LTN/ LDét	2'375'724	1'110'848	1'264'876
P1202 Inspection de l'aide sociale	367'170	6'956	360'214
GP13 Conditions de travail dans les marchés publics	502'932	108'960	393'972
P1301 Gestion des listes de participation et d'aptitude	123'744	52'155	71'589
P1302 Gestion des eBadges	379'188	56'805	322'383
GP14 Relations du travail et règlements des conflits	1'305'115	87'724	1'217'391
P1401 Renseignements juridiques en droit du travail	177'602	3'362	174'240
P1402 Conflits du droit du travail et égalité	545'994	9'754	536'240
P1403 CCT et CTT	155'180	2'873	152'307
P1404 Sanctions	426'339	71'735	354'604
GP15 Tribunal du travail	686'859	11'530	675'329
P1501 Règlement des conflits individuels de travail	686'859	11'530	675'329
GP16 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	2'424'717	11'100	2'413'617
P1601 Secrétariat général du Département et Controlling	2'424'717	11'100	2'413'617
Total	9'269'400	2'515'900	6'753'500

Remarques

Les chiffres des indicateurs sont basés sur les mandats de prestations à réaliser pour la Confédération (Seco et CFST).

Abréviations

CCT : Conventions collectives de travail

CFST : Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail

CMS : centres médico-sociaux

CoPil : Comité de pilotage

CTT : Contrats-types de travail

EMS : Etablissements médico-sociaux

LAA : Loi fédérale sur l'assurance-accidents

LDét : Loi fédérale sur les mesures d'accompagnement applicables aux travailleurs détachés et aux contrôles des salaires minimaux prévus par les contrats-types de travail (loi sur les travailleurs détachés)

LExpl : Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)

LGCAF : Loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton

LTN : Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)

LTr : Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

MSST : Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

OCS : Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)

OPAM : Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs

OTR : Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)

OUC : Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)

OVS : Observatoire valaisan de la santé

SECO : Secrétariat d'Etat à l'économie

SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -8'919'500 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -11'446'556 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 2'527'056 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	21'646'253.02	21'888'200	22'851'700	963'500
30 Charges de personnel	13'088'103.15	13'292'400	13'263'400	-29'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'382'903.78	8'435'800	9'410'200	974'400
34 Charges financières	58'645.34	72'900	73'100	200
39 Imputations internes	116'600.75	87'100	105'000	17'900
4 Revenus	32'277'442.19	29'785'900	31'771'200	1'985'300
42 Taxes et redevances	32'039'618.39	29'687'800	31'692'400	2'004'600
44 Revenus financiers	221'615.14	98'100	78'800	-19'300
49 Imputations internes	16'208.66	0	0	0
Excédent de revenus	10'631'189.17	7'897'700	8'919'500	1'021'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	10'631'189.17	7'897'700	8'919'500	1'021'800

Remarques

31 : Réquisitions de poursuites attendues et des coûts associés dans les dossiers (frais de port, distribution spéciale des actes de poursuites, mandats de conduite, etc.).

42 : Volume d'affaires attendu et des émoluments correspondants ainsi que des récupérations de frais relatifs aux dossiers (dépenses dans la rubrique 31).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	95.95	95.95	95.95

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Traiter les opérations de poursuites et de faillites.

Sous-objectifs politiques

- 1 Traiter les opérations de poursuites.
- 2 Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires.

SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Analyse pour l'amélioration du contact avec la clientèle des offices des poursuites.	31.12.2026
	2 Création d'une plateforme pour la vérification de l'authenticité des extraits de poursuites par des tiers.	31.12.2026
	3 Dernière phase de mise en œuvre de l'archivage numérique dans le secteur des poursuites.	31.12.2026
	4 § Présentation du projet de modification de la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LALP).	31.12.2026
ad2	5 Introduction de l'impression centralisée dans le secteur des faillites.	31.12.2026
§ : Programme législatif		

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1 1 🏠 Nombre de poursuites	191'294	176'000	188'450	12'450
2 🏠 Nombre de poursuites traitées par collaborateur	2'770	2'500	2'710	210
3 🏠 Nombre de nouveaux débiteurs enregistrés (2024=4'214)		3'700	4'300	600
4 🏠 Nombre de poursuites concernant les frais des caisses maladie (2024=48'229)		30'000	47'700	17'700
5 🏠 Nombre de poursuites concernant les frais des impôts (2024=70'528)		69'000	69'800	800
6 🏠 Nombre de réquisitions de continuer la poursuite reçues (2024=135'066)		124'000	129'600	5'600
7 Nombre de saisies exécutées (2024=98'178)		80'000	87'500	7'500
8 Nombre de saisies traitées par collaborateur	4'252	3'400	3'378	-22
9 Nombre de réalisations (2024=14'673)		13'800	15'000	1'200
10 Nombre d'actes de défaut de biens délivrés (2024=71'527)		63'800	68'400	4'600
11 🏠 Nombre de demandes d'extraits de poursuites	89'269	104'000	90'600	-13'400
12 🏠 Nombre de plaintes 17 LP admises	10	➔	➔	
ad2 13 🏠 Nombre de faillites prononcées par le Juge	579	650	620	-30
14 🏠 Nombre de faillites traitées par collaborateur	29.1	32	31	-1
15 Nombre de faillites liquidées	548	550	490	-60
16 Nombre d'annulations de procédures de faillites (recours ou autres) (2024=13)		13	11	-2
17 Nombre de faillites ouvertes depuis plus qu'une année	147	200	150	-50

SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Traitement des opérations de poursuites	18'809'604	30'256'160	-11'446'556
P1101 Traitement administratif	5'714'687	8'729'679	-3'014'992
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	7'640'045	12'540'293	-4'900'248
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	2'499'485	4'167'966	-1'668'481
P1104 Gestion comptable et financière	2'955'387	4'818'222	-1'862'835
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	4'042'096	1'515'040	2'527'056
P1201 Traitement administratif	1'491'867	488'545	1'003'322
P1202 Opérations de liquidation	2'268'243	779'082	1'489'161
P1203 Gestion comptable et financière	281'986	247'413	34'573
Total	22'851'700	31'771'200	-8'919'500
Remarques			
LP : Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite du 11 avril 1889 (Etat le 1er juillet 2024) 281.1			
* Art. 17 -> Plainte et recours à l'autorité de surveillance			

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

OP 1
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'836'300 net

GP 11
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'836'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	1'659'132.66	1'767'600	1'927'800	160'200
30 Charges de personnel	756'408.40	775'000	795'700	20'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	473'600.08	502'700	585'300	82'600
36 Charges de transferts	418'807.20	489'000	531'400	42'400
39 Imputations internes	10'316.98	900	15'400	14'500
4 Revenus	23'559.85	6'300	91'500	85'200
42 Taxes et redevances	13'109.85	6'300	11'500	5'200
46 Revenus de transferts	8'000.00	0	80'000	80'000
49 Imputations internes	2'450.00	0	0	0
Excédent de charges	1'635'572.81	1'761'300	1'836'300	75'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'635'572.81	1'761'300	1'836'300	75'000

Remarques

31 : Charges supplémentaires liées à des projets définis dans le temps bénéficiant d'une subvention fédérale (Bureau fédéral de l'égalité), entièrement compensées par les recettes supplémentaires sous 463.

36 : Augmentation destinée à répondre aux besoins d'accompagnement des personnes concernées par les violences domestiques.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	4.80	4.80	4.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir l'égalité de genre, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques et les discriminations.		
Sous-objectifs politiques		
1	Veiller à l'application du principe de l'égalité de genre dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait.	
2	Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir.	
3	Lutter contre les violences domestiques, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en favorisant l'accompagnement des auteurs et en développant information/sensibilisation/prévention.	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Actualisation et promotion d'une offre de formation subventionnée sur les stéréotypes de genre pour les personnels des structures de la petite enfance.	31.12.2026
	2 Ancrage du mois d'action et de visibilité (sensibilisation aux discriminations LGBTIQ) pour sa 2ème édition.	31.07.2026
	3 Deuxième étape de la mise oeuvre du projet pilote du contrôle du respect de l'égalité salariale lors de l'attribution de fonds publics.	31.12.2026
	4 Mise en lumière des apports des femmes valaisannes dans les différents domaines de la société à l'occasion des 30 ans de l'entrée en vigueur de la LEG.	31.12.2026
	5 Définition des axes stratégiques et des objectifs initiaux d'une stratégie cantonale égalité 2028-2032.	31.12.2026
ad2	6 Analyse comparative des coûts de l'accueil extrafamilial en Valais - Phase de préparation.	31.12.2026
	7 Ancrage de l'offre de rencontres (conférences/ateliers) pour renforcer les compétences et ressources parentales (2025-2027).	31.12.2026
	8 Conception d'une campagne visant le renforcement des compétences parentales (2026-2028).	31.12.2026
ad3	9 Déploiement du programme As de coeur dans les institutions spécialisées (publics à besoins spécifiques) et dans sa version intégrale dans les écoles du Haut Valais (financement BFEG 2026-2027).	31.12.2026
	10 Publication du rapport statistique violences domestiques pour l'année N-1 avec des données supplémentaires (intégration de nouvelles sources de données).	31.12.2026
	11 Renforcement de la formation des groupes professionnels à la détection et la prévention des violences domestiques, en application de la LVD révisée, en s'appuyant notamment sur les standards minimaux du BFEG.	31.12.2026
	12 Suivi avec le réseau du lutte contre les violences domestiques de la mise en oeuvre des nouvelles dispositions de la LVD, notamment la prise de contact proactive et des 3 entretiens obligatoires.	31.12.2026

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1 1 Nombre de formations sur les stéréotypes de genre dispensées aux personnels petite enfance ou à des groupes de parents			8	
2 🏠 Pourcentages de femmes : Conseils Communaux 2024=29,3% (2020=26%) / Grand Conseil 2025=38,5% (2021=34,6%) / Participations de l'Etat 2022=25%	↗	↗	↗	
3 Nombre de contrôles du respect de l'égalité salariale auprès d'entreprises ayant obtenu des fonds publics (marchés publics ou subventions) (dès 2025)		3	3	0
ad2 4 Nombre de personnes participant à une rencontre sur la parentalité		20	30	10
5 Nombre de rencontres des Réseaux familles	2	4	4	0
ad3 6 🏠 Cas de violences domestiques (2024=457 interventions de police; 2023=452)	➔	➔	➔	
7 Nombre d'actions de formation/sensibilisation/information sur la thématique des violences mises en place ou soutenues	10	10	12	2
8 Nombre de rencontres du réseau contre les violences domestiques (groupes régionaux, commission, grand public)	15	10	10	0
9 Nombre de programmes As de coeur dispensés (hors programme existant en fin de scolarité obligatoire) (dès 2026)			12	
10 Nombre d'entités fournissant des statistiques pour le rapport sur les chiffres de la violence domestique (dès 2026) (B2025=5)			6	
11 🏠 Nombre d'expulsions de la même personne par la police sur une période de 12 mois ("récidive") (dès 2026)			2	
12 🏠 Nombre d'entretiens obligatoires et de mesures d'accompagnement sur base volontaire pour les personnes exerçant des violences (2023=493)	422	450	475	25
13 🏠 Pourcentage de non-présentation à des entretiens obligatoires (dès 2026)			6%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Egalité / Famille / Violences domestiques	1'927'800	91'500	1'836'300
P1101 Egalité	654'357	17'466	636'891
P1102 Famille	192'586	1'195	191'391
P1103 Violence domestique	1'080'857	72'839	1'008'018
Total	1'927'800	91'500	1'836'300

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	141'025'914.48	139'985'000	150'146'000	10'161'000
36 Charges de transferts	141'025'914.48	139'985'000	150'146'000	10'161'000
4 Revenus	80'818'651.55	80'084'500	85'923'500	5'839'000
46 Revenus de transferts	80'818'651.55	80'084'500	85'923'500	5'839'000
Excédent de charges	60'207'262.93	59'900'500	64'222'500	4'322'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	60'207'262.93	59'900'500	64'222'500	4'322'000

Remarques

36 : Le budget des PC AVS/AI prend en compte l'augmentation constante du nombre de cas ainsi que la décision du Conseil d'Etat d'augmenter de CHF 2.00 les taxes journalières maximales autorisées pour les résidents des établissements médico-sociaux pour personnes âgées admis à pratiquer à charge de l'assurance-maladie obligatoire des soins en Valais avec effet au 1er avril 2025.

46 : Augmentation de la participation de la Confédération et des communes en raison de l'augmentation des dépenses pour les PC AVS/AI.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

363	Allocations familiales complémentaires agricoles	1'320'000
	Allocations familiales pour les non-actifs (AFNA)	5'000'000
	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'020'000
	Frais de gestion de la Caisse Cantonale de Compensation	7'306'000
	Prestations complémentaires AI	69'500'000
	Prestations complémentaires AVS	66'000'000
		150'146'000
463	Subventions communales aux prestations complémentaires AI	11'662'500
	Subventions communales aux prestations complémentaires AVS	11'589'000
	Subventions communales pour les frais de gestion	1'617'000
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	1'500'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	30'625'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	27'370'000
	Subventions fédérales pour les frais de gestion des prestations complémentaires	1'560'000
		85'923'500

Remarques

Abréviations

AI : Assurance-invalidité

AVS : Assurance-vieillesse et survivants

PC : Prestations complémentaires

Département de l'économie et de la formation (DEF)
Compte 2024
Fr.

Budget 2025
Fr.

Budget 2026
Fr.

Ecart 25/26
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'492'637'798.38	1'535'328'800	1'559'773'300	24'444'500
Revenus et recettes	593'500'343.34	595'238'600	579'841'700	-15'396'900
Insuffisance de financement	899'137'455.04	940'090'200	979'931'600	39'841'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

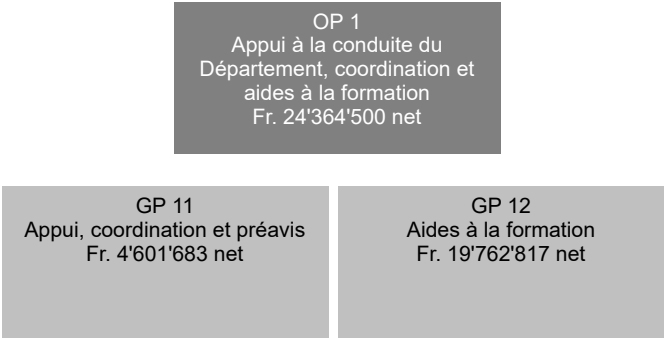
Service administratif et des affaires juridiques de la formation	23'095'930.51	23'880'200	24'364'500	484'300
Service juridique des affaires économiques	1'147'540.22	1'239'000	1'265'800	26'800
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	29'115'560.81	39'572'800	38'896'200	-676'600
Service de l'industrie, du commerce et du travail	5'125'561.78	4'134'500	4'781'800	647'300
Service de l'agriculture	34'720'634.12	34'282'700	35'741'400	1'458'700
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	3'031'709.58	2'858'100	2'598'400	-259'700
Service de l'enseignement	465'774'478.97	475'874'300	499'447'200	23'572'900
Service de la formation professionnelle	83'074'862.16	87'189'400	86'340'900	-848'500
Service des hautes écoles	188'681'069.85	200'647'900	212'832'700	12'184'800
Service cantonal de la jeunesse	65'370'107.04	70'411'300	73'662'700	3'251'400
Insuffisance de financement	899'137'455.04	940'090'200	979'931'600	39'841'400

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	660'880'933.10	682'737'800	706'323'800	23'586'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	75'029'085.84	80'353'100	87'225'400	6'872'300
34	Charges financières	19'574.30	39'700	41'600	1'900
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	7'908'888.56	2'596'000	596'000	-2'000'000
36	Charges de transferts	452'192'746.84	465'744'100	461'912'000	-3'832'100
37	Subventions redistribuées	202'795'778.42	203'581'900	205'918'500	2'336'600
38	Charges extraordinaires	6'525'884.00	798'700	798'700	0
39	Imputations internes	15'312'717.30	10'095'200	10'871'900	776'700
40	Revenus fiscaux	1'136'859.77	1'636'000	1'333'800	-302'200
41	Patentes et concessions	36'692'398.40	37'112'000	6'700'000	-30'412'000
42	Taxes et redevances	43'401'185.92	42'809'300	44'940'800	2'131'500
43	Revenus divers	-218'453.35	25'700	-96'300	-122'000
44	Revenus financiers	1'549'528.50	1'534'800	1'302'400	-232'400
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	7'789'168.41	7'218'600	5'007'500	-2'211'100
46	Revenus de transferts	232'987'602.50	228'667'100	243'291'300	14'624'200
47	Subventions à redistribuer	202'795'778.42	203'581'900	205'918'500	2'336'600
48	Revenus extraordinaires	8'174'053.06	8'718'000	9'071'000	353'000
49	Imputations internes	11'064'813.45	8'697'000	9'513'800	816'800
	Total charges	1'420'665'608.36	1'445'946'500	1'473'687'900	27'741'400
	Total revenus	545'372'935.08	540'000'400	526'982'800	-13'017'600
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	875'292'673.28	905'946'100	946'705'100	40'759'000

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	30'606.30	460'000	650'000	190'000
52	Immobilisations incorporelles	913'872.84	497'000	109'300	-387'700
54	Prêts	38'010'982.00	46'899'100	42'893'800	-4'005'300
55	Participations et capital social	70'000.00	0	0	0
56	Propres subventions d'investissement	26'714'457.88	33'526'200	34'183'600	657'400
57	Subventions d'investissement redistribuées	6'232'271.00	8'000'000	8'248'700	248'700
63	Subventions d'investissement acquises	10'592'086.96	14'480'200	12'010'100	-2'470'100
64	Remboursements de prêts	30'789'762.05	32'338'000	32'160'100	-177'900
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	513'288.25	420'000	440'000	20'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	6'232'271.00	8'000'000	8'248'700	248'700
	Total dépenses	71'972'190.02	89'382'300	86'085'400	-3'296'900
	Total recettes	48'127'408.26	55'238'200	52'858'900	-2'379'300
	Investissements nets	23'844'781.76	34'144'100	33'226'500	-917'600



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	25'045'595.96	25'707'700	26'146'900	439'200
30 Charges de personnel	4'175'612.45	4'570'800	4'310'000	-260'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'169'723.76	1'283'500	1'497'100	213'600
36 Charges de transferts	19'471'586.00	19'841'000	20'330'000	489'000
39 Imputations internes	228'673.75	12'400	9'800	-2'600
4 Revenus	1'439'741.75	1'827'500	1'782'400	-45'100
40 Revenus fiscaux	184.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	27'903.30	47'500	52'400	4'900
44 Revenus financiers	249'765.45	380'000	250'000	-130'000
46 Revenus de transferts	1'160'746.00	1'400'000	1'480'000	80'000
49 Imputations internes	1'143.00	0	0	0
Excédent de charges	23'605'854.21	23'880'200	24'364'500	484'300
5 Dépenses d'investissement	2'446'062.00	3'600'000	3'600'000	0
54 Prêts	2'446'062.00	3'600'000	3'600'000	0
6 Recettes d'investissement	2'955'985.70	3'600'000	3'600'000	0
64 Remboursements de prêts	2'955'985.70	3'600'000	3'600'000	0
Dépenses nettes d'investissement	-509'923.70	0	0	0
Insuffisance de financement	23'095'930.51	23'880'200	24'364'500	484'300

Remarques
30 : Une enveloppe budgétaire concernant des postes à durée déterminée avait été allouée en 2025 pour des mesures en faveur du personnel enseignant. Faute de pouvoir transformer ces postes en contrats à durée indéterminée, le budget 2026 a été revu à la baisse.
31 : Pertes sur créance, amortissement ADB : adaptation du budget par rapport au compte 2024 (personnes sans adresse connue ou prêts irrécouvrables).
36 : Augmentation du budget des bourses d'études suite à l'acceptation par le Conseil d'Etat du nouveau règlement concernant les aides à la formation spécifiques pour les filières en soins infirmiers ES+HES (RAFSI).
44 : Revenus des intérêts, adaptation du budget par rapport au compte 2024.
46 : Budgétisation de la contribution fédérale (50%) concernant les aides à la formation spécifiques pour les filières en soins infirmiers ES+HES (RAFSI).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	25.20	25.00	25.20

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Remarques
+0.2 EPT, transfert durant l'année 2024 depuis le Service de l'industrie, du commerce et du travail

OBJECTIF POLITIQUE		
Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer les tâches d'état-major, en particulier :	
1.1	Assumer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information	
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales [PIP]	
2	Conseiller et soutenir le Chef de Département sur les questions liées à l'économie et à l'innovation	
2.1	Etre l'interlocuteur privilégié pour les entreprises stratégiques établies sur le territoire cantonal et faciliter leurs relations avec l'Administration cantonale	
2.2	Gérer et piloter pour le Département les projets d'importance stratégique du canton notamment le Campus Energypolis	
3	Assurer la coordination administrative et financière ainsi que les préavis pour le compte du Chef de Département et de l'Etat-major	
4	Conseiller juridiquement le Chef de Département et les Services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, prendre position sur les recours et émettre des avis de droit	
5	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes [PIP]	
6	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département	
Mesures prioritaires		Délai
ad2	1 ★ Poursuite du développement du Campus Energypolis et mise en place de son Parc de l'innovation, antenne régionale du Parc de l'innovation de l'EPFL.	31.12.2030
	2 Lancement du concours d'architecture pour la mise à disposition de locaux pour l'installation des 6 nouvelles chaires de l'EPFL.	31.12.2026
	3 Signature de l'acte de vente et des conventions de partenariat avec le propriétaire du bâtiment qui accueillera le Parc de l'innovation.	31.12.2026
	4 Présentation au Grand Conseil du projet de loi de la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion.	31.12.2026
	5 Négociation pour la mise à disposition des infrastructures sise à l'aéroport de Sion avec armasuisse.	31.12.2026
★ : Programme gouvernemental		

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad2	1 Nombre de chaires créées par l'EPFL en Valais	16	16	17	1
	2 Nombre de groupes de recherche créés par l'EPFL en Valais	2	2	2	0
	3 Nombre de postes de travail du Pôle EPFL Valais-Wallis en EPT (objectif initial = 150 EPT)	261	260	241	-19
	4 Nombre de personnes employées par le Pôle EPFL Valais-Wallis domicilié en Valais	157	182	180	-2
	5 Volume financier annuel des chaires du Pôle EPFL Valais-Wallis en millions de francs		30	30	0
	6 Nombre de postes de travail en CDI au pôle EPFL				
ad5	7  Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	7'138	7'082	7'240	158
	8  Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	4'630	4'500	4'000	-500
	9  Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	2'157	2'500	2'800	300
	10  Montant brut des prêts (y.c. transitoires) (en mios)	2.45	3.6	3.6	0
	11  Montant brut des bourses (y.c. transitoires) (en mios)	19.42	19.12	20.2	1.08
	12  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du degré tertiaire	40%	44%	40%	-4%
	13  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du secondaire (étudiants et apprentis)	60%	56%	60%	4%
	14  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation en Valais	65%	60%	65%	5%
	15  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation hors canton	35%	40%	35%	-5%
	16  Montant par habitant des bourses d'études (CH = 40.5)	53.3	53.5	49.8	-3.7
	17  Montant par habitant des prêts d'études (CH = 2.1)	6.4	6.7	6.6	-0.1
	18  Montant par habitant des aides à la formation (bourses + prêts d'études) (CH = 42.6)	59.7	60.2	56.4	-3.8
	19  Part de bénéficiaires de bourses par rapport à la population (CH = 0.51%)	0.75%	0.76%	0.7%	-0.06%
	20  Part de bénéficiaires de prêts par rapport à la population (CH = 0.03%)	0.14%	0.13%	0.13%	0%
	21  Part de bénéficiaires des aides (bourses+prêts) par rapport à la population (CH = 0.54%)	0.89%	0.89%	0.83%	-0.06%
	22  Montant brut des bourses RAFSI (incl. Transitoire)		600'000	800'000	200'000
	23  Montant moyen par boursier des bourses RAFSI versées pendant l'année		11'000	10'700	-300
	24  Nombre de boursiers RAFSI		54	75	21
	25  Montant de la subvention fédérale RAFSI		300'000	400'000	100'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Appui, coordination et préavis	4'719'359	117'676	4'601'683
P1101 État-major du Département	1'642'875	10'767	1'632'108
P1102 Déléguée à l'économie et à l'innovation	600'917	2'972	597'945
P1103 Affaires juridiques de la formation	461'051	10'863	450'188
P1104 Comptabilité de la formation	942'144	6'983	935'161
P1105 Coordination informatique du Département	200'454	1'485	198'969
P1106 Coordination RH de la formation	461'370	2'823	458'547
P1107 Traductions du Département et aides au bilinguisme	410'548	81'783	328'765
GP12 Aides à la formation	25'027'541	5'264'724	19'762'817
P1201 Bourses et prêts d'études	25'027'541	5'264'724	19'762'817
363 Bourses d'études	19'400'000		19'400'000
363 Bourses d'études soins infirmiers	800'000		800'000
440 Intérêts sur les prêts d'études		250'000	-250'000
463 Subventions fédérales		1'000'000	-1'000'000
463 Subventions fédérales soins infirmiers		400'000	-400'000
547 Prêts d'études accordés	3'600'000		3'600'000
647 Remboursements des prêts d'études		3'600'000	-3'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'227'541	14'724	1'212'817
Total	29'746'900	5'382'400	24'364'500
Remarques			
L'EPFL a revu sa méthode de calcul concernant l'indicateur n°3 "Nombre de postes de travail du Pôle EPFL Valais-Wallis en EPT (objectif initial = 150 EPT)" qui correspond désormais au nombre d'EPT présents au 31 décembre et non plus à un cumul de tous les employés ayant été sur le site du campus de l'année considérée.			

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

OP 1
Assurer les tâches juridiques des
affaires économiques
Fr. 1'265'800 net

GP 11
Droit économique
Fr. 1'122'112 net

GP 12
Droit foncier rural et bail à ferme
Fr. 143'688 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	1'559'986.22	1'683'600	1'710'800	27'200
30 Charges de personnel	1'316'273.95	1'336'800	1'357'500	20'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	145'227.90	223'000	227'000	4'000
36 Charges de transferts	72'716.00	105'000	105'000	0
39 Imputations internes	25'768.37	18'800	21'300	2'500
4 Revenus	412'446.00	444'600	445'000	400
40 Revenus fiscaux	15'968.00	14'000	14'000	0
42 Taxes et redevances	396'478.00	430'600	431'000	400
Excédent de charges	1'147'540.22	1'239'000	1'265'800	26'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'147'540.22	1'239'000	1'265'800	26'800

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	7.60	7.60	7.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le suivi juridique des affaires économiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Contribuer à une application correcte de la législation sur les marchés publics par le conseil juridique, l'information et le contrôle [PIP]
- 2 Instruire les recours dans les domaines de compétences du service et préparer les projets de décision pour le Conseil d'Etat
- 3 Assurer le conseil juridique concernant des affaires économiques
- 4 Gérer des projets de législations et participer à de tels projets
- 5 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et par l'information dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) et prendre les décisions se basant sur lesdites lois

SERVICE JURIDIQUE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Soutien ciblé aux pouvoirs adjudicateurs lors de la mise en oeuvre du nouveau droit sur les marchés publics.	31.12.2026

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
<i>ad1</i> 1 Nombre d'informations spécifiques	2	2	2	0
2 Nombre de procédures marchés publics contrôlées			30	
<i>ad2</i> 3 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre	90%	90%	90%	0%
<i>ad3</i> 4 Nombre des demandes juridiques traitées par année	200	200	200	0
<i>ad5</i> 5 Pourcentage des dossiers traités dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) (réception d'environ 2'000 dossiers par année)	100%	100%	100%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Droit économique	1'135'589	13'477	1'122'112
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	1'135'589	13'477	1'122'112
363 SIMAP/ Conférence des marchés publics	105'000		105'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'030'589	13'477	1'017'112
GP12 Droit foncier rural et bail à ferme	575'211	431'523	143'688
P1201 Droit foncier rural et bail à ferme	575'211	431'523	143'688
402 Autres impôts directs		14'000	-14'000
421 Emoluments de décision		410'000	-410'000
Solde dépenses/recettes du produit	575'211	7'523	567'688
Total	1'710'800	445'000	1'265'800

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 38'896'200 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 23'558'707 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 3'665'643 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 11'077'325 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 594'525 net
--	--	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	46'600'186.63	40'402'200	41'772'100	1'369'900
30 Charges de personnel	3'800'671.55	3'876'200	3'967'300	91'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'662'187.91	1'862'600	1'327'300	-535'300
34 Charges financières	567.89	2'000	2'000	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'012'500.00	0	0	0
36 Charges de transferts	35'547'654.87	33'583'100	35'395'700	1'812'600
37 Subventions redistribuées	275'000.00	275'000	275'000	0
38 Charges extraordinaires	798'667.00	798'700	798'700	0
39 Imputations internes	3'502'937.41	4'600	6'100	1'500
4 Revenus	19'514'951.82	10'375'700	11'422'200	1'046'500
42 Taxes et redevances	553'341.16	100'700	97'200	-3'500
44 Revenus financiers	101'578.35	250'000	250'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	3'561'178.30	0	0	0
46 Revenus de transferts	10'421'280.01	2'750'000	2'800'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	275'000.00	275'000	275'000	0
48 Revenus extraordinaires	3'590'074.00	7'000'000	8'000'000	1'000'000
49 Imputations internes	1'012'500.00	0	0	0
Excédent de charges	27'085'234.81	30'026'500	30'349'900	323'400
5 Dépenses d'investissement	29'148'966.00	42'491'500	38'728'300	-3'763'200
54 Prêts	23'725'000.00	32'891'500	28'528'300	-4'363'200
55 Participations et capital social	70'000.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	5'353'966.00	9'600'000	10'200'000	600'000
6 Recettes d'investissement	27'118'640.00	32'945'200	30'182'000	-2'763'200
63 Subventions d'investissement acquises	6'437'950.00	12'343'200	9'405'400	-2'937'800
64 Remboursements de prêts	20'172'197.00	20'182'000	20'336'600	154'600
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	508'493.00	420'000	440'000	20'000
Dépenses nettes d'investissement	2'030'326.00	9'546'300	8'546'300	-1'000'000
Insuffisance de financement	29'115'560.81	39'572'800	38'896'200	-676'600

SERVICE DE L'ÉCONOMIE, DU TOURISME ET DE L'INNOVATION

Remarques
31 : La différence s'explique par des dépenses de location, en lien avec le Parc de l'innovation, qui sont dorénavant prises en charge par Energypolis SA et donc comptabilisées en rubrique 36.
36 : Cette dépense supplémentaire provient essentiellement du transfert des locations expliqué en rubrique 31 pour Fr. 545'000.- et pour 1 mio en lien avec le soutien aux Championnats du monde de ski 2027 à Crans-Montana.
48 : En 2026, 6 mios sont prévus pour les subventions d'investissement LERM contre 5 mios en 2025, sur la base des projets de RM attendus.
54 : La baisse des dépenses provient d'une planification de disponibilités budgétaires moins importantes en 2026, à l'emploi de recettes d'annuités NPR (parts valaisannes) pour un montant de 0.4 mio pour financer l'aide au logement, ainsi que le solde par des besoins moins importants provenant du SECO pour les parts fédérales dans l'octroi de prêts NPR.
56 : Cette augmentation de dépense provient pour 1 mio d'engagements supplémentaires en 2026 par rapport à 2025 pour les subv. d'investissement LERM (cf. r.48) et par une diminution des subv. aux aides au logement PSRM de Fr. 400'000.- (cf. r.54).
63 : Ce montant est à mettre en relation avec la rubrique 54 en lien avec les mouvements nets avec la Confédération concernant la gestion de la part fédérale des prêts NPR (remboursements des annuités NPR fédérales, versement du SECO selon la convention-programme et solde du C/C CH au 31.12).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	21.50	21.50	21.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté vers les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	Créer les conditions favorables à un développement économique durable 1.1. Adapter le cadre légal en vue d'un développement économique durable 1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques, touristiques, sociaux et environnementaux. 1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation 1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières 1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions cadres [Prog gvtal]
2	Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions 2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale 2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale 2.3. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement [PIP]
3	Renforcer le tissu économique valaisan en favorisant l'implantation d'entreprises et la domiciliation d'investisseurs 3.1 Faciliter l'implantation d'entreprises génératrices de valeur ajoutée dans le canton et contribuer à la promotion de la place économique valaisanne 3.2 Intensifier les relations à l'international 3.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes 3.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières [PIP]
4	Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients 4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Promotion économique Valais 4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Promotion économique Valais

SERVICE DE L'ÉCONOMIE, DU TOURISME ET DE L'INNOVATION

Mesures prioritaires				Délai		
ad1	1	★ Définition et mise en oeuvre d'une stratégie pour un tourisme "4 saisons" - Suivi de la mise oeuvre (2026)			31.12.2028	
	2	★ § Lois sur le soutien à l'économie (LEco) et sur la corporation de droit public VWP - Approbation des projets de loi par le Grand Conseil (2026) - Mise en oeuvre (2027)			31.12.2028	
	3	Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Promotion économique 2024-2027 - Poursuite de la mise en oeuvre de la convention-programme NPR (2026)			31.12.2029	
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif						
Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26	
ad1	1	Taux d'engagement du Fonds cantonal pour le tourisme	79%	90%	90%	0%
	2	Taux d'engagement du Fonds cantonal pour les remontées mécaniques (Prêts LERM)	18.2%	26%	30%	4%
	3	Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum (en mios)	14.3	18	15	-3
	4	🏠 Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark	166	150	160	10
	5	Nbre d'entreprises basées sur les sites de la Fondation The Ark ou à Energypolis et qui sont impliquées dans des projets de la Fondation	17	30	17	-13
	6	ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	24	20	20	0
	7	RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	23	20	20	0
	8	🏠 Nombre d'entreprises labellisées Marque Valais Entreprise	93	100	125	25
ad2	9	Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	64	60	60	0
	10	🏠 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	298	0	0	0
	11	Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2024-2027	29%	30%	60%	30%
ad3	12	Nombre de partenariats de collaboration signés par des entreprises étrangères avec des entreprises ou instituts valaisans	0	3	2	-1
	13	Nombre de requêtes soumises par des entreprises étrangères à la recherche d'informations	33	50	40	-10
	14	Nombre d'entreprises étrangères implantées en Valais	4	5	5	0
	15	Montant (en mios) des investissements privés étrangers	0	2	1	-1
	16	Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	30.6	32	30	-2
ad4	17	Evénements organisés sous l'égide de Promotion économique Valais et ses partenaires	59	50	50	0
	18	Taux de satisfaction des clients du SETI	92.42%	85%	85%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	31'755'862	8'197'155	23'558'707
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	1'650'751	1'102	1'649'649
363 Projet DIGITOURISM	1'015'000		1'015'000
Solde dépenses/recettes du produit	635'751	1'102	634'649
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	898'222	45'290	852'932
363 Cotisations aux organismes liés aux métiers à risques	130'000		130'000
363 Observatoire du tourisme	325'000		325'000
Solde dépenses/recettes du produit	443'222	45'290	397'932
P1103 Contrats de prestations et participations	28'030'374	8'150'153	19'880'221
363 Antenne Région Valais romand (ARVR)	570'000		570'000
363 ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000		200'000
363 Centre de cautionnement et de financement SA	3'640'000		3'640'000
363 CimArk SA	325'000		325'000
363 Conv.-prog. Renforcement du tissu industriel/digitalisation (The Ark)	3'200'000		3'200'000
363 IDIAP	200'000		200'000
363 Programmes d'accélération, d'incubation et d'innovation PME	1'590'000		1'590'000
363 RWO AG	100'000		100'000
363 RWO AG: Développement de compétences en management régional	460'000		460'000
363 Valais/Wallis Promotion	11'630'000		11'630'000
445 Revenus des participations		250'000	-250'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'900'000	-1'900'000
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer les aides aux remontées mécaniques (LERM)		6'000'000	-6'000'000
565 Versement à CCF SA de la 3ème tranche d'aides aux remontées mécaniques (LERM)	6'000'000		6'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	115'374	153	115'221
P1104 Relations hors canton	1'049'599	442	1'049'157
363 CDEP-SO	290'000		290'000
363 Espace Mont-Blanc	100'000		100'000
363 INTERREG VI	250'000		250'000
Solde dépenses/recettes du produit	409'599	442	409'157
P1105 Services et orientation	126'916	168	126'748

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	35'057'193	31'391'550	3'665'643
P1201 Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	18'165'287	20'856'919	-2'691'632
363 Convention-Programme NPR (CH+VS)	1'800'000		1'800'000
363 Unesco SAJA	100'000		100'000
370 Unesco SAJA part CH	275'000		275'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		900'000	-900'000
470 Unesco SAJA part CH		275'000	-275'000
545 Prêts NPR	15'528'300		15'528'300
630 Conv.-prog. NPR (moyens fédéraux disponibles)		9'405'400	-9'405'400
642 Remboursements Prêts NPR		368'300	-368'300
645 Remboursements Prêts NPR		9'600'000	-9'600'000
646 Remboursements Prêts NPR		294'600	-294'600
Solde dépenses/recettes du produit	461'987	13'619	448'368
P1202 Attractivité des régions (NPR VS)	5'208'230	2'750'168	2'458'062
363 Mediplant	70'000		70'000
389 Remboursement des prêts BioArk (Viège et Monthey) au fonds d'infrastructure du XXI ^e siècle	798'700		798'700
545 Prêts NPR	4'000'000		4'000'000
642 Remboursements Prêts NPR		150'000	-150'000
645 Remboursements Prêts NPR		1'200'000	-1'200'000
646 Remboursements Prêts NPR		1'400'000	-1'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	339'530	168	339'362
P1203 Gestion des dossiers LIM	34'776	2'840'046	-2'805'270
642 Remboursements Prêts LIM		290'000	-290'000
645 Remboursements Prêts LIM		2'500'000	-2'500'000
646 Remboursements Prêts LIM		50'000	-50'000
Solde dépenses/recettes du produit	34'776	46	34'730
P1204 Amélioration de l'hébergement touristique	9'104'341	4'483'837	4'620'504
545 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	9'000'000		9'000'000
642 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		115'000	-115'000
645 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		4'028'700	-4'028'700
646 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		340'000	-340'000
Solde dépenses/recettes du produit	104'341	137	104'204
P1205 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'463'404	340'473	2'122'931
567 NPR aide au logement	2'100'000		2'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	363'404	340'473	22'931
P1206 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	81'155	120'107	-38'952

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	13'089'292	2'011'967	11'077'325
P1301 Activités de promotion de la place éco. VS	1'081'097	10'580	1'070'517
363 Promotion de la place économique VS (Valais4you)	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	731'097	10'580	720'517
P1302 Optimisation des invest. étrangers en Valais	270'382	264	270'118
P1303 Promotion développement et pérennité des entr.	7'146'541	2'000'839	5'145'702
316 Frais de location H55	210'000		210'000
363 Intérêts cautionnement Novelis SA	1'000'000		1'000'000
363 Soutien au parc de l'innovation	2'000'000		2'000'000
363 Subvention Energypolis SA (y.c. frais de location parc de l'innovation)	1'200'000		1'200'000
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer le soutien au parc de l'innovation/Energypolis		2'000'000	-2'000'000
565 Soutien au parc de l'innovation/Energypolis	2'000'000		2'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	736'541	839	735'702
P1304 Aide promotion touristique et div. de l'offre	4'591'272	284	4'590'988
363 Championnats du monde FIS de ski Crans-Montana 2027	1'000'000		1'000'000
363 Gampel Open Air	100'000		100'000
363 Omega European Masters Montana	200'000		200'000
363 Patrouille des glaciers	230'000		230'000
363 Sté promotion restoroutes val.	650'000		650'000
363 Verbier Festival & Académie	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'311'272	284	2'310'988
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	598'053	3'528	594'525
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	41'254	3'146	38'108
P1402 Relations part. Promotion économique VS et autres	82'265	107	82'158
P1403 Communication	474'534	275	474'259
313 Prix Créateurs	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	394'534	275	394'259
Total	80'500'400	41'604'200	38'896'200

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 4'781'800 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 7'133'443 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -2'351'643 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	79'529'438.19	79'730'300	51'092'300	-28'638'000
30 Charges de personnel	20'121'063.25	22'653'000	23'432'300	779'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'914'581.62	2'152'800	3'784'400	1'631'600
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	5'061'200.91	2'000'000	0	-2'000'000
36 Charges de transferts	44'655'456.33	45'768'700	16'270'500	-29'498'200
39 Imputations internes	7'777'136.08	7'155'800	7'605'100	449'300
4 Revenus	74'403'876.41	75'595'800	46'310'500	-29'285'300
40 Revenus fiscaux	1'103'383.87	1'603'300	1'301'300	-302'000
41 Patentes et concessions	33'791'005.40	34'112'000	3'700'000	-30'412'000
42 Taxes et redevances	3'744'659.97	2'723'100	2'824'700	101'600
44 Revenus financiers	433'994.89	88'000	0	-88'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	2'537'059.50	5'419'200	3'991'000	-1'428'200
46 Revenus de transferts	25'000'666.56	24'518'200	26'911'500	2'393'300
49 Imputations internes	7'793'106.22	7'132'000	7'582'000	450'000
Excédent de charges	5'125'561.78	4'134'500	4'781'800	647'300
5 Dépenses d'investissement	30'606.30	460'000	650'000	190'000
50 Immobilisations corporelles	30'606.30	460'000	650'000	190'000
6 Recettes d'investissement	30'606.30	460'000	650'000	190'000
63 Subventions d'investissement acquises	30'606.30	460'000	650'000	190'000
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'125'561.78	4'134'500	4'781'800	647'300

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Remarques
30 : les salaires ont été ajustés au "plafond SECO" qui est en relation avec l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi
31 : Des honoraires ont été prévus pour des projets informatiques liés à la CII, la LMMT et les ORPs.
35 : Il n'est pas prévu d'attribution ni au fonds cantonal de l'emploi (FCE), ni au fonds de l'hôtellerie en 2026.
36 : Le fonds de la LORO n'apparaît plus dans nos comptes (subventions accordées).
40 : Le bénéfice de l'impôt sur les maisons de jeu a été ajusté.
41 : Le fonds de la LORO n'apparaît plus dans nos comptes (Part VS aux bénéfices de la LORO).
42 : Mise à jour des émoluments pour l'obtention des permis de travail, ainsi que des contrôles poids et mesures. Ajustement des recettes LHR.
45 : L'excédent de charges sur le FCE a été ajusté.
46 : La différence constitue la récupération des indemnités liées à l'assurance-chômage (SECO).
50 : Il est prévu des rénovations dans différents ORP.
63 : Les rénovations sont couvertes par des subventions de l'Assurance-Chômage.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	154.80	155.00	154.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Transfert durant l'année 2024 de 0.2 EPT au Département

OBJECTIF POLITIQUE

Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché du travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant [PIP]
- 2 Adapter les mesures du marché du travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
- 3 Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail [PIP]
- 4 Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
- 5 Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant [PIP]
- 6 Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
- 7 Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS-Formation professionnelle-OSP) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre de manière efficace des projets liés à la Stratégie SPE 2030.	31.12.2026
	2 Intégration rapide sur le marché du travail des personnes à protéger (S) aptes au placement.	31.12.2026
	3 Traitement efficace des demandes RHT/INTMP en cas de crise/catastrophe en développant des critères et des règles conformes au droit fédéral qui permettent d'examiner rapidement et sans bureaucratie les demandes d'indemnisation.	31.12.2026
<i>ad2</i>	4 Poursuite de la spécialisation des prestataires des MMT.	31.12.2026
<i>ad4</i>	5 Analyse des salaires et des conditions de travail des stagiaires au sein des structures d'accueil.	31.12.2026
<i>ad5</i>	6 § Première lecture de la révision partielle de la Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de boissons alcoolisées (LHR).	31.12.2026
	7 Défense auprès de l'autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent, l'interprétation selon laquelle les bons d'achat peuvent être admis comme lots dans les lotos valaisans.	31.12.2026
<i>ad7</i>	8 Elaboration d'un concept de formation à la CII "online" tant pour les partenaires CII du 1er cercle que ceux du 2ème cercle	31.12.2026
<i>§ : Programme législatif</i>		

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🏠 SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2024 : Ø VS = 118 ; Ø CH = 140.2)	119.6	125	125	0
	2 🏠 SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2024 : Ø VS = 12.7% ; Ø CH = 18.4%)	12.3%	12%	15%	3%
	3 🏠 SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2024 : Ø VS = 14.2% ; Ø CH = 19.6%)	14%	13%	18%	5%
	4 🏠 SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2024 : Ø VS = 47.5% ; Ø CH = 35.7%)	47.3%	50%	50%	0%
	5 🏠 SECO - Indicateur de résultat 4a - SECO - Benchmark : indice général de 100 = résultat attendu au vu des conditions-cadre exogènes	116	100	100	0
	6 🏠 Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2024 : Ø CH = 2.7%)	2.7%	2.5%	3.5%	1%
	7 🏠 Indicateur général 1a : Taux de chômage cantonal classe d'âge 15-24 ans	3.4%	2.8%	3.8%	1%
	8 🏠 Indicateur général 1b : Taux de chômage cantonal classe d'âge 25-49 ans	2.9%	2.6%	3.6%	1%
	9 🏠 Indicateur général 1c : Taux de chômage cantonal classe d'âge 50+ ans	2.3%	2.3%	3%	0.7%
	10 🏠 Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2024 = 19'531)	18'292	4'000	4'000	0
	11 Traitement des demandes RHT dans un délai de 60 jours	100%	100%	100%	0%
	12 Traitement des RHT/Intempéries dans un délai de 30 jours en cas de crise/catastrophe		100%	100%	0%
	13 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2024 = Total 1'460 (Agriculture = 112 / Construction = 721 / Hôtellerie et restauration = 627) 2023 = Total 1'235 (Agriculture = 103 / Construction = 634 / Hôtellerie et restauration = 498)	1'460	1'500	1'630	130
	14 Nombre d'annonces de postes vacants	20'695	28'000	22'000	-6'000
	15 Insertion des personnes à protéger (S) dans un délai de 270 jours		70%	70%	0%
ad2	16 Nombre de licenciements dans la structure ORP/LMMT/Act	0	0	0	0
ad3	17 Délai de traitement inférieur à 30 jours		100%	100%	0%
ad5	18 Part des chiffres d'affaires annoncés via la plateforme	0%	80%	70%	-10%
	19 Part des chiffres d'affaires transférés automatiquement de la plateforme vers SAP	0%	80%	80%	0%
	20 Transmission du message et du projet au Grand Conseil via le Conseil d'Etat jusqu'au 31.03.2026			100%	

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad6 21 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 180 jours par rapport aux cas soumis	33%	60%	70%	10%
ad7 22 Utilisation régulière du système alerte CII par les professionnels (CP ORP, Coll. REA, Coll. OSP, AS CMS)	80%	80%	80%	0%
23 Travaux préparatoires en vue de la mise en œuvre du concept CII formation online			100%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Emploi et marché du travail	44'958'260	37'824'817	7'133'443
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	559'539	1'688'286	-1'128'747
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'733'000	107'647	1'625'353
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	670'088	352'415	317'673
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	27'110'412	21'334'122	5'776'290
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	14'480'455	14'052'200	428'255
363 Participation aux coûts du service de l'emploi et des MMT	8'443'000		8'443'000
363 Participation aux MMT	590'000		590'000
463 Participation des communes au Fds de l'emploi		2'700'000	-2'700'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'447'455	11'352'200	-5'904'745
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	404'766	290'147	114'619
GP12 Activités économiques	6'784'040	9'135'683	-2'351'643
P1201 Prestations LHR	3'795'422	5'633'166	-1'837'744
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	2'144'877	3'460'983	-1'316'106
402 Part cantonale de l'impôt sur les maisons de jeu		1'300'000	-1'300'000
421 Emoluments concernant les contrôles de vérification		380'000	-380'000
429 Versement 3% produit net des jeux du Casino		390'900	-390'900
Solde dépenses/recettes du produit	2'144'877	1'390'083	754'794
P1203 Bail à loyer	772'653	38'038	734'615
P1204 AEP	3'970	806	3'164
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	67'118	2'690	64'428
Total	51'742'300	46'960'500	4'781'800
Remarques			
Les indicateurs SECO 1 à 4 sont définitifs et stabilisés seulement au 30.04.N, soit après le boucllement des comptes N-1.			

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 35'741'400 net

GP 11
Structures agricoles
Fr. 35'741'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	177'507'254.57	171'875'800	171'895'600	19'800
30 Charges de personnel	18'598'456.00	18'821'800	19'008'600	186'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'383'877.92	10'338'900	10'241'800	-97'100
34 Charges financières	7'833.16	8'000	9'000	1'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'735'838.27	500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	10'872'305.23	11'024'000	10'918'500	-105'500
37 Subventions redistribuées	130'932'307.89	130'000'000	130'000'000	0
38 Charges extraordinaires	4'754'677.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'221'959.10	1'183'100	1'217'700	34'600
4 Revenus	152'662'318.28	148'122'100	147'670'000	-452'100
40 Revenus fiscaux	15'594.90	16'700	16'500	-200
42 Taxes et redevances	9'056'122.51	9'857'600	9'583'200	-274'400
43 Revenus divers	23'188.01	122'000	50'000	-72'000
44 Revenus financiers	214'215.29	226'000	225'000	-1'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	1'477'124.58	1'116'400	665'200	-451'200
46 Revenus de transferts	7'322'001.10	5'885'900	6'106'600	220'700
47 Subventions à redistribuer	130'932'307.89	130'000'000	130'000'000	0
48 Revenus extraordinaires	2'616'884.00	0	0	0
49 Imputations internes	1'004'880.00	897'500	1'023'500	126'000
Excédent de charges	24'844'936.29	23'753'700	24'225'600	471'900
5 Dépenses d'investissement	27'784'654.90	28'575'000	29'798'700	1'223'700
54 Prêts	11'753'300.00	10'205'000	10'650'000	445'000
56 Propres subventions d'investissement	9'799'083.90	10'370'000	10'900'000	530'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	6'232'271.00	8'000'000	8'248'700	248'700
59 Report au bilan	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	17'908'957.07	18'046'000	18'282'900	236'900
63 Subventions d'investissement acquises	4'010'311.47	1'490'000	1'835'700	345'700
64 Remboursements de prêts	7'661'579.35	8'556'000	8'198'500	-357'500
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	4'795.25	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	6'232'271.00	8'000'000	8'248'700	248'700
Dépenses nettes d'investissement	9'875'697.83	10'529'000	11'515'800	986'800
Insuffisance de financement	34'720'634.12	34'282'700	35'741'400	1'458'700

Remarques
30 : Le budget 2026 prévoit un renchérissement de 0,3 % sur les salaires des employés d'Etat. Le solde s'explique par les augmentations salariales progressives.
36 : Le budget des subventions versées par l'Office de l'économie animale et des grandes cultures a été ajusté sur la base du compte 2024 et des projections à ce jour.
42 : Les ventes des produits des domaines, les recettes du restaurant de l'Ecole d'agriculture ainsi que les contrôles obligatoires en vue du versement des paiements directs ont été réduits sur la base des projections actuelles. Le montant prévu pour les redevances agricoles a également été ajusté.
45 : Prélèvement au fonds RPLP de CHF 250'000 soit une diminution de CHF 801'200 par rapport au budget précédant. Le montant prélevé au fonds a été adapté en fonction des prévisions d'utilisation du fonds en 2025 et du solde disponible pour 2026. Prélèvement, en 2026, au fonds de financement spécial pour risques météorologiques et phytosanitaires d'un montant de CHF 350'000 pour le paiement d'une prime servant à assurer le fonds concernant les cultures d'abricotiers.
46 : Participation de la Confédération et des communes concernées aux frais de surveillance et de lutte contre la flavescence dorée.
56 : Le budget de CHF 10.9 mios concerne le versement de subventions pour les projets d'améliorations structurelles (156 projets prévus en 2026) et comprend un montant de CHF 1.5 mio pour la mise en œuvre du crédit-cadre Vignoble du 21e siècle - cf. remarque générale en fin de document.
64 : Les remboursements de prêts du crédit agricole ont été estimés à 8.2 mios en 2026 contre 8.5 mios en 2025.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	115.40	115.55	115.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
La différence de 0.15 EPT entre le compte 2024 et le budget 2025 s'explique par le transfert du Service de l'agriculture au Service de la formation professionnelle, au 1er août 2024, en contrepartie de l'organisation et de l'enseignement de la culture générale à l'Ecole d'agriculture, site de Châteauneuf.
La différence de 0.45 EPT entre le budget 2025 et le budget 2026 s'explique par : - le transfert de 0.3 EPT, au 1er février 2025, du Service de l'agriculture au Service immobilier et patrimoine dans le but de créer un poste d'architecte afin de réaliser le projet Châteauneuf+ (lié à l'augmentation du plafond des engagements du Fonds FIGI). Les 0.3 EPT sont transférés pour la durée du projet sous réserve de l'attribution d'un poste supplémentaire au Service immobilier et patrimoine. - le transfert de 0.15 EPT au Service de la formation professionnelle selon explication ci-dessus.
Le Conseil d'Etat a autorisé l'engagement de 1.2 EPT pour une durée déterminée de 4 ans (de 2024 à 2027) pour la protection des troupeaux en remplacement de mandats externes. Ces EPT n'apparaissent pas à l'organigramme.

OBJECTIF POLITIQUE	
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée basée sur des produits authentiques et innovants, des paysages typiques, une riche biodiversité, des sols protégés, des eaux préservées et une relève performante	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne au niveau cantonal, national et international [PIP]
2	Promouvoir une agriculture respectueuse des ressources naturelles, préservant le sol en quantité et en qualité, la qualité des eaux, une riche biodiversité, et assurer la protection des plantes
3	Développer des filières à forte valeur ajoutée pour les producteurs et assurer une communication efficiente et coordonnée entre les organes de promotion
4	Améliorer les compétences des exploitants et encourager les reprises d'exploitation en renforçant les formations de base, continues et supérieures, la recherche, l'innovation et le conseil
5	Promouvoir le développement de l'espace rural par des améliorations structurelles, en particulier du vignoble, ciblées et coordonnées, et une promotion régionale intégrée [PIP]
6	Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture, notamment par la gestion de centres de compétences spécialisés, performants et exemplaires

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Suivi de l'évolution de la politique fédérale. Priorité 2026 : rapport au Conseil fédéral sur la PA2030 et orientation des axes prioritaires futurs selon les intérêts du Valais (paiements directs, prix, climat).	31.12.2027
	2 Communication et mise en œuvre de la stratégie laitière et fromagère pour le Canton du Valais.	31.12.2026
	3 Poursuite de l'étude en lien avec l'implantation de la nouvelle arène cantonale en collaboration avec la Fédération suisse d'élevage de la race d'Hérens (implantation définitive, projet architectural et financement dans le cadre du projet de développement des races autochtones).	31.12.2026
	4 Lieu trouvé pour l'arène cantonale.	31.12.2026
ad2	5 Poursuite du projet ArboPhytoRed (avant-dernière année d'essais dans les vergers).	31.12.2026
	6 Mise en œuvre de l'initiative parlementaire "Réduire le risque de l'utilisation des pesticides" et poursuite du plan d'action Produits phytosanitaires pour la viticulture et l'arboriculture. Actions 2026 : mise en œuvre stratégie cantonale pour les stations de lavage et remplissage, entrée en vigueur du nouveau permis de traiter, mise en place de la formation continue concernant l'utilisation des produits phytosanitaires.	31.12.2026
	7 Surveillance des organismes de quarantaine et réglementés (feu bactérien, flavescente dorée, scarabée japonais, frelon asiatique,...). Actions 2026 : surveillance du territoire, soutien et conseil aux exploitations agricoles, mesures de lutte, collaboration avec les autres cantons, sensibilisation de la population.	31.12.2028
ad3	8 Promotion systématique des produits et entreprises Marque Valais dans les manifestations et institutions étatiques ou soutenues par l'Etat du Valais. Organisation de Terroirs, Ateliers du Terroirs, Futurs Chefs.	31.12.2026
	9 Mise en œuvre d'un Centre de compétences agriculture - alimentation (coordination interservices). Etapes 2026 : Création d'un comité de pilotage et identification de toutes les démarches en cours.	31.12.2027
	10 Elargissement du fonds cantonal de financement spécial pour les risques météorologiques ou phytosanitaires à une assurance récolte et application à d'autres secteurs et type de production. Etape 2026 : obtenir le soutien de l'OFAG à hauteur de 30 % de la prime.	31.12.2027
	11 Promotion des produits agricoles valaisans dans l'hôtellerie et la restauration. Etapes 2026 : extension de RegioFood, identification des produits chez les grossistes, Saveurs du Valais.	31.12.2027
ad4	12 Promotion de la relève, en priorité pour la viticulture et la fromagerie. Actions 2026 : accueil des cycles d'orientation, organisation de la journée passeport info, préparation du Vitiday 2.	31.12.2027
	13 Mise en œuvre de la réforme AgriAliForm pour la 1ère volée d'apprentis des métiers de l'agriculture.	31.12.2026
ad5	14 Vignoble 21e siècle. Etapes 2026 : amélioration des structures de production (capital plant, accès mur et irrigation), mise en œuvre de la bourse d'échange et finalisation des études agro-environnementales.	31.12.2028
	15 § Mise en œuvre de la stratégie SDA. Priorité 2026 : classement de 100 ha de SDA et élaboration des bases légales.	31.12.2026
	16 3e correction du Rhône. Etapes 2026 : redéfinition des mesures d'accompagnements agricoles en fonction des axes de révision du projet, traitement de la stratégie foncière (gestion des surfaces achetées par R3) et mise en œuvre du mécanisme d'indemnisation en cas de dégâts liés aux travaux.	31.12.2027
	17 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux. Poursuite des projets : Crans-Montana, Fully, Chamoson, Grand Entremont, Val d'Illiez, Cœur du Valais, Races autochtones, Saillon, Sierre, Sion, Supra Valais et Filière Céréales. Nouveau projet : Vallée du Trient.	31.12.2026
	18 Réalisation des mesures structurelles contre le gel et de modernisation des infrastructures d'irrigation. Etapes 2026 : St-Léonard, Ardon, Sion, Bramois, Martigny et Salquenen.	31.12.2028
	19 Adaptation de concepts de protection des troupeaux par alpage et poursuite du conseil ciblé. Reconnaissance totale des chiens cantonaux de protection des troupeaux.	31.12.2026
	20 Définition et mise en œuvre de projets pilotes de gestion des eaux par bassin versant : Aletsch et Lienne-Raspille.	31.12.2027
	21 Blatten : formalisation des projets de reconstruction et définition des mesures de réhabilitation du sol.	31.12.2026
	22 Communication et définition des premières recommandations de l'étude UniNe sur l'évolution climatique (viticulture et arboriculture).	31.12.2026
	23 Validation de la stratégie foncière.	31.12.2026
	24 Développement des domaines agricoles cantonaux selon convention avec Agroscope et adaptation au changement climatique (essais, réduction des risques phytosanitaires, étude préliminaire de diversification et valorisation de certaines parcelles dans le cadre de la formation de base, tertiaire, continue et grand public).	31.12.2026
ad6	25 Analyse de variantes pour un système informatique futur pour les paiements directs.	31.12.2026

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires					Délai
ad6	26 Châteauneuf+. Etape 2026 : concours d'architecture pour le développement futur des infrastructures de Châteauneuf (cave, locaux de transformation, étable,...).				31.12.2028
	27 Réalisation d'essai de porte-greffe résistant à la sécheresse (petite arvine et cornalin).				31.12.2026
	28 Choix du bureau d'architecture suite au concours dans le cadre du projet Châteauneuf+.				31.12.2026
§ : Programme législatif					
Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Versement du montant des paiements directs (en mios de francs) en utilisant des outils performants	130	130	130	0
	2 Nombre de fromageries d'hiver collectives			26	
	3 Nombre de producteurs de lait à l'année (sans les alpages)			370	
ad2	4 Nombre de producteurs participants au projet ArboPhytoRed (2024 : 23 producteurs)			20	
	5 Communes touchées par le scarabée japonais (8 communes avec présence du scarabée japonais au printemps 2025)			8	
	6 Communes touchées par le feu bactérien (7 communes avec feu bactérien au printemps 2025)			7	
	7 Evolution de la part non désherbée chimiquement : surface (ha) de vignes enherbées touchant des paiements directs (surfaces de promotion de la biodiversité niveau de qualité 1) En 2019: 912 ha / en 2020: 1046 ha / en 2021: 1'212 ha	1'414	2'100	2'100	0
ad3	8 Manifestations soutenues durant lesquelles les produits et entreprises Marque Valais sont promus		100%	100%	0%
	9 🏠 Rendement brut du secteur agricole (2020: 289,4 mios, 2021: 249,7mios, 2022: 330,1 mios, 2023 : 314.5 mios, 2024 : 290 mios)		360	360	0
	10 Nombre de restaurants participant à la démarche Saveurs du Valais			60	
	11 Montant des contributions pour le fonds cantonal de financement spécial pour les risques météorologiques ou phytosanitaires (en mios)		0.5	0.5	0
ad4	12 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels (agriculture et paysagisme)	103	80	95	15
ad5	13 Nombre de régions avec des planifications agricoles finalisées	3	4	4	0
	14 Budget (en mios) pour des projets de modernisation du vignoble (vignoble 21e siècle) (1 mio en 2025)			1.5	
	15 Nombre de nouveaux projets PDR			1	
	16 Nombre de chiens de protection des troupeaux cantonaux avec tests réussis		100	100	0
	17 Taux d'avancement des projets pilotes de gestion des eaux par bassin versant			40%	
	18 Nombre d'avant-projets de reconstruction de bâtiments ruraux			3	
	19 Nombre de projets "irrigation et lutte contre le gel"			15	
ad6	20 Nombre de rapports sur les essais de diversification en arboriculture		1	1	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Structures agricoles	201'694'300	165'952'900	35'741'400
P1101 Améliorations structurelles	33'659'646	20'281'157	13'378'489
P1102 Economie animale	7'188'754	1'779'057	5'409'697
363 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf. rubr. 429)	730'000		730'000
429 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf. rubr. 363)		730'000	-730'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'458'754	1'049'057	5'409'697
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	7'935'160	2'888'657	5'046'503
350 Attribution au fonds de financement spécial pour risques météo et phytosanitaires des contributions encaissées auprès des exploitants	500'000		500'000
363 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf. rubr. 429)	900'000		900'000
429 Contributions au fonds de financement spécial pour risques météo et phytosanitaires payées par les exploitants		500'000	-500'000
429 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf. rubr. 363)		900'000	-900'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'535'160	1'488'657	5'046'503
P1104 Viticulture	9'511'756	6'132'757	3'378'999
363 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf. rubr. 429)	3'650'000		3'650'000
429 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf. rubr. 363)		3'650'000	-3'650'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'861'756	2'482'757	3'378'999
P1105 Formation de base et formation continue	8'285'676	2'645'757	5'639'919
P1106 Paiements directs	135'113'308	132'225'515	2'887'793
Total	201'694'300	165'952'900	35'741'400

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

1) Crédit agricole :

Les prêts pour les crédits d'investissement et les aides aux exploitations sont neutres et n'influencent pas le résultat du compte. Rubr. concernées : 45 (CHF 65'800), 54 (CHF 10 mios), 63, 64 (CHF 8'098'500).

2) Subventions pour améliorations structurelles (rubr. 56) :

Le budget de CHF 10.9 mios est réparti comme suit :

35% crédits-cadres (PDR, irrigation gel, vignoble)

26% constructions rurales (laiteries, alpages, ruraux)

16% liés à l'irrigation (hors crédit-cadre)

11% routes

4% projets d'adduction d'eau

3% autres projets

3% bisses (REP-Assainissement)

2% planifications agricoles

1% intempéries

3) Accompagnement agricole dans le cadre de la troisième correction du Rhône :

Le budget et la planification intégrée pluriannuelle (PIP) prévoient les montants suivants (y.c. les prestations du personnel du SCA) :

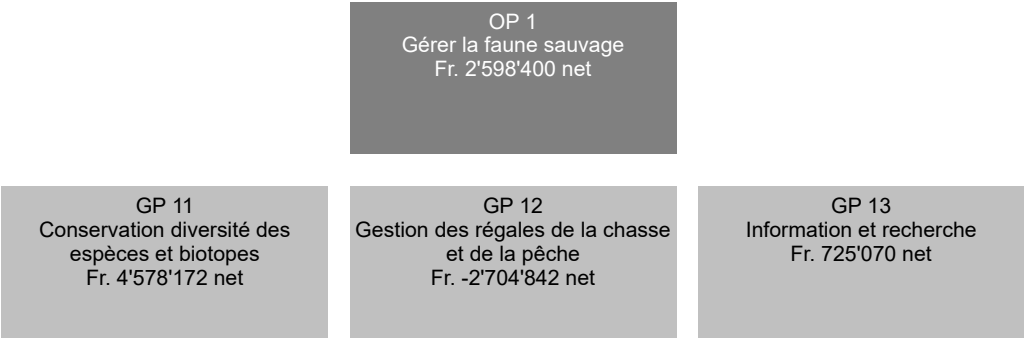
BU 2026 : CHF 988'500 (yc prest. SCA : CHF 50'000)

PIP 2027 : CHF 1.36 mio (yc prest. SCA: CHF 99'000)

PIP 2028 : CHF 1.09 mio (yc prest. SCA: CHF 90'000)

PIP 2029 : CHF 5.67 mios (yc prest. SCA: CHF 120'000)

Le budget et la PIP de l'accompagnement agricole ont été établis par le SCA en collaboration avec le SDANA. Les montants sont intégrés dans le budget et la PIP du SDANA.



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	8'277'366.54	8'339'000	9'047'400	708'400
30 Charges de personnel	5'137'618.10	5'573'100	5'735'200	162'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'119'786.49	1'850'200	2'369'500	519'300
34 Charges financières	10'179.99	25'000	25'000	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	94'961.99	96'000	96'000	0
36 Charges de transferts	494'851.30	475'000	518'000	43'000
39 Imputations internes	419'968.67	319'700	303'700	-16'000
4 Revenus	5'245'656.96	5'480'900	6'449'000	968'100
40 Revenus fiscaux	1'393.00	1'600	1'600	0
41 Patentes et concessions	2'901'393.00	3'000'000	3'000'000	0
42 Taxes et redevances	1'295'325.47	1'544'600	2'045'600	501'000
43 Revenus divers	0.00	33'700	33'700	0
44 Revenus financiers	116'343.30	130'000	130'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	103'855.10	89'000	89'000	0
46 Revenus de transferts	604'122.00	497'000	964'100	467'100
49 Imputations internes	223'225.09	185'000	185'000	0
Excédent de charges	3'031'709.58	2'858'100	2'598'400	-259'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	3'031'709.58	2'858'100	2'598'400	-259'700

Remarques
30 : En 2025 le budget a été adapté en vue de payer les heures supplémentaires des gardes-faune effectuées en 2024, à titre exceptionnel. Ces ressources financières ne figurent plus au budget 2026.
31 : L'écart de CHF 500'000 est justifié par le renouvellement de la première tranche des pick-up de service des gardes-faune.
42 : L'écart de CHF 500'000 s'explique par l'augmentation des tirs clients.
46 : Une nouvelle convention programme avec l'OFEV pour 2025-2028 a été conclue et prévoit une augmentation des recettes destinées à financer des nouveaux projets (corridors faunistiques d'importance suprarégionale, la mise en place d'avertisseurs anti-collision avec du gibier, etc.) et l'octroi d'une aide destinée à couvrir les ressources humaines nécessaires au monitoring des meutes de loups.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	36.60	36.60	37.00

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Remarques
L'écart de 0.4 EPT est expliqué par le transfert du SJSJ d'un poste de juriste à 40% au SCPF dès le 01.05.2025.

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts		
Sous-objectifs politiques		
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier	
2	Garantir les repeuplements en salmonidés afin d'assurer la pérenité des populations piscicoles et de promouvoir la réglementation de la pêche	
3	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente	
4	Informar les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage	
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes	
6	Mettre en oeuvre la régulation préventive des meutes de loups conformément à la nouvelle ordonnance fédérale sur la chasse	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 § Révision partielle de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, si nécessaire au regard de la prochaine ordonnance fédérale sur la chasse. Elaboration de l'avant-projet de loi en 2026.	31.12.2027
	2 Acquisition et pose de panneaux d'information et de balisage pour toutes les zones de protection et de tranquillité de la faune sauvage. Pose de la première tranche de panneaux en 2026.	31.12.2029
	3 Conduite du monitoring des grands prédateurs (Expertises animaux de rente et faune sauvage victimes du loup) et poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente.	31.12.2026
	4 Mise en application de la « Convention Programme OFEV 2025-2028 ». Etablissement d'une requête visant à redéfinir les limites de 7 districts francs fédéraux (DFF). Mise en oeuvre du projet de suivi de l'abrutissement des ongulés à Riederwald dans le DFF d'Aletsch. Etablissement des fiches d'objets pour les corridors faunistiques d'importance suprarégionale et équipement de tronçons routiers avec des appareils Animots destinés à prévenir les accidents de circulation avec du gibier.	31.12.2026
	5 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs.	31.12.2026
	6 Diffusion d'une information publique périodique sur la situation des grands prédateurs dans le canton.	31.12.2026
ad2	7 Sauvegarde de l'espèce truite lacustre. Mise à l'eau de boîtes à éclosion et d'alevins, dans le Rhône et ses affluents. Accompagnement de la réalisation de la passe migratoire à poissons sur le Rhône au barrage d'Evionnaz.	31.12.2028
ad5	8 Suivi de 8 colonies de bouquetins au moyen des colliers GPS et marquages auriculaires posés depuis 2024. Fin des opérations de marquages en 2026.	31.12.2027
	9 Renforcement du monitoring des écrevisses indigènes et exotiques mené par les gardes-faunes, visant à documenter leur répartition et à caractériser l'évolution des populations dans le temps, en vue de futures mesures de gestion et de conservation. 2ème phase de captures en 2026.	31.12.2031
ad6	10 § Mise en application des nouvelles bases légales fédérales en matière de gestion de l'espèce loup. Mise en place des directives et processus nécessaires à la réalisation des mesures de régulation.	31.12.2026
§ : Programme législatif		

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🏠 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	➔	➔	➔	
	2 🏠 Nombre de cerfs comptés au printemps	5'322	5'500	5'500	0
	3 🏠 Nombre de permis de chasse délivrés	2'501	2'500	2'500	0
	4 🏠 Nombre de permis de pêche délivrés	2'434	2'600	2'600	0
	5 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	4	1	1	0
	6 Surface (en ha) des biotopes revitalisés ou entretenus sous la coordination des gardes-faune	92.6	45	60	15
	7 Proportion de pêcheurs utilisant l'application e-Pêche/SmartPhone	6%	50%	50%	0%
	8 Proportion de chasseurs utilisant l'application e-Chasse/SmartPhone	1%	70%	50%	-20%
	9 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention-programme	439'978	400'000	897'000	497'000
	10 Le balisage des zones de protection et de tranquillité pour la faune sauvage est réalisé selon le calendrier établi et selon l'évolution des pourcentages de réalisation planifiés	11%	75%	100%	25%
	11 Les cartes interactives d'information sur le monitoring des loups sont mises à jour mensuellement			100%	
ad2	12 Nombre d'alevins et d'oeufs de truites lacustres mis à l'eau dans le Rhône et ses affluents jusqu'à la mise en place de l'échelle à poissons d'Évionnaz	14'800	50'000	50'000	0
ad3	13 🏠 Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	142'400	150'000	150'000	0
	14 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
	15 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	109	80	80	0
	16 Nombre d'opérations de monitoring intensif des grands prédateurs	24	20	24	4
	17 Nombre de loups équipés de colliers GPS pour le suivi des meutes	0	8	2	-6
ad5	18 Nombre de projets annuels de recherche auxquels participe le service.	10	5	5	0
	19 Nombre de colonies de bouquetins suivies au moyen d'animaux marqués et/ou équipés de colliers GPS	10	8	8	0
ad6	20 Nombre de loups prélevés via les tirs préventifs de régulation	27	30	30	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	5'810'171	1'231'999	4'578'172
P1101 Etat de la faune sauvage	2'892'670	432'204	2'460'466
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'723'765	378'525	1'345'240
P1103 Sauvegarde des biotopes	432'585	257'787	174'798
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	761'151	163'483	597'668
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	70'000		70'000
Solde dépenses/recettes du produit	691'151	163'483	527'668
GP12 Gestion des réales de la chasse et de la pêche	2'426'966	5'131'808	-2'704'842
P1201 Formation des chasseurs	361'062	357'027	4'035
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	135'000		135'000
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	125'500		125'500
Solde dépenses/recettes du produit	100'562	357'027	-256'465
P1202 Statistiques	99'731	13'699	86'032
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	223'353	3'529'978	-3'306'625
410 Vente de permis de chasse		2'600'000	-2'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	223'353	929'978	-706'625
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	474'374	1'074'816	-600'442
410 Vente de permis de pêche		270'000	-270'000
410 Vente de permis de pêche (Lac Léman)		30'000	-30'000
Solde dépenses/recettes du produit	474'374	774'816	-300'442
P1205 Repeuplements piscicoles	830'614	66'152	764'462
P1206 Infractions	437'832	90'136	347'696
GP13 Information et recherche	810'263	85'193	725'070
P1301 Information sur la faune et son milieu	328'379	32'739	295'640
P1302 Recherche sur la faune sauvage	481'884	52'454	429'430
Total	9'047'400	6'449'000	2'598'400

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

OP 1
Assurer l'enseignement
Fr. 499'447'200 net

GP 11
Enseignement obligatoire et
spécialisé
Fr. 361'353'316 net

GP 12
Enseignement secondaire du 2e
degré
Fr. 138'093'884 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	610'572'723.20	623'595'200	657'921'600	34'326'400
30 Charges de personnel	489'316'234.45	503'901'100	525'636'300	21'735'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	26'012'058.65	28'381'900	33'195'200	4'813'300
34 Charges financières	871.44	4'500	5'400	900
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	4'387.39	0	0	0
36 Charges de transferts	94'703'739.83	91'078'600	98'562'600	7'484'000
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	535'431.44	229'100	522'100	293'000
4 Revenus	154'062'716.29	158'120'900	168'974'400	10'853'500
40 Revenus fiscaux	48.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	10'491'834.33	10'834'100	11'454'400	620'300
43 Revenus divers	4'387.39	0	0	0
44 Revenus financiers	55'729.27	100'000	100'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	1'092.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	143'408'650.40	147'186'800	157'420'000	10'233'200
49 Imputations internes	100'974.90	0	0	0
Excédent de charges	456'510'006.91	465'474'300	488'947'200	23'472'900
5 Dépenses d'investissement	9'264'472.06	10'400'000	10'500'000	100'000
52 Immobilisations incorporelles	2'991.81	0	5'100	5'100
56 Propres subventions d'investissement	9'261'480.25	10'400'000	10'494'900	94'900
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	9'264'472.06	10'400'000	10'500'000	100'000
Insuffisance de financement	465'774'478.97	475'874'300	499'447'200	23'572'900

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Remarques
30 : l'augmentation provient des éléments suivants : - la variation de postes d'enseignants due à l'organisation, - le renchérissement des salaires.
31 : la variation provient des éléments suivants : - l'adaptation des enveloppes FIGI pour couvrir les coûts des bâtiments du secondaire 2 général, - la mise en oeuvre des projets en lien avec l'éducation numérique, - la participation au SIPE (auparavant comptabilisé dans la rubrique 36).
36 : la variation provient des éléments suivants : - l'augmentation de la subvention dans le domaine de l'enseignement spécialisé, - l'augmentation de la subvention pour les directions d'écoles communales et pour les fournitures scolaires, - les transports scolaires de l'enseignement spécialisé (compensé par une recette sous la rubrique 46), - l'augmentation de la subvention versée à la HEPVS selon le mandat de prestation, - la subvention versée à Promotion Santé Valais (éducation numérique responsable), - l'adaptation à la baisse des subventions pour SnowDays et pour le SIPE (désormais comptabilisé dans la 31).
42 : l'augmentation provient de la réévaluation des recettes selon le compte 2024 (refacturation au canton de Vaud pour les élèves scolarisés en Valais, refacturation à la HEPVS pour l'animation pédagogique).
46 : la différence provient essentiellement de l'adaptation des contributions communales aux traitements du personnel enseignant. Les charges éducatives et d'enseignement de l'année précédente, en nette hausse, servent de base de calcul. L'augmentation de la recette des transports scolaires de l'enseignement spécialisé (compensée par une charge sous la rubrique 36) contribue également à cette différence.
56 : l'enveloppe budgétaire octroyée pour le subventionnement des constructions scolaires a été revue à la hausse. Le budget a été adapté en conséquence.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	34.80	34.80	37.80
Enseignants	3'336.00	3'213.00	3'325.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Employés à durée indéterminée : Transfert de 3 postes du SFOP au SE à l'Office de l'éducation numérique.
Enseignants : Il s'agit d'une estimation du nombre de postes au 31.12.2026.
Il y a 112 postes supplémentaires qui se répartissent comme suit : + 84 postes en primaire (dont 71 postes pour le soutien permanent), + 16 postes au CO (dont 9 postes pour le soutien permanent), + 12 postes au secondaire 2 général.
L'incidence financière des 71 et 9 postes de soutien permanent est nulle. En effet, il s'agit de la transformation du soutien non permanent en soutien permanent. Ces montants étaient comptabilisés dans la rubrique des remplaçants qui a été réduite en conséquence dans l'élaboration du budget 2026.

OBJECTIF POLITIQUE**Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire I et II non professionnel****Sous-objectifs politiques**

- 1 Au niveau de la scolarité obligatoire :
 - 1.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
 - 1.2 Garantir un enseignement de base des matières scolaires (compétences fondamentales) par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires [PIP]
 - 1.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement
 - 1.4 Renforcer l'orientation des élèves du CO en vue d'une amélioration de la transition vers les formations du degré secondaire II
 - 1.5 Assurer l'accompagnement des jeunes sans perspective après le CO
 - 1.6 Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'inclusion des personnes en situation de handicap par les services cantonaux et les milieux concernés
 - 1.7 Sensibiliser les jeunes au risque lié au surendettement et aux violences, notamment le harcèlement en milieu scolaire, envers les enfants en application de l'article 14 de la LJe
 - 1.8 Assurer et/ou coordonner le suivi des élèves en difficultés (scolaires, sociales, psychosociales, ...) par des mesures adaptées dans le but qu'ils puissent mener à bien leur scolarité
 - 1.9 Assurer et/ou coordonner la prise en charge des élèves issus de l'immigration
- 2 Secondar la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse de façon subsidiaire
- 3 Au niveau de la scolarité postobligatoire :
 - 3.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
 - 3.2 Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance [PIP]
 - 3.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)
 - 3.4 Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école
- 4 Développer et soutenir des projets en lien avec le bilinguisme

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 § Révision de la Loi sur l'instruction publique (LIP) : - lecture de la loi sur l'école valaisanne (LEV) au Grand Conseil - modification des textes légaux.	31.12.2026
	2 ★ Stratégie de l'éducation numérique : - mise en œuvre ISM+ (2026) - mise en œuvre des Personnes-Ressources pour les écoles (2026) - plateforme de communication parents – école (2026) - intégration des outils de l'IA (2026) - application de standards pour les outils numériques par degré d'enseignement (2027) - mise en place de la stratégie et poursuite de l'implémentation de l'éducation numérique dans l'école valaisanne (2028) - poursuite du programme de formation pour les enseignants (2028).	31.08.2028
	3 Révision de l'annualisation du temps de travail du personnel enseignant et avancement du début de l'année scolaire administrative au 1er août.	31.08.2027
	4 Analyse de l'opportunité de la création d'une nouvelle institution spécialisée.	31.12.2026
	5 Loi sur l'enseignement privé : lecture et adoption au Grand Conseil.	31.12.2026
	6 Continuer les discussions avec les communes sur l'amélioration du statut des AVS (aides à la vie scolaires)	31.12.2026
	7 Réalisation d'infrastructures dignes du 21ème siècle pour la formation : - Poursuite des travaux de construction du nouveau collège à Sion. La rentrée scolaire 2026-2027 aura lieu dans les nouveaux locaux. - Lancement des travaux de rénovation du collège de St-Maurice (2026).	31.12.2028
	8 § Loi sur le secondaire 2 général : lecture et adoption au Grand Conseil.	31.12.2026
	★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif	

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	8'360	8'700	9'100	400
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	13'160	13'600	14'000	400
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.9	1.85	1.93	0.08
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO	2.22	2.18	2.19	0.01
	5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	138	50	100	50
	6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	153	120	130	10
	7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire II	34	40	40	0
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	72%	60%	65%	5%
	9 Taux de redoublement au terme de la 4H	1.6%	2%	2%	0%
	10 Nombre d'élèves au bénéfice de mesures renforcées soutenus par le SSH pour la transition vers le monde professionnel	145	145	150	5
	11 Nombre total d'élèves au bénéfice de mesures renforcées	984	1'070	1'135	65
	12 Nombre moyen d'élèves par classe en primaire, dans le Valais romand			19.7	
	13 Nombre moyen d'élèves par classe en primaire, dans le Haut-valais			18.3	
	14 Nombre moyen d'élèves par classe au cycle d'orientation, dans le Valais romand			19.8	
	15 Nombre moyen d'élèves par classe au cycle d'orientation, dans le Haut-valais			19.4	
	16 Taux de réorientation à l'issue de la première année de l'enseignement secondaire II général (ECCG, Collège)				
ad3	17 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.73	1.78	1.78	0
	18 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'520	13'300	14'300	1'000
ad4	19 Nombre d'élèves participant à un échange linguistique	7'000	6'200	6'200	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	524'365'476	163'012'160	361'353'316
P1101 Enseignement primaire	270'177'383	83'159'320	187'018'063
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	143'164'109	45'354'000	97'810'109
P1103 Enseignement spécialisé	110'663'057	34'384'940	76'278'117
P1104 Publications	360'927	113'900	247'027
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	144'056'124	5'962'240	138'093'884
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	84'111'770	3'810'899	80'300'871
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	59'944'354	2'151'341	57'793'013
Total	668'421'600	168'974'400	499'447'200
Remarques			
Détails des subventions les plus importantes : Enseignement spécialisé: 51.6 millions (B25: 45.5 mios) Institutions scolaires: 42.8 (B25: 39.8 mios) Centres AI: 6.3 (B25: 4.4 mios) Placements hors canton: 0.9 (B25: 0.8 mio) Subventions d'investissement: 0.6 (B25: 0.5 mio) Matériel d'enseignement: 1.0 (B25: 0, mais intégré au budget de l'Office de l'éducation numérique) Transports des étudiants du secondaire II général: 1.725 million (B25: 1.725 mio) Directions d'écoles: 4.97 millions (B25: 3.97 mios) Moyens d'enseignement: 7.215 millions (B25: 6.954 mios) HEPVs: 21.25 millions (B25: 19.6 mios)			

OP 1
Mettre en oeuvre, surveiller et
développer la formation
professionnelle
Fr. 86'340'900 net

GP 11
Contrats d'apprentissage,
surveillance et examen
Fr. 7'055'856 net

GP 12
Formation professionnelle initiale -
enseignement
Fr. 76'373'906 net

GP 13
Plateforme T1 et Unité de soutien
form prof
Fr. 2'200'317 net

GP 14
Recherche et développement,
relations publiques
Fr. 710'821 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	123'768'648.34	127'426'400	127'787'700	361'300
30 Charges de personnel	84'710'871.49	87'149'100	87'322'700	173'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	21'927'570.25	23'276'500	23'103'000	-173'500
34 Charges financières	121.82	200	200	0
36 Charges de transferts	16'968'134.64	16'902'800	17'263'800	361'000
39 Imputations internes	161'950.14	97'800	98'000	200
4 Revenus	40'693'786.18	40'237'000	41'446'800	1'209'800
42 Taxes et redevances	8'402'131.38	8'784'700	8'957'000	172'300
44 Revenus financiers	64'401.95	63'000	64'400	1'400
46 Revenus de transferts	31'485'548.10	30'982'000	31'789'400	807'400
49 Imputations internes	741'704.75	407'300	636'000	228'700
Excédent de charges	83'074'862.16	87'189'400	86'340'900	-848'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	83'074'862.16	87'189'400	86'340'900	-848'500

Remarques

30 : cf. les commentaires sous "Remarques Ressources Humaines".

31 : ajustement du budget en lien avec la création de l'Office de l'éducation numérique au Service de l'enseignement.

36 : les charges découlant des accords intercantonaux ont été budgétisées sur la base des derniers effectifs connus (année scolaire 24/25; comptes 2024) et des tarifs connus pour 25/26 et 26/27 (cf. les variations sous "Remarques générales").

42 : l'augmentation est expliquée par la volonté d'intégrer les facturations aux apprentis directement dans la comptabilité du canton (système SAP), et non plus dans des comptabilités propres à chaque école; ces facturations concernent principalement la participation des apprentis à des frais de matériel, de moyens d'enseignants, de participation aux frais de photocopie, de manifestations culturelles, etc.

46 : pour les subventions fédérales, nous avons tenu compte des prévisions faites par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation) pour 2026 (état au 20.01.25); les subventions réelles dépendront du nombre d'apprentis, du montant des forfaits ainsi que des disponibilités financières/budgétaires de la Confédération. Sous ce compte se trouvent également les subventions reçues du SEM (Secrétariat d'État aux migrations) ainsi que la participation des communes aux locations de locaux propriétés de tiers.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	47.15	47.00	44.15
Enseignants	438.55	443.38	444.00

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
Employés à durée indéterminée Budget 2025 = 47.00 Transfert à l'Office de l'éducation numérique (OEN) = -3.00 Transfert du Service de l'agriculture = +0.15 Budget 2026 = 44.15 Enseignants La budgétisation 2026 des postes enseignants cantonaux (au mois) est basée sur la situation réelle d'avril 2025 (année scolaire 24/25) ainsi que des besoins estimés pour la rentrée scolaire 25/26. Situation initiale (année scolaire 24/25) = 435.58 postes : + 4.24 pour le développement du blended learning, la mise en place de nouvelles ordonnances (technique du bâtiment) et le renforcement des classes d'accueil et d'intégration, + 3.2 pour la Stratégie cantonale de l'éducation numérique, + 0.98 pour le suivi des réformes de la culture générale et des employés de commerce, Situation prévisible pour la rentrée scolaire 25/26 = 444.00 postes. La valorisation des postes est effectuée par la section des traitements. Il est à noter que les effectifs, plus ou moins définitifs, des apprentis de l'année scolaire 25/26 ne seront connus qu'à fin septembre 2025. De même, le nombre de jeunes fréquentant les classes d'accueil et d'intégration fluctue en fonction de l'évolution des contextes socio-économiques et géopolitiques.

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à la formation professionnelle initiale, y compris la maturité professionnelle fédérale ainsi que les autres mesures liées à la formation professionnelle, notamment les mesures préparatoires, d'insertion et la certification professionnelle pour adultes.	
Sous-objectifs politiques	
1	Garantir un encadrement adapté avant et pendant la formation par une coordination efficace des mesures de transition, d'intégration socioprofessionnelle et de compensation des désavantages. L'action vise notamment les jeunes migrants et repose sur une collaboration interservices et avec la Confédération.
2	Développer, consolider et assurer le pilotage de la formation professionnelle initiale en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service, notamment les associations professionnelles et la Confédération. L'action s'inscrit dans les orientations de la stratégie nationale "Formation professionnelle 2030". [PIP]
3	Mettre en œuvre les technologies numériques d'apprentissage, en lien avec les révisions d'ordonnances de formation et les initiatives des associations professionnelles, afin d'adapter les pratiques pédagogiques aux nouveaux enjeux.
4	Renforcer les synergies avec les autres Services en charge de l'exécution de certaines tâches prévues par la Loi cantonale d'application de la Loi fédérale sur la formation professionnelle, notamment le Service des Hautes Écoles (orientation scolaire, professionnelle et de carrière ainsi que la formation continue), le Service de l'enseignement (Écoles des métiers du commerce) et le Service de l'agriculture (École cantonale d'agriculture).
5	Améliorer les infrastructures et moyens nécessaires pour garantir la qualité de la formation professionnelle ainsi que la conformité aux plans de formation.
6	Sensibiliser l'économie et la population aux dispositifs de certification professionnelle initiale pour adultes menant à un titre du secondaire II, afin de répondre aux enjeux de reconversion, de qualification et de reconnaissance des acquis.

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Établissement d'un état des lieux des structures de formation mises à disposition des jeunes migrants par le canton, des ressources à disposition et étude des synergies possibles.	31.03.2026
	2 Amélioration de la transition entre l'école obligatoire et le secondaire II (professionnel et général) afin que 95% des jeunes disposent d'un titre de formation post-obligatoire (secondaire II).	31.12.2026
	3 Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle, des migrants.	31.12.2026
	4 Communication, sensibilisation et formation au sein des écoles en lien avec le soutien et le conseil aux jeunes avant et durant la formation; communication/sensibilisation auprès des associations professionnelles, entreprises et partenaires institutionnels.	31.12.2026
	5 Poursuite et renforcement des projets et des collaborations dans le cadre de la Collaboration interinstitutionnelle (CII Valais).	31.12.2026
ad2	6 Finalisation du mode de collaboration avec l'École de couture du Valais et l'École de design et haute école d'art du Valais.	31.03.2026
	7 Poursuite de la promotion et de la valorisation de la formation professionnelle en collaboration avec les milieux concernés, tenant compte des mutations socio-démographiques de notre canton, et d'une vision à long terme et durable de la place de la formation professionnelle en Valais.	31.12.2026
	8 Consolidation et développement des offres de formation dans nos écoles professionnelles, y compris la mise en place des réformes (culture générale, professions Swissmem).	31.12.2026
	9 Poursuite de l'étude de la mise à disposition, à des conditions préférentielles, d'un abonnement général des transports publics pour tous les jeunes du secondaire II en collaboration avec le Service de la mobilité.	31.12.2026
	10 Contribution à la gouvernance du système de formation suisse en soutenant le chef du Département dans sa fonction de président de la Conférence des directrices et directeurs de l'instruction publique (CDIP) et en participant aux diverses commissions régionales et fédérales en mettant en avant les spécificités valaisannes telles que, bilinguisme, tissu économique composé en grande partie de PME, canton périphérique, etc.	31.12.2026
ad3	11 Formation continue des enseignants à des nouvelles méthodes pédagogiques et didactiques afin de répondre aux nouvelles exigences de l'enseignement par les compétences opérationnelles, et aux défis du numérique, notamment la prise en compte de l'intelligence artificielle (IA).	31.12.2026
	12 Développement et adaptation des infrastructures permettant la mise en œuvre du numérique dans les écoles professionnelles, en collaboration avec l'Office de l'éducation numérique et le Service cantonal de l'informatique.	31.12.2026
ad4	13 Participation active aux réflexions stratégiques en lien avec l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes et des adultes.	31.12.2026
ad5	14 Poursuite de l'établissement des décisions relatives à la construction des nouveaux bâtiments des sites de Monthey (chimie) et de Martigny (santé/social), ainsi que de l'extension de l'EPTM à Sion.	31.12.2026
ad6	15 Sensibilisation du public, notamment les entreprises, à la valorisation des compétences au travers de la certification professionnelle pour adultes.	31.12.2026

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre de jeunes dans les classes d'accueil et d'intégration des écoles professionnelles	531	450	530	80
	2 Rapport sur les pistes de synergies possibles entre les diverses structures cantonales de formation des jeunes migrants présenté au Conseil d'État		31.01.25	31.03.26	
	3 Nombre d'interventions auprès des jeunes sans solution et/ou en rupture de formation certifiante/formation transitoire			500	
	4 Nombre de résiliations de contrats d'apprentissage de 1ère année			500	
	5 Nombre de jeunes qui démarrent un apprentissage (CFC ou AFP) après avoir passé par les classes d'accueil et d'intégration			140	
	6 Rapport synthétique et analytique identifiant les causes principales des abandons (résiliations, réorientations, arrêts), ventilées par filière, région, profil des jeunes, année d'apprentissage, etc.			31.12.26	
ad2	7 Taux de réussite aux procédures de qualification	90.49%	90%	90%	0%
	8 Coût net moyen par personne en formation	7'285	7'000	7'500	500
	9 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.)	9'812	9'800	9'800	0
	10 Nombre de titres du secondaire II professionnel délivrés	2'865	2'700	2'800	100
	11 Pourcentage des jeunes fréquentant une filière du secondaire II et suivant une formation professionnelle initiale et/ou une maturité professionnelle post-CFC	57.3%	58%	60%	2%
	12 Nombre de résiliations (modification de contrat)	1'672	1'400	1'600	200
	13 Taux de réentrée en formation après une résiliation de contrat d'apprentissage dans les 2 prochains mois		80%	80%	0%
	14 Collaborations avec l'École de couture du Valais et l'École de design et haute école d'art du Valais finalisées, y compris inscriptions dans le budget 2027			31.05.26	
	15 Concept d'abonnement général à des conditions préférentielles pour tous les jeunes du secondaire II présenté aux partenaires concernés (services cantonaux, entreprises de transport, fédération des communes valaisannes, etc.)		31.12.25	31.12.26	
	16 Nombre d'entreprises formatrices dans le domaine du commerce (importante réforme de la formation)			450	
	17 Renforcement de la collaboration entre l'Office de l'éducation numérique et le Service de la formation professionnelle (adaptation du mandat de prestations)		31.12.25	31.12.26	
ad3	18 Nombre de projets établis, relatifs à la digitalisation des processus			2	
	19 Pourcentage des entreprises utilisant le portail des entreprises formatrices			70	
ad5	20 Décision du Grand Conseil prise pour la construction des nouveaux bâtiments de l'école professionnelle de Monthey			31.12.26	
ad6	21 Nombre de titres de la formation professionnelle initiale obtenus par une procédure de qualification non formelle (art. 32 et validations des acquis)	43	150	50	-100

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupe de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Contrats d'apprentissage, surveillance et examen	8'438'164	1'382'308	7'055'856
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	559'190	55'371	503'819
P1102 Surveillance et qualité de la formation	929'725	7'867	921'858
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	5'068'327	1'048'926	4'019'401
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	800'000		800'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'268'327	1'048'926	3'219'401
P1104 Gestion du système des Rails-Checks	1'811'502	161'044	1'650'458
P1105 Gestion des cours pour formateurs en entreprise	69'420	109'100	-39'680
GP12 Formation professionnelle initiale - enseignement	116'330'515	39'956'609	76'373'906
P1201 Écoles cantonales, SFOP - formation duale	64'654'416	21'277'227	43'377'189
P1202 Écoles subventionnées - formation duale	5'947'700		5'947'700
361 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	4'987'300		4'987'300
363 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	960'400		960'400
P1203 Écoles cantonales, SFOP - formation plein temps	17'989'379	7'997'440	9'991'939
P1204 Écoles subventionnées - formation plein temps	4'714'600		4'714'600
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	1'003'800		1'003'800
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	3'710'800		3'710'800
P1205 Écoles cantonales, SFOP - cours interentreprises	8'913'562	3'339'747	5'573'815
P1206 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'540'000		1'540'000
363 411655 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'540'000		1'540'000
P1207 Écoles cantonales, SFOP - maturités à plein temps	4'912'865	2'209'049	2'703'816
P1208 Écoles subventionnées - maturités à plein temps	511'300		511'300
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	106'300		106'300
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	405'000		405'000
P1209 Certification professionnelle pour adultes	1'180'609	482'443	698'166
P1210 Écoles cantonales - classes d'accueil, d'intégration et préapprentissage professionnel	5'966'084	4'650'703	1'315'381
GP13 Plateforme T1 et Unité de soutien form prof	2'308'193	107'876	2'200'317
P1301 Transition T1	1'752'311	50'607	1'701'704
P1302 Unité de soutien en formation professionnelle	555'882	57'269	498'613
GP14 Recherche et développement, relations publiques	710'828	7	710'821
P1401 Gestion de projets	19'764	6	19'758
P1402 Santé, sécurité au travail	76'078	1	76'077
P1403 OEN/ Gestion des données/coordination informatique	224'334		224'334
P1404 Promotion, communication, valorisation form. prof.	390'652		390'652
Total	127'787'700	41'446'800	86'340'900

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Accords intercantonaux (Rubrique 36) :

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants pour les cours professionnels:

- fr. 7'900 (23/24), fr. 8'100 (24/25), fr. 8'200 (25/26) et fr. 8'400 (26/27) pour les formations duales,
- fr. 14'800 (23/24), fr. 15'700 (24/25), fr. 15'800 (25/26) et fr. 16'200 (26/27) pour les formations à plein temps.

A noter que l'AEPr couvre également le financement des jours de cours interentreprises (CIE). Depuis des années, on constate que le nombre de jours de CIE ainsi que les coûts des CIE ont tendance à augmenter.

Subventions reçues/à recevoir de la Confédération par l'intermédiaire du SEFRI (Rubrique 46) :

Réalisation 2024: 6'983 forfaits dual à fr. 2'978 et 1'952 forfaits plein temps à fr. 4'902 = fr. 30'362'750

Budget 2025: 6'967 forfaits dual à fr. 2'913 et 1'957 forfaits plein temps à fr. 4'749 = fr. 29'558'664

Budget 2026 : 6'983 forfaits dual à fr. 3'027 et 1'952 forfaits plein temps à fr. 4'982 = fr. 30'857'326

Le nombre de forfaits à recevoir dépendra du nombre d'apprentis et le montant des forfaits des crédits à disposition de la Confédération (SEFRI).

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le
financement et la surveillance de
la formation tertiaire et de la
recherche
Fr. 212'832'700 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. Fr. 662'750 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche Fr. 110'085'729 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS Fr. 12'751'062 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton Fr. 80'721'509 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement Fr. 0 net	GP 16 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 7'669'600 net	GP 17 Formation continue Fr. 942'050 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	265'501'380.13	279'621'500	293'710'600	14'089'100
30 Charges de personnel	11'890'798.15	12'469'300	12'803'400	334'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'594'229.79	8'721'500	9'090'300	368'800
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transferts	178'098'434.92	189'795'800	201'788'900	11'993'100
37 Subventions redistribuées	66'655'415.53	68'500'000	69'882'100	1'382'100
39 Imputations internes	262'501.74	134'900	145'900	11'000
4 Revenus	79'053'154.64	81'074'500	82'039'400	964'900
42 Taxes et redevances	6'024'157.65	5'359'400	5'851'100	491'700
43 Revenus divers	-246'028.75	-130'000	-180'000	-50'000
44 Revenus financiers	313'500.00	297'800	283'000	-14'800
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	108'858.93	594'000	262'300	-331'700
46 Revenus de transferts	4'597'404.88	4'660'100	4'782'600	122'500
47 Subventions à redistribuer	66'655'415.53	68'500'000	69'882'100	1'382'100
48 Revenus extraordinaires	1'412'566.91	1'718'000	1'071'000	-647'000
49 Imputations internes	187'279.49	75'200	87'300	12'100
Excédent de charges	186'448'225.49	198'547'000	211'671'200	13'124'200
5 Dépenses d'investissement	2'346'063.55	2'287'900	1'305'500	-982'400
52 Immobilisations incorporelles	733'657.45	0	0	0
54 Prêts	86'620.00	202'600	115'500	-87'100
56 Propres subventions d'investissement	1'525'786.10	2'085'300	1'190'000	-895'300
6 Recettes d'investissement	113'219.19	187'000	144'000	-43'000
63 Subventions d'investissement acquises	113'219.19	187'000	119'000	-68'000
64 Remboursements de prêts	0.00	0	25'000	25'000
Dépenses nettes d'investissement	2'232'844.36	2'100'900	1'161'500	-939'400
Insuffisance de financement	188'681'069.85	200'647'900	212'832'700	12'184'800

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Remarques
31: augmentation des charges de marchandises en lien avec les moyens d'enseignements vendus par la CECAME compensée entièrement par des recettes. 36 : - Accords et Conventions intercantionales (+4.1 mios) dont : Accords intercant. universitaires (+2.3 mios); HES-SO (+1.2 mio); nouvelle convention avec la Heilpädagogik ZH (+0.6 mio); - Révision loi sur les communes sièges (+2.9 mios) : depuis 2023, le SHE a repris progressivement (25% par année) le subventionnement des communes sièges aux charges d'exploitation des institutions tertiaires. 2026 est l'année où le canton reprendra l'entier des subventions communales d'exploitation. Le nouveau mécanisme de financement est prévu dans la LEHER; - Financement de base LEHER (+2.3 mios) : dont UniDistance (+1 mio) et mandat de recherche à FFHS (+1.5 mio); - HES-SO VS (+2.3 mios): dont Ra&D (+0.8 mio) et renchérissement des salaires (+1.2 mio); 37 et 47 (net=0) : redistribution des subventions à UniDistance (11.8 mios) ainsi qu'à la HES-SO Valais-Wallis (58.1 mios). Intégralement compensé entre les rubriques 37/47. 45 : prélèvement sur le fonds de la Cecamé. 48 : prélèvement sur le fonds du 21ème siècle pour couvrir les subventions d'investissement liées à l'EPFL Valais-Wallis (après déduction des contributions communales). 56 : baisse des subventions d'investissement liées à l'EPFL Valais-Wallis et financées par le fonds du 21ème siècle.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	67.70	67.70	67.70
Enseignants	0.04	0.04	0.04

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche	
Sous-objectifs politiques	
1	Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
2	Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international [PIP]
3	Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais [PIP]
4	Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
5	Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire [PIP]
6	Mettre en oeuvre la loi cantonale sur la formation continue des adultes
7	Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires		Délai
ad2	1 Construction d'un Pôle de formation HES/ES/HEP à Brigue. 2026: soumission du message à l'attention du Grand Conseil pour la construction d'un nouveau Campus à Brigue en collaboration avec les autres services concernés de l'Etat du Valais et les institutions (30.06.2026).	31.12.2028
	2 § Révision de la Convention intercantonale sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et de son modèle financier, par l'intermédiaire du Comité gouvernemental de la HES-SO. 2026: avant-projet de révision de la convention intercantonale et travaux préliminaires de révision du modèle financier HES-SO.	31.12.2027
	3 Soutien au développement de nouvelles formations tertiaires en réponse aux besoins socio-économiques valaisans. 2026: Mise en oeuvre des filières Digital Life Science, Bachelor à temps partiel pour les soins infirmiers et préparation de la nouvelle filière en prévention et promotion de la santé.	31.12.2028
ad3	4 Accompagnement d'UniDistance dans le processus de transformation vers l'Université du Valais (accréditation, loi, ordonnances, gouvernance). 2026: soutien dans le processus d'accréditation et travaux sur les projets d'ordonnances sur le personnel et les finances.	31.12.2028
	5 § Soumission du projet de loi sur l'Université du Valais au Grand Conseil.	31.12.2026
ad4	6 § Mise en œuvre de la LEHER en poursuivant le développement du paysage valaisan des hautes écoles et de la recherche, notamment avec des outils au service de la collaboration interinstitutionnelle et de la poursuite du développement de la recherche. 2026: adoption du message quadriennal par le Grand Conseil et mise en oeuvre avec la 1re phase de financement.	31.12.2027
ad5	7 Demande de soutien des projets du Canton du Valais préparés par la Task Force concernant l'offensive formation suite à l'initiative "pour des soins infirmiers forts" auprès de la Confédération (en 2026: préparation de la 3e phase de demande de soutien fédéral pour 2027 et reporting 2025).	31.12.2027
ad6	8 Implémentation d'outils d'identification des adultes faiblement qualifiés pour faciliter leur accès à l'offre valaisanne de formation en compétences de base (lecture, écriture, mathématiques, numérique).	31.12.2026
	9 Travaux préliminaires pour la mise en place de chèques de formation en collaboration avec le fonds cantonal pour la formation des adultes.	31.12.2026
§ : Programme législatif		

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🏢 Instituts univ. - Volume financier de la recherche dans les institutions tertiaires en Valais (en millions de CHF)	124	126	128	2
ad2	2 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HEU (universités/EPF) hors canton selon les données OFS (bachelor + master HEU au 15.10 de l'année considérée)	3'842	4'042	3'991	-51
	3 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	1'693	1'710	1'732	22
	4 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton (ES au 15.10 de l'année considérée)	522	532	476	-56
	5 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant une Haute école ou une ES en Valais selon données OFS (ES, bachelor et master au 15.10 de l'année considérée)	2'255	2'288	2'356	68
	6 🏢 Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais selon données OFS (ES au 15.10 de l'année considérée)	449	478	469	-9
	7 🏢 Nombre de diplômes (bachelor + master) délivrés par les institutions tertiaires en Valais: HES, ES, UNI	1'557	1'468	1'525	57
	8 🏢 Ratio : Nombre d'étudiants valaisans dans les écoles tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans dans les écoles tertiaires hors canton (diplômes + bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	35%	35%	36%	1%
	9 🏢 Ratio: coûts pour le SHE de la formation tertiaire et de la recherche en Valais par rapport aux coûts pour le SHE de la formation tertiaire et de la recherche hors Valais	138%	144%	152%	8%
	10 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole d'ingénierie de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	449	490	553	63
	11 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de santé de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	452	466	494	28
	12 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de travail social de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	481	481	507	26
	13 🏢 Nombre d'étudiants à l'Ecole de design et haute école d'arts de la HES-SO Valais (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	72	82	96	14
	14 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de gestion de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	661	657	730	73
	15 🏢 Nombre d'étudiants à la Fernfachhochschule Schweiz (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	1'778	1'808	1'859	51
	16 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de Musique - site de Sion (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	58	60	60	0
	17 🏢 Coût par étudiant de la Haute Ecole d'ingénierie de la HES-SO Valais (bachelor)	43'496	43'500	44'400	900
	18 🏢 Coût par étudiant de la Haute Ecole de santé de la HES-SO Valais (bachelor)	22'708	22'700	23'200	500
	19 🏢 Coût par étudiant de la Haute Ecole de travail social de la HES-SO Valais (bachelor)	23'160	23'200	24'500	1'300

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad2	20 🏢 Coût par étudiant de l'Ecole de design et haute école d'arts de la HES-SO Valais (bachelor + master)	41'630	41'600	46'000	4'400
	21 🏢 Coût par étudiant de la Haute Ecole de gestion de la HES-SO Valais (bachelor)	24'003	24'000	25'200	1'200
	22 🏢 Coût par étudiant de l'HEMU- Vaud Valais Fribourg (bachelor + master)	52'520	52'500	52'400	-100
	23 🏢 Coût par étudiant des formations ES en Valais (tous domaines confondus)	25'961	25'900	24'100	-1'800
	24 🏢 Nombre d'étudiants haut-valaisans fréquentant l'école de physiothérapie de Loèche-les-Bains (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	19	17	20	3
	25 🏢 Nombre d'étudiants du Valais romand fréquentant l'école de physiothérapie de Loèche-les-Bains (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	69	69	71	2
ad3	26 🏢 Nombre d'étudiants à UniDistance (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	2'078	2'239	2'515	276
	27 🏢 UniDistance: Coût par étudiant selon données OFS (bachelor + master)	9'150	8'964	9'600	636
	28 🏢 Nombre d'étudiants à l'UNIL - site de Sion (master au 15.10 de l'année considérée)	29	30	30	0
	29 🏢 Nombre d'étudiants à l'UNIGE - site de Sion (master au 15.10 de l'année considérée)	131	140	150	10
ad6	30 🏢 Nombre d'acteurs impliqués dans la coordination cantonale en matière de formation continue.	50	55	60	5
ad7	31 🏢 Nombre d'adultes de plus de 40 ans conseillés dans la gestion de leur carrière après une évaluation de leur employabilité (viamia)	296	300	300	0
	32 🏢 Pourcentage de jeunes des écoles publiques sans projet et sans solution à la fin de la scolarité obligatoire	0.17%	1%	1%	0%
	33 🏢 Nombre de jeunes de 15 à 25 ans inscrits à l'ORP et sans diplôme du Secondaire II ayant bénéficié d'une mesure d'évaluation de leur aptitude au placement et de développement de la maturité vocationnelle (Eval T1)	251	220	220	0
	34 🏢 Nombre d'élèves du CO suivi pour 1 EPT de COSP			750	
	35 🏢 Nombre d'élèves du secondaire II général (EPP, ECCG, collège) suivi pour 1 EPT de COSP			1'200	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.	666'555	3'805	662'750
P1101 Veille stratégique & évaluation form. tertiaire	367'920	3'360	364'560
P1102 Statistiques de la formation	51'435	345	51'090
P1103 Pilotage formation continue des enseignants	247'200	100	247'100
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	170'995'479	60'909'750	110'085'729
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	170'333'907	60'902'725	109'431'182
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	42'864'181		42'864'181
361 Contribution au Canton de Vaud pour la HEMU- site de Sion	980'500		980'500
361 Contribution du Valais à la HEMU - site de Sion	1'550'000		1'550'000
363 Chaires EPFL Valais Wallis	13'800'000		13'800'000
363 Fondation ES Santé Valais-Wallis	5'120'400		5'120'400
363 HES-SO Valais-Wallis formations ES Education de l'enfance et Action socioprofessionnelle	2'195'600		2'195'600
363 HES-SO Valais-Wallis modules complémentaires en santé	1'012'600		1'012'600
363 HES-SO Valais-Wallis stages HES en santé	2'215'400		2'215'400
363 LEHER Financement de base instituts	6'130'000		6'130'000
363 LEHER performances antérieures (sans UniDistance et FFHS)	7'885'000		7'885'000
363 Observatoire valaisan du Tourisme	250'000		250'000
363 Subvention à la HES-SO Valais-Wallis pour infrastructures	9'433'000		9'433'000
363 Subvention cantonale à la HES-SO Valais-Wallis pour la Ra&D	4'950'000		4'950'000
370 Enveloppe HES-SO redistribuée à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations de niveau HES	58'082'100		58'082'100
470 Enveloppe HES-SO reçue à redistribuer à la HES-SO Valais-Wallis		58'082'100	-58'082'100
489 Fonds du 21e siècle : financement des subventions d'investissement		1'071'000	-1'071'000
560 EPFL Valais-Wallis: Equipements scientifiques ALPOLE (EPFL Valais-Wallis)	1'190'000		1'190'000
Solde dépenses/recettes du produit	12'675'126	1'749'625	10'925'501
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	425'267	5'620	419'647
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	236'305	1'405	234'900
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	24'552'467	11'801'405	12'751'062
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	24'552'467	11'801'405	12'751'062
363 LEHER Financement de base FFHS	1'500'000		1'500'000
363 LEHER performances antérieures FFHS	1'000'000		1'000'000
363 LEHER performances antérieures UniDistance	1'300'000		1'300'000
363 LEHR Financement de base UniDistance	8'250'000		8'250'000
370 Montant de l'accord intercantonal universitaire redistribué à UniDistance pour les étudiants non valaisans	11'800'000		11'800'000
470 Montant de l'accord intercantonal universitaire à redistribuer à UniDistance		11'800'000	-11'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	702'467	1'405	701'062

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP14 Etudes subventionnées hors canton	80'728'534	7'025	80'721'509
P1401 Accords intercant. AHES/AES/AIU/HES-SO (hors VS)	80'728'534	7'025	80'721'509
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors Canton	10'854'619		10'854'619
361 Contribution pour les étudiants universitaires valaisans hors Canton en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	48'416'000		48'416'000
361 Contributions versées à des écoles HES et ES hors Canton accueillant des étudiants valaisans	19'904'000		19'904'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'553'915	7'025	1'546'890
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	5'852'200	5'852'200	0
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	5'852'200	5'852'200	0
GP16 Orientation scolaire et professionnelle	10'975'510	3'305'910	7'669'600
P1601 Orientation - activité Etat	7'680'510	287'210	7'393'300
P1602 Orientation - activités et mandats divers	3'295'000	3'018'700	276'300
GP17 Formation continue	1'245'355	303'305	942'050
P1701 Formation continue	1'245'355	303'305	942'050
Total	295'016'100	82'183'400	212'832'700

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 73'662'700 net

GP 11
Placements et mesures
contractualisées
Fr. 51'762'023 net

GP 12
Promotion et soutien
Fr. 721'768 net

GP 13
Education sociale et promotion de
la santé
Fr. 1'280'104 net

GP 14
Protection de l'enfant
Fr. 6'823'459 net

GP 15
Conseil
social/psychologie/logopédie/psychor
Fr. 10'441'613 net

GP 16
Education précoce spécialisée
Fr. 2'633'733 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	82'303'028.58	87'564'800	92'602'900	5'038'100
30 Charges de personnel	21'813'333.71	22'386'600	22'750'500	363'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'099'841.55	2'262'200	2'389'800	127'600
36 Charges de transferts	51'307'867.72	57'170'100	60'759'000	3'588'900
37 Subventions redistribuées	4'933'055.00	4'806'900	5'761'400	954'500
38 Charges extraordinaires	972'540.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'176'390.60	939'000	942'200	3'200
4 Revenus	17'884'286.75	18'721'400	20'443'100	1'721'700
40 Revenus fiscaux	288.00	400	400	0
42 Taxes et redevances	3'409'232.15	3'127'000	3'644'200	517'200
46 Revenus de transferts	8'987'183.45	10'787'100	11'037'100	250'000
47 Subventions à redistribuer	4'933'055.00	4'806'900	5'761'400	954'500
48 Revenus extraordinaires	554'528.15	0	0	0
Excédent de charges	64'418'741.83	68'843'400	72'159'800	3'316'400
5 Dépenses d'investissement	951'365.21	1'567'900	1'502'900	-65'000
52 Immobilisations incorporelles	177'223.58	497'000	104'200	-392'800
56 Propres subventions d'investissement	774'141.63	1'070'900	1'398'700	327'800
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	951'365.21	1'567'900	1'502'900	-65'000
Insuffisance de financement	65'370'107.04	70'411'300	73'662'700	3'251'400

Remarques
30 : nouveaux postes et augmentation de la masse salariale due aux parts d'expérience.
31 : augmentation des frais de déplacement, du matériel de thérapie et transfert de rubriques concernant des contrats de prestations.
36 : structures d'accueil de la petite enfance : ouverture de nouvelles structures et augmentation du nombre de places ; institutions : nouvelles structures, renforts éducatifs, renchérissement et variation de la répartition des placements de jeunes valaisans et de jeunes hors canton dans les institutions valaisannes ; MitMänsch et Zollikofen : augmentation et transfert de rubriques concernant des mandats de prestations.
37 : adaptation des conventions de prestations par l'Office Fédéral de la Justice (OFJ).
42 : augmentation des curatelles éducatives et d'autres émoluments.
46 : variation du nombre d'enfants concernés dans les différents domaines. Les coûts relatifs aux mesures ambulatoires (AEMO et SPFO) sont désormais pris en considération.
47 : adaptation des conventions de prestations par l'OFJ.
52 : Poursuite du projet de digitalisation SCJ-dossiers.
56 : Selon la PIP (planification intégrée pluriannuelle), décalage d'investissements à l'Institut St-Raphaël, projet la Chaloupe et Cité Printemps et entretien ordinaire.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	141.00	145.00	145.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes	
Sous-objectifs politiques	
1	Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées et dans les familles d'accueil (care leavers) [PIP]
2	Promouvoir la politique familiale en renforçant l'offre de prestation spécialisée à l'intention notamment des enfants, des parents et des enseignants
3	Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4	Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5	Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être [PIP]

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Recherche d'un lieu ou d'une infrastructure pour le centre d'accueil et de transition (CAT)	31.12.2026
	2 Collaboration au développement des prestations de l'institution Kinder- und Jugendeinrichtung Mattini	31.12.2026
	3 Suivi du projet en lien avec la construction d'une nouvelle structure pouvant accueillir "Le Cocon" (Fondation Chaloupe)	31.12.2026
	4 Surveillance et suivi de la construction du FJT (Foyer des jeunes travailleurs)	31.12.2026
	5 Implémenter les recommandations de l'Observatoire cantonal de la jeunesse dans le domaine des care leavers	31.12.2026
ad2	6 Amélioration des conditions-cadres favorisant l'accueil des enfants souffrant d'un handicap en structures d'accueil	31.12.2026
	7 Mise en place de formations en lien avec les enfants souffrant de TSA au sein des structures d'accueil, en collaboration avec l'OEI	31.12.2026
	8 Mise en oeuvre des formations/informations destinées aux professionnels dans le cadre du projet des enfants allophones	31.12.2026
ad3	9 Relance du processus électif du Parlement des jeunes, avec l'accompagnement de l'ancien Bureau	31.12.2026
	10 Conduite et organisation de la participation des enfants valaisans à la conférence romande	31.12.2026
	11 Collaboration à l'extension du projet "Harcèlement scolaire" en partenariat avec les communes	31.12.2026
ad4	12 Poursuite de la formation des intervenants à l'évaluation et l'aménagement des relations personnelles pour les enfants victimes de violences domestiques selon les recommandations du guide de la conférence suisse contre les violences domestiques (méthode DOSAVI)	31.12.2026
	13 Extension du projet en faveur d'un consensus parental sur l'entier du territoire valaisan	31.12.2026
	14 Evaluation de la mise en place et suivi d'un CAN-Team (aide aux victimes de maltraitance et à leurs familles) au sein du réseau santé Valais en collaboration avec le service de la santé	31.12.2026
	15 Conduite d'une enquête de satisfaction auprès des enfants (6 ans et +) placés en familles d'accueil, en collaboration avec la HES	31.12.2026
	16 Renforcement de la protection des jeunes (0 à 4 ans) face aux écrans, au travers du mandat de prestations conclu avec Promotion Santé Valais (Education numérique)	31.12.2026
ad5	17 Formation et sensibilisation des nouveaux collaborateurs à la méthode ESDM dans le cadre du projet IPI	31.12.2026
	18 Mise en oeuvre de programmes de sensibilisation et d'information au sujet du trouble du spectre autistique, avec un accent porté sur la période de Transition I, en partenariat avec les organismes et services concernés	31.12.2026
	19 Co-pilotage du groupe IPI, sujet à une augmentation du nombre d'enfants suivis (6 => 12), et déploiement du dispositif IPI	31.12.2026
	20 Adaptation continue du processus de signalement (guichet unique) suite aux résultats de l'enquête de satisfaction destinée aux parents	31.12.2026
	21 Participation au comité cantonal de pilotage sur l'autisme et information au CE de l'avancement des différents domaines prioritaires. Mise en avant de la phase de transition entre l'école et le monde professionnel.	31.12.2026

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre d'institutions au bénéfice d'un contrat de prestations	5	5	5	0
	2 Nombre de places d'accueil	272	271	272	1
	3 Nombre d'enquêtes de satisfaction réalisées auprès des jeunes placés en institution et de leurs parents	1	1	1	0
ad2	4 Nombre de places d'accueil dans les structures subventionnées	9'766	9'500	10'500	1'000
	5 Nombre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	3'747	3'900	3'900	0
	6 Nombre de communes participant au projet en faveur de l'intégration des enfants allophones	9	10	12	2
ad3	7 Nbre de projets innovants soutenus jusqu'à maximum 50%		4	2	-2
	8 Nombre de projets réalisés ou acceptés dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	21	40	40	0
	9 Nombre de rencontres avec les instances politiques/communales	32	50	20	-30
	10 Nombre de rencontres avec les associations de jeunes/groupes de projets/acteurs jeunesse	103	100	100	0
	11 Nombre de vues sur la plateforme Reglo, par année			15'000	
ad4	12 Nombre de cas en cours de suivi	1'298	1'200	1'300	100
	13 Nombre de familles d'accueil tierces disponibles	113	110	120	10
	14 Nombre de familles d'accueil d'urgence	6	3	3	0
	15 Nombre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	4	3	3	0
	16 Nombre de nouveaux cas suivis	687	580	600	20
	17 Nombre de situations suivies (total)	2'000	1'850	1'920	70
	18 Nombre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	15	40	20	-20
	19 Nombre de familles d'accueil de l'entourage devant être agréées selon l'ordonnance fédérale sur le placement	65	60	65	5
	20 Nombre de situations confiées via un mandat judiciaire ou administratif, par collaborateur à plein temps (1 situation = 1 famille, avec un ou plusieurs enfants). Recommandations de la COPMA : 50 dossiers par EPT.	57	50	60	10
	21 Nombre de situations prises en charge sans mandat, par collaborateur à plein temps	1.5	4	2	-2
	22 Evaluation de la satisfaction des partenaires au sujet de la qualité des prestations			1	
ad5	23 Nombre d'anciens cas suivis (dossiers réouverts)	722	1'215	1'215	0
	24 Nombre de cas qui continuent à être suivis	5'180	3'500	3'500	0
	25 Nombre de nouveaux cas suivis	2'221	3'000	3'000	0
	26 Nombre d'enfants suivis (globalement)	8'123	7'600	7'715	115
	27 Nombre d'enfants TSA préscolaires à suivre par année avec intervention précoce spécialisée intensive (IPI)	6	34	12	-22
	28 Nombre d'heures d'intervention précoce spécialisée intensive à effectuer par année pour les enfants TSA préscolaires (IPI)	3'569	20'225	7'138	-13'087

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

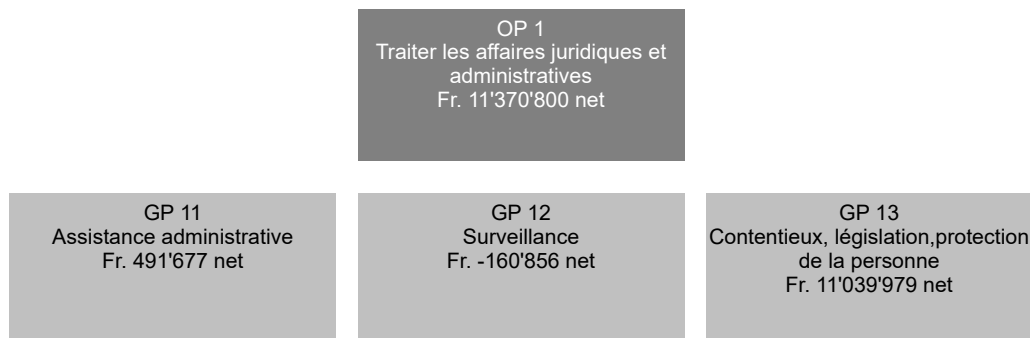
Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad5 29 Pourcentage d'enfants en situation de handicap intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	73%	72%	73%	1%
30 Nombre de dossiers par EPT, en moyenne sur les trois disciplines (logopédie, psychologie, psychomotricité)			90	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Placements et mesures contractualisées	62'774'400	11'012'377	51'762'023
P1101 Institutions, mesures ambulatoires et colonies	22'577'252	11'004'752	11'572'500
363 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisanne (5)	14'315'800		14'315'800
391 Placements à la MET de Pramont	880'000		880'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'381'452	11'004'752	-3'623'300
P1102 Surveillance et financement accueil à la journée	40'197'148	7'625	40'189'523
363 Subvention des structures d'accueil (crèches, garderies, UAPE) et parents d'accueil, yc enfants allophones	39'875'500		39'875'500
Solde dépenses/recettes du produit	321'648	7'625	314'023
GP12 Promotion et soutien	723'478	1'710	721'768
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	723'478	1'710	721'768
GP13 Education sociale et promotion de la santé	1'289'385	9'281	1'280'104
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	1'289'385	9'281	1'280'104
GP14 Protection de l'enfant	12'137'495	5'314'036	6'823'459
P1401 Protection des enfants	12'137'495	5'314'036	6'823'459
363 Placements hors canton	2'502'300		2'502'300
Solde dépenses/recettes du produit	9'635'195	5'314'036	4'321'159
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	14'063'841	3'622'228	10'441'613
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	14'063'841	3'622'228	10'441'613
GP16 Education précoce spécialisée	3'117'201	483'468	2'633'733
P1601 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	3'117'201	483'468	2'633'733
Total	94'105'800	20'443'100	73'662'700

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
Charges et dépenses		354'491'546.91	367'291'300	417'105'500	49'814'200
Revenus et recettes		377'862'217.65	373'229'400	417'031'300	43'801'900
Insuffisance de financement		-23'370'670.74	-5'938'100	74'200	6'012'300
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service juridique de la sécurité et de la justice		8'513'326.83	10'130'400	11'370'800	1'240'400
Police cantonale		87'973'801.84	87'443'900	95'704'300	8'260'400
Service de la sécurité civile et militaire		8'718'470.07	6'881'200	7'467'700	586'500
Service de la circulation routière et de la navigation		-80'737'414.35	-80'153'700	-81'236'500	-1'082'800
Service de l'application des peines et mesures		28'922'562.46	35'048'500	35'007'700	-40'800
Service de la population et des migrations		4'883'345.74	7'231'400	7'244'100	12'700
Service des affaires intérieures et communales		7'742'403.24	8'576'000	8'099'000	-477'000
Service de l'administration numérique		2'107'688.87	3'824'300	3'565'000	-259'300
Service de la géoinformation		4'954'607.57	5'541'700	5'614'100	72'400
Service du registre foncier		-100'729'700.37	-95'516'200	-97'966'900	-2'450'700
Office cantonal du sport		4'280'237.36	5'054'400	5'204'900	150'500
Insuffisance de financement		-23'370'670.74	-5'938'100	74'200	6'012'300
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30 Charges de personnel		173'943'692.95	179'856'100	183'702'500	3'846'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		56'770'226.05	67'890'800	76'899'900	9'009'100
34 Charges financières		93'835.88	92'300	99'000	6'700
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds		6'906'648.62	5'195'000	28'985'000	23'790'000
36 Charges de transferts		65'733'441.22	69'253'000	72'535'200	3'282'200
37 Subventions redistribuées		5'800'652.75	4'955'100	6'555'000	1'599'900
38 Charges extraordinaires		1'594'700.00	0	0	0
39 Imputations internes		27'617'572.28	29'103'000	31'612'100	2'509'100
40 Revenus fiscaux		202'193'095.61	201'744'900	209'128'000	7'383'100
42 Taxes et redevances		86'149'039.76	89'693'200	113'956'100	24'262'900
43 Revenus divers		25'870.76	0	299'300	299'300
44 Revenus financiers		286'681.91	402'200	341'500	-60'700
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds		317'354.88	1'440'300	4'804'000	3'363'700
46 Revenus de transferts		45'969'195.52	42'735'100	45'055'200	2'320'100
47 Subventions à redistribuer		5'800'652.75	4'955'100	6'555'000	1'599'900
48 Revenus extraordinaires		9'454'677.38	0	0	0
49 Imputations internes		23'369'279.28	24'362'600	27'365'400	3'002'800
Total charges		338'460'769.75	356'345'300	400'388'700	44'043'400
Total revenus		373'565'847.85	365'333'400	407'504'500	42'171'100
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations		-35'105'078.10	-8'988'100	-7'115'800	1'872'300
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50 Immobilisations corporelles		8'719'146.09	650'000	3'676'800	3'026'800
52 Immobilisations incorporelles		951'117.09	550'000	2'490'000	1'940'000
56 Propres subventions d'investissement		6'277'272.23	7'746'000	8'550'000	804'000
57 Subventions d'investissement redistribuées		83'241.75	2'000'000	2'000'000	0
63 Subventions d'investissement acquises		4'193'128.05	5'896'000	7'526'800	1'630'800
64 Remboursements de prêts		20'000.00	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer		83'241.75	2'000'000	2'000'000	0
Total dépenses		16'030'777.16	10'946'000	16'716'800	5'770'800
Total recettes		4'296'369.80	7'896'000	9'526'800	1'630'800
Investissements nets		11'734'407.36	3'050'000	7'190'000	4'140'000

SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	14'514'194.57	17'051'100	17'683'300	632'200
30 Charges de personnel	12'250'474.50	14'408'000	14'643'100	235'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'946'496.95	2'346'700	2'724'000	377'300
36 Charges de transferts	152'176.35	160'000	162'000	2'000
39 Imputations internes	165'046.77	136'400	154'200	17'800
4 Revenus	6'000'867.74	6'920'700	6'312'500	-608'200
40 Revenus fiscaux	25'049.35	25'000	27'000	2'000
42 Taxes et redevances	3'097'480.89	4'095'700	3'385'500	-710'200
46 Revenus de transferts	2'878'337.50	2'800'000	2'900'000	100'000
Excédent de charges	8'513'326.83	10'130'400	11'370'800	1'240'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'513'326.83	10'130'400	11'370'800	1'240'400

Remarques

30 : Les charges salariales de l'exercice 2026 se caractérisent par leur stabilité par rapport au budget 2025. A noter qu'au 1er janvier 2025, le Conseil d'Etat a décidé d'adapter l'échelle des salaires des employés de l'administration cantonale de 0.8%, augmentation ayant également une incidence sur le montant des cotisations patronales.

31 : Le principal écart par rapport à l'exercice 2025 est dû aux importantes charges liées aux expertises médicales diligentées par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) ainsi qu'aux coûts des traducteurs et interprètes sollicités par les APEA.

42 : Pour l'exercice 2025, la récupération de l'avance de la rémunération des curateurs privés auprès de la personne sous mesure de protection ou, le cas échéant, de la commune de domicile, a été surestimée. Le budget 2026 a été ajusté pour tenir compte, en particulier, du résultat du compte 2024.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	76.80	76.80	76.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le 0.4 EPT concerne le service de la chasse, de la pêche et de la faune, lequel a été transféré au Département de l'économie et de la formation le 1er mai 2025. A compter de cette date, le Service juridique de la sécurité et de la justice n'assure dès lors plus le soutien juridique au service de la chasse de la pêche et de la faune.

OBJECTIF POLITIQUE					
Traiter les affaires juridiques et administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit public.					
Sous-objectifs politiques					
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat				
2	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire, sur les fondations, les notaires, les avocats et les registres du commerce				
3	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire, le Ministère public et le Conseil de la magistrature				
4	Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique				
5	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines relevant de la compétence du service; conseiller le Chef du Département en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence				
6	Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI				
7	Piloter les 9 autorités cantonales de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) et assumer leur surveillance administrative et organisationnelle				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Soutien administratif aux commissions d'examen.			31.12.2029	
ad2	2 Surveillance administrative des notaires.			31.12.2029	
	3 Surveillance des fondations.			31.12.2029	
ad4	4 § Révision de la loi sur le notariat (acte authentique électronique) - Adoption par le Conseil d'Etat.			31.03.2027	
	5 § Révision de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA) - Introduction de la communication électronique pour la procédure et la procédure de recours devant les autorités administratives, ainsi que devant le Tribunal cantonal - Adoption par le Conseil d'Etat.			31.03.2027	
	6 § Suivi de l'expertise Ecoplan sur le Pouvoir judiciaire, 2e volet concernant les tribunaux - Adoption par le Conseil d'Etat du projet de modification de la loi sur l'organisation de la Justice.			31.03.2027	
ad5	7 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI.			31.12.2029	
§ : Programme législatif					
Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre de doléances enregistrées en relation avec l'informatisation des sessions d'examen	2	5	5	0
ad2	2 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois	94%	95%	95%	0%
	3 Pourcentage des décisions en matière de surveillance des fondations rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (acceptation de la surveillance, examen annuel de la gestion et des comptes, modification des statuts, liquidation)	96%	90%	90%	0%
ad5	4 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2024 = 50 décisions sur 59)	85%	90%	90%	0%
ad7	5 Soutien, pilotage et surveillance des 9 APEA cantonales		➔	➔	
	6 Nombre de recours déposés				
	7 Nombre de recours admis				
	8 Nombre de plaintes déposées				
	9 Nombre de plaintes admises				
	10 Temps de traitement moyens par dossier				

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Assistance administrative	584'403	92'726	491'677
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	361'836	92'688	269'148
P1102 Affaires de Justice	222'567	38	222'529
GP12 Surveillance	833'496	994'352	-160'856
P1201 Fondations classiques	310'699	107'088	203'611
P1202 Affaires administratives civiles	522'797	887'264	-364'467
GP13 Contentieux, législation, protection de la personne	16'265'401	5'225'422	11'039'979
P1301 Conseils juridiques / Décisions - Recours	617'428	3'289	614'139
P1302 Législation / Consultations	533'353	639	532'714
P1303 Protection de la personne	15'114'620	5'221'494	9'893'126
Total	17'683'300	6'312'500	11'370'800

POLICE CANTONALE

OP 1
Assurer le maintien de l'ordre et la
sécurité publique
Fr. 95'704'300 net

GP 11
Gendarmerie
Fr. 55'918'115 net

GP 12
Police judiciaire
Fr. 30'253'248 net

GP 13
Unités d'appui
Fr. 9'532'937 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	103'069'623.00	103'967'100	110'293'500	6'326'400
30 Charges de personnel	84'534'861.87	84'404'100	85'664'700	1'260'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	13'262'327.78	15'555'300	18'879'600	3'324'300
34 Charges financières	31'035.02	50'000	40'000	-10'000
36 Charges de transferts	1'564'372.63	1'916'500	3'694'400	1'777'900
38 Charges extraordinaires	1'450'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	2'227'025.70	2'041'200	2'014'800	-26'400
4 Revenus	23'723'522.50	16'523'200	16'789'200	266'000
40 Revenus fiscaux	86'585.50	95'000	40'000	-55'000
42 Taxes et redevances	10'795'693.62	11'637'900	11'424'000	-213'900
44 Revenus financiers	9'115.93	0	0	0
46 Revenus de transferts	2'434'351.38	2'304'900	2'380'800	75'900
48 Revenus extraordinaires	7'714'883.99	0	0	0
49 Imputations internes	2'682'892.08	2'485'400	2'944'400	459'000
Excédent de charges	79'346'100.50	87'443'900	93'504'300	6'060'400
5 Dépenses d'investissement	8'664'515.29	0	2'200'000	2'200'000
50 Immobilisations corporelles	8'664'515.29	0	2'200'000	2'200'000
6 Recettes d'investissement	36'813.95	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	36'813.95	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	8'627'701.34	0	2'200'000	2'200'000
Insuffisance de financement	87'973'801.84	87'443'900	95'704'300	8'260'400

Remarques

30 : Voir remarque RH. Augmentations individuelles.

31 : Augmentation des coûts des loyers et des charges FIGI pour la nouvelle centrale d'engagement, le local des séquestres "Les Eterpys" et la rénovation du centre de l'Indivis (+ Fr. 2'296'000.-). Changement des batteries sur les sites Polycom (+ Fr. 2'000'000.-). Diminution des frais de maintenance informatique pour la nouvelle centrale d'engagement (- Fr. 830'000.-).

36 : Nouvelle subvention pour le système communication Polycom CMS en vigueur dès 2035 (+ Fr. 1'600'000.-). Augmentation de la subvention "harmonisation informatique" (+ Fr. 239'000.-).

42 : Augmentation des recettes concernant les contrôles du trafic lourd effectués par les CCTL (+ Fr. 420'000.-). Diminution des recettes liées aux autorisations "Taesch-Zermatt", délivrées par le Service de la mobilité (- Fr. 500'000.-). Diminution des recettes concernant la facturation des frais de maintenance du système d'aide à l'engagement de la nouvelle centrale d'engagement (- Fr. 140'000.-).

50 : Nouvelle centrale d'engagement (+ Fr. 1'717'000.-). Technologie Polycom WEP 2030 (+ Fr. 483'000.-).

POLICE CANTONALE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	542.70	545.70	548.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

+3 EPT supplémentaires accordés à la police judiciaire pour la prise en charge de menaces contre les autorités, des querulents et des auteurs de violence.

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives.
Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions.
Etre au service de la population et des autorités.

Sous-objectifs politiques

- 1 Mettre en oeuvre l'alarme et les mesures d'urgence dans toutes les situations de protection de la population.
- 2 Ecarter les dangers concrets pour la sécurité publique et réprimer les troubles à l'ordre.
Porter assistance aux personnes directement menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle.
- 3 Combattre la criminalité sur le territoire cantonal en adaptant l'organisation et les moyens à l'évolution de celle-ci.
Suivre la mise en place des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les autres partenaires.
- 4 Accomplir les tâches relevant de la surveillance et de la régulation de la circulation selon la législation sur la circulation routière notamment par des actions préventives et des mesures ciblées contre les infractions graves.
- 5 Assurer auprès du public et des médias une communication sur les missions sécuritaires et les engagements opérationnels, en prenant compte tous les partenaires feux bleus.
- 6 Assurer la formation des aspirantes et aspirants valaisans par la recherche d'un nouveau centre de formation sur le plan interne ou intercantonal.
- 7 Entretenir un contact régulier avec la population et les partenaires de la société civile et politique dans le but de lutter contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Construction à Sierre d'un bâtiment regroupant, sous un même toit avec un système d'aide à l'engagement commun, les centrales d'engagement 112-117-118-144 et le 2e centre de calculs de l'Etat du Valais.	30.06.2026
ad2 2 Augmentation des effectifs dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand Conseil le 9 février 2009 et du postulat no 4.0378 déposé par la Commission de sécurité publique et accepté par le Parlement en novembre 2019 demandant l'engagement de 40 policiers supplémentaires sur 5 ans.	31.12.2027

POLICE CANTONALE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🚔 Nombre quotidien d'appels aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027 / 326 56 56)	905	950	910	-40
	2 🚔 Nombre quotidien d'appels uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	258	315	260	-55
ad2	3 🚔 Nombre d'infractions en relation avec le Code pénal suisse	14'082	14'300	14'100	-200
	4 Ratio de la population par policier tel que prévu à l'article 29 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 20 décembre 2017 (1 policier pour 650 habitants) (population estimée au 31.12.2025 = 365'000 habitants divisé par le nombre de policiers cantonaux au 31.12.2025 = 486.7 EPT). Le solde de l'effectif est composé de personnel civil (59 EPT).	750	750	760	10
	5 🚔 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	16.1%	15.5%	16%	0.5%
	6 🚔 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	13.6%	13%	13.5%	0.5%
	7 Heures supplémentaires	26'511	29'000	26'500	-2'500
	8 🚔 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	34	20	35	15
	9 🚔 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	411	285	410	125
ad3	10 🚔 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	12.25%	14.5%	12%	-2.5%
	11 🚔 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	1'937	3'100	2'000	-1'100
	12 🚔 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	216	200	220	20
	13 🚔 Nombre d'infractions liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	1'130	1'100	1'150	50
	14 🚔 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle : nombre d'infractions contre la vie	1'014	825	1'000	175
	15 🚔 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle : nombre de lésions corporelles graves	14	10	15	5
	16 🚔 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle : nombre de lésions corporelles simples	305	310	310	0
	17 🚔 Nombre d'heures de conduite de détenus (2023 = 12'728 dont 6'029 par la société Securitas)	14'220	12'700	14'200	1'500
	18 🚔 Nombre d'interventions pour des violences domestiques	457	450	460	10
	19 Conducteurs soumis à l'éthylomètre/éthylotest	18'293	17'000	18'300	1'300
ad4	20 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'743	2'000	1'800	-200
	21 Nombre de conducteurs de véhicules contrôlés / vitesse	514'325	550'000	520'000	-30'000
	22 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'ensemble du territoire valaisan (CCTL de St-Maurice et du Simplon + section circulation)	28'799	29'300	28'800	-500
	23 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Simplon	8'256	8'300	8'300	0
	24 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Simplon	941	1'100	950	-150
	25 🚔 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Simplon	380	470	400	-70

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad4 26 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Grand-St-Bernard	170	440	200	-240
27 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Grand-St-Bernard	63	130	70	-60
28 🚒 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Grand-St-Bernard	8	15	10	-5
29 Nombre de conducteurs de véhicules contrôlés / bruit	145	140	140	0
ad5 30 📢 Nombre de communiqués destinés à la population (y compris les communiqués par le biais des réseaux sociaux F/D)	219	210	220	10
ad6 31 📢 Nombre d'aspirants à assermenter afin de maintenir l'effectif autorisé (compensation des départs - retraite, réduction du taux d'activité, démission)	22	25	25	0
32 Nombre d'EPT affectés de manière permanente à l'Ecole de police valaisanne	4	7	7	0
33 Heures de formation dispensées par des EPT non permanents à l'école de police valaisanne (2024 = 923 heures pour l'AP Savatan)			2'080	

Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Gendarmerie	68'905'970	12'987'855	55'918'115
P1101 Circulation routière	6'736'076	6'622'630	113'446
421 Emoluments et taxes / signalisations temporaires		23'000	-23'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'736'076	6'599'630	136'446
P1102 Interventions spéciales	8'577'440	377'568	8'199'872
P1103 Premières interventions	23'963'106	1'356'949	22'606'157
P1104 Police de proximité et investigations	28'492'248	1'504'760	26'987'488
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	1'017'406	3'108'056	-2'090'650
P1106 Commandement du groupement latin du maintien de l'ordre	119'694	17'892	101'802
GP12 Police judiciaire	32'588'199	2'334'951	30'253'248
P1201 Enquêtes judiciaires	23'515'197	939'563	22'575'634
P1202 Identité judiciaire	3'846'082	141'429	3'704'653
P1203 Renseignements, analyse et documentation	4'322'314	882'628	3'439'686
P1204 Groupe armes et entreprises de sécurité	904'606	371'331	533'275
GP13 Unités d'appui	10'999'331	1'466'394	9'532'937
P1301 Communication et prévention	1'335'388	53'985	1'281'403
P1302 Centrale d'engagement	6'549'842	880'810	5'669'032
P1303 Formation continue	1'728'294	76'877	1'651'417
P1304 Formation de base	1'385'807	454'722	931'085
Total	112'493'500	16'789'200	95'704'300

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Protéger la population et ses
bases d'existence
Fr. 7'467'700 net

GP 11
Coordination de l'état de
préparation
Fr. 1'448'917 net

GP 12
Prévention incendie
Fr. 0 net

GP 13
Préparation de la protection civile
Fr. 4'272'394 net

GP 14
Gestion des affaires militaires
Fr. 1'746'389 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	34'929'234.04	36'641'200	66'133'700	29'492'500
30 Charges de personnel	13'267'871.23	14'347'900	14'576'800	228'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11'134'437.86	12'029'000	16'190'700	4'161'700
34 Charges financières	15'556.24	7'000	22'000	15'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	4'880'013.62	3'185'000	26'955'000	23'770'000
36 Charges de transferts	1'146'072.45	3'214'500	3'281'800	67'300
37 Subventions redistribuées	886'810.75	1'055'100	2'055'000	999'900
38 Charges extraordinaires	144'700.00	0	0	0
39 Imputations internes	3'453'771.89	2'802'700	3'052'400	249'700
4 Revenus	26'265'394.77	29'760'000	58'666'000	28'906'000
40 Revenus fiscaux	5'048.00	8'400	8'500	100
42 Taxes et redevances	5'633'673.46	9'003'100	32'952'700	23'949'600
44 Revenus financiers	152'485.00	313'500	218'800	-94'700
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	1'440'300	4'804'000	3'363'700
46 Revenus de transferts	16'157'829.39	15'332'400	16'037'000	704'600
47 Subventions à redistribuer	886'810.75	1'055'100	2'055'000	999'900
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	3'429'548.17	2'607'200	2'590'000	-17'200
Excédent de charges	8'663'839.27	6'881'200	7'467'700	586'500
5 Dépenses d'investissement	4'210'944.90	7'896'000	9'526'800	1'630'800
50 Immobilisations corporelles	54'630.80	650'000	1'476'800	826'800
56 Propres subventions d'investissement	4'156'314.10	5'246'000	6'050'000	804'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	0.00	2'000'000	2'000'000	0
6 Recettes d'investissement	4'156'314.10	7'896'000	9'526'800	1'630'800
63 Subventions d'investissement acquises	4'156'314.10	5'896'000	7'526'800	1'630'800
67 Subventions d'investissement à redistribuer	0.00	2'000'000	2'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	54'630.80	0	0	0
Insuffisance de financement	8'718'470.07	6'881'200	7'467'700	586'500

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
30 : Charges de personnel +395'800. Renchérissement et +1EPT pour l'Organe Cantonal de Conduite
31 : Charges de biens et services et autres charges +4'161'700 qui concerne notamment : OCF +3'455'600 : Travaux de dépollution concernant les PFAS situés aux abords de la maison du feu de Grône +3'000'000, charges d'exploitation SAE +221'700, Tablette GPS pour véhicule première intervention SP +200'000, charges d'exploitation équipements techniques +33'900. OCPCi +706'100 : Assainissement piste d'exercice Grône +400'000, renouvellement parc véhicules +128'100, équipements personnels, habits, bottes, outillage +125'000, renouvellement matériel de commandement +28'000, système d'alarme +25'000.
35 : Attributions aux financements spéciaux et fonds + 23'770'000. Il est précisé qu'il s'agit du retour des fonds de contribution de remplacement des communes selon la base légale en vigueur au 1er janvier 2024 (LALPCi)
37 et 47: Subventions fédérales à redistribuer aux communes pour constructions protégées +999'900 (rénovation abris UHP Unité Hopitaux Protégés Sion)
39 et 49 : Imputations internes +249'700.
42 : Taxes et redevances +23'949'600 qui concernent notamment: OCPCi Récupération des contributions de remplacement des communes +23'750'000.
45 : Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds +3'370'700 (prélèvement sur le fonds du feu)
46 : Revenus de transfert +704'600. OCPP +680'000 : Subvention remplacement 40 sirènes.
50: Immobilisations corporelles +826'800. OCF Berce feu de forêt +370'000, amortissements annuels new CEN +271'800, module ABC et divers 1ère étape +185'000
56 : Propres subventions d'investissement +804'000. Ecritures comptables pour mise à zéro Office du Feu.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	91.30	92.30	92.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Protéger la population et ses bases d'existence par la coordination des moyens civils (feu, PCi, organes de conduite) et la collaboration à la préparation des moyens militaires.		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer le suivi des risques à l'échelon cantonal	
2	Renforcer la coordination entre tous les partenaires de la protection de la population	
3	Consolider l'état de préparation des organes de conduite notamment lors de situations particulières et extraordinaires	
4	Assurer la disponibilité et favoriser le déploiement des systèmes d'alerte et d'alarme à la population	
5	Informers les autorités, les partenaires, les tiers et la population sur les dangers potentiels et les mesures à prendre	
6	Garantir les capacités d'engagement lors d'événements et les prestations de la protection civile au profit de la collectivité	
7	Garantir la disponibilité des sapeurs-pompiers ainsi que des spécialistes pour les interventions	
8	Renforcer la formation des acteurs et partenaires en matière de protection incendie	
9	Assurer la police du tir dans le canton (installations de tir de toutes natures, sociétés de tir)	
10	Assurer en tout temps la disponibilité des infrastructures militaires cantonales et fédérales au profit de l'armée (troupes, Police militaire et Forces aériennes), ainsi que des autres utilisateurs (Police, Police aux frontières, etc.), conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération et autres.	
11	Garantir les prestations d'exploitation et de logistique au profit de l'Armée conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération	
12	Gérer les astreints aux obligations militaires conformément au droit fédéral (journées d'information, dispenses, taxes d'exemption de l'obligation de servir, libérations, etc.)	
13	Garantir l'exploitation et le fonctionnement de l'installation de tir indoor (ITI)	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Révision de l'analyse cantonale des risques.	31.12.2026
ad2	2 Mise en oeuvre la stratégie cantonale de protection des infrastructures critiques (PIC.VS).	31.12.2028
ad3	3 Validation des planifications cantonales.	31.12.2027
ad7	4 Appuyer les communes dans l'identification de leurs risques pour leur planification d'urgence.	31.12.2028
ad8	5 Formation cantonale selon le concept sapeurs-pompiers 2030.	31.12.2027
ad10	6 Consolidation de la formation des chargés de sécurité, des ramoneurs et des projeteurs; notamment avec la formation sur les nouvelles normes PPI 2026 (Prévention Protection Incendie).	31.12.2030
ad11	7 Mise en œuvre de la planification de la rénovation échelonnée des infrastructures militaires Cantonales.	31.12.2026
ad12	8 Coordination de la mise à disposition pour la troupe des infrastructures disponibles dans les Communes.	31.12.2028
ad13	9 Exploitation des infrastructures et installations aéroportuaires militaires pour les besoins des Forces aériennes et de l'aéroport civil.	31.12.2028
	10 Plan d'occupation de l'installation de tir indoor.	31.12.2028

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad3 1 Pourcentage de planifications cantonales validées		98%	80%	-18%
2 Nbre de communes avec identification des risques effectuée			40%	
3 Taux de satisfaction des participants			92%	
ad6 4 Nombre de jours homme/femme pour l'engagement de la protection civile en faveur de la collectivité (manifestations/interventions)	7'835	1'250	2'000	750
5 Nombre de nouveaux astreints formés au centre d'instruction de Grône	183	200	200	0
6 Evaluation des cours (satisfaction)	92%	95%	95%	0%
ad7 7 Nbre de cours de formation pour les sapeurs-pompiers organisés par l'OCF			130	
ad8 8 Nombre de personnes ayant suivi la formation sur les nouvelles PPI 2026			250	
9 Evaluation des cours (satisfaction)			92	
10 Nbre de jours de formation en matière de prévention incendie			10	
ad12 11 Gestion des arriérés de la taxe d'exemption de l'obligation de servir		70%	80%	10%
12 Nombre de femmes ayant participé aux journées d'orientation	70	80	80	0
ad13 13 Plan d'occupation de l'installation de tir indoor			95%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Coordination de l'état de préparation	2'562'034	1'113'117	1'448'917
P1101 Formation des organes de conduites	137'081	3'111	133'970
P1102 Gestion des risques et coordination	1'986'378	1'099'897	886'481
P1103 Gestion des moyens	387'773	10'109	377'664
P1104 Organe cantonal de conduite	50'802		50'802
GP12 Prévention incendie	20'588'200	20'588'200	0
P1201 Prévention des incendies	2'083'296	15'375	2'067'921
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	11'344'206	13'042'692	-1'698'486
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	7'160'698	7'530'133	-369'435
GP13 Préparation de la protection civile	41'653'596	37'381'202	4'272'394
P1301 Organisation et planification	1'654'971	703'119	951'852
P1302 Instruction des astreints	2'957'764	734'839	2'222'925
P1303 Constructions	33'650'700	35'590'249	-1'939'549
P1304 Matériel et véhicules	684'162	283'916	400'246
P1305 Engagements	2'705'999	69'079	2'636'920
GP14 Gestion des affaires militaires	10'856'670	9'110'281	1'746'389
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	921'033	161'213	759'820
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	852'360	1'530'897	-678'537
P1403 Centre logistique cantonal	8'476'266	6'811'976	1'664'290
P1404 Halle de tir indoor	607'011	606'195	816
Total	75'660'500	68'192'800	7'467'700

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -81'236'500 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -113'823 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -81'122'677 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	22'925'255.77	23'748'900	24'134'000	385'100
30 Charges de personnel	12'404'276.45	12'594'100	12'821'200	227'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'172'921.12	5'863'500	5'982'200	118'700
34 Charges financières	19'266.93	18'000	20'000	2'000
36 Charges de transferts	1'356'790.60	1'450'000	1'445'000	-5'000
39 Imputations internes	3'972'000.67	3'823'300	3'865'600	42'300
4 Revenus	103'662'670.12	103'902'600	105'370'500	1'467'900
40 Revenus fiscaux	77'248'838.81	78'070'000	79'020'000	950'000
42 Taxes et redevances	25'644'936.16	25'238'700	25'914'900	676'200
44 Revenus financiers	122'655.40	80'000	120'000	40'000
46 Revenus de transferts	539'012.95	513'900	315'600	-198'300
49 Imputations internes	107'226.80	0	0	0
Excédent de revenus	80'737'414.35	80'153'700	81'236'500	1'082'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	80'737'414.35	80'153'700	81'236'500	1'082'800

Remarques

30 : Cette rubrique varie notamment en raison du temps nécessaire pour repourvoir les postes et autres adaptations salariales.

31 : Augmentation liée au remplacement du logiciel du système de ticketing, aux applications informatiques dont le développement n'est pas encore terminé (Chatbot, Voicebot) et aux nouveaux projets informatiques liés au programme "Efficiency+".

40 : Augmentation des revenus fiscaux due à l'augmentation du parc de véhicules.

42 : Augmentation continue de l'activité du SCN (immatriculations, contrôles techniques, etc.) qui génère plus d'émoluments.

46 : Diminution de la commission en raison de l'adaptation de l'ordonnance du Département fédéral des finances relative à l'indemnisation des autorités cantonales pour leurs dépenses liées à la perception de la redevance sur le trafic des poids lourds.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	93.20	93.20	93.20

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation.		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Introduction progressive du système d'exploitation Cari complètement renouvelé notamment avec l'intégration de différents nouveaux modules "Cyberadministration".	31.12.2027
ad2	2 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service.	31.12.2029
	3 Le service collabore avec la police cantonale lors des contrôles spécifiques de la conformité des véhicules.	31.12.2029

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S. Trend (note max. 10)	9	8.8	8.8	0
	2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	0%	2%	2%	0%
	3 🚗 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis)	9'581	9'500	10'600	1'100
	4 🚗 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens)	17'101	16'500	17'000	500
	5 🚗 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	29.86%	25%	25%	0%
	6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	28.75%	30%	30%	0%
	7 🚗 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement)	36'913	25'000	25'000	0
	8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
	9 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	26	23	26	3
	10 🚗 Nombre d'avertissements prononcés	2'272	2'000	2'000	0
	11 🚗 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés	5'158	4'600	5'000	400
ad2	12 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
	13 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	68.9%	69%	69%	0%
	14 Nombre de contrôles techniques effectués	94'936	100'000	101'000	1'000
	15 🚗 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules)	88'915	90'000	90'500	500
	16 🚗 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre	358'257	362'000	368'000	6'000
	17 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'843	3'885	3'905	20
	18 Nombre d'immatriculations traitées par CARI Garage	4'355	4'800	5'000	200
ad3	19 🚗 Pourcentage de véhicules hybrides neufs par rapport au total des véhicules neufs immatriculés dans l'année	26%	15%	28%	13%
	20 🚗 Pourcentage de véhicules hybrides par rapport au total des véhicules motorisés en circulation	5%	4.5%	7%	2.5%
	21 🚗 Pourcentage de véhicules électriques par rapport au total des véhicules motorisés en circulation	3%	4.5%	5%	0.5%
	22 🚗 Pourcentage de véhicules électriques neufs par rapport au total des véhicules neufs immatriculés dans l'année	13.5%	15%	17%	2%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Admission des personnes	9'351'617	9'465'440	-113'823
P1101 Examens de conduite	2'361'427	1'230'306	1'131'121
421 Emoluments pour examens de conduite		1'150'000	-1'150'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'361'427	80'306	2'281'121
P1102 Permis de conduire	3'954'115	2'125'796	1'828'319
421 Emoluments pour établissement de permis de conduire		2'000'000	-2'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'954'115	125'796	3'828'319
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	3'036'075	6'109'338	-3'073'263
421 Mesures administratives et sanctions pénales		1'500'000	-1'500'000
427 Amendes		2'530'000	-2'530'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'036'075	2'079'338	956'737
GP12 Admission des véhicules	14'782'383	95'905'060	-81'122'677
P1201 Contrôles techniques des véhicules	8'093'982	5'469'273	2'624'709
421 Emoluments pour expertises de véhicules		5'220'000	-5'220'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'093'982	249'273	7'844'709
P1202 Permis de circulation	5'317'453	11'344'394	-6'026'941
421 Emoluments pour établissement de permis de circulation		5'630'000	-5'630'000
421 Mutations sur permis de circulation		2'900'000	-2'900'000
425 Vente de plaques		2'250'000	-2'250'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'317'453	564'394	4'753'059
P1203 Perception des redevances	1'370'948	79'091'393	-77'720'445
363 Exonération des véhicules de la Confédération	30'000		30'000
363 Exonération des véhicules des communes	760'000		760'000
363 Exonération des véhicules des entreprises privées (institution)	140'000		140'000
363 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	350'000		350'000
403 Impôts sur les véhicules à moteur et les bateaux		78'300'000	-78'300'000
421 Autorisations		70'000	-70'000
Solde dépenses/recettes du produit	90'948	721'393	-630'445
Total	24'134'000	105'370'500	-81'236'500

OP 1
Contribuer à la protection de la
société par l'application des
peines et des mesures.
Fr. 35'007'700 net

GP 11 tention avant jugement - Sion et Brig Fr. 10'672'014 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue Fr. 7'881'621 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont Fr. 5'412'644 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement Fr. 11'041'421 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	62'151'479.58	69'982'400	74'150'100	4'167'700
30 Charges de personnel	22'202'554.20	24'156'900	25'663'700	1'506'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	12'843'662.30	15'840'500	16'800'100	959'600
34 Charges financières	1'998.77	2'100	1'900	-200
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	6'635.00	10'000	30'000	20'000
36 Charges de transferts	13'088'571.93	13'576'000	12'798'500	-777'500
39 Imputations internes	14'008'057.38	16'396'900	18'855'900	2'459'000
4 Revenus	33'228'917.12	34'933'900	39'142'400	4'208'500
40 Revenus fiscaux	670.00	600	700	100
42 Taxes et redevances	5'717'742.86	6'532'900	6'450'000	-82'900
43 Revenus divers	25'870.76	0	0	0
44 Revenus financiers	100.00	2'700	2'700	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	254.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	12'624'391.83	11'288'200	13'018'000	1'729'800
49 Imputations internes	14'859'887.67	17'109'500	19'671'000	2'561'500
Excédent de charges	28'922'562.46	35'048'500	35'007'700	-40'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	28'922'562.46	35'048'500	35'007'700	-40'800

Remarques
30 : Dernière attribution d'EPTs à la suite des nouvelles constructions.
31 : Mise en place des mesures d'efficience+, externalisation de prestations de surveillance par une société privée à Crêtelongue, Pramont et Prison de Sion. Augmentation de l'occupation à Crêtelongue, Prison de Sion et Centre de détention administrative. Augmentation des charges liées à FIGI de 4,9 mios à 5,4 mios.
36 : Diminution significative des exécutions de peines hors canton car une partie des détenus valaisans seront placés à la nouvelle prison à Crêtelongue. Légère augmentation des exécutions de mesures. Etatisation des EPTs de la Fondation valaisanne de probation.
46 : Augmentation des recettes due à la nouvelle extension de la prison de Sion (y.c. Centre de détention administrative) qui pourra « accueillir » des détenus hors canton supplémentaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	181.40	192.80	202.40

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

Remarques
Postes liés aux nouvelles constructions. +10 EPTs : - Psychologue-Criminologue (FVP) +3.0 EPTs - Collaborateur spécialisé (FVP) +1.0 EPT - Agent de détention secteur sécurité (Sion) +1.0 EPT - Agent de détention secteur arrivant (Sion) +1.0 EPT - Responsable atelier bâtiment annexe (EPCL) +1.0 EPT - Agent de détention cuisiner (EPCL) +1.0 EPT - Agent de détention secteur sécurité (EPCL) +1.0 EPT - Maître socioprofessionnel (CEP) +1.0 EPT Pour faire avancer les projets "Vision 2030" et conformément à la décision du Conseil d'État du 30 octobre 2024, 0.40 EPT (en rapport au budget 2025) a été transféré au Service immobilier et patrimoine (SIP), ceci au maximum jusqu'à la fin du projet Pramont+.

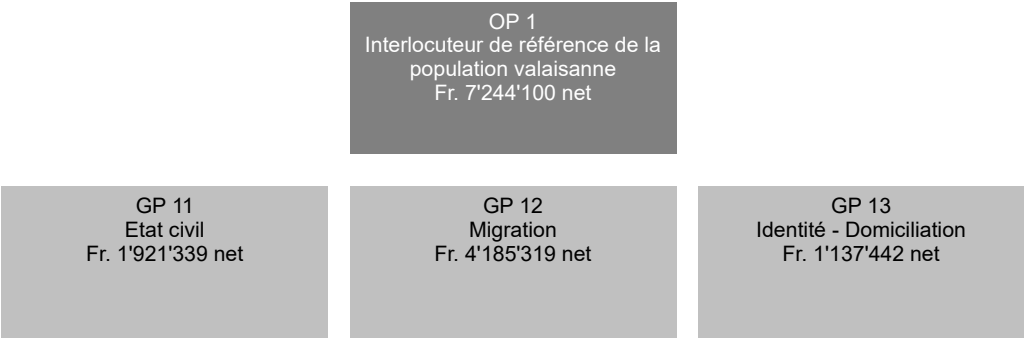
OBJECTIF POLITIQUE		
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique.		
Sous-objectifs politiques		
1	Elaborer une politique sécuritaire adaptée	
1.1	Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus	
2	Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée	
2.1	Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Mise en place et suivi des mesures d'efficience+.	31.12.2026
	2 Suivi de la construction des nouveaux ateliers à Crêtelongue.	30.04.2028
	3 Mise en application de la priorité 3 de la Vision 2030 : Pramont+.	31.12.2030
	4 Mise en application de la priorité 4 de la Vision 2030 : Centre de mesures.	31.12.2030

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🏠 Nombre de places en détention préventive (Sion-Brig)	132	140	140	0
	2 Rapport entre les places de détention et le nombre d'équivalents plein temps (EPT) à la prison de Sion	2.44	2.2	1.8	-0.4
	3 🏠 Taux d'occupation des places de détention avant jugement	94%	85%	86%	1%
	4 🏠 Nombre de places en exécution de peine (Crêtelongue-Sion)	114	122	122	0
	5 Rapport entre les places de détention et le nombre d'équivalents plein temps (EPT) à l'établissement de Crêtelongue	1.94	1.8	1.8	0
	6 🏠 Taux d'occupation des places d'exécution de peines (Crêtelongue)	59%	80%	95%	15%
	7 🏠 Nombre de places en détention administrative			22	
	8 Taux d'occupation des places de détention administrative			45%	
	9 🏠 Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 24)	24	24	24	0
	10 🏠 Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes)	100%	98%	98%	0%
	11 🏠 Coûts pour les placements hors SAPEM (hors cantons et hors établissements du SAPEM), afin d'en suivre l'évolution, en particulier dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie carcérale 2030. Exécution de peines et exécution de mesures (sans détention avant jugement)	11.8	12	11.6	-0.4
	12 Nombre de personnes suivies par bracelet électronique y compris dossiers "avec violences domestiques"	14	15	15	0
ad2	13 Pourcentage de personnel reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > 75%)	75%	75%	75%	0%
	14 Pourcentage de congés réussis pour les mineurs placés en exécution de mesures (art. 15 al. 2 DPMIn)		80%	80%	0%
	15 Nombre de fugues au Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes) (non-retour de congé, lors de sorties accompagnées, lors de stages)		10	5	-5
	16 Pourcentage de jeunes suivant la formation pratique certifiante au CEP (FPra - Formation pratique)		20%	25%	5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 tention avant jugement - Sion et Brig	24'023'214	13'351'200	10'672'014
P1101 Gestion de la privation de liberté	14'831'569	11'091'482	3'740'087
P1102 Exploitation des ateliers	6'123'783	324'362	5'799'421
P1103 Gestion de la détention administrative	3'067'862	1'935'356	1'132'506
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	20'825'705	12'944'084	7'881'621
P1201 Gestion de l'exécution des peines	13'160'782	11'767'910	1'392'872
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	7'664'923	1'176'174	6'488'749
GP13 Exécution des mesures - Pramont	13'228'653	7'816'009	5'412'644
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	11'426'433	7'721'770	3'704'663
P1302 Exploitation des ateliers	1'802'220	94'239	1'707'981
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	16'072'528	5'031'107	11'041'421
P1401 Exécution des sanctions pénales	14'787'196	4'971'429	9'815'767
P1402 Probation	1'285'332	59'678	1'225'654
Total	74'150'100	39'142'400	35'007'700
Remarques			
Pleine capacité du site de Crêtelongue (mi-2026). Les travaux de planification pour le projet « Pramont+ » (priorité 3 de la Vision 2030) et pour la construction d'un centre de mesures (priorité 4) se poursuivent.			



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	16'765'450.20	16'979'500	17'946'500	967'000
30 Charges de personnel	9'074'118.70	8'958'200	9'152'400	194'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'016'542.15	2'436'600	2'486'900	50'300
34 Charges financières	25'797.38	14'500	14'500	0
36 Charges de transferts	5'533'219.68	5'483'500	6'221'500	738'000
39 Imputations internes	115'772.29	86'700	71'200	-15'500
4 Revenus	12'115'268.41	9'748'100	10'702'400	954'300
40 Revenus fiscaux	35'768.00	30'000	30'000	0
42 Taxes et redevances	10'119'362.26	7'858'100	8'938'900	1'080'800
44 Revenus financiers	5.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'726'969.20	1'859'500	1'733'500	-126'000
48 Revenus extraordinaires	233'163.95	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	500	0	-500
Excédent de charges	4'650'181.79	7'231'400	7'244'100	12'700
5 Dépenses d'investissement	233'163.95	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	233'163.95	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	233'163.95	0	0	0
Insuffisance de financement	4'883'345.74	7'231'400	7'244'100	12'700

Remarques
31 : [Harmonisation Registres - BDR] Licence GERES supportée par le service dès 2026, contrat de support de premier niveau pour les communes dans le cadre d'eDéménagement, augmentation des coûts de maintenance. [Procédures apparentées à l'état civil] Lancement du projet DigitalBü. [Centre de biométrie] Achat prévu d'un système de ticketing, maintenance des stations biométriques, du système de ticketing et des systèmes de serveurs de communication.
36 : [Centre de biométrie] Les demandes de passeports et de carte d'identité en 2024 ont été bien plus importantes que prévues. En 2023, nous avons enregistré une hausse de 22%, et n'avions pas projeté dans la même proportion cette augmentation de demande, estimée exceptionnelle, sur 2024. De ce fait, le budget a été sous-évalué en 2024 et les charges liées à la production de passeports et des cartes d'identité ont également été plus importantes que planifiées. Ce compte de charge (3610.010 Rétrocession de recettes) est lié au compte de produit des ventes de passeports et de carte d'identité (4210.000 Emoluments et taxes) qui était également bien plus élevé que budgétisé en 2024. Cette tendance se poursuit en 2025. De ce fait, le budget 2026 a été adapté.
42 : [Centre de biométrie] Augmentation de la production de documents d'identité et ainsi même des émoluments perçus (en lien avec la rubrique 36). Budget adapté en 2026.
46 : [Migration] Diminution du forfait administratif - Asile réparti pour moitié SAS/SPM dès 2025. Budget adapté dès 2026.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	68.20	68.20	68.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers.		
Sous-objectifs politiques		
1	Garantir la délivrance des prestations sur le territoire cantonal et l'unité de doctrine. Piloter et coordonner les activités et métiers du service	
2	Gérer l'état civil et les procédures y apparentées	
2.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale	
2.1.1	Assurer l'enregistrement des événements d'état civil et la tenue exacte des registres officiels selon les périmètres de compétences conférées et conformément aux dispositions légales applicables	
2.1.2	Assurer la mission d'autorité de surveillance des offices de l'état civil du canton (directives, formation, inspection)	
3	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers et d'intégration	
3.1	Traiter, respectivement instruire, pour le Département compétent, les requêtes et procédures apparentées à l'état civil (en particulier octroi et libération du droit de cité, changement de nom/prénom, adoption)	
3.2	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse	
3.3	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)	
3.4	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration	
3.5	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale	
3.5.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales	
3.6	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi	
3.6.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis	
3.7	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour	
4	Gérer les données d'identité et de domiciliation des personnes physiques	
4.1	Etablir les documents d'identité suisses	
4.2	Etablir les données de biométrie à l'intention des ressortissants étrangers	
4.3	Appliquer les lois fédérales sur le contrôle de l'habitant et sur l'harmonisation des registres (LHR)	
4.3.1	Coordonner l'harmonisation des registres des personnes physiques entre la Confédération et les communes	
4.3.2	Administrer les plateformes et systèmes et assurer l'intendance des données (GERES, BDR-PP)	
4.3.3	Assurer la mission d'autorité de surveillance des organes communaux de contrôle de l'habitant	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 [Direction] Définition, mise en oeuvre et suivi du plan d'action stratégique.	31.12.2026
ad2	2 [Naturalisation] Révision de la loi sur le droit de cité valaisan et du règlement d'exécution y relatif.	31.12.2026
ad3	3 [Migration] Dématérialisation de l'ensemble des dossiers papier actifs de personnes ressortissantes étrangères.	31.12.2026
	4 [Migration - Autorisation de séjour] Mise en place d'un portail client pour le dépôt de demande de séjour.	31.12.2026
ad4	5 [Habitant] Modification de la loi cantonale sur le contrôle de l'habitant en conséquence de l'introduction du nouveau modèle d'affaires en matière de migration et d'e-Déménagement.	30.06.2028

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad2	1 [Etat civil] Nombre de reconnaissances enregistrées (2023 = 1'039, 2022 = 1'000, 2021 = 1'059)	941	1'050	1'000	-50
	2 [Etat civil] Nombre de mariages célébrés en Valais (2023 = 1'266, 2022 = 1'376, 2021 = 1'232)	1'306	1'300	1'300	0
	3 [Etat civil] Nombre de décès survenus et enregistrés en Valais (2023 = 2'845, 2022 = 2'747, 2021 = 2'689)	2'901	2'900	2'900	0
	4 [Etat civil] Nombre de naissances survenues et enregistrées en Valais (2023 = 2'104, 2022 = 2'210, 2021 = 2'450)	2'146	2'100	2'100	0
	5 [Etat civil] Nombre d'événements d'état civil étrangers retranscrits par l'autorité de surveillance (2024 = 1'096, 2023 = 1'131)		1'100	1'100	0
	6 [Adoption] Nombre de décisions rendues (2023 = 30, 2022 = 18, 2021 = 19, 2020 = 26)	26	30	30	0
	7 [Changement de nom] Nombre de décisions rendues (2023 = 172, 2022 = 214, 2021 = 258, 2020 = 233)	185	200	180	-20
	8 [Naturalisation] Nombre de naturalisations ordinaires prononcées (2023 = 850, 2022 = 834, 2021 = 779, 2020 = 938)	765	850	800	-50
ad3	9 [Migration - Autorisation de séjour] Population étrangère résidente en Valais de manière permanente (2023 = 87'827, 2022 = 81'664, 2021 = 79'306, 2020 = 76'828)	91'935	89'000	98'000	9'000
	10 [Migration - Autorisation de séjour] Durée moyenne (en jours ouvrés) de délivrance de permis "standards" (ex: B, C, L et G UE/AELE)	5	20	20	0
	11 [Migration - Autorisation de séjour] Nombre de décisions formelles de refus d'octroi ou renouvellement de l'autorisation de séjour rendues (2023 = 159, 2022 = 190, 2021 = 190, 2020 = 136)	154	180	150	-30
	12 [Migration - Asile] Nombre total de personnes en permis N (2023 = 1'029, 2022 = 696, 2021 = 290 + 200 déboutés, 2020 = 468)	1'084	1'000	1'000	0
	13 [Migration - Asile] Nombre total de personnes en permis F (admis provisoire/réfugié admis provisoire) (2023 = 2'520, 2022 = 2'691, 2021 = 2'363, 2020 = 2'307)	2'270	3'000	2'600	-400
	14 [Migration - Asile] Nombre total de personnes au bénéfice d'une protection provisoire (permis S)	2'452	4'000	2'500	-1'500
	15 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de renvois LAsi (2023 = 10, 2022 = 5, 2021 = 45, 2020 = 46)	24	15	18	3
	16 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de renvois LEI (2023 = 51, 2022 = 85, 2021 = 120, 2020 = 137)	43	70	60	-10
	17 [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour de courte durée établies, Autorisation L (2023 = 27'554, 2022 = 25'230, 2021 = 21'917, 2020 = 21'244)	21'283	28'000	27'000	-1'000
	18 [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour établies, Autorisation B (2023 = 16'936, 2022 = 9'299, 2021 = 9'455, 2020 = 9'493)	16'584	16'000	15'000	-1'000
	19 [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour établies, Autorisation C (2023 = 14'785, 2022 = 10'628, 2021 = 6'314, 2020 = 9'671)	12'718	15'000	15'000	0

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad3 20  [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour établies pour frontaliers, Autorisation G (2023 = 3'527, 2022 = 1'577, 2021 = 1'217, 2020 = 1'051)	2'533	2'000	2'000	0
21 [Migration - Asile] Nombre de personnes dont la requête de permis humanitaire a été acceptée par la Commission Cas de rigueur (2023 = 65, 2022 = 131, 2021 = 110)	68	75	80	5
22 [Migration - Asile] Nombre de personnes dont la requête de permis humanitaire a été examinée par la Commission Cas de rigueur (2023 = 82, 2022 = 152, 2021 = 143, 2020 = 60)	102	80	85	5
23 [Migration - Asile] Nombre de propositions de la Commission Cas de rigueur approuvées par le SEM (2023 = 43%, 2022 = 100%, 2021 = 97.4%)	100%	95%	95%	0%
24  [Intégration] Nombre de projets d'intégration subventionnés (2023 = 122, 2022 = 136, 2021 = 132, 2020 = 135)	120	125	120	-5
25  [Intégration] Nombre de nouveaux étrangers arrivés dans le canton (2024 = 12'206, 2023 = 10'885, 2022 = 11'626, 2021 = 10'649)		12'000	11'000	-1'000
ad4 26  [Biométrie] Nombre de passeports établis (2023 = 26'987, 2022 = 21'954, 2021 = 14'639, 2020 = 11'289)	28'940	28'000	30'000	2'000
27  [Biométrie] Nombre de cartes d'identité établies (2023 = 38'712, 2022 = 38'154, 2021 = 34'319, 2020 = 24'785)	39'379	40'000	42'000	2'000
28 [Biométrie] Nombre de prises de données biométriques saisies pour l'ensemble des étrangers (2024 = 30'988, 2023 = 32'792, 2022 = 29'497)		36'000	40'000	4'000
29 [Biométrie] Délai d'attente moyen jusqu'à la prochaine possibilité de rendez-vous pour la prise des données biométriques (jours ouvrables) (2023 = 10, 2022 = 10, 2021 = 8, 2020 = 4)	5	10	5	-5
30 [Habitant, eDéménagement] Nombre de communes connectées à l'application (2023 = 1)	42	80	60	-20
31  [Harmonisation Registres - BDR] Nombre d'unités organisationnelles connectées (2023 = 35, 2022 = 23)	42	45	55	10
32  [Harmonisation Registres - BDR] Nombre annuel de messages en erreur dans GERES			18'000	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Etat civil	3'979'904	2'058'565	1'921'339
P1101 Etat civil	3'252'160	1'603'807	1'648'353
P1102 Procédures apparentées à l'état civil	727'744	454'758	272'986
GP12 Migration	8'272'511	4'087'192	4'185'319
P1201 Autorisation de séjour et établissement	4'575'166	2'349'037	2'226'129
P1202 Intégration des étrangers	2'795'180	1'263'481	1'531'699
P1203 Asile - Départ	902'165	474'674	427'491
GP13 Identité - Domiciliation	5'694'085	4'556'643	1'137'442
P1301 Documents d'identité - Biométrie	5'007'862	4'553'937	453'925
P1302 Harmonisation des registres - BDR Habitant	686'223	2'706	683'517
Total	17'946'500	10'702'400	7'244'100

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OP 1
Assurer la préparation des tâches
législatives et gérer les relations
Canton-communes
Fr. 8'099'000 net

GP 11
Constitution, législation et
contentieux
Fr. 1'089'584 net

GP 12
Relation Canton-communes
Fr. 4'831'602 net

GP 13
Appui du Chef du département
dans ses fonctions
Fr. 2'078'414 net

GP 14
Collège d'experts - expropriations
Fr. 99'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	9'907'228.79	10'807'000	10'332'000	-475'000
30 Charges de personnel	3'689'010.70	3'791'800	3'820'800	29'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	927'748.53	1'551'400	1'305'400	-246'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	645'000.00	645'000	645'000	0
39 Imputations internes	2'645'469.56	2'818'800	2'560'800	-258'000
4 Revenus	2'164'825.55	2'231'000	2'233'000	2'000
40 Revenus fiscaux	2'452.00	1'800	1'800	0
42 Taxes et redevances	162'373.55	229'200	231'200	2'000
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Excédent de charges	7'742'403.24	8'576'000	8'099'000	-477'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'742'403.24	8'576'000	8'099'000	-477'000

Remarques

30 : L'écart entre les budgets 2025 et 2026 s'explique essentiellement par les augmentations individuelles octroyées aux collaboratrices et collaborateurs, le nombre d'EPT restant inchangé. Par ailleurs, en l'absence de données historiques, les honoraires alloués aux membres du collège d'experts en matière d'expropriation ont été reconduits sur la base du budget 2025.

31 : L'écart prévu de CHF 246'000 entre les budgets 2025 et 2026 résulte de deux éléments : l'ajout d'une redevance annuelle de CHF 104'000 pour l'application Sitrox, utilisée pour les élections et votations, ainsi que la diminution de CHF 350'000 de l'enveloppe dédiée au projet "EfficiencePlus", celui-ci étant finalisé en 2025.

35 : Un montant de CHF 2'000'000 est attribué au fonds destiné à soutenir les fusions de communes.

36 : Aucune participation cantonale liée à des fusions de communes n'est attendue dans le cadre du budget 2026.

39 : Fonds de fusion : CHF 2'000'000. À cela s'ajoutent des dépenses de CHF 500'000 pour les marchandises et le matériel (principalement liés aux votations) délivrés par la Section des assurances et de l'économat, ainsi que CHF 59'000 pour les prestations fournies par le Service immobilier et patrimoine. Le solde de CHF 1'800 concerne la part au timbre tuberculose facturée dans le cadre des recours déposés auprès du SAIC et transféré en fin d'année au Service de la santé publique par le biais d'une imputation interne.

42 : Faute de données historiques, les émoluments liés au collège d'experts en matière d'expropriation, à hauteur de CHF 100'000, ont été reconduits sur la base du budget 2025.

45 : Aucun prélèvement n'est prévu en 2026 sur le fonds dédié aux fusions de communes.

49 : Le canton contribuera à l'alimentation du fonds de fusion à hauteur de CHF 2'000'000.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	21.00	21.10	21.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Conformément à la décision du Conseil d'État du 30 octobre 2024, 0.10 EPT a été transféré depuis l'état-major du Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS) au Service immobilier et patrimoine (SIP), ceci au maximum jusqu'à la fin du projet Pramont+.

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales).	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques.
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service
2	Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales
2.3	Soutenir la commission d'expropriation dans ses tâches administratives.
3	Assurer un appui et réaliser des mandats stratégiques en faveur du Chef du département

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Modification de la loi sur les droits politiques (LcDP).	30.06.2027
2 Modification de l'ordonnance sur le vote par correspondance.	30.06.2027
3 Modification de la loi sur les communes (LCo).	30.06.2027
4 Modification de l'ordonnance sur les incompatibilités.	30.06.2027
ad2 5 Conseil et soutien aux projets de fusions.	31.12.2029
ad3 6 Collaboration à la gestion des projets gouvernementaux.	30.04.2029

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1 1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2024 = 388 nouveaux dossiers déposés)	-34	0	0	0
2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal Cantonal	90.1%	85%	85%	0%
3 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal fédéral	84.6%	85%	85%	0%
4 Pourcentage de décisions sur recours rendues dans les 6 mois dès la clôture de l'instruction			80%	
ad2 5 🏠 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'État sur demande des communes et préavis du service, dont les règlements communaux des constructions et des zones	141	100	100	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Constitution, législation et contentieux	1'183'934	94'350	1'089'584
P1101 Constitution et législation cantonales	82'172	630	81'542
P1102 Recours, plaintes	1'101'762	93'720	1'008'042
GP12 Relation Canton-communes	6'860'466	2'028'864	4'831'602
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	38'725	147	38'578
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	237'979	18'214	219'765
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'221'640	2'009'268	3'212'372
P1204 Organisation des élections et votations	673'728	914	672'814
P1205 Relations avec les autorités	688'394	321	688'073
GP13 Appui du Chef du département dans ses fonctions	2'088'200	9'786	2'078'414
P1301 Soutien au Chef du département - Etat-Major	2'088'200	9'786	2'078'414
GP14 Collège d'experts - expropriations	199'400	100'000	99'400
P1401 Collège d'experts - expropriations	199'400	100'000	99'400
Total	10'332'000	2'233'000	8'099'000

OP 1
Développer la numérisation
Fr. 3'565'000 net

GP 11
Développement de l'offre de
services numériques
Fr. 3'565'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	1'568'129.59	3'280'400	3'321'500	41'100
30 Charges de personnel	654'744.75	745'300	786'400	41'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	603'450.25	2'089'500	2'089'500	0
36 Charges de transferts	309'022.00	445'000	445'000	0
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	912.59	600	600	0
4 Revenus	178'393.86	6'100	6'500	400
42 Taxes et redevances	9'792.40	6'100	6'500	400
48 Revenus extraordinaires	168'601.46	0	0	0
Excédent de charges	1'389'735.73	3'274'300	3'315'000	40'700
5 Dépenses d'investissement	717'953.14	550'000	250'000	-300'000
52 Immobilisations incorporelles	717'953.14	550'000	250'000	-300'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	717'953.14	550'000	250'000	-300'000
Insuffisance de financement	2'107'688.87	3'824'300	3'565'000	-259'300

Remarques
36 : La Confédération ayant décidé de mesures d'économies, la contribution à l'Administration numérique suisse demeure inchangée pour 2026.
52 : La mise en service du portail étant terminée, les investissements peuvent être réduits de Fr. 300'000 à Fr. 250'000 pour 2026.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	3.70	3.70	3.70

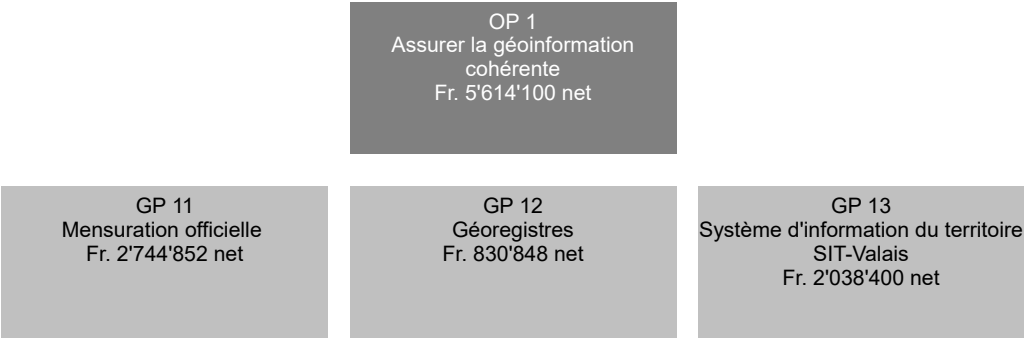
Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Développer la numérisation afin de rendre plus rapides, simples et efficaces les démarches administratives de la population, des entreprises et des collectivités publiques.					
Sous-objectifs politiques					
1	Mettre en place, examiner et faire évoluer la gouvernance et la stratégie en matière de services numériques des autorités.				
2	Développer l'offre numérique de services publics. [PIP]				
3	Renforcer la collaboration du Canton et des autres autorités dans le domaine du numérique.				
4	Réaliser les objectifs du Programme Gouvernemental en lien avec la numérisation de l'administration cantonale.				
5	Garantir une collaboration et des relations actives avec la Confédération et les autres cantons.				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Assurer la communication en matière de services numériques.			31.12.2030	
ad2	2 Etoffer l'offre de services de base et les prestations numériques qui les utilisent.			31.12.2028	
ad3	3 Mettre à disposition des autres autorités les services définis dans le règlement sur les services de base.			31.12.2026	
ad4	4 Adapter les bases légales afin de faciliter et d'accélérer la transformation numérique.			31.12.2027	
Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Le plan de mise en oeuvre de la stratégie est rédigé, tenu à jour et réalisé.		31.12.25	31.12.26	
ad2	2 Nombre de communes utilisant le portail des prestations numériques des autorités ou au moins un autre service de base	0	10	20	10
	3 Nombre de prestations numériques disponibles sur le portail des prestations des autorités	42	15	55	40
ad3	4 Nombre de prestations numériques d'autres autorités ou conjointes intégrées au portail		1	2	1
ad5	5 Nombre de séances de la Conférence latine des directeurs du numérique (CLDN)	2	2	2	0
	6 Nombre de séances avec les instances fédérales et cantonales	12	10	10	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Développement de l'offre de services numériques	3'571'500	6'500	3'565'000
P1101 Gouvernance et stratégie	263'401	1'581	261'820
P1102 Développement des services numériques	2'559'040	3'689	2'555'351
P1103 Communication	213'134	527	212'607
P1104 Collaborations fédérale et intercantonale	535'925	703	535'222
363 Contribution Administration numérique suisse (ANS)	445'000		445'000
Solde dépenses/recettes du produit	90'925	703	90'222
Total	3'571'500	6'500	3'565'000

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	6'797'620.62	7'311'100	7'384'100	73'000
30 Charges de personnel	2'551'712.25	2'722'100	2'794'100	72'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'187'066.81	4'535'100	4'535'100	0
34 Charges financières	0.57	100	100	0
36 Charges de transferts	40'580.92	46'000	46'000	0
39 Imputations internes	18'260.07	7'800	8'800	1'000
4 Revenus	1'883'957.75	1'769'400	1'770'000	600
42 Taxes et redevances	378'813.00	386'600	387'200	600
44 Revenus financiers	0.58	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'464'199.47	1'382'800	1'382'800	0
48 Revenus extraordinaires	40'944.70	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	0	0	0
Excédent de charges	4'913'662.87	5'541'700	5'614'100	72'400
5 Dépenses d'investissement	124'186.45	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	40'944.70	0	0	0
57 Subventions d'investissement redistribuées	83'241.75	0	0	0
6 Recettes d'investissement	83'241.75	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	83'241.75	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	40'944.70	0	0	0
Insuffisance de financement	4'954'607.57	5'541'700	5'614'100	72'400

Remarques
30 : En plus de l'adaptation des salaires et des augmentations individuelles liées aux performances et à l'ancienneté, les gains de rotation ont contribué à une évolution stable des salaires.
31 : Nouveau projet DMAV initialisé en 2025 (exigences de la Confédération) et augmentation de la maintenance des logiciels métier.
46 : Augmentation de l'intensité d'utilisation de BADOC par les bureaux de géomètres. Pas de contribution communale, mais plus de contributions fédérales pour la mensuration des zones alpestres.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	18.30	18.30	18.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer la géoinformation cohérente et adaptée aux besoins de l'administration, de l'économie, de la science et de la société.					
Sous-objectifs politiques					
1	Piloter les travaux de réalisation de la mensuration officielle conformément aux conventions-programmes entre la Confédération et le canton				
2	Piloter, surveiller et coordonner les activités en relation avec les géoregistres, notamment la base de données de la mensuration officielle (BADOC), le cadastre des restrictions de droits publics à la propriété (cadastre RDPPF), le registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL), le répertoire officiel des adresses de bâtiments, la base de données référentielles - bâtiments et logement (BDR-B&L)				
3	Piloter, coordonner et développer le système d'information du territoire SIT-Valais et assurer les flux d'informations vers les partenaires et les privés				
Mesures prioritaires					Délai
ad1	1 Assurer le pilotage des travaux du premier relevé des zones alpestres				31.12.2027
ad2	2 Optimisation de l'exploitation du cadastre RDPPF et mise en oeuvre des mesures				31.12.2027
ad3	3 Améliorer l'accès du grand public aux cartes interactives, aux géoservices et aux géodonnées.				31.12.2026
Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	100%	100%	100%	0%
	2 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93 (2023:276'552ha / 2024:313'078ha / 2025:365'257ha)	58%	70%	85%	15%
ad2	3 Pourcentage des données des zones réservées, des réserves forestières et de l'espace réservé aux eaux introduites au cadastre RDPPF	100	100	100	0
	4 Pourcentage des mutations réalisées sur la plateforme cantonale BADOC	95%	95%	95%	0%
ad3	5 Nombre d'interruptions de l'infrastructure du SIT cantonal en Intranet	25	5	5	0
	6 Nombre d'interruptions des géoservices sur le géoportail	1	3	3	0
	7 Pourcentage de géodonnées en conformité avec les règles du data life cycle management (gouvernance des géodonnées)	95%	95%	95%	0%
	8 Pourcentage de géodonnées conforme aux modèles minimaux de géodonnées fixé par la Confédération	70%	80%	80%	0%
	9 Pourcentage des jeux de géodonnées contrôlées et validées selon le concept de gestion de qualité	40%	55%	60%	5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Mensuration officielle	3'918'252	1'173'400	2'744'852
P1101 Réalisation de la mensuration officielle	3'918'252	1'173'400	2'744'852
GP12 Géoregistres	1'188'248	357'400	830'848
P1201 Base de données de la mensuration officielle	1'115'172	357'400	757'772
P1202 Base de données référentielle - bâti. et logements	73'076		73'076
GP13 Système d'information du territoire SIT-Valais	2'277'600	239'200	2'038'400
P1301 Exploitation SIT-VS	758'905	5'736	753'169
P1302 Projets géomatiques et coordination	1'246'801	6'564	1'240'237
P1303 Cadastre des restrictions de droit public RDPPF	271'894	226'900	44'994
Total	7'384'100	1'770'000	5'614'100

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

OP 1
Assurer l'état des droits sur les
immeubles
Fr. -97'966'900 net

GP 11
Droits réels
Fr. -97'966'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	49'882'167.18	52'612'700	54'953'000	2'340'300
30 Charges de personnel	11'569'694.30	11'807'800	12'396'900	589'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'599'860.21	3'483'800	3'697'000	213'200
34 Charges financières	180.97	600	500	-100
36 Charges de transferts	34'909'296.00	36'500'000	38'000'000	1'500'000
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	803'135.70	820'500	858'600	38'100
4 Revenus	150'611'867.55	148'128'900	155'159'900	7'031'000
40 Revenus fiscaux	124'788'683.95	123'514'100	130'000'000	6'485'900
42 Taxes et redevances	23'403'542.45	23'385'400	23'597'100	211'700
43 Revenus divers	0.00	0	299'300	299'300
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'202'571.30	1'229'400	1'263'500	34'100
48 Revenus extraordinaires	1'217'069.85	0	0	0
Excédent de revenus	100'729'700.37	95'516'200	100'206'900	4'690'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	2'240'000	2'240'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	2'240'000	2'240'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	2'240'000	2'240'000
Excédent de financement	100'729'700.37	95'516'200	97'966'900	2'450'700

Remarques

30 : Cette rubrique varie en fonction des adaptations salariales et des augmentations individuelles liées à la performance et l'ancienneté.

31 : Adaptation du budget prévu pour les projets liés à l'augmentation des émoluments (rubrique 42).

36 : Adaptation du montant de l'impôt additionnel à verser aux communes en lien avec les prévisions de la rubrique 40 et en tenant compte de nouvelles communes qui introduiront cet impôt en 2026.

40 : Adaptation du montant de l'impôt à percevoir en tenant compte des tendances du marché immobilier des dernières années.

42 : Adaptation du montant des émoluments à percevoir en tenant compte des tendances du marché immobilier des dernières années.

43 : Recettes liées aux 2 postes autofinancés dans le cadre du projet de mise en place d'un outil informatique unique Canton/Communes pour la gestion des données cadastrales en collaboration avec la fédération des communes valaisannes.

52 : Budget d'investissement lié au projet de mise en place d'un outil informatique unique Canton/Communes pour la gestion des données cadastrales en collaboration avec la fédération des communes valaisannes.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	87.20	87.20	87.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'état des droits sur les immeubles.		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière	
2	Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information a. Introduire et informatiser le registre foncier fédéral b. Développer les technologies de l'information dans le domaine des droits réels c. Assurer la cohésion des systèmes informatiques d. Faciliter l'accès à l'information et sa transmission pour l'économie et la population	
3	Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevés et promouvoir la cyberadministration dans le domaine	
4	Percevoir les droits de mutation et les droits sur les gages immobiliers	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 § Initialisation des travaux de modification de la loi sur les droits de mutations (M2024.03.021).	31.12.2026
ad2	2 ★ Introduction et informatisation du registre foncier fédéral : mise à disposition de tous les propriétaires et de tous les immeubles (hors zone alpestre).	31.12.2027
	3 Poursuite de la mise en concordance des données du registre foncier avec les données de la mensuration officielle.	31.12.2026
	4 Mise en place de la solution de dépôt de réquisitions par voie électronique.	31.12.2026
ad3	5 Poursuite de la certification ISO pour la sécurité du système d'information.	31.12.2026
	6 Poursuite des travaux en vue de la mise en place d'un outil informatique unique Canton/Communes pour la gestion des données cadastrales en collaboration avec la fédération des communes valaisannes.	31.12.2026
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif		

SERVICE DU REGISTRE FONCIER

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Pourcentage des affaires suspendues dans les registres fonciers (2023 : 32%; 2024 : 32%)		30%	30%	0%
ad2	2 Pourcentage de la mensuration officielle approuvée pour laquelle l'introduction et l'informatisation ont été réalisées (en termes d'immeubles)	82.4%	83.5%	85%	1.5%
	3 Pourcentage de réquisitions transmises par voie électronique aux registres fonciers			2%	
ad3	4 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours ouvrables (hors suspens, expropriations et changement de taxes et natures)	85%	90%	90%	0%
	5 Degré de satisfaction générale des partenaires quant aux prestations du Service	97.86%	90%	90%	0%
	6 Temps de traitement moyen dans les registres fonciers en termes de jours ouvrés	12	20	20	0
	7 Proportion de recours par rapport aux décisions du service (indicateur modifié par rapport à 2024)	60%	2%	1%	-1%
ad4	8 Volume d'acte traités dans les registres fonciers (2023 : 40'418 ; 2024 : 42'205)		40'000	40'000	0
	9 Volume de dossiers traités par l'office juridique (2023 : 1'738 ; 2024 : 1'967)		1'700	1'700	0
	10 Pourcentage de communes ayant introduit l'impôt additionnel communal (2023 : 55% ; 2024 : 60%)		70%	75%	5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Droits réels	57'193'000	155'159'900	-97'966'900
P1101 Registre Foncier	55'534'039	153'939'208	-98'405'169
361 Impôt additionnel communal LDM	38'000'000		38'000'000
398 Imputations internes - timbre santé	800'000		800'000
402 Droits d'enregistrements RF		91'200'000	-91'200'000
402 Impôt additionnel communal LDM		38'000'000	-38'000'000
402 Timbre santé (viré au Service de la santé)		800'000	-800'000
421 Emoluments RF sur base OcRF		22'000'000	-22'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	16'734'039	1'939'208	14'794'831
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	1'542'637	1'060'410	482'227
P1103 Centrale des testaments	116'324	160'282	-43'958
Total	57'193'000	155'159'900	-97'966'900

OFFICE CANTONAL DU SPORT

OP 1
Encourager les activités sportives
et physiques
Fr. 5'204'900 net

GP 11
Jeunesse et Sport
Fr. 5'204'900 net

GP 12
Fonds du sport
Fr. 0 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	15'950'386.41	13'963'900	14'057'000	93'100
30 Charges de personnel	1'744'374.00	1'919'900	1'382'400	-537'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'075'712.09	2'159'400	2'209'400	50'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	20'000.00	0	0	0
36 Charges de transferts	6'988'338.66	5'816'500	5'796'000	-20'500
37 Subventions redistribuées	4'913'842.00	3'900'000	4'500'000	600'000
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	208'119.66	168'100	169'200	1'100
4 Revenus	13'730'162.48	11'409'500	11'352'100	-57'400
42 Taxes et redevances	1'185'629.11	1'319'500	668'100	-651'400
44 Revenus financiers	2'320.00	6'000	0	-6'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	317'100.88	0	0	0
46 Revenus de transferts	6'941'532.50	6'024'000	6'024'000	0
47 Subventions à redistribuer	4'913'842.00	3'900'000	4'500'000	600'000
48 Revenus extraordinaires	80'013.43	0	0	0
49 Imputations internes	289'724.56	160'000	160'000	0
Excédent de charges	2'220'223.93	2'554'400	2'704'900	150'500
5 Dépenses d'investissement	2'080'013.43	2'500'000	2'500'000	0
56 Propres subventions d'investissement	2'080'013.43	2'500'000	2'500'000	0
6 Recettes d'investissement	20'000.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	20'000.00	0	0	0
65 Transferts de participations	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'060'013.43	2'500'000	2'500'000	0
Insuffisance de financement	4'280'237.36	5'054'400	5'204'900	150'500

Remarques

30 : L'externalisation de la gestion et de l'exploitation du centre sportif cantonal d'Ovronnaz permet de réduire les coûts en économisant sur la masse salariale et de respecter les éléments de la loi sur le travail et de la CCNT.

31 : Prestations de service pour le Centre sportif d'Ovronnaz.

36 : Variation selon les promesses et demandes faites par les associations sportives.

37 : Subventions Jeunesse et Sports versées aux clubs/associations sportifs-valaisan-nes adaptées aux comptes 2024.

42 : Augmentation des recettes des cours, récupération de frais de conciergerie du CSCO, externalisation du CSCO.

47 : cf. rubrique 37 ci-dessus.

48 : Prélèvement du fonds spécial pour le Centre Nordique de Goms.

OFFICE CANTONAL DU SPORT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	11.00	11.00	6.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

CSCO : Le personnel a été remplacé par la société gérante du centre.

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport.

Sous-objectifs politiques

- 1 Mettre en valeur les activités des associations/fédérations sportives cantonales sur internet et dans les médias valaisans
- 2 Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous [Agenda 2030]
- 3 Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
- 4 Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, les groupements à caractère sportif, Pro Senectute et les organisations partenaires
- 5 Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
- 6 Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs/sportives valaisans/valaisannes, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Suivi de l'utilisation idoine des infrastructures sportives d'importance cantonale ou régionale de portée cantonale subventionnées via la loi sur le sport (Centre nordique de Goms, Golf de Crans Montana, Stade de Tourbillon de Sion, Stade d'arrivée de Crans-Montana, Patinoire de Sierre).	31.12.2027
ad2 2 ★ Soutien au développement des infrastructures sportives d'intérêt cantonal par la mise en oeuvre de la loi sur le sport.	31.12.2027
★ : Programme gouvernemental	

OFFICE CANTONAL DU SPORT

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre d'articles spécifiques édités et de capsules diffusées par les médias valaisans en relation avec les activités sportives	45	50	50	0
	2 Nombre d'organiseurs de manifestations, d'associations/fédérations sportives, de communes, étant parties prenantes du contenu de la plateforme du sport	222	220	205	-15
ad2	3 Nombre de journées de formation/activité réalisées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	11'469	16'500	16'000	-500
	4 Nombre de nuitées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	8'722	12'000	12'000	0
	5 Nombre de nouvelles infrastructures sportives traitées via la loi sur le sport	2	1	2	1
	6 🏠 Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	118'192	116'000	118'000	2'000
ad3	7 🏠 Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités J+S	53'574	42'000	41'900	-100
ad4	8 🏠 Nombre de moniteurs et de coachs J+S formés ou perfectionnés durant l'année	2'013	2'250	2'250	0
ad5	9 🏠 Nombre de sociétés, clubs, fédérations sportives, organisations partie Haut-Valais ayant eu recours à la plateforme dédiée de bénévoles-vs.ch pour trouver des bénévoles			12	
	10 🏠 Nombre de sociétés, clubs, fédérations sportives, organisations dans le Valais Romand ayant eu recours à la plateforme dédiée de benevoles-vs.ch pour trouver des bénévoles		50	24	-26
ad6	11 Montant de la contribution globale annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	6'611'842	5'600'000	5'600'000	0
	12 Nombre de compétitions sportives et courses populaires soutenues	136	110	130	20

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Jeunesse et Sport	10'957'000	5'752'100	5'204'900
P1101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	9'058'683	5'662'500	3'396'183
P1102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'898'317	89'600	1'808'717
GP12 Fonds du sport	5'600'000	5'600'000	0
P1201 Fonds du sport	5'600'000	5'600'000	0
Total	16'557'000	11'352'100	5'204'900

**Département de la mobilité, du territoire
et de l'environnement (DMTE)**
**Compte 2024
Fr.**
**Budget 2025
Fr.**
**Budget 2026
Fr.**
**Ecart 25/26
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	775'345'597.61	706'795'600	719'440'900	12'645'300
Revenus et recettes	480'846'730.00	490'305'300	505'587'700	15'282'400
Insuffisance de financement	294'498'867.61	216'490'300	213'853'200	-2'637'100

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	9'480'068.25	10'428'800	10'118'300	-310'500
Service de la mobilité	173'862'031.40	130'428'100	127'687'000	-2'741'100
Service Unité Territoriale III	519'559.63	2'213'600	441'700	-1'771'900
Service des forêts, de la nature et du paysage	20'492'650.41	20'816'400	21'029'500	213'100
Service de l'environnement	13'600'812.12	14'985'700	16'475'800	1'490'100
Service de la construction des routes nationales	3'318'674.71	3'113'800	3'018'500	-95'300
Service du développement territorial	4'289'781.58	5'502'000	5'498'900	-3'100
Service des dangers naturels	68'935'289.51	29'001'900	29'583'500	581'600
Insuffisance de financement	294'498'867.61	216'490'300	213'853'200	-2'637'100

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	95'411'839.87	96'358'900	98'711'800	2'352'900
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	132'591'685.10	132'718'100	132'410'900	-307'200
34	Charges financières	11'305.79	1'800	200	-1'600
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	39'027'488.34	57'292'800	56'370'300	-922'500
36	Charges de transferts	77'908'640.37	84'321'600	86'671'400	2'349'800
38	Charges extraordinaires	142'835'634.44	0	0	0
39	Imputations internes	13'563'724.00	10'960'500	9'554'800	-1'405'700
40	Revenus fiscaux	114'189.86	22'400	77'000	54'600
41	Patentes et concessions	973'987.08	1'240'000	1'240'000	0
42	Taxes et redevances	47'819'647.88	40'437'000	44'837'400	4'400'400
43	Revenus divers	7'069'031.85	7'468'200	7'320'000	-148'200
44	Revenus financiers	2'731'757.97	1'544'600	1'942'000	397'400
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	74'560'634.55	94'519'900	103'856'900	9'337'000
46	Revenus de transferts	132'515'220.22	146'061'400	147'859'100	1'797'700
48	Revenus extraordinaires	63'415'141.87	500'000	0	-500'000
49	Imputations internes	14'806'531.83	11'849'000	10'323'800	-1'525'200
	Total charges	501'350'317.91	381'653'700	383'719'400	2'065'700
	Total revenus	344'006'143.11	303'642'500	317'456'200	13'813'700
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	157'344'174.80	78'011'200	66'263'200	-11'748'000

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	178'027'009.54	209'267'800	229'283'500	20'015'700
52	Immobilisations incorporelles	312'799.95	200'400	200'400	0
54	Prêts	1'622'137.00	3'523'000	2'760'000	-763'000
55	Participations et capital social	80'000.00	0	0	0
56	Propres subventions d'investissement	91'558'720.21	94'484'700	97'977'600	3'492'900
57	Subventions d'investissement redistribuées	2'394'613.00	17'666'000	5'500'000	-12'166'000
63	Subventions d'investissement acquises	133'107'201.39	168'037'300	181'453'900	13'416'600
64	Remboursements de prêts	1'338'772.50	959'500	1'177'600	218'100
67	Subventions d'investissement à redistribuer	2'394'613.00	17'666'000	5'500'000	-12'166'000
	Total dépenses	273'995'279.70	325'141'900	335'721'500	10'579'600
	Total recettes	136'840'586.89	186'662'800	188'131'500	1'468'700
	Investissements nets	137'154'692.81	138'479'100	147'590'000	9'110'900

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités administratives et
juridiques du département
Fr. 7'930'272 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes : droit public des
constructions et signalisation
routière
Fr. 2'188'028 net

GP 11
Appui à la conduite du
département par l'EM
Fr. 2'081'800 net

GP 12
Appui administratif et juridique
Fr. 5'848'472 net

GP 21
Appui autorités commun. droit
public constructions
Fr. -1'642'190 net

GP 22
Appui autorités cant. droit public
constr. (CCC)
Fr. 3'316'235 net

GP 23
Appui autorité de signalisation
routière (CCSR)
Fr. 513'983 net

Total service

Fr. 10'118'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	13'027'198.90	14'398'800	14'174'500	-224'300
30 Charges de personnel	10'498'926.65	10'855'400	11'134'500	279'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'131'078.82	3'227'100	2'850'700	-376'400
36 Charges de transferts	42'428.00	42'000	42'000	0
38 Charges extraordinaires	149'661.57	0	0	0
39 Imputations internes	205'103.86	274'300	147'300	-127'000
4 Revenus	3'924'052.42	3'970'000	4'056'200	86'200
40 Revenus fiscaux	40'506.36	0	0	0
42 Taxes et redevances	3'493'990.72	3'850'000	4'056'200	206'200
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	35'000.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	218'583.34	0	0	0
49 Imputations internes	135'972.00	120'000	0	-120'000
Excédent de charges	9'103'146.48	10'428'800	10'118'300	-310'500
5 Dépenses d'investissement	376'921.77	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	376'921.77	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	376'921.77	0	0	0
Insuffisance de financement	9'480'068.25	10'428'800	10'118'300	-310'500

Remarques

30 : Le Conseil d'Etat a accordé un montant de Fr. 100'000.- à titre d'indemnités de la CCC.

Prolongation pour 2 ans (2026-2027) de 2 EPT pour l'instruction des demandes d'autorisation pour les grandes installations photovoltaïques (DCE 18.06.2025).

31 : Diminution de l'enveloppe budgétaire octroyée au SAJMTE et à l'EM en faveur des autres services du département.

42 :

Emoluments : l'augmentation a été calculée sur la base de la moyenne des derniers comptes.

Remise en état des lieux OREL (Fr. 200'000.-) : Trois cas de procédures par substitution sont en cours (début de la procédure, l'exécution sur place pourrait être réalisée en 2026).

Amendes (+ Fr. 80'000.-) : après une période de formation des inspecteurs de la police des constructions et de la nouvelle CCC, le renforcement devrait permettre de générer des recettes supplémentaires.

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	68.00	68.00	68.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1**Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département****Sous-objectifs politiques**

- 1 Assurer l'appui administratif au département, notamment:
 - 1.1 la gestion administrative
 - 1.2 la traduction
 - 1.3 la gestion et l'accompagnement des projets informatiques initiés par le département
- 2 Assurer la gestion des dossiers juridiques du département, soit :
 - 2.1 garantir le conseil juridique aux requérants et l'instruction des dossiers d'approbation de plans sur mandat du Conseil d'Etat dans le domaine de la mobilité et des dangers naturels
 - 2.2 garantir l'appui juridique des services du département et d'autres départements sur la base de contrats de prestations dans le domaine de l'environnement au sens large (protection de l'environnement et des eaux, forêt, nature, paysage), des constructions, de l'aménagement du territoire, du patrimoine bâti et enfoui ainsi que de l'immobilier
 - 2.3 garantir le pilotage des processus des révisions législatives et /ou l'accompagnement des services du département dans ces processus

Mesures prioritaires	Délai
ad2 1 § Pilotage de la révision totale de la loi sur les mines et carrières (loi sur les géoressources) - Etablissement de l'avant-projet de loi et lancement de la procédure de consultation	31.12.2028
2 § Pilotage de la révision totale de la loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage (LcPN) - Etablissement de l'avant-projet de loi et lancement de la procédure de consultation	31.12.2028
3 § Accompagnement de la révision totale de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LcAT)	31.12.2027
4 § Accompagnement de la révision totale de la loi cantonale sur la protection de l'environnement (LcPE)	31.12.2026
§ : Programme législatif	

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad2 1 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets législatifs prévus par la PIP ou la planification semestrielle	75%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2		
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions et de signalisation routière		
Sous-objectifs politiques		
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)	
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :	
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles	
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications	
2.3	les tâches de police des constructions	
3	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (armée, etc.)	
4	Assurer le secrétariat de la CCSR pour les projets et les dossiers de signalisation routière et de chantier	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Réalisation des adaptations évolutives eConstruction (LC-OC, procédure d'annonce pour le solaire, chauffage, etc.) et implémentation	31.12.2027
ad4	2 Mise en production de la plateforme numérique de traitement des dossiers de signalisation routière SIROUT selon les nouvelles dispositions légales de la LaLCR	31.12.2026

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du GIAC	46.65%	75%	75%	0%
	2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 5 jours dès réception de tous les préavis des organes cantonaux	77.6%	90%	90%	0%
	3 Temps de traitement (jours) des dossiers de compétence communale (temps de traitement par le GIAC déduit) depuis le dépôt d'un dossier complet à la notification de l'autorisation de construire			90	
ad2	4 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai de 5 jours dès la prise de décision de la CCC	97.56%	85%	85%	0%
	5 Pourcentage des décisions élaborées et présentées à la CCC dans un délai de 15 jours dès que le dossier est complet avec tous les préavis	70.37%	75%	75%	0%
	6 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée par le perturbateur	84	30	20	-10
	7 Pourcentage des décisions de police des constructions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les week-ends, les jours fériés et chômés)			90%	
	8 Nombre de cas de police des constructions dont la construction a été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire a posteriori ou a fait l'objet d'une décision de renonciation à la remise en état des lieux			5	
	9 Nombre de cas de procédures par substitution menées par la CCC (instructions en cours)			3	
	10 Nombre de cas de procédures par substitution menées par la CCC (terminées dans l'année en cours)			2	
ad3	11 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation	100%	100%	100%	0%
ad4	12 Pourcentage de décisions de la CCSR notifiées dans un délai de 10 jours dès la décision de l'autorité	98.6%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	8'067'672	137'400	7'930'272
GP11 Appui à la conduite du département par l'EM	2'094'200	12'400	2'081'800
P1101 Etat-major du département	2'094'200	12'400	2'081'800
GP12 Appui administratif et juridique	5'973'472	125'000	5'848'472
P1201 Gestion administrative, traduction et informatique	1'083'808		1'083'808
P1202 Gestion juridique mobilité et dangers naturels	2'017'569	125'000	1'892'569
421 Emoluments		125'000	-125'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'017'569		2'017'569
P1203 Gestion juridique environnement et territoire	2'872'095		2'872'095
OP2 Appuyer les autorités compétentes : droit public des constructions et signalisation routière	6'106'828	3'918'800	2'188'028
GP21 Appui autorités commun. droit public constructions	885'110	2'527'300	-1'642'190
P2101 Coordination des prises de position des organes	885'110	2'527'300	-1'642'190
421 Emoluments		2'527'300	-2'527'300
Solde dépenses/recettes du produit	885'110		885'110
GP22 Appui autorités cant. droit public constr. (CCC)	4'227'735	911'500	3'316'235
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	2'183'397	555'400	1'627'997
313 Mandats externes eConstruction	792'000		792'000
421 Emoluments		555'400	-555'400
Solde dépenses/recettes du produit	1'391'397		1'391'397
P2202 Police des constructions	2'044'338	356'100	1'688'238
427 Amendes		80'000	-80'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'044'338	276'100	1'768'238
GP23 Appui autorité de signalisation routière (CCSR)	993'983	480'000	513'983
P2301 Gestion du secrétariat de la CCSR	289'017	480'000	-190'983
421 Emoluments		480'000	-480'000
Solde dépenses/recettes du produit	289'017		289'017
P2302 Gestion des dossiers de signalisation routière	424'983		424'983
313 Développement et maintenance du programme de signalisation de chantiers (SICHAN)	72'500		72'500
313 Développement et maintenance du programme de signalisation routière (SIROUT)	72'500		72'500
Solde dépenses/recettes du produit	279'983		279'983
P2303 Gestion des dossiers de signalisation de chantier	279'983		279'983
Total	14'174'500	4'056'200	10'118'300

SERVICE DE LA MOBILITÉ

OP 1
Compléter, améliorer, adapter,
sécuriser et maintenir le réseau
routier cantonal
Fr. 47'823'805 net

OP 2
Coordination, planification et
financement des TP et de la
mobilité douce
Fr. 79'863'195 net

GP 11
Construction & entretien du réseau
routier cantonal
Fr. 47'823'805 net

GP 21
Transports publics et mobilité
douce
Fr. 79'710'793 net

GP 22
Transports à câble, obstacles
aériens
Fr. 152'402 net

Total service

Fr. 127'687'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	287'161'077.12	257'926'000	257'654'300	-271'700
30 Charges de personnel	42'625'665.75	39'874'000	40'160'100	286'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	97'087'293.46	94'694'500	93'982'200	-712'300
34 Charges financières	9'299.76	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	33'897'942.08	54'854'800	54'370'900	-483'900
36 Charges de transferts	58'104'236.65	62'488'200	64'062'700	1'574'500
38 Charges extraordinaires	47'356'136.25	0	0	0
39 Imputations internes	8'080'503.17	6'014'500	5'078'400	-936'100
4 Revenus	205'849'168.86	217'356'200	223'205'500	5'849'300
40 Revenus fiscaux	29'226.00	22'000	77'000	55'000
41 Patentes et concessions	750.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	3'525'990.55	2'285'200	2'559'800	274'600
43 Revenus divers	5'991'625.75	5'988'200	6'020'000	31'800
44 Revenus financiers	1'638'110.48	794'100	921'500	127'400
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	62'891'754.37	78'180'200	83'722'900	5'542'700
46 Revenus de transferts	116'673'090.52	125'814'200	126'992'600	1'178'400
48 Revenus extraordinaires	9'159'277.79	500'000	0	-500'000
49 Imputations internes	5'939'343.40	3'772'300	2'911'700	-860'600
Excédent de charges	81'311'908.26	40'569'800	34'448'800	-6'121'000
5 Dépenses d'investissement	110'468'284.14	130'458'000	121'703'900	-8'754'100
50 Immobilisations corporelles	82'151'913.58	84'852'000	82'529'500	-2'322'500
54 Prêts	1'393'337.00	550'000	985'000	435'000
55 Participations et capital social	80'000.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	24'481'351.56	27'890'000	33'189'400	5'299'400
57 Subventions d'investissement redistribuées	2'361'682.00	17'166'000	5'000'000	-12'166'000
6 Recettes d'investissement	17'918'161.00	40'599'700	28'465'700	-12'134'000
61 Remboursements de dépenses d'investissement pour le compte de tiers	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	14'437'174.00	22'693'700	22'725'700	32'000
64 Remboursements de prêts	1'119'305.00	740'000	740'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	2'361'682.00	17'166'000	5'000'000	-12'166'000
Dépenses nettes d'investissement	92'550'123.14	89'858'300	93'238'200	3'379'900
Insuffisance de financement	173'862'031.40	130'428'100	127'687'000	-2'741'100

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Remarques
ROUTES CANTONALES (OP1) Investissements (GP11) Les investissements bruts atteignent Fr. 82.5 mios (financement : enveloppe budgétaire = Fr. 17.6 mios, fonds = Fr. 42.2 mios, communes = Fr. 20.3 mios, Canton = Fr. 0.8 mio ; Confédération = Fr. 1.6 mio) : - Fr. 40.8 mios pour les routes principales suisses (RPS). - Fr. 41.7 mios pour les autres routes cantonales. ENTRETIEN (GP12) Le budget de l'entretien des routes cantonales (rubr. 31) diminue de Fr. -3.0 mios pour atteindre Fr. 82.7 mios. L'entretien des RPS est budgété à Fr. 15.3 mios (rubr. 31), dont Fr. 2.2 mios pour le service hivernal. Le service hivernal des autres routes atteint Fr. 11.8 mios. TRANSPORTS PUBLICS (OP2) Les indemnités versées aux transporteurs (rubr. 36) atteignent Fr. 63.4 mios (Fr. +0.9 mio). Les subventions d'investissement (rubr. 56) se montent à Fr. 31.2 mios, dont Fr. 25.2 mios pour le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Les prêts (rubr. 54) atteignent Fr. 1.0 mio. FINANCEMENT DES ACTIVITES DU SERVICE La part de l'impôt sur les huiles minérales destinée au financement des mesures autres que techniques alimente le fonds RTEC depuis 2025 (Fr. 23.5 mios).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	332.50	307.70	307.70

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil, des objectifs de développement durable et du concept cantonal de la mobilité 2040	
Sous-objectifs politiques	
1	Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
1.1	Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
1.2	Améliorer les infrastructures cantonales dévolues à la mobilité douce
1.3	Créer un réseau cantonal de pistes cyclables entre les villes principales de la plaine du Rhône
2	Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
2.1	Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
2.2	Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur
2.3	Adapter la taille du réseau routier cantonal
3	Augmenter la part modale de la mobilité douce quotidienne

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Poursuite de la réalisation du tunnel de Deibfels sur la route H212 à Eisten (prédécoupage sud et avancement de la calotte / fin des travaux prévue : 2029) ainsi que planification et appel d'offres pour les travaux de construction du lot 2 (tronçon routier nord / début des travaux prévu à partir de 2027)	31.12.2029
2 Poursuite de la planification et de la réalisation des galeries Schusslauri et Lüegelti sur la route 13 vers Zermatt (les travaux de construction du tronçon ouvert ont commencé en 2023 / début des travaux de construction de la galerie Schusslauri : 2026 / fin prévue des travaux de construction de l'ensemble de l'ouvrage : 2031)	31.12.2031
3 Planification et réalisation de la galerie Wandschluichen sur la route 24 à Ferden (appel d'offres des travaux de construction : 2025-2026 / début des travaux : 2026 / fin prévue des travaux : 2030)	31.12.2030
4 Approbation des plans du pont pour la mobilité douce Brigue-Naters sur la route H19 à Brigue (appel d'offres pour les travaux de génie civil : 2025-2026 / début prévu des travaux : hiver 2026-2027 / fin prévue des travaux : 2029)	31.12.2029
5 Approbation des plans pour le nœud de Landi et le giratoire de l'hôpital sur la route H1015 à Brigue (opposition en suspens auprès du tribunal cantonal / appel d'offres pour les travaux d'entrepreneur : 2026 / début des travaux : 2026 / fin probable des travaux : 2028)	31.12.2028
6 Poursuite de la planification et de la réalisation de la nouvelle piste cyclable 1 entre Bitsch et Mörel, lot 2A (il y a eu des retards en raison des dommages causés par les intempéries à la conduite de Swissgas / réalisation de la 1re étape du printemps : 2025 à fin 2026 / fin des travaux de la 2e étape : fin 2027)	31.12.2027
7 Poursuite des travaux d'aménagement urbain intégrant la restructuration de la route T9 St-Maurice - Brigue, ainsi que certaines routes et places communales sur la traversée de Vétroz; mesure du projet d'agglomération Valais central (fin prévue des travaux : été 2027)	31.12.2027
8 Fin des travaux de correction de la chaussée sur le tronçon de la route 46 Sierre - Chermignon - Crans à Sierre jouxtant la Loquette dans la perspective de la tenue des Championnats du monde de ski 2027 à Crans-Montana	31.12.2026
9 Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la rive droite du Rhône entre Sion et le lieu-dit "Batassé", en parallèle de la route T9 St-Maurice - Brigue	31.12.2026
10 Assainissement du demi-pont de Chernet à Val-d'Illiez sur la route 111 (fin prévue des travaux : 2027)	31.12.2027
11 Suite des travaux de restructuration de la chaussée et réalisation d'un trottoir sur la route 94 à Verbier (sommet de Verbier : Nifortsié, fin de localité)	31.12.2026
12 Suite des travaux de restructuration de la chaussée et réalisation d'un trottoir sur la route 95 à travers Bruson	31.12.2026
13 Construction d'un nouveau pont sur la route 111 entre Champéry et Grand-Paradis (Pont des Moulins) et réhabilitation du vieux pont historique uniquement pour la mobilité douce	31.12.2026
14 Requalification de la traversée de Muraz Sud (projet Agglo) sur la route 302	31.12.2026
15 Restructuration routière et construction d'un trottoir sur la route 314 à Choëx (Sur La Lapia - Massillon)	31.12.2026
16 Suite des travaux d'assainissement des ponts et demi-pont et de la chaussée à travers Isérables sur la route 512	31.12.2026
17 Suite de la sécurisation contre les chutes de pierres à Tête-Noire entre Trient et Le Châtelard sur la route 203	31.12.2026
18 Assainissement des fenêtres antibruit sur la route H21bo à St-Gingolph	31.12.2026

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé mauvais	30	40	40	0
	2 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé alarmant	0	0	0	0
	3 Pourcentage de km de routes cantonales de plaine adaptées à la mobilité douce selon les normes VSS	20%	20%	25%	5%
	4 🏠 Nombre de crédits complémentaires sollicités	8	10	10	0
ad2	5 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est critique (= indice I1 entre 3 et 4) Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais. L'indicateur ne pourra être quantifié que lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2027	354	350	357	7
	6 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est mauvais (= indice I1 entre 4 et 5) Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais. L'indicateur ne pourra être quantifié que lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2027	261	260	261	1
	7 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	84%	85%	86%	1%
	8 🏠 Nombre de km de route déclassés durant l'année	8.5	6.6	3	-3.6
ad3	9 Mise en œuvre du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne sur les réseaux à charge du canton (réseau cantonal de mobilité cycliste quotidienne et liaisons complémentaires sur routes cantonales, délai de réalisation à fin 2042 selon législation fédérale)	2%	5%	7%	2%
	10 Part des nouveaux projets routiers incluant des aménagements pour la mobilité douce		75%	75%	0%
	11 Montant en francs investi pour des mesures de promotion de la mobilité douce		300'000	330'000	30'000

OBJECTIF POLITIQUE 2

Garantir un haut niveau de desserte adapté aux différentes typologies de l'espace du territoire cantonal. Encourager le transfert du trafic individuel motorisé des personnes et des marchandises vers les transports publics et la mobilité douce quotidienne. Améliorer la coordination entre les acteurs dans le domaine de divers modes de transport, entre autres, les transports publics, la mobilité individuelle motorisée et la mobilité douce quotidienne

Sous-objectifs politiques

- 1 Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transport concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises
- 2 Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport et de mobilité douce nécessaire au canton du Valais. Valoriser les pôles de développement en renforçant leur accessibilité en transport public et en mobilité douce. Établir le plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne
- 3 Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Participation aux études et projets d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), selon le programme en force PRODES 2030/35. Mesures pour 2026 : - nouveau point de croisement entre Vouvry et Les Evouettes (poursuite des études préliminaires) - mesures de sécurisation de la gare du Bouveret	31.12.2026
	2 Dans le cadre du message de la Confédération 2027 (PRODES) : participation aux frais des études de sept projets de liaison plaine - montagne financées par le FAIF : Vouvry - Miex, Torgon - Vionnaz, St-Maurice - Vérossaz, Riddes - La Tzoumaz, Conthey - Haute-Nendaz, Bramois - Nax et Euseigne - St-Martin	31.12.2026
	3 Préparation des réflexions liminaires avec les exploitants et les gestionnaires d'infrastructures concernées par le futur message du programme PRODES 204x. Mesures pour 2026 : Préparation avec les entreprises concernées (principalement TPC, TMR, MGBahn, CFF et RegionAlps) des avant-projets sommaires qui seraient éligibles à un financement par le FAIF, évaluation de ces projets, coordination avec les autres cantons de la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO). Le message sera présenté par l'Office fédéral des transports (OFT) au mieux en 2027	31.12.2026
	4 Dans le cadre de PRODES 204X : participation aux frais des études des projets de liaison plaine - montagne financées par le FAIF : Granges - Lens, Visp - Zeneggen et Gampel/Steg - Ergisch	31.12.2026
ad2	5 Extensions limitées en 2026 de l'offre en matière de transports publics sur différentes lignes (en respectant les critères de l'OFT).	31.12.2026
	6 Avancement du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne (délai : 2027)	31.12.2027
	7 Actions de promotion pour la mobilité douce	31.12.2030
	8 Mise en oeuvre des trois itinéraires régionaux VTT (suite)	31.12.2027
	9 Préparation d'un concept d'entretien pour la mobilité cycliste quotidienne	31.12.2029

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🏠 Subventions de fonctionnement (indemnités) versées pour les prestations de transports publics	57'990'030	62'488'200	63'395'200	907'000
	2 🏠 Part du canton au financement et à l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) (C2022 = Fr. 21.3 mios, C2023 = Fr. 22.2 mios)	23'410'038	23'240'000	25'189'400	1'949'400
	3 🏠 Subventions d'investissement versées pour la réalisation d'infrastructures de transports publics (sans la mobilité douce ni le FAIF) (C2022 = Fr. 1.2 mio; C2023 = Fr. 0.2 mio)	245'032	2'500'000	6'000'000	3'500'000
	4 🏠 Prêts (investissements) pour la réalisation d'infrastructures de transports publics (C2022 = Fr. 4.0 mios; C2023 = Fr. 4.7 mios)	1'393'337	550'000	985'000	435'000
ad2	5 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics)	↗	↗	↗	
	6 🏠 Subventions d'investissement accordées aux communes pour l'amélioration des itinéraires de mobilité de loisirs (conformément au Concept cantonal de la mobilité 2040)	826'281	3'750'000	1'500'000	-2'250'000
	7 🏠 Subventions d'investissement accordées aux communes pour l'amélioration de la mobilité douce quotidienne		1'250'000	500'000	-750'000
	8 Etablissement des plans sectoriels de mobilité cycliste quotidienne (délai de planification à fin 2027 selon législation fédérale)	18.5%	50%	60%	10%
ad3	9 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	100%	0%
	10 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	100%	0%
	11 Réalisation des projets dans des délais raisonnables (4 mois de procédure cantonale, 12 mois pour la construction et la mise en service, 24 mois pour la remise en état des lieux)	90%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	277'121'505	229'297'700	47'823'805
GP11 Construction & entretien du réseau routier cantonal	277'121'505	229'297'700	47'823'805
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	126'867'185	105'656'100	21'211'085
451 Utilisation du fonds des routes principales suisses (RPS)		30'167'500	-30'167'500
451 Utilisation du fonds RTEC		12'030'700	-12'030'700
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	82'529'500		82'529'500
630 Subventions fédérales		1'570'000	-1'570'000
631 Participations cantonales		810'000	-810'000
632 Participation des communes aux investissements		20'345'700	-20'345'700
Solde dépenses/recettes du produit	44'337'685	40'732'200	3'605'485
P1102 Entretien et exploitation	150'254'320	123'641'600	26'612'720
310 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	7'195'000		7'195'000
311 Véhicules et machines (Section Logistique)	2'500'000		2'500'000
314 Entretien des routes, service hivernal, déclassements, intempéries, etc.	68'408'600		68'408'600
451 Utilisation du fonds des routes principales suisses (RPS)		15'033'000	-15'033'000
451 Utilisation du fonds RTEC		18'474'500	-18'474'500
451 Utilisation du solde du fonds RPLP		3'396'300	-3'396'300
460 77% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		30'996'700	-30'996'700
461 Participation des communes à l'entretien des intérieurs de localité		1'825'000	-1'825'000
463 Participation des communes à l'entretien		23'169'900	-23'169'900
Solde dépenses/recettes du produit	72'150'720	30'746'200	41'404'520
OP2 Coordination, planification et financement des TP et de la mobilité douce	102'236'695	22'373'500	79'863'195
GP21 Transports publics et mobilité douce	101'854'293	22'143'500	79'710'793
P2101 Infrastructure des TP et de la mobilité douce	101'854'293	22'143'500	79'710'793
363 Subventions accordées (communes, propres établissements, sociétés, institutions privées)	63'194'200		63'194'200
451 Utilisation du solde du fonds RPLP		4'610'900	-4'610'900
460 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		4'025'600	-4'025'600
463 Participation des communes et des tiers		12'584'500	-12'584'500
542 Prêts accordés à des communes	985'000		985'000
560 Projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	25'189'400		25'189'400
562 Subventions accordées à des communes	2'500'000		2'500'000
566 Subventions pour la sécurisation de la ligne AOMC (Aigle - Ollon - Monthey - Champéry)	3'500'000		3'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'485'693	922'500	5'563'193

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP22 Transports à câble, obstacles aériens	382'402	230'000	152'402
P2201 Transports à câble, obstacles aériens	382'402	230'000	152'402
361 Subventions accordées	201'000		201'000
Solde dépenses/recettes du produit	181'402	230'000	-48'598
Total	379'358'200	251'671'200	127'687'000

Remarques

EVOLUTION DES MOYENS FINANCIERS DISPONIBLES SUR LES FONDS :

Prélèvements budgétés sur les soldes des fonds en 2026, en plus de l'utilisation complète des dotations annuelles reçues :

- RPLP (Transports) : Fr. 4.6 mios
- RPLP (Routes) : Fr. 3.4 mios
- RPS (Routes) : Fr. 14.4 mios
- RTEC (Routes) : Fr. 7.0 mios

Soldes théoriques des fonds au 31.12.2026 :

- RPLP (Transports) : Fr. 2.2 mios
- RPLP (Routes) : Fr. 6.3 mios
- RPS (Routes) : Fr. 0.0 mio
- RTEC (Routes) : Fr. 2.3 mios

SERVICE UNITÉ TERRITORIALE III

OP 1
Sécuriser et maintenir le réseau
des routes nationales
Fr. 441'700 net

GP 11
Exploiter les routes nationales
Fr. 441'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	37'197'677.87	33'790'300	35'728'200	1'937'900
30 Charges de personnel	13'854'272.42	15'066'000	16'630'000	1'564'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	21'277'190.99	17'892'500	18'226'100	333'600
34 Charges financières	0.08	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'135'559.06	0	0	0
39 Imputations internes	930'655.32	831'800	872'100	40'300
4 Revenus	38'946'216.60	33'836'700	37'546'500	3'709'800
42 Taxes et redevances	35'692'295.20	31'105'700	35'099'500	3'993'800
44 Revenus financiers	0.09	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	1'013'362.98	0	0	0
49 Imputations internes	2'240'558.33	2'731'000	2'447'000	-284'000
Excédent de revenus	1'748'538.73	46'400	1'818'300	1'771'900
5 Dépenses d'investissement	2'268'098.36	2'260'000	2'260'000	0
50 Immobilisations corporelles	2'268'098.36	2'260'000	2'260'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'268'098.36	2'260'000	2'260'000	0
Insuffisance de financement	519'559.63	2'213'600	441'700	-1'771'900

Remarques

30 : Le Conseil d'État a octroyé 10.8 nouveaux EPT pour 2026. Ces postes sont "hors organigramme" et bénéficient d'un statut particulier, conditionné au financement externe accordé par la Confédération.

31 : Une augmentation des charges de CHF 333'600.- est inscrite au budget 2026 par rapport à celui de 2025. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des coûts d'entretien du réseau routier, rendue nécessaire par la reprise effective de nouveaux tronçons. Elle permet d'assurer la continuité du service dans des conditions optimales d'exploitation, tout en préservant la qualité et la sécurité des infrastructures mises à disposition des usagers.

42 : L'augmentation des revenus prévue en 2026 résulte d'une nouvelle logique budgétaire visant l'autofinancement du service. Jusqu'en 2025, l'enveloppe nette ne couvrait pas tous les coûts du SUTIII, les recettes étant volontairement sous-évaluées pour limiter les risques, tandis que les dépenses reflétaient les besoins réels. Dès 2026, l'exploitation de nouveaux tronçons et les contrats de prestations associés généreront des revenus suffisants pour couvrir ces charges et financer les 10.8 postes supplémentaires inscrits au budget.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	74.10	74.10	75.10

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE UNITÉ TERRITORIALE III

Remarques
En 2025, 1 EPT supplémentaire a été attribué au SUTIII pour la réalisation d'un mandat spécifique confié par l'OFROU. Ce poste, transféré depuis le SCRN, est prévu pour une durée déterminée allant de mars 2025 à février 2026.
Postes "hors organigramme" avec un statut particulier conditionné au financement externe accordé par la Confédération :
Au budget 2026, 10.8 nouveaux EPT sont financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales par le SUTIII : +2.0 EPT chef d'équipe "ouvrage" +2.0 EPT collaborateurs spécialisés EES +4.0 EPT ouvriers-chauffeurs +1.0 EPT ingénieur réseau +1.0 EPT mécanicien +0.8 comptable
Entre 2020 et 2025, 39 nouveaux EPT également financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales par le SUTIII, ont été accordés par le Grand Conseil. Ces postes s'expliquent par la reprise de nouveaux tronçons ou de nouvelles activités.

OBJECTIF POLITIQUE					
Sécuriser et maintenir le réseau des routes nationales					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer l'autofinancement du SUTIII				
2	Garantir l'entretien conformément aux standards de l'OFROU				
3	Assurer la reprise de l'exploitation des nouveaux tronçons autoroutiers				
Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Ratio de couverture (recettes, dépenses, résultats reportés)	100%	100%	100%	0%
ad2	2 Réalisation de travaux d'entretien demandés par l'OFROU	92%	90%	90%	0%
ad3	3 Nombre de kilomètres repris	0	12	0	-12

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Exploiter les routes nationales	37'988'200	37'546'500	441'700
P1101 Entretien et exploiter les routes nationales	37'988'200	37'546'500	441'700
424 Recettes pour l'entretien des routes nationales (contrat passé avec l'OFROU)		18'638'800	-18'638'800
426 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		15'415'300	-15'415'300
Solde dépenses/recettes du produit	37'988'200	3'492'400	34'495'800
Total	37'988'200	37'546'500	441'700

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

OP 1
Protéger, conserver et gérer la
forêt
Fr. 14'884'162 net

OP 2
Protéger et gérer la nature et le
paysage
Fr. 6'145'338 net

GP 11
Conservation des forêts
Fr. 1'656'056 net

GP 12
Gestion des forêts
Fr. 13'228'106 net

GP 21
Conservation et mise en valeur du
paysage
Fr. 2'034'810 net

GP 22
Conservation et gestion des
biotopes et espèces
Fr. 4'110'528 net

Total service**Fr. 21'029'500 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	23'301'395.11	20'682'400	21'691'800	1'009'400
30 Charges de personnel	4'038'659.30	4'189'000	4'261'400	72'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'798'079.28	4'402'900	4'289'600	-113'300
34 Charges financières	2'005.95	200	200	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'618'994.95	0	0	0
36 Charges de transferts	11'287'842.15	12'074'800	13'125'600	1'050'800
38 Charges extraordinaires	2'447'280.00	0	0	0
39 Imputations internes	108'533.48	15'500	15'000	-500
4 Revenus	12'326'036.60	9'666'000	10'462'300	796'300
40 Revenus fiscaux	272.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	2'503'607.85	634'700	614'500	-20'200
44 Revenus financiers	90'968.80	500	500	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	33'636.65	288'700	410'600	121'900
46 Revenus de transferts	8'077'682.80	8'741'800	9'436'400	694'600
48 Revenus extraordinaires	1'520'740.00	0	0	0
49 Imputations internes	99'128.50	300	300	0
Excédent de charges	10'975'358.51	11'016'400	11'229'500	213'100
5 Dépenses d'investissement	21'287'105.55	24'766'000	23'177'000	-1'589'000
52 Immobilisations incorporelles	312'799.95	200'400	200'400	0
54 Prêts	228'800.00	2'973'000	1'775'000	-1'198'000
56 Propres subventions d'investissement	20'745'505.60	21'592'600	21'201'600	-391'000
6 Recettes d'investissement	11'769'813.65	14'966'000	13'377'000	-1'589'000
63 Subventions d'investissement acquises	11'550'346.15	14'746'500	12'939'400	-1'807'100
64 Remboursements de prêts	219'467.50	219'500	437'600	218'100
Dépenses nettes d'investissement	9'517'291.90	9'800'000	9'800'000	0
Insuffisance de financement	20'492'650.41	20'816'400	21'029'500	213'100

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Remarques
31 : La diminution globale de 113'300 se répartit entre la section forêt (-107'000), la section nature et paysage (-42'400) et la direction (+36'100), les subventions (36) étant plus élevées et liées à la rubrique 46.
36 : L'augmentation globale de 1'050'800 se répartit entre la section forêt (757'000) et la section nature et paysage (293'800), en lien avec la rubrique 46.
45 : Le prélèvement de l'excédent de charges du fonds de reboisement de compensation de 121'900 est supérieur au budget 2025 en raison de l'augmentation des subventions aux PRC (36), selon les disponibilités du fond pour ces projets.
46 : L'augmentation globale de 694'600 se répartit entre la section forêt (580'200) et la section nature et paysage (114'400).
54 : La diminution de 1'198'000 est liée au fait du report de demandes 2024 sur l'année 2025 (changement de la méthode de comptabilisation entrée en vigueur le 01.01.2025). Ces dépenses sont entièrement financées par la Confédération (63).
56 : La diminution de 391'000 concerne les forêts de protection (212'700) et les routes forestières (178'300), en lien avec la rubrique 63.
63 : La diminution de 1'807'100 concerne les forêts de protection (282'500), les routes forestières (108'500) ainsi que les crédits d'investissement forestiers (1'416'100), suite au changement de la méthode de comptabilisation. Cette dernière diminution correspond à celle du compte 54 additionnée à l'augmentation du compte 64.
64 : L'augmentation des remboursements de 218'100 est liée à l'augmentation des prêts de crédits d'investissement forestiers.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	23.10	23.10	23.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Protéger, conserver et gérer la forêt		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)	
2	Prévenir les dégâts aux forêts dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire, notamment dans le contexte du changement climatique (GP12)	
3	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12)	
4	Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP12)	
5	Optimiser les structures et processus de gestion forestiers dans une perspective de gestion durable des forêts (GP12)	
6	Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP12)	
7	Favoriser la biodiversité en forêt (GP12)	
8	Favoriser les fonctions sociales et économiques de la forêt (GP12)	
Mesures prioritaires		Délai
ad2	1 Révision de la carte des fonctions forestières pour l'ensemble des forêts du canton	31.12.2027
	2 Amélioration du système d'inventaire cantonal de l'abrouissement pour une mise en oeuvre en 2027	31.12.2026
	3 Elaboration du Plan forestier cantonal (Plan directeur forestier)	31.12.2029
	4 Réduction de l'abrouissement du gibier sur le rajeunissement naturel dans les forêts de protection	31.12.2029

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Contrats de police et de renseignement conclus avec les triages forestiers	30	30	30	0
ad2	2 Révision du concept cantonal de lutte contre les incendies de forêt (mandat attribué en 2024)		25%	50%	25%
	3 Intensité de l'abrouissement dû au gibier : niveau d'abrouissement sur les surfaces de relevés 2014 : 21%; 2016 : 18%; 2018 : 16 %; 2020 : 22 %; 2022 : 15%	23%	16%	16%	0%
ad3	4 Surface de forêts de protection prioritaires traitées par an (39'400 ha prioritaires sur un total de 82'200 ha de forêt de protection)	2'051	1'850	1'850	0
	5 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection par an (82'200 ha; optimum = 50 ans; pour permettre aux forêts de protection de s'adapter aux changements climatiques, cet optimum se situerait à environ 40-45 ans)	40	45	45	0
	6 Projets régionaux d'analyse du réseau de desserte (objectif = 30)	8	10	12	2
ad4	7 Etablissement de la carte des stations forestières (total : 30 triages)	12	18	24	6
	8 Mandat d'accompagnement au maître d'ouvrage pour le plan directeur forestier adjudgé	0	1	1	0
ad5	9 Nombre de dossiers avec soutien du service (Stratégie d'entreprise, fusions, équipement, etc.)	7	1	1	0
ad6	10 Nombre de projets en faveur de l'utilisation du bois avec participation du service	1	1	1	0
ad7	11 Part de la surface forestière cantonale (123'000 ha) sous contrat comme réserve forestière et îlots de sénescence : situation à fin 2023 = 9'302 ha de réserves, soit 7.6 %	7.8%	8%	8.5%	0.5%
	12 Surface annuelle traitée en faveur des biotopes et espèces (ha)	108.3	50	50	0
	13 Surface annuelle de pâturages boisés et de châtaigneraies traitée (ha)	127	50	50	0
ad8	14 Linéaire total des itinéraires de mobilité de loisirs homologués annuellement (référence 31.12.2023 : 13'256 km)			↗	

OBJECTIF POLITIQUE 2**Protéger et gérer la nature et le paysage****Sous-objectifs politiques**

- 1 Planifier et réaliser les mesures de protection et de mise en valeur du paysage (GP21)
- 2 Accompagner et orienter le programme des Parcs naturels régionaux (PNR) et du Patrimoine mondial de l'UNESCO Jungfrau Aletsch en veillant à la mise en oeuvre des principes du développement durable (GP21)
- 3 Planifier et réaliser les mesures de protection et de gestion des biotopes et de préservation des espèces (GP22)
- 4 Soutenir les agriculteurs pour leurs prestations particulières en faveur de la nature et du paysage (GP22)
- 5 Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (GP22)
- 6 Assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP22)

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Démarrage d'un nouveau cycle de reconduction des contrats d'exploitation tenant compte des adaptations aux changements climatiques pour assurer une exploitation conforme aux ordonnances fédérales	31.12.2026
<i>ad3</i>	2 Mise en place d'une coordination régionale pour les invertébrés, en collaboration avec le centre national de compétence pour la faune (infofauna)	31.12.2026
	3 Elaboration d'une nouvelle version de la planification de l'infrastructure écologique à soumettre à l'OFEV, ainsi qu'au Conseil d'Etat en tant qu'étude de base du Plan Directeur cantonal, pour autant qu'un consensus puisse être trouvé avec tous les services concernés	31.12.2027
<i>ad4</i>	4 Etablissement d'une synthèse des mesures d'optimisation (cf. irrigation, date de fauche) des pratiques d'exploitation conformes aux biotopes d'importance nationale	31.12.2026
<i>ad5</i>	5 Pérennisation des groupes d'intervention pour la lutte contre les néophytes envahissantes prioritaires pour le Valais	31.12.2026
<i>ad6</i>	6 Actualisation et complétion de la signalétique des sites protégés en particulier dans le Haut-Valais	31.12.2028

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre de projets modèles de la Conception paysage cantonale encadrés (en cours et finalisés)	2	2	2	0
	2 Nombre de sites inscrits à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) au bénéfice d'une planification périodique validée (y compris surveillance): Tanay, Follatères, Montorge, Valère et Tourbillon, Derborence, Réchy, Binntal, Bergji - Platten, Pfynwald-Illgraben, Aletsch Bietschhorn -Gebiet	10	10	10	0
	3 Nombre (cumulé) de soutiens financiers apportés aux particuliers pour des mesures favorables à la biodiversité et au paysage en milieu urbain			50	
ad2	4 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Binntal	100%	25%	50%	25%
	5 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Pfyn-Finges	100%	25%	50%	25%
	6 Degré de réalisation de la convention-programme UNESCO SAJA	100%	25%	50%	25%
	7 Degré de réalisation de la convention-programme candidat PNR Vallée du Trient	100%	25%	50%	25%
ad3	8 Pourcentage (surfaces) de biotopes d'importance nationale protégés soit par décision du Conseil d'Etat, soit par intégration conforme aux plans d'affectation des zones des communes	59%	65%	66%	1%
	9 Degré de réalisation de la convention-programme protection de la nature	84%	20%	40%	20%
	10 Nombre d'espèces intégrées au tableau de bord de suivi des espèces floristiques prioritaires du Valais (statut: suivi initié)	32	30	33	3
	11 Nombre de communes disposant d'un recensement des valeurs naturelles et paysagères actualisé et validé par le SFNP	17	35	40	5
	12 Surfaces (hectares) de prairies et pâturages secs d'importance nationale revitalisées en cours d'année	40	35	50	15
ad4	13 Surfaces (ha) aux bénéfices de contrats d'exploitation selon la LPN			3'500	
	14 Nombre (cumul depuis 2024) de non-conformités d'exploitation de PPS résolues ou dénoncées aux autorités compétences (SCA, ministère public)		5	7	2
	15 Part (surfaces) des biotopes d'importance nationale nécessitant un entretien régulier, au bénéfice d'un contrat d'exploitation (BM et PPS)	74%	70%	71%	1%
ad5	16 Nombre de ½ journées de soutien, respectivement de soirées d'information, mise à disposition des communes concernant la lutte contre les néophytes envahissantes		6	6	0
	17 Nombre de communes soutenues pour la gestion du moustique tigre (Situation 2025: Monthey, Collombey-Muraz, Massongex, Fully et Brigue)		5	6	1
	18 Nombre de jours-personnes d'intervention et de sensibilisation réalisés par le groupe d'intervention néophytes	1'000	1'000	1'500	500
	19 Degré de réalisation des objectifs de la section nature et paysage relatifs au plan d'action néophytes	75%	100%	25%	-75%
ad6	20 Nombre de communications actives par an (communiqués de presse, articles thématiques, etc.)	8	7	7	0

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad6	21 Nombre de participants à des manifestations ou activités de sensibilisation à la nature et au paysage (Fête de la Nature, etc.)	200	300	300	0
	22 Nombre de participants à la formation professionnelle pour des aménagements extérieurs favorables à la biodiversité		30	40	10

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	32'135'416	17'251'254	14'884'162
GP11 Conservation des forêts	2'204'717	548'661	1'656'056
P1101 Procédures forestières	2'204'717	548'661	1'656'056
363 Subventions accordées par le fonds forestier VS (PRC et autres)	488'900		488'900
363 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	400'000		400'000
429 Fonds forestier VS		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'315'817	448'661	867'156
GP12 Gestion des forêts	29'930'699	16'702'593	13'228'106
P1201 Forêts de protection et infrastructures	23'970'045	13'768'112	10'201'933
542 Prêts acc. à des communes et des syndicats intercommunaux	1'775'000		1'775'000
562 Subventions accordées: forêts de protection	18'099'600		18'099'600
562 Subventions accordées: routes forestières	2'988'500		2'988'500
630 Subventions acquises de la Conf.: crédits d'investissement forestiers		1'337'400	-1'337'400
630 Subventions acquises de la Conf.: forêts de protection		9'717'500	-9'717'500
630 Subventions acquises de la Conf.: routes forestières		1'848'500	-1'848'500
642 Remboursements de prêts acc. à des communes et des syndicats intercommunaux		437'600	-437'600
Solde dépenses/recettes du produit	1'106'945	427'112	679'833
P1202 Biodiversité en forêt	2'472'206	1'495'753	976'453
363 Subventions accordées: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces	2'062'100		2'062'100
463 Subventions acquises de la Conf.: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces		1'493'000	-1'493'000
Solde dépenses/recettes du produit	410'106	2'753	407'353
P1203 Protection de la forêt et gestion des dégâts	2'025'491	1'155'951	869'540
363 Subventions accordées: dégâts aux forêts, réparation	1'300'000		1'300'000
363 Subventions accordées: dégâts aux forêts, tâches de contrôle	300'000		300'000
463 Subventions acquises de la Conf.: dégâts aux forêts		650'000	-650'000
Solde dépenses/recettes du produit	425'491	505'951	-80'460
P1204 Gestion des forêts, planification, bois, formation	1'462'957	282'777	1'180'180
361 Ecole de gardes de Lyss	120'000		120'000
363 Formation Forêt Valais et formation forestière	378'900		378'900
Solde dépenses/recettes du produit	964'057	282'777	681'280

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
OP2 Protéger et gérer la nature et le paysage	12'733'384	6'588'046	6'145'338
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	5'491'446	3'456'636	2'034'810
P2101 Paysage	954'626	417'606	537'020
363 Subventions accordées: mise en valeur IFP	630'400		630'400
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur IFP		371'000	-371'000
Solde dépenses/recettes du produit	324'226	46'606	277'620
P2102 Parcs naturels et UNESCO	4'536'820	3'039'030	1'497'790
363 Subventions accordées: parc naturel Binntal	1'011'700		1'011'700
363 Subventions accordées: parc naturel Finges	1'937'200		1'937'200
363 Subventions accordées: parc naturel Trient	936'700		936'700
363 Subventions accordées: Unesco	450'000		450'000
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Binntal		721'600	-721'600
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Finges		1'369'400	-1'369'400
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Trient		646'700	-646'700
463 Subventions acquises de la Conf.: Unesco		300'000	-300'000
Solde dépenses/recettes du produit	201'220	1'330	199'890
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	7'241'938	3'131'410	4'110'528
P2201 Biotopes	2'747'413	1'222'217	1'525'196
313 Mandats mise en valeur biotopes d'importance nationale, cantonale et locale	920'600		920'600
363 Subventions accordées: mise en valeur biotopes d'importance nationale, cantonale et locale	1'052'100		1'052'100
463 Subventions acquises de la Conf.: mandats et subventions mise en valeur biotopes d'importance nationale, cantonale et locale		1'186'500	-1'186'500
Solde dépenses/recettes du produit	774'713	35'717	738'996
P2202 Contrats d'exploitation	1'705'188	980'405	724'783
P2203 Espèces	2'420'460	839'340	1'581'120
313 Mandat de gestion du moustique-tigre 2022-2025	99'000		99'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'321'460	839'340	1'482'120
P2204 Formation et information	368'877	89'448	279'429
Total	44'868'800	23'839'300	21'029'500

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 16'475'800 net

GP 11
Air, laboratoire, bruit et
rayonnement
Fr. 2'895'565 net

GP 12
Sites pollués, sols et déchets
Fr. 3'219'921 net

GP 13
Protection des eaux
Fr. 8'498'474 net

GP 14
Evaluation et suivi des projets de
construction
Fr. 1'511'840 net

GP 15
Stratégie eau
Fr. 350'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	12'525'655.73	12'723'100	13'639'200	916'100
30 Charges de personnel	8'422'490.85	8'546'700	8'893'500	346'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'780'408.91	3'891'800	4'460'500	568'700
34 Charges financières	0.00	1'600	0	-1'600
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	39'288.00	50'000	50'000	0
36 Charges de transferts	152'078.60	161'000	162'500	1'500
39 Imputations internes	131'389.37	72'000	72'700	700
4 Revenus	1'924'772.66	1'837'400	2'263'400	426'000
40 Revenus fiscaux	985.50	400	0	-400
42 Taxes et redevances	1'457'180.06	1'382'000	1'358'400	-23'600
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	50'000	50'000	0
46 Revenus de transferts	452'077.00	405'000	855'000	450'000
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	14'530.10	0	0	0
Excédent de charges	10'600'883.07	10'885'700	11'375'800	490'100
5 Dépenses d'investissement	3'032'860.05	4'600'000	5'600'000	1'000'000
56 Propres subventions d'investissement	2'999'929.05	4'100'000	5'100'000	1'000'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	32'931.00	500'000	500'000	0
6 Recettes d'investissement	32'931.00	500'000	500'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	32'931.00	500'000	500'000	0
Dépenses nettes d'investissement	2'999'929.05	4'100'000	5'100'000	1'000'000
Insuffisance de financement	13'600'812.12	14'985'700	16'475'800	1'490'100

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Remarques
30 : Une partie des indemnités du fonds OTAS (300'000.- ; voir rubrique 46) sera allouée pour engager du personnel. Le solde est dû au renchérissement.
31 : Augmentation de l'enveloppe de fonctionnement afin de réaliser des tâches spécifiques (mise en oeuvre des mesures du plan cantonal des déchets, stations hydrométriques, déménagement, mise en oeuvre des mesures Efficience+), indemnités OTAS (150'000.-).
46 : Indemnités à recevoir du fonds OTAS (ordonnance sur la taxe pour l'assainissement des sites contaminés) suite à la modification partielle de la LPE en vigueur au 01.04.2025. Selon le message accompagnant la loi, ces indemnités doivent être utilisées afin d'accélérer l'assainissement des sites contaminés (450'000.-).
56 : Augmentation du budget d'investissement pour les subventions cantonales pour la mise aux normes et l'extension des STEP selon la LEaux et la LcEaux.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	51.30	50.60	51.30

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
L'écart entre le budget 2025 et le budget 2026 s'explique par un prêt de +0,7 EPT en provenance du SCRN.

OBJECTIF POLITIQUE
Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets
Sous-objectifs politiques
1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
3 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés
4 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement
5 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement de déchets
6 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
7 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale
8 Elaborer les concepts et coordonner la mise en oeuvre de la stratégie cantonale de l'eau en collaboration avec les services membres de la stratégie eaux et les communes. Assurer l'intégration et la défense de thèmes favorisant une gestion uniforme et coordonnée de l'eau entre les communes et le canton
9 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SEN

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Réalisation des mesures prioritaires définies par le centre cantonal de compétences sols en collaboration avec les services concernés. Réalisation 2026 pour le SEN : finalisation de la mise en place de NABODAT comme BD centralisée pour les données pédologiques et de polluants dans les sols. Réalisation d'un projet pilote fédéral de cartographie des sols en collaboration avec l'OFEV et le CCSols national	31.12.2030
	2 Poursuite avec accent sur les PFAS du suivi qualitatif des eaux souterraines dans les zones identifiées "à risque", de la surveillance bisannuelle et de la gestion des données y relatives	31.12.2026
	3 Poursuite du recensement des sites potentiellement pollués par des PFAS en lien avec l'utilisation de mousses extinctrices, avec évaluation des atteintes environnementales, appréciation du besoin de prendre des mesures et suivi de l'exécution de celles-ci	31.12.2026
ad2	4 Surveillance systématique des antennes de téléphonie mobile	31.12.2026
ad3	5 Assainissement des sols pollués au mercure - zone agricole. 2026 : Finalisation de l'assainissement à Niedergesteln et remise en culture dans la zone entre Viège, Raron et Baltschieder (Grossgrundkanal)	31.12.2028
	6 Ancienne décharge Gamsenried. 2026 : accompagnement de la réalisation du confinement hydraulique (paroi étanche), ainsi que réalisation, sur le terrain, d'un essai pilote de traitement des matériaux de la décharge en vue de son assainissement à large échelle	31.12.2030
	7 Ancienne décharge des Mangettes + Normpack. 2026 : établissement du projet d'assainissement relatif au secteur le plus contaminé	31.12.2030
ad4	8 Conseil, contrôle et suivi des installations d'éliminations des déchets soumises à l'OLED et/ou à l'OMoD. 2026 : poursuite de la régularisation des déchetteries et des décharges	31.12.2030
ad5	9 Mise en oeuvre des actions du Plan cantonal de gestion des déchets (PCGD). 2026 : déploiement des mesures définies dans le plan	31.12.2028
	10 Conseil, suivi et subventionnement des ouvrages d'évacuation et de traitement des eaux. Projets principaux 2026 : Extension et autres travaux pour les STEPS de Briglina, Sierre Noës et Granges, Sion Chandoline, Grimisuat et Châteauneuf, Vétroz-Conthey, Martigny. Autres projets d'assainissement pour 6 communes. Mise à jour des PGEE de 22 communes	31.12.2030
	11 Mise en oeuvre du plan cantonal des décharges et des installations de valorisation de déchets minéraux. 2026 : régularisation des installations de valorisation de déchets minéraux, évaluation des retours des exploitants et communes concernés	31.12.2028
	12 Elaboration d'un rapport annuel sur le fonctionnement des stations d'épuration en Valais et présentation aux communes	30.09.2026
	13 Etablissement d'un rapport tous les 2 ans sur l'avancement de la mise en oeuvre du PCGD	31.12.2026
ad6	14 Soutien technique au Service de la mobilité et aux communes pour l'assainissement du bruit routier (principaux projets prévus en 2026 : Brig Naters H19 ; Miège RC 78 ; Ayent Botyre et St-Romain RC 58 ; Sion Av. de la Gare RC 507 et Av. de Tourbillon T9 ; Vex RC 54+55 ; Martigny rte et gir. d'Ottan ; Muraz Sud RC302)	31.12.2030
	15 Stratégie d'amélioration continue et information pour lutter contre les micropolluants dans les domaines agricoles, industriels et d'usage domestique. 2026 : Poursuite du recensement et mise en conformité des places de remplissage et de lavage des pulvérisateurs de produits phytosanitaires	31.12.2030
	16 Elaboration d'un rapport annuel succinct sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	30.06.2026
ad7	17 Révision de la LcPE : approbation par le CE pour traitement par le GC suite à la consultation publique de juillet - octobre 2025. Première phase de révision de la LcEaux, avec pour objectif de passer devant le Grand Conseil en 2028	31.12.2028
ad8	18 Stratégie eau : identification des besoins IT pour les données relatives aux eaux et des règles de propriété et d'utilisation des données	31.12.2026
	19 Stratégie eau : réflexions sur les outils de financement pour les infrastructures. Envisager des clés et des solutions de financements en soutien aux communes pour garantir la réalisation des mesures prévues dans le cadre de la stratégie cantonale de l'eau	31.12.2026
	20 Stratégie eau : proposition d'études et d'activation de projet dans les bassins versants. 2026 : compréhension des principaux flux d'eaux dans 1-2 bassins versants pilotes.	31.12.2030
	21 Transmission au CE d'un compte rendu annuel sur l'avancement des mesures de la stratégie cantonale de l'eau	15.03.2026
	22 Rapport sur les lacunes actuelles et des besoins législatifs dans le domaine de l'eau	01.09.2026
ad9	23 Assurer le traitement et suivi dans les délais des dossiers non soumis à étude d'impact transmis pour évaluation	31.12.2026

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Délai
ad9 24 Assurer le traitement et suivi de qualité et dans les délais des enquêtes préliminaires, des cahiers des charges et des rapports d'impact	31.12.2026

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 🏠 Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1=faible, 2=modérée, 3=significative, 4=marquée, 5=élevée, 6=très élevée)	2	2	2	0
	2 🏠 Quantité de produits phytosanitaires d'origine agricole et domestique mesurée dans les eaux du Rhône (2022 : 173 kg; 2023 : 227 kg; 2024 : 132 kg)		150	200	50
	3 Etat d'avancement de la mise en place d'une base de données centralisée et de la récupération et intégration des données pédologiques	80%	60%	100%	40%
ad2	4 Nombre de contrôles/inspections et mesures effectués par le SEN (bruit, RNI, air, déchets, eaux et suivi environnemental de chantier)	824	600	600	0
	5 Nombre de contrôles/inspections effectués sur mandat du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers, bruit et RNI)	6'033	8'000	8'000	0
	6 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés temporairement à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	7	0	0	0
	7 Nombre de dossiers ayant engendré un suivi pénal de la part du service	9	20	0	-20
	8 🏠 Quantité annuelle, en kg, de micropolluants mesurés en sortie des STEP industrielles et STEP mixtes des sites industriels chimiques valaisans suivis par le SEN		150	150	0
	9 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	24	0	0	0
	10 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	157	60	60	0
ad3	11 Avancement des assainissements en zone agricole des sols pollués par du mercure (hectares assainis au total)	2.9	6	6.5	0.5
	12 Proportion de sites assainis par rapport au total des sites ayant été classés à assainir dans le cadastre des sites pollués	60%	65%	68%	3%
	13 Nombre total de sites assainis (décharges, aires industrielles, stands de tir et lieux d'accident)	175	195	200	5
ad5	14 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service (communiqué de presse, newsletter, ateliers et bonnes pratiques afin de réduire l'impact humain sur l'environnement)	18	15	12	-3
	15 Etat d'avancement de la mise en place de groupe de travail sur les droits d'eau mémoriaux et définition des objectifs	30%	50%	50%	0%
	16 🏠 Nombre total d'IVDM (installations de valorisation de déchets minéraux) régularisées		10	10	0
ad6	17 Nombre de PGEE (plan général d'évacuation des eaux) approuvés par le SEN, par année		10	15	5
	18 Nombre de communes dont la procédure de délimitation des zones de protection n'est pas terminée (encore en étude ou statut provisoire), hors celles en cours d'actualisation			15	

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad9 19 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations émises par la section EEC dans les délais administratifs prévus (60 jours pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact selon les modalités des art. 7 et 13 REIE)	98%	80%	80%	0%
20 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations émises par le SEN dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet (y compris dossiers transitant par la section EEC mais traités par la section Eaux ou le groupe RNI)	75%	80%	90%	10%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Air, laboratoire, bruit et rayonnement	3'696'824	801'259	2'895'565
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	765'813	259'177	506'636
463 Subventions de la Confédération - RESIVAL		250'000	-250'000
Solde dépenses/recettes du produit	765'813	9'177	756'636
P1102 Surveillance rejets, analyses et mesures curatives	1'833'326	479'599	1'353'727
313 Mandats externes et prestations IT (CADERO, accréditation, calibration, etc.)	120'000		120'000
424 Contrôle des émissions dans l'air		180'000	-180'000
425 Vignettes chauffages		120'000	-120'000
463 Subventions de la Confédération - Bilans OCOV		155'000	-155'000
567 Subventions filtres à particules	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'563'326	24'599	1'538'727
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	1'097'685	62'483	1'035'202
GP12 Sites pollués, sols et déchets	4'684'197	1'464'276	3'219'921
P1201 Sites pollués	3'079'099	1'383'902	1'695'197
301 Indemnités du fonds OTAS (Ordonnance sur la taxe pour l'assainissement des sites contaminés) pour engager du personnel afin d'accélérer le traitement des sites contaminés	300'000		300'000
313 Indemnités du fonds OTAS (Ordonnance sur la taxe pour l'assainissement des sites contaminés) pour accélérer le traitement des sites contaminés	150'000		150'000
313 Mandats dans le domaine des sites pollués	345'000		345'000
424 Emoluments facturés aux industries (OSites)		420'000	-420'000
463 Indemnités du fonds OTAS (Ordonnance sur la taxe pour l'assainissement des sites contaminés) pour accélérer le traitement des sites contaminés		450'000	-450'000
562 Subventions cantonales aux communes pour l'assainissement des buttes pare-balles (stands de tir)	500'000		500'000
572 Redistribution des subventions de la Confédération aux communes (stands de tir)	500'000		500'000
672 Subventions fédérales reçues de la Confédération à redistribuer aux communes		500'000	-500'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'284'099	13'902	1'270'197
P1202 Sols et matériaux terreux	241'725	993	240'732
313 Mandats pour les mesures du centre cantonal de compétence sols (CCS-Valais)	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	91'725	993	90'732
P1203 Déchets	1'363'373	79'381	1'283'992
313 Mandats dans le domaine des déchets	350'000		350'000
562 Subventions cantonales aux communes dans le domaine des déchets	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	913'373	79'381	833'992

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP13 Protection des eaux	8'975'112	476'638	8'498'474
P1301 Evaluation qualité eaux de surface	979'160	161'349	817'811
311 Déménagement, machines et appareils pour le laboratoire	170'000		170'000
313 Mandats, prélèvements et analyses qualité des eaux de surface	560'000		560'000
Solde dépenses/recettes du produit	249'160	161'349	87'811
P1302 Protection des eaux de surface	1'054'068	59'430	994'638
P1303 Assainissement des eaux	5'075'182	23'479	5'051'703
562 Collecteur bassin eaux pluviales - Crans-Montana	132'000		132'000
562 PGEE - Mise à jour pour 22 communes	552'300		552'300
562 STEP - divers projets à moins de 100'000.-	267'000		267'000
562 STEP Brig-Glis Briglina - Extension et micropolluants	745'400		745'400
562 STEP Martigny - Extension, nitrification, micropolluant	150'000		150'000
562 STEP Sierre Granges - Extension	490'000		490'000
562 STEP Sierre Noës - Extension	600'000		600'000
562 STEP Sion - Châteauneuf - Extension, nitrification	100'000		100'000
562 STEP Sion - Grimisuat - Assainissement	100'000		100'000
562 STEP Sion ASEC Chandoline - Extension et réhabilitation	500'000		500'000
562 STEP Vétroz-Conthey - Extension prétraitement	163'300		163'300
562 STEP Vétroz-Conthey - Réhabilitation phase 2	150'000		150'000
562 STEP Vétroz-Conthey Réhabilitation phase 3, traitement boues	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	725'182	23'479	701'703
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	1'241'598	230'173	1'011'425
313 Mandats pour la protection des eaux souterraines	320'000		320'000
421 Autorisation de forage		140'000	-140'000
Solde dépenses/recettes du produit	921'598	90'173	831'425
P1305 Evaluation qualité eaux souterraines	625'104	2'207	622'897
313 Mandats pour l'évaluation de la qualité des eaux souterraines	435'000		435'000
Solde dépenses/recettes du produit	190'104	2'207	187'897
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'533'067	21'227	1'511'840
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	544'807	10'955	533'852
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	836'221	7'213	829'008
P1403 Suivi des chantiers et conseil	152'039	3'059	148'980
GP15 Stratégie eau	350'000		350'000
P1501 Stratégie eau	350'000		350'000
313 Ressources financières pour la mise en oeuvre de la stratégie eau	350'000		350'000
Total	19'239'200	2'763'400	16'475'800

SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
Construire la route nationale A9,
achever le réseau des routes
nationales
Fr. 3'018'500 net

GP 11
Construction des tronçons A9 non
encore ouverts
Fr. 3'018'500 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	6'381'905.74	6'361'300	6'175'500	-185'800
30 Charges de personnel	4'306'864.80	5'470'800	5'253'400	-217'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	363'597.93	617'600	635'300	17'700
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transferts	120'565.75	50'000	50'000	0
38 Charges extraordinaires	1'396'443.99	0	0	0
39 Imputations internes	194'433.27	222'900	236'800	13'900
4 Revenus	6'248'095.74	6'847'500	6'857'000	9'500
42 Taxes et redevances	73'510.70	69'100	67'700	-1'400
44 Revenus financiers	149'496.35	70'000	70'000	0
46 Revenus de transferts	5'196'827.12	6'668'400	6'689'300	20'900
48 Revenus extraordinaires	793'973.57	0	0	0
49 Imputations internes	34'288.00	40'000	30'000	-10'000
Excédent de revenus	-133'810.00	486'200	681'500	195'300
5 Dépenses d'investissement	77'990'862.61	91'500'000	92'500'000	1'000'000
50 Immobilisations corporelles	77'990'862.61	91'500'000	92'500'000	1'000'000
6 Recettes d'investissement	74'805'997.90	87'900'000	88'800'000	900'000
63 Subventions d'investissement acquises	74'805'997.90	87'900'000	88'800'000	900'000
Dépenses nettes d'investissement	3'184'864.71	3'600'000	3'700'000	100'000
Insuffisance de financement	3'318'674.71	3'113'800	3'018'500	-95'300

Remarques

30 : 0.5 EPT a été supprimé dans le cadre d'une réorganisation. 1,7 EPT a été transféré vers d'autres services pour une durée limitée.

46 : Adaptations des recettes fédérales aux postes de l'organigramme.

50 : Le SCRN a budgété des investissements de CHF 112.9 mios pour l'année 2026.

Le SCRN fait remarquer qu'en 2026, des réserves seront dissoutes conformément à l'art. 22 LGCAF et que des réductions ont donc été effectuées dans le domaine des investissements (rubrique 50). C'est pourquoi le SCRN ne comptabilise pour l'année 2026 que CHF 92.5 mios au lieu de CHF 112.9 mios qui correspondent à la planification des coûts à long terme du printemps 2025.

Les investissements les plus importants sont prévus pour les projets suivants :

- Piste de chantier Pfyn-Finges
- Galeries de reconnaissance et de drainage Riedberg
- Déplacement de la conduite de gaz Sierre Est - Loèche Est
- Centre d'entretien de Sierre.

63 : La rubrique 63 est directement liée à la rubrique 50. La participation fédérale correspondante est indiquée sur ce compte. Pour cette raison, le montant indiqué dépend des investissements réalisés sous la rubrique 50.

SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	35.20	35.90	33.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

0.5 EPT a été supprimé dans le cadre d'une réorganisation. 1.7 EPT a été transféré vers d'autres services pour une durée limitée.

OBJECTIF POLITIQUE

Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais

Sous-objectifs politiques

- 1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre Est et Brigue-Glis par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de contribution fédérale de 96%

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Construction d'un nouveau centre d'entretien à Sierre à 85% (P1101 Sierre - Loèche)	31.12.2026
2 Achèvement de la piste de chantier Finges en dehors de la T9 (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2026
3 Achèvement de l'aménagement du double giratoire Sierre Est (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2026
4 Construction de la galerie de reconnaissance et de drainage de Riedberg, y compris le gros œuvre du réservoir à 85% (P1102 Loèche - Gampel)	31.12.2026
5 Achèvement du tunnel et du tracé à ciel ouvert de Riedberg sans les équipements d'exploitation et de sécurité (P1102 Loèche - Gampel)	31.12.2026
6 Achèvement de la route de desserte Est le long du canal Susten - Chippis, y compris le passage à faune (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2026
7 Commande nouvelle gravière de Finges pour livraison et montage (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2026
8 Achèvement du déplacement du gazoduc Swissgas sur toute la longueur de 3'000 m (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2026
9 Adjudication des travaux de génie civil Lot 1 de la Tranchée couverte Pfyn / Seeli (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2026
10 Réalisation de fouilles archéologiques à 75% (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2026

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage général du projet	77%	72.4%	75%	2.6%
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche – Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	94%	94.1%	96%	1.9%
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est – Viège Ouest (G-V) de la section Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	84%	86.5%	90%	3.5%
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège Est (V-V)	97%	98.4%	99%	0.6%
5 Autoroute A9 en service entre Sierre Est et Viège Est	52%	69%	69%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Construction des tronçons A9 non encore ouverts	98'675'500	95'657'000	3'018'500
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	58'079'870	56'049'342	2'030'528
501 Routes et voies de communication	54'179'000		54'179'000
630 Confédération		52'011'840	-52'011'840
Solde dépenses/recettes du produit	3'900'870	4'037'502	-136'632
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	28'094'644	27'811'722	282'922
501 Routes et voies de communication	26'911'000		26'911'000
630 Confédération		25'834'560	-25'834'560
Solde dépenses/recettes du produit	1'183'644	1'977'162	-793'518
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	4'907'492	4'445'490	462'002
501 Routes et voies de communication	4'260'000		4'260'000
630 Confédération		4'089'600	-4'089'600
Solde dépenses/recettes du produit	647'492	355'890	291'602
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	7'593'494	7'350'446	243'048
501 Routes et voies de communication	7'150'000		7'150'000
630 Confédération		6'864'000	-6'864'000
Solde dépenses/recettes du produit	443'494	486'446	-42'952
Total	98'675'500	95'657'000	3'018'500
Remarques			
La décision du Tribunal fédéral est tombée par rapport à la passerelle de Salquenen qui n'a pas été autorisée sous la forme demandée. Le reste du projet n'est toutefois pas remis en question et peut être réalisé comme prévu. En 2025/2026, l'accent sera donc mis sur la construction de la piste de chantier Sierre – Loèche, la gestion des matériaux à Finges ainsi que sur les documents d'appel d'offres pour les grands lots de la tranchée couverte et du tunnel de Susten. En 2025, le tronçon restant entre Gampel et Viège a été ouvert et l'autoroute est donc praticable en continu de Viège à Gampel à partir d'octobre 2025. L'ouverture du tunnel du Riedberg est prévue pour 2027. L'approbation des plans pour le projet "Place de stockage de poids lourds et places de stationnement Steineja, Raron" par le SG-DETEC est disponible. Deux recours auprès du Tribunal administratif fédéral sont toujours en suspens. Indicateurs 1 - 4 : La valeur de l'indicateur en % sur l'état d'avancement des sous-tronçons correspond à la part entre les dépenses cumulées prévues à la fin de l'année et les dépenses totales prévisibles. D'une part, les réalisations prévues peuvent être retardées, par exemple en raison d'un retard dans le début des travaux, de recours, etc. D'autre part l'exécution des travaux peut être renchérie, par exemple due à des prestations complémentaires et des modifications de commande nécessaires. Le budget est toujours planifié l'année précédente (vers le mois de mai) sur la base de la planification actuelle des coûts à long terme du SCR.N.			

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
Fr. 5'498'900 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
Fr. 3'096'549 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
Fr. 2'402'351 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	4'344'563.23	6'028'000	6'024'600	-3'400
30 Charges de personnel	3'177'090.30	3'214'200	3'119'600	-94'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	560'565.09	1'290'400	1'384'400	94'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	23'100.00	250'000	250'000	0
36 Charges de transferts	578'579.28	1'265'600	1'265'600	0
39 Imputations internes	5'228.56	7'800	5'000	-2'800
4 Revenus	54'781.65	526'000	525'700	-300
40 Revenus fiscaux	43'200.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	11'581.65	276'000	275'700	-300
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	250'000	250'000	0
Excédent de charges	4'289'781.58	5'502'000	5'498'900	-3'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	350'000	350'000	0
56 Propres subventions d'investissement	0.00	350'000	350'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	350'000	350'000	0
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	350'000	350'000	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'289'781.58	5'502'000	5'498'900	-3'100

Remarques

31 : la différence s'explique notamment par l'augmentation des loyers imputés au service ainsi que par des montants supplémentaires consacrés aux mandats

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	19.40	19.40	19.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

L'écart entre le budget 2025 et 2026 s'explique par la fin du prêt d'un prêt de 0.4 EPT en provenance du SDANA lié à la mise en application de la conception paysage cantonale (CPC)

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales	
Sous-objectifs politiques	
1	Sensibiliser les communes, avec les autres partenaires concernés, à un développement durable de leur territoire en vue du maintien de la population dans son lieu d'habitat et de sa qualité de vie
2	Assurer le conseil et l'accompagnement des communes dans le cadre de la révision des plans d'affectation des zones (PAZ) et des règlements communaux des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que des Plans directeurs intercommunaux (PDi)
3	Assurer l'analyse des dossiers communaux de révision des PAZ et RCCZ en phases d'avis de principe et d'homologation sous l'angle de la légalité et de l'opportunité
4	Définir, avec les autres acteurs concernés, les conditions-cadres au niveau spatial en vue du développement économique et touristique
5	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les surfaces agricoles cultivables
6	Assurer le maintien de petites entités urbanisées hors de la zone à bâtir et sauvegarder les constructions protégées caractéristiques du paysage
7	Concentrer le développement dans les zones déjà urbanisées, conserver les terres agricoles et préserver les paysages naturels et culturels, tant en plaine qu'en montagne [Agenda 2030]
8	Garantir l'instruction des dossiers de plus-value (avantages majeurs résultant de mesures d'aménagement du territoire) sur mandat du Conseil d'Etat
9	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire
10	Développer les villes et villages de manière coordonnée en dépassant les frontières administratives [Agenda 2030]

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Finalisation et mise en application de l'aide de travail sur les planifications spéciales (y inclut le développement vers l'intérieur)	31.12.2026
	2 Elaboration des dispositions de la Loi concernant le remembrement et la rectification de limites en vue d'une optimisation et simplification de la procédure liée au remembrement parcellaire urbain (RPU)	31.12.2027
	3 Remise de l'avant-projet de révision partielle de la LcAT et du règlement y relatif (RPU) pour lancer la procédure de consultation	31.05.2026
ad3	4 Optimisation des processus d'analyse des dossiers communaux de révision PAZ et RCCZ et d'attribution de subventions liées en tenant compte des expériences et connaissances acquises	31.12.2026
ad4	5 Mise en oeuvre de la stratégie pour les zones d'activités économiques et de la fiche de coordination C.4 "Zones d'activités économiques" du Plan Directeur cantonal, en collaboration avec les services cantonaux, les communes valaisannes et les acteurs économiques valaisans, par l'attribution des mandats pour réaliser le Plan d'affectation cantonal (PAC) en lien avec les périmètres des zones d'activités d'importance cantonale (ZAIC) ou les réserves stratégiques d'intérêt cantonal (RSIC) en intégrant les parties prenantes (propriétaires, communes, service...)	31.12.2026
	6 Conseil aux communes, en collaboration avec les services cantonaux, dans la planification de leurs "itinéraires de mobilité de loisirs" en vue de l'homologation de leurs réseaux conformément à la LIM	31.12.2026
	7 Remise de l'avant-projet de révision partielle de la LcAT / LC-OC avec rapport explicatif (LAT2) pour lancer la procédure de consultation	31.05.2026
ad5	8 Analyse et planification de la démarche (législative, administrative, organisationnelle) en lien avec l'entrée en vigueur de la LAT2, prévue le 1er janvier 2026	31.12.2026
	9 Consolidation de la stratégie liée à la gestion quantitative et qualitative des surfaces d'assolement (SDA), en collaboration avec le SCA et le SEN (centre de compétence sol CCS-VS) et des autres parties prenantes	31.12.2026
	10 Garantie du maintien ou de la compensation des surfaces d'assolement (SDA) du Canton du Valais en respectant le quota de 7'350 ha selon le plan sectoriel SDA de la Confédération	31.12.2026
	11 Soumission au Conseil d'Etat d'un rapport proposant des mesures de préservation quantitative et qualitative des surfaces d'assolement (SDA)	31.05.2026
ad6	12 ★ Attribution des mandats en vue de la mise en oeuvre de la fiche de coordination A.5a "Constructions protégées caractéristiques du paysage" du PDc pour la réalisation de deux Plans d'affectation cantonaux (PAC) en intégrant les parties prenantes (communes, etc.)	31.12.2026
	13 Finalisation du cahier des charges et attribution des mandats pour réaliser les Plans d'affectation cantonaux (PAC) sur la base de la fiche de coordination A.5a "Constructions protégées caractéristiques du paysage" du PDc	31.12.2026
ad7	14 ★ Accompagnement des communes dans leurs démarches de mise en œuvre de la loi sur les constructions et de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (notamment : dimensionnement des zones à bâtir, etc.)	31.12.2029
ad8	15 Elaboration des dispositions légales (LcAT et règlement y relatif) en vue d'une optimisation et simplification de la procédure liée à la plus-value	31.12.2027
	16 Remise au Conseil d'Etat d'un avant-projet de révision partielle de la LcAT et du règlement y relatif (plus-value) avec rapport explicatif pour lancer la procédure de consultation	31.05.2026
ad9	17 Elaboration de principes d'organisation en matière d'agglomération en collaboration avec les parties prenantes	31.12.2026
	18 Conseil et accompagnement des communes dans le cadre de l'élaboration des Plans directeurs intercommunaux (PDi)	31.12.2026
	19 Attribution des mandats nécessaires à la création d'un observatoire du territoire	31.12.2028
	20 Elaboration du rapport 9 OAT / 3b LcAT à l'attention de la Confédération et du Grand Conseil	31.12.2026
	21 Transmission des fiches de coordination du Plan Directeur cantonal adoptées par le Grand Conseil à la Confédération pour approbation (modification partielle)	31.12.2026
	22 Mise en consultation des principes d'organisation en matière d'agglomération élaborés en collaboration avec les parties prenantes	31.03.2026
	23 Finalisation du cahier des charges et attribution des mandats pour l'élaboration de l'observatoire cantonal du territoire	31.12.2026
ad10	24 Mise en oeuvre, conjointement avec le SFNP et en collaboration avec les communes, du plan d'action (y compris gouvernance) de la Conception Paysage cantonale	31.12.2026

★ : Programme gouvernemental

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad2	1 Mise à jour (selon les besoins identifiés) des fiches thématiques, des directives, des aides de travail et modèles destinés aux communes nécessaires à la révision des PAZ		1	1	0
ad3	2 Pourcentage des rapports d'avis de principe transmis dans un délai de 3 mois à la commune (dès réception de tous les préavis définitifs des services cantonaux)	92%	85%	85%	0%
	3 Nombre de communes qui n'ont pas de PAZ conformes à la LAT de 1980 (état au 31.12.2023 : 11 communes)	10	8	4	-4
	4 Nombre de communes qui ont un PAZ homologué conforme aux bases légales (LAT, LcAT, LC/OC) et au PDc et qui sont conformes à la fiche de coordination C.1 du PDc en matière de dimensionnement des zones à bâtir dévolues à l'habitat	24	70	36	-34
ad4	5 Nombre de validations des géodonnées transmises par les communes de leurs réseaux d'itinéraires de mobilité de loisirs homologués (Etat au 31.12.2023 : 13'256,4 km)	2	4	4	0
ad5	6 Etat effectif au 31.12. des surfaces d'assolement (SDA) du Canton du Valais (quota net minimal selon plan sectoriel SDA 7'350 ha, Etat au 31.12.2023 : 7'462 ha)	7'460	7'500	7'500	0
ad7	7 Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation fixé dans le Plan Directeur cantonal, soit 12'050 ha en 2045)	13'003	12'350	12'350	0
ad8	8 Pourcentage des décisions soumises au Conseil d'Etat dans un délai de 30 jours dès réception du rapport d'expertise du collège d'experts en matière d'expropriation	100%	85%	85%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	3'612'000	515'451	3'096'549
P1101 Législation	127'660	612	127'048
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	3'484'340	514'839	2'969'501
313 Mandat élaboration PAC (mayens)	175'400		175'400
319 Dépenses liées au fonds de compensation de la plus-value (indemnisations)	250'000		250'000
351 Attributions au fond de compensation de la plus-value	250'000		250'000
363 Subventions PAZ & RCCZ + PDi	652'600		652'600
420 Dépenses liées au fonds de compensation de la plus-value (indemnisations et mandats collège d'experts)		250'000	-250'000
451 Prélèvements au fond de compensation de la plus-value		250'000	-250'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'156'340	14'839	2'141'501
GP12 Coordonner les activités territoriales	2'762'600	360'249	2'402'351
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	1'144'673	3'288	1'141'385
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	752'948	5'125	747'823
P1203 Projets d'agglomération et coopération	864'979	351'836	513'143
562 Programme d'agglomération	350'000		350'000
630 Programme d'agglomération		350'000	-350'000
Solde dépenses/recettes du produit	514'979	1'836	513'143
Total	6'374'600	875'700	5'498'900
Remarques			
Glossaire: LAT : Loi fédérale sur l'aménagement du territoire LIML : Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs PAZ : Plan d'aménagement des zones PDc : Plan directeur cantonal PDi : Plan directeur intercommunal RCCZ : Règlement communal de construction des zones RPU : Remembrement parcellaire urbain SDA : Surfaces d'assolement			

SERVICE DES DANGERS NATURELS

OP 1
Protéger les personnes et les
biens contre les dangers naturels
Fr. 29'583'500 net

GP 11
Appui gestion intégrée des
risques
Fr. 7'411'125 net

GP 12
Avalanches et dangers glaciaires
Fr. 2'792'743 net

GP 13
Dangers géologiques et
ressources du sous-sol
Fr. 5'969'876 net

GP 14
Cours d'eau latéraux
Fr. 13'409'756 net

GP 15
Rhône 3
Fr. 0 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	117'410'844.21	29'743'800	28'631'300	-1'112'500
30 Charges de personnel	8'487'869.80	9'142'800	9'259'300	116'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'593'470.62	6'701'300	6'582'100	-119'200
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'312'604.25	2'138'000	1'699'400	-438'600
36 Charges de transferts	7'622'909.94	8'240'000	7'963'000	-277'000
38 Charges extraordinaires	91'486'112.63	0	0	0
39 Imputations internes	3'907'876.97	3'521'700	3'127'500	-394'200
4 Revenus	74'733'018.58	29'602'700	32'539'600	2'936'900
41 Patentes et concessions	973'237.08	1'240'000	1'240'000	0
42 Taxes et redevances	1'061'491.15	834'300	805'600	-28'700
43 Revenus divers	1'077'406.10	1'480'000	1'300'000	-180'000
44 Revenus financiers	853'182.25	680'000	950'000	270'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	10'621'880.55	15'751'000	19'423'400	3'672'400
46 Revenus de transferts	2'080'542.78	4'432'000	3'885'800	-546'200
48 Revenus extraordinaires	51'722'567.17	0	0	0
49 Imputations internes	6'342'711.50	5'185'400	4'934'800	-250'600
Excédent de revenus	-42'677'825.63	-141'100	3'908'300	4'049'400
5 Dépenses d'investissement	58'571'147.22	71'207'900	90'130'600	18'922'700
50 Immobilisations corporelles	15'239'213.22	30'655'800	51'994'000	21'338'200
56 Propres subventions d'investissement	43'331'934.00	40'552'100	38'136'600	-2'415'500
58 Dépenses d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	32'313'683.34	42'347'100	56'638'800	14'291'700
63 Subventions d'investissement acquises	32'313'683.34	42'347'100	56'638'800	14'291'700
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	26'257'463.88	28'860'800	33'491'800	4'631'000
Insuffisance de financement	68'935'289.51	29'001'900	29'583'500	581'600

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Remarques
30 : +0.4 EPT et renchérissement et augmentations individuelles.
31 : Ecart principalement lié à une diminution du budget CEL et R3 compensé par une petite augmentation chez AGIR.
35 : Diminution de l'alimentation du fonds cours d'eau en provenance du SEFH.
36 : Diminution du budget d'entretien des ouvrages de protection avalanche/géologie et des observateurs (-175 KCHF).
43 : Diminution de l'activation des frais de personnel sur les mesures sectorielles R3 en raison d'un entretien Rhône hors R3 accru.
44 : Augmentation des revenus issus des immeubles et terrains propriété de R3 qui s'accroissent d'année en année au gré des acquisitions de terrains.
45 : Prélèvements dans le fonds R3 (Fr. 17.73 mios contre Fr. 13.74 mios au budget 2025) et dans le fonds cours d'eau (Fr. 1.7 mio contre Fr. 2.0 mios au budget 2025). Des hypothèses de subventionnement plus favorables pour les cours d'eau latéraux et un ajustement des frais de fonctionnement hors R3 et R+L ont permis de prévoir en 2026 un prélèvement inférieur à celui du budget 2025 dans le fonds cours d'eau.
46 : Subventions fédérales moins élevées dû aux ajustements du budget de fonctionnement des sections DANA hors R3 et à la diminution des subventions fédérales du personnel préfinancé R3 (pour études générales, finances, direction) (-160 KCHF).
50 : Augmentation des investissements bruts en lien avec le projet R3 (+20.87 KCHF) et investissements bruts pour l'aménagement des rives du Léman et renouvellement du barrage pour bois flottant (+470 KCHF).
56 : Fr. -1.2 mio de recettes fédérales sur les cours d'eau latéraux et -150 KCHF AVA/GEO. Côté R3, le budget 2026 de l'accompagnement agricole est inférieur de Fr. 1.0 mio au B2025 (chiffres du SCA).
63 : Fr. +8.9 mios subventions fédérales liés aux investissements R3, de contribution VD (+6.5 mios) à R3 (Chablais) et de participation des communes (+0.17 mio) pour R3 ; Fr. -1.2 mio subventions fédérales sur les autres ouvrages de protection.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Employés à durée indéterminée	51.70	51.70	52.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
0.4 EPT transféré au SDT en 2023 est de retour au SDANA au budget 2026 au sein de la section CEL. L'effectif total passe donc de 51.7 à 52.1.
Glossaire / Abréviations: - OFEV: office fédéral de l'environnement - OFROU: office fédéral des routes - AGIR: section appui gestion intégrée des risques - CEL : cours d'eau latéraux - FINA: section finances et administration - PAI: plan d'alarme et d'intervention - ERE: espaces réservés aux eaux - INSAR: monitoring satellite de la déformation du sol - CPPS: Centre pédagogique de prévention des séismes - PA-R3 : plan d'aménagement R3

SERVICE DES DANGERS NATURELS

OBJECTIF POLITIQUE		
Protéger les personnes et les biens contre les dangers naturels de manière intégrée, entretenir et aménager les cours d'eau		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer un appui technique transversal pour la gestion intégrée des risques (GP11)	
1.1	Elaborer les plans d'alarme et d'intervention dans les communes et au niveau régional	
2	Assurer la protection des personnes et des biens contre les avalanches et les dangers glaciaires (GP12)	
2.1	Réviser les cartes de danger et les cartes indicatives de danger	
2.2	Suivre la construction des ouvrages de protection et la mise en oeuvre de systèmes de surveillance contre les avalanches selon convention programme	
3	Assurer la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques (GP13)	
3.1	Suivre la construction des ouvrages de protection et la mise en oeuvre de systèmes de surveillance contre les dangers géologiques selon convention programme	
4	Assurer la gestion des ressources du sous-sol (GP13)	
5	Assurer la protection des personnes et des biens contre les dangers liés aux cours d'eau latéraux (GP14)	
6	Revitaliser les cours d'eau latéraux et en assurer les espaces réservés (GP14)	
6.1	Planifier la revitalisation des cours d'eau latéraux et des lacs en collaboration avec les communes	
7	Revitaliser le Rhône et le Léman et en assurer les espaces réservés (GP15)	
7.1	Mise à l'enquête des espaces réservés (ERE) pour le Rhône	
8	Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône (GP15)	
8.1	Gérer de manière homogène le projet de la 3e correction du Rhône sur tout le linéaire	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Implantation des observateurs dangers naturels dans les états-majors communaux de tout le canton, assurer leur formation	31.12.2030
ad3	2 Elaboration des cartes de microzonage sismique et de sols de fondation sur la base de la nouvelle Loi sur les dangers naturels et les aménagements de cours d'eau	31.12.2030
ad4	3 Rédaction de la loi sur les géoressources	31.12.2027
	4 Mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	31.12.2027
ad5	5 Suivi de l'élaboration et de la construction des aménagements de cours d'eau et la mise en œuvre de systèmes de surveillance contre les dangers liés aux cours d'eau selon convention programme	31.12.2028
	6 Mise en oeuvre de la directive d'entretien des cours d'eau	31.12.2026
ad7	7 Gestion du renouvellement des concessions pour l'utilisation des rives du Léman (avec le SAJ)	31.12.2027
ad8	8 Mise à jour de la planification de la 3e correction du Rhône conformément à la nouvelle loi et à la décision de réviser le projet	31.12.2026
	9 Mise à l'enquête des zones de danger Rhône	31.12.2027

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Pourcentage des nouvelles fonctionnalités et/ou nouveaux produits prévus développés	100%	100%	100%	0%
	2 Part des communes avec une cellule dangers naturels définie et implantée dans leur état-major, conventionnées (été/hiver) avec le Canton	70%	75%	80%	5%
	3 Part des communes avec un plan d'alarme et d'intervention pour tous les types de dangers naturels	57%	30%	30%	0%
ad2	4 Réalisation de la révision des cartes de danger et cartes indicatives de danger contre les avalanches	6	6	6	0
	5 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels Lfo-avalanches réalisée selon planification (2020-2024 / 2025-2028)	95%	30%	25%	-5%
ad3	6 Réalisation de la révision des cartes de danger contre les dangers liés géologiques	6	6	6	0
	7 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LFo-Géologie réalisés selon planification (2020-2024 / 2025-2028)	95%	25%	25%	0%
	8 Inventaire de cartes à élaborer	100%	100%	100%	0%
	9 Part de réalisation des cartes à élaborer	30%	5%	5%	0%
ad4	10 Degré d'avancement de la rédaction de la loi sur les géoressources	25%	100%	50%	-50%
	11 Degré d'avancement de la mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	0%	85%	85%	0%
ad5	12 Réalisation de la révision des cartes de danger contre les dangers liés aux cours d'eau latéraux	6	6	6	0
	13 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LACE réalisés selon planification (2020-2024 / 2025-2028)	121%	25%	25%	0%
	14 Planification et réalisation des contrôles	100%	100%	100%	0%
ad6	15 Degré d'avancement de la révision de la planification de la revitalisation pour les cours d'eau latéraux	100%	100%	100%	0%
	16 Degré d'avancement de la planification de la revitalisation pour les lacs	100%	100%	100%	0%
ad7	17 Pourcentage d'ERE mis à l'enquête sur le linéaire du Rhône	27%	100%	10%	-90%
ad8	18 Degré d'avancement de la révision de la planification des mesures de la 3ème correction du Rhône	60%	100%	100%	0%
	19 Pourcentage du nombre de communes avec mises à l'enquête des zones de danger sur le linéaire du Rhône	6%	100%	10%	-90%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Appui gestion intégrée des risques	9'152'170	1'741'045	7'411'125
P1101 Réseau de monitoring des dangers naturels	1'317'654	278'170	1'039'484
313 Réseau de surveillance (stations de mesure, webcams, InSAR), transmission, données et entretien	644'200		644'200
314 Maintenance, réparation et mise à jour des stations IMIS	410'000		410'000
315 Réseau de surveillance, matériel	100'000		100'000
463 Subventions fédérales relatives aux mandats (rubrique 313, 314 et 315)		276'500	-276'500
Solde dépenses/recettes du produit	163'454	1'670	161'784
P1102 Outils informatiques pour la gestion des dangers naturels	1'187'761	62'416	1'125'345
313 Développement et maintenance informatique en lien avec les outils de surveillance et de prévision / modélisation	570'000		570'000
Solde dépenses/recettes du produit	617'761	62'416	555'345
P1103 Plans d'alarme cantonaux et d'intervention, interv	270'214	33'217	236'997
313 PAI Rhône	89'500		89'500
Solde dépenses/recettes du produit	180'714	33'217	147'497
P1104 Observateurs dangers naturels	929'711	352'278	577'433
363 Subventions aux communes pour les observateurs dangers naturels	700'000		700'000
463 Subventions fédérales relatives aux observateurs dangers naturels		350'000	-350'000
Solde dépenses/recettes du produit	229'711	2'278	227'433
P1105 Préavis	679'529	4'005	675'524
313 Mandats d'appui préavis Rhône	255'000		255'000
Solde dépenses/recettes du produit	424'529	4'005	420'524
P1106 Etudes générales, projets de recherche DANA hors R3	721'642	60'329	661'313
313 Etudes et expertises diverses, contribution à la recherche appliquée	490'400		490'400
363 Contribution au Centre Pédagogique de Prévention des Séismes (CPPS, HES-SO)	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	131'242	60'329	70'913
P1107 Gestion et entretien du Rhône et du Léman	4'045'659	950'630	3'095'029
313 Mandats de surveillance des gravières du Rhône (bathymétrie)	150'000		150'000
313 Mandats divers Rhône et Léman	95'000		95'000
314 Gros entretien du Rhône et du Léman effectué par le canton	1'400'000		1'400'000
363 Subvention aux communes pour l'entretien des rives du Léman (Port-Valais et St-Gingolph)	80'000		80'000
363 Subventions aux communes pour l'entretien des berges du Rhône	1'000'000		1'000'000
391 Prestations du personnel R3 (8755) et du personnel AGIR (9285) à l'entretien du Rhône et du Léman	260'000		260'000
447 Recettes facturation de l'utilisation privée du domaine public (grèves du Léman)		100'000	-100'000
463 Subventions de l'OFEV pour l'entretien sécuritaire du Rhône effectué par les communes et le canton		560'000	-560'000
502 Investissement rives du Léman : Rive Bleue + quai de Rivaz et école des Missions	450'000		450'000

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
506 Investissement pour le renouvellement du barrage pour bois flottant	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	460'659	290'630	170'029
GP12 Avalanches et dangers glaciaires	5'841'901	3'049'158	2'792'743
P1201 Cartes de danger avalanche	848'900	400'348	448'552
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger avalanches	709'700		709'700
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger avalanches		394'300	-394'300
Solde dépenses/recettes du produit	139'200	6'048	133'152
P1202 Ouvrages de protection avalanches et dangers gla.	4'993'001	2'648'810	2'344'191
363 Subventions aux communes pour l'entretien des ouvrages de protection	518'000		518'000
424 Prestations de service		90'000	-90'000
463 Subventions fédérales relatives à l'entretien des ouvrages de protection (rubrique 363)		259'000	-259'000
491 Prestations pour le SDM en lien avec le service de sécurité hivernal		170'000	-170'000
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les avalanches	4'083'300		4'083'300
630 Subventions fédérales relatives la réalisation de projets de protection contre les avalanches		2'126'700	-2'126'700
Solde dépenses/recettes du produit	391'701	3'110	388'591

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP13 Dangers géologiques et ressources du sous-sol	9'795'114	3'825'238	5'969'876
P1301 Cartes de danger géologiques	832'803	144'974	687'829
313 Mandats divers pour études / établissement cartes de dangers géologiques	170'000		170'000
561 Subventions pour le SDM liées à des expertises géologiques	103'500		103'500
564 Subventions pour l'établissement des cartes de dangers géologiques	98'100		98'100
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger géologiques		142'000	-142'000
Solde dépenses/recettes du produit	461'203	2'974	458'229
P1302 Ouvrages de protection dangers géologiques	8'408'108	3'677'841	4'730'267
424 Prestations de service		160'000	-160'000
491 Prestations des géologues pour le SDM		126'000	-126'000
561 Subventions pour le SDM en tant que maître d'oeuvre de projets de protection contre les dangers naturels	717'000		717'000
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques	6'360'600		6'360'600
564 Subventions pour la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques	307'000		307'000
630 Subventions fédérales relatives la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques		3'383'800	-3'383'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'023'508	8'041	1'015'467
P1303 Danger tectonique	291'802	744	291'058
313 Mandats pour établissement de cartes des classes de sol de fondation et microzonage	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	91'802	744	91'058
P1304 Gestion des ressources du sous-sol	262'401	1'679	260'722

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP14 Cours d'eau latéraux	35'827'115	22'417'359	13'409'756
P1401 Cartes de danger des cours d'eau latéraux	1'225'652	455'100	770'552
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger crues	753'700		753'700
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger crues		411'900	-411'900
Solde dépenses/recettes du produit	471'952	43'200	428'752
P1402 Aménagements, revitalisation et projets de suveill	26'543'911	17'374'509	9'169'402
351 Attribution au fonds cours d'eau (investissements)	704'600		704'600
424 Prestations de service		450'000	-450'000
451 Prélèvement dans le fonds cours d'eau au titre de l'investissement		704'600	-704'600
498 Transfert comptable pour le fonds cours d'eau (investissements)		704'600	-704'600
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les crues	23'973'000		23'973'000
630 Subventions fédérales relatives à la réalisation de projets de protection contre les crues		14'789'800	-14'789'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'866'311	725'509	1'140'802
P1403 Suivi de l'entretien des cours d'eau latéraux	8'057'552	4'587'750	3'469'802
351 Attribution au fonds cours d'eau (fonctionnement)	994'800		994'800
363 Subventions aux communes pour l'entretien des torrents et canaux	5'250'000		5'250'000
451 Prélèvement dans le fonds cours d'eau au titre du fonctionnement		994'800	-994'800
463 Subventions fédérales relatives à l'entretien des torrents et canaux		1'575'000	-1'575'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'812'752	2'017'950	-205'198

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP15 Rhône 3	58'145'600	58'145'600	0
P1501 Cartes de danger du Rhône	150'931	150'931	0
451 Prélèvement dans le fonds R3 au titre de l'investissement		107'200	-107'200
502 Mandats de mise à l'enquête des zones de danger Rhône	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	931	43'731	-42'800
P1502 Aménagements du Rhône (R3)	56'082'290	56'089'990	-7'700
313 Investigations supplémentaires suite décision du CE sur R3	500'000		500'000
314 Entretien des parcelles et immeubles R3	200'000		200'000
316 Loyer locaux rue de la Piscine 10 pour R3 + Monthey	146'400		146'400
361 Rétrocessions de recettes des locations terrains et immeubles à la Confédération	300'000		300'000
391 Prestations d'autres services pour le projet R3 y.c. SCRIN	111'100		111'100
391 Prestations d'heures des sections FINA et DIR pour le projet R3 (salaires et cotisations patronales)	680'000		680'000
412 Recettes des extractions de graviers dans le Rhône		1'240'000	-1'240'000
431 Activation des frais de personnel sur les mesures et sur la communication en lien avec R3		1'300'000	-1'300'000
447 Recettes de locations des immeubles et des terrains R3		850'000	-850'000
451 Prélèvement dans le fonds R3 au titre de l'investissement		16'029'100	-16'029'100
451 Prélèvement dans le fonds R3 au titre du fonctionnement		413'654	-413'654
463 Subvention de la Confédération pour les frais de personnel préfinancés		640'000	-640'000
502 Aménagements du Rhône (études, travaux et acquisitions de terrain) - projet R3	49'989'000		49'989'000
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole R3	958'500		958'500
630 Subventions de la Confédération (OFEV et OFROU) aux investissements R3		25'801'300	-25'801'300
631 Participation du canton de Vaud (secteur Chablais) au projet R3		8'360'600	-8'360'600
632 Participations communales aux investissements liés à R3		756'500	-756'500
Solde dépenses/recettes du produit	3'197'290	698'836	2'498'454
P1503 Etudes générales, projets de recherche liés à R3	1'912'379	1'904'679	7'700
391 Prestations de la section AGIR pour le projet R3 (salaires et cotisations patronales)	300'000		300'000
451 Prélèvement dans le fonds R3 au titre de l'investissement		825'900	-825'900
451 Prélèvement dans le fonds R3 au titre du fonctionnement		347'254	-347'254
502 Aménagements du Rhône (études générales) - projet R3	1'255'000		1'255'000
630 Subventions de la Confédération (OFEV et OFROU) aux investissements R3 (études générales)		404'000	-404'000
Solde dépenses/recettes du produit	357'379	327'525	29'854
Total	118'761'900	89'178'400	29'583'500

Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil

Remarques
Le budget 2026 est conforme à celui de 2025 avec une enveloppe supérieure de Fr. +0.6 mio qui permet des investissements sur les rives du Léman. Les dépenses liées aux dangers naturels sont gérées par les communes, subventionnées par le canton et la Confédération via les conventions programme. Pour R3, le canton est maître d'ouvrage et finance les dépenses brutes et reçoit des subventions de la Confédération. La même logique est appliquée pour certaines tâches d'entretien du Rhône et du Léman. L'entretien pur est délégué aux communes et subventionné par le canton et la Confédération (pour les aspects sécuritaires uniquement). Les dépenses de fonctionnement et d'investissement en lien avec le projet R3 sont financées uniquement via le fonds R3 au niveau cantonal. Ainsi le GP15 est présenté à zéro. La décision du Conseil d'Etat de réviser le projet ayant été prise le 22 mai 2024 (publication le 28 mai 2024), la présente budgétisation et PIP ont été faites dans la continuité du projet R3 initial et du devis global de Fr. 3.6 mrds mais sur la base d'un planning révisé. Le prélèvement dans le fonds R3 au budget 2026 est ainsi estimé à Fr. 17.73 mios, dont Fr. 16.96 mios au titre de l'investissement et Fr. 0.77 mio au titre du compte de résultat. Au 1er janvier 2025, le fonds R3 atteint Fr. 34.33 mios. Son solde devrait se situer à Fr. 20.6 mios à la fin 2025, respectivement Fr. 2.8 mios à la fin 2026. Il s'agira ensuite de l'alimenter via le fonds des grands projets d'infrastructure du 21e siècle afin de poursuivre le projet R3 via une approbation par le Grand Conseil dans le cadre du processus budgétaire.



Récapitulation générale

Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
<u>AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS</u>					
330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	50'017'169.01	49'317'600	48'706'300	-611'300
332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	5'479'205.20	4'819'500	6'704'500	1'885'000
364	Réévaluations prêts PA	2'135'801.05	0	245'000	245'000
365	Réévaluations participations PA	149'998.00	0	0	0
366	Amortissements des subventions d'investissement	89'768'155.30	93'290'200	98'178'700	4'888'500
383	Amortissements supplémentaires	66'543'722.30	55'072'000	68'061'500	12'989'500
387	Amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	13'593'952.66	27'318'600	28'116'800	798'200
690	Report au bilan	218'102'322.84	230'915'900	249'646'100	18'730'200
Amortissements, réévaluations		227'688'003.52	229'817'900	250'012'800	20'194'900
Report à l'actif des investissements nets		218'102'322.84	230'915'900	249'646'100	18'730'200

Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
<u>VARIATION DES FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS SOUS CAPITAL PROPRE</u>					
351	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capital propre	160'951'901.93	83'384'800	105'100'500	21'715'700
389	Attributions au capital propre	11'987'494.43	798'700	798'700	0
451	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capital propre	103'741'684.42	135'417'900	145'990'700	10'572'800
489	Prélèvements sur le capital propre	32'498'154.77	63'625'400	85'695'900	22'070'500
Total		-36'699'557.17	114'859'800	125'787'400	10'927'600

Récapitulation générale

Compte 2024
Fr.Budget 2025
Fr.Budget 2026
Fr.Ecart 25/26
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE RESULTATS****CHARGES****Charges de personnel**

300	Autorités, commissions et juges	19'875'455.40	20'146'100	20'567'300	421'200
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	475'193'873.85	488'749'600	503'051'900	14'302'300
302	Salaires des enseignants	460'525'590.10	472'377'300	492'149'400	19'772'100
303	Travailleurs temporaires	0.00	0	0	0
304	Allocations	5'750.00	48'000	6'000	-42'000
305	Cotisations de l'employeur	206'846'673.89	215'182'000	223'178'500	7'996'500
306	Prestations de l'employeur	-7'702'287.15	8'727'000	9'347'000	620'000
309	Autres charges de personnel	4'624'009.46	4'993'300	5'277'000	283'700
Total		1'159'369'065.55	1'210'223'300	1'253'577'100	43'353'800

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

310	Charges de matières et de marchandises	44'415'455.20	45'507'500	46'128'600	621'100
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	29'148'613.66	37'748'000	42'749'900	5'001'900
312	Alimentation et élimination bien-fonds PA	4'795'932.98	4'945'900	4'992'400	46'500
313	Prestations de service et honoraires	128'613'725.78	151'067'200	174'093'700	23'026'500
314	Gros entretien et entretien courant	96'326'216.14	91'311'100	90'608'500	-702'600
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	20'653'638.65	25'652'300	26'113'600	461'300
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	105'944'226.90	115'931'500	124'493'900	8'562'400
317	Dédommagements	9'121'762.54	9'946'000	10'502'300	556'300
318	Réévaluations sur créances	37'625'800.11	32'682'200	36'400'500	3'718'300
319	Autres charges d'exploitation	11'126'223.07	10'198'600	11'211'500	1'012'900
Total		487'771'595.03	524'990'300	567'294'900	42'304'600

Amortissements du patrimoine administratif

330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	50'017'169.01	49'317'600	48'706'300	-611'300
332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	5'479'205.20	4'819'500	6'704'500	1'885'000
Total		55'496'374.21	54'137'100	55'410'800	1'273'700

Charges financières

340	Charges d'intérêts	61'318'819.22	59'603'000	57'844'400	-1'758'600
341	Pertes réalisées sur PF	14'141.90	20'000	20'000	0
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	28'993.63	1'911'900	245'000	-1'666'900
344	Réévaluations immobilisations PF	0.00	0	0	0
349	Autres charges financières	864'536.53	100	1'451'100	1'451'000
Total		62'226'491.28	61'535'000	59'560'500	-1'974'500

Attributions aux financements spéciaux et fonds

350	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capitaux de tiers	2'197'614.24	2'502'800	500'000	-2'002'800
351	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capital propre	160'951'901.93	83'384'800	105'100'500	21'715'700
Total		163'149'516.17	85'887'600	105'600'500	19'712'900

Récapitulation générale		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
Charges de transferts					
360	Parts de revenus destinées à des tiers	81'937'557.83	65'753'000	74'158'000	8'405'000
361	Dédommagements à des collectivités publiques	176'716'089.69	183'799'300	189'699'300	5'900'000
362	Péréquation financière et compensation des charges	65'453'788.00	66'816'200	65'399'000	-1'417'200
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'712'094'385.84	1'792'656'800	1'840'129'700	47'472'900
364	Réévaluations prêts PA	2'135'801.05	0	245'000	245'000
365	Réévaluations participations PA	149'998.00	0	0	0
366	Amortissements des subventions d'investissement	89'768'155.30	93'290'200	98'178'700	4'888'500
369	Autres charges de transferts	0.00	0	0	0
Total		2'128'255'775.71	2'202'315'500	2'267'809'700	65'494'200
Subventions redistribuées					
370	Subventions redistribuées	208'596'431.17	208'537'000	212'473'500	3'936'500
Total		208'596'431.17	208'537'000	212'473'500	3'936'500
Charges extraordinaires					
381	Charges extraordinaires de biens, services et charge d'exploitation	114'408'855.18	0	0	0
383	Amortissements supplémentaires	66'543'722.30	55'072'000	68'061'500	12'989'500
386	Charges de transferts extraordinaires	27'365'676.35	0	0	0
387	Amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	13'593'952.66	27'318'600	28'116'800	798'200
389	Attributions au capital propre	11'987'494.43	798'700	798'700	0
Total		233'899'700.92	83'189'300	96'977'000	13'787'700
Imputations internes					
390	Approvisionnement en matériel et marchandises	6'391'357.81	4'613'600	4'361'700	-251'900
391	Prestations de service	28'837'126.63	31'356'200	33'830'500	2'474'300
392	Baux à ferme, loyers, frais d'utilisation	152'846.16	90'000	88'800	-1'200
393	Frais administratifs et d'exploitation	91'558.85	678'900	704'900	26'000
394	Intérêts et charges financières théoriques	7'509'944.51	0	85'000	85'000
395	Amortissements planifiés et non planifiés	0.00	0	362'400	362'400
398	Transferts	129'929'099.21	81'965'100	97'861'700	15'896'600
399	Autres imputations internes	13'843'024.70	499'500	6'848'500	6'349'000
Total		186'754'957.87	119'203'300	144'143'500	24'940'200

Récapitulation générale

Compte 2024
Fr.Budget 2025
Fr.Budget 2026
Fr.Ecart 25/26
Fr.**COMPTE DE RESULTATS****REVENUS****Revenus fiscaux**

400	Impôts directs, personnes physiques	1'091'853'408.80	1'041'520'000	1'097'420'000	55'900'000
401	Impôts directs, personnes morales	162'864'694.00	150'752'000	166'753'000	16'001'000
402	Autres impôts directs	299'800'950.58	270'026'700	292'252'200	22'225'500
403	Impôts sur la propriété et sur les charges	188'561'734.31	171'925'000	175'837'000	3'912'000
Total		1'743'080'787.69	1'634'223'700	1'732'262'200	98'038'500

Patentes et concessions

410	Patentes	6'471'573.80	6'225'000	6'730'000	505'000
411	Banque nationale suisse	0.00	54'000'000	54'000'000	0
412	Concessions	39'998'680.26	39'642'000	13'476'000	-26'166'000
Total		46'470'254.06	99'867'000	74'206'000	-25'661'000

Taxes et redevances

420	Taxes de compensation	4'466'785.20	8'130'000	31'880'000	23'750'000
421	Emoluments pour actes administratifs	105'650'529.28	101'148'200	105'721'300	4'573'100
423	Frais d'écolage et taxes de cours	10'012'923.15	9'497'500	10'429'000	931'500
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	26'742'729.13	24'306'300	27'092'700	2'786'400
425	Recettes sur ventes	13'900'492.19	13'499'200	15'914'600	2'415'400
426	Remboursements	95'674'704.93	104'290'300	99'348'100	-4'942'200
427	Amendes	15'478'286.77	17'624'200	17'594'600	-29'600
429	Autres taxes	15'165'281.25	13'298'500	12'656'500	-642'000
Total		287'091'731.90	291'794'200	320'636'800	28'842'600

Revenus divers

431	Transferts au compte des investissements	6'528'083.85	7'046'800	7'923'900	877'100
432	Variations de stocks	-212'314.26	-130'000	-180'000	-50'000
439	Autres revenus	714'899.89	687'100	683'700	-3'400
Total		7'030'669.48	7'603'900	8'427'600	823'700

Revenus financiers

440	Revenus des intérêts	30'240'543.84	22'478'500	23'242'500	764'000
441	Gains réalisés PF	5'483'700.97	6'429'800	8'477'500	2'047'700
442	Revenus participations PF	0.00	0	0	0
444	Réévaluations immobilisations PF	3'175.73	0	0	0
445	Revenus financiers de prêts et de participations PA	378'805.35	387'300	419'200	31'900
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	51'255'504.15	46'768'000	52'268'000	5'500'000
447	Produits des immeubles PA	16'695'917.79	17'884'300	15'345'700	-2'538'600
449	Autres revenus financiers	0.00	0	0	0
Total		104'057'647.83	93'947'900	99'752'900	5'805'000

Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds

450	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capitaux de tiers	1'446'697.29	0	350'000	350'000
451	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capital propre	103'741'684.42	135'417'900	145'990'700	10'572'800
Total		105'188'381.71	135'417'900	146'340'700	10'922'800

Récapitulation générale		Compte 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Budget 2026 Fr.	Ecart 25/26 Fr.
Revenus de transferts					
460	Parts à des revenus de tiers	195'841'981.91	194'947'400	215'906'500	20'959'100
461	Dédommagements des collectivités locales	177'260'628.10	180'711'700	188'449'400	7'737'700
462	Péréquation financière et compensation des charges	886'504'089.00	880'038'000	863'910'000	-16'128'000
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	639'919'376.50	640'458'200	672'596'300	32'138'100
469	Autres revenus de transferts	1'610'738.45	1'000'000	1'000'000	0
Total		1'901'136'813.96	1'897'155'300	1'941'862'200	44'706'900
Subventions à redistribuer					
470	Subventions à redistribuer	208'596'431.17	208'537'000	212'473'500	3'936'500
Total		208'596'431.17	208'537'000	212'473'500	3'936'500
Revenus extraordinaires					
486	Revenus extraordinaires de transferts	64'040'909.46	0	0	0
489	Prélèvements sur le capital propre	32'498'154.77	63'625'400	85'695'900	22'070'500
Total		96'539'064.23	63'625'400	85'695'900	22'070'500
Imputations internes					
490	Approvisionnement en matériel et marchandises	6'391'357.81	4'613'600	4'361'700	-251'900
491	Prestations de service	28'837'126.63	31'356'200	33'830'500	2'474'300
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	152'846.16	90'000	88'800	-1'200
493	Frais administratifs et d'exploitation	91'558.85	678'900	704'900	26'000
494	Intérêts et charges financières théoriques	7'509'944.51	0	85'000	85'000
495	Amortissements planifiés et non planifiés	0.00	0	362'400	362'400
498	Transferts	129'929'099.21	81'965'100	97'861'700	15'896'600
499	Autres imputations internes	13'843'024.70	499'500	6'848'500	6'349'000
Total		186'754'957.87	119'203'300	144'143'500	24'940'200

Récapitulation générale

Compte 2024
Fr.Budget 2025
Fr.Budget 2026
Fr.Ecart 25/26
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Immobilisations corporelles**

500	Terrains	5'631'049.65	11'575'000	13'450'000	1'875'000
501	Routes et voies de communication	160'142'776.19	176'352'000	175'029'500	-1'322'500
502	Aménagements des cours d'eau	15'239'213.22	30'625'800	51'844'000	21'218'200
504	Bâtiments	4'903'066.83	1'315'000	2'062'000	747'000
506	Biens meubles	12'119'881.98	5'329'300	7'413'800	2'084'500
509	Autres immobilisations corporelles	1'712'238.56	3'223'000	3'223'000	0
Total		199'748'226.43	228'420'100	253'022'300	24'602'200

Immobilisations incorporelles

520	Logiciels	2'253'880.80	2'194'000	2'459'300	265'300
521	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	733'657.45	0	0	0
529	Autres immobilisations incorporelles	5'374'913.53	3'900'400	7'940'400	4'040'000
Total		8'362'451.78	6'094'400	10'399'700	4'305'300

Prêts

541	Cantons et concordats	86'620.00	202'600	115'500	-87'100
542	Communes et associations intercommunales	257'137.00	3'923'000	3'460'000	-463'000
545	Entreprises privées	31'873'300.00	42'396'500	38'478'300	-3'918'200
546	Organisations privées à but non lucratif	4'970'000.00	300'000	0	-300'000
547	Ménages privés	2'446'062.00	3'600'000	3'600'000	0
Total		39'633'119.00	50'422'100	45'653'800	-4'768'300

Participations et capital social

551	Cantons et concordats	0.00	0	0	0
554	Entreprises publiques	80'000.00	0	0	0
555	Entreprises privées	70'000.00	0	0	0
556	Organisations privées à but non lucratif	0.00	0	0	0
Total		150'000.00	0	0	0

Propres subventions d'investissement

560	Confédération	24'935'824.10	25'145'000	26'379'400	1'234'400
561	Cantons et concordats	72'203.45	242'400	820'500	578'100
562	Communes et associations intercommunales	86'948'187.93	88'057'300	88'423'200	365'900
564	Entreprises publiques	6'925'482.94	7'127'100	7'810'600	683'500
565	Entreprises privées	21'699'282.75	34'687'200	35'416'300	729'100
566	Organisations privées à but non lucratif	10'025'494.16	10'515'900	14'524'100	4'008'200
567	Ménages privés	22'871'035.40	30'392'600	30'571'100	178'500
568	Etranger	0.00	500'000	0	-500'000
Total		173'477'510.73	196'667'500	203'945'200	7'277'700

Subventions d'investissement redistribuées

572	Communes et associations intercommunales	5'358'266.75	22'524'300	9'534'200	-12'990'100
575	Entreprises privées	3'338'613.00	5'141'700	6'214'500	1'072'800
577	Ménages privés	13'246.00	0	0	0
Total		8'710'125.75	27'666'000	15'748'700	-11'917'300

Récapitulation générale

Compte 2024
Fr.Budget 2025
Fr.Budget 2026
Fr.Ecart 25/26
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF**

600	Transferts de terrains	0.00	0	0	0
604	Transferts de bâtiments	10'987.00	0	0	0
Total		10'987.00	0	0	0

Subventions d'investissement acquises

630	Confédération	148'804'433.35	184'087'100	188'422'600	4'335'500
631	Cantons et concordats	352'119.75	1'913'400	9'170'600	7'257'200
632	Communes et associations intercommunales	16'170'136.75	24'846'600	24'933'600	87'000
635	Entreprises privées	4'555'372.40	5'269'100	6'670'400	1'401'300
636	Organisations privées à but non lucratif	235'810.00	400'000	400'000	0
Total		170'117'872.25	216'516'200	229'597'200	13'081'000

Remboursements de prêts

642	Communes et associations intercommunales	1'612'262.50	1'464'400	1'542'100	77'700
644	Entreprises publiques	351'535.00	351'600	351'600	0
645	Entreprises privées	24'985'296.35	25'509'900	25'415'400	-94'500
646	Organisations privées à but non lucratif	2'298'455.00	2'371'600	2'428'600	57'000
647	Ménages privés	2'955'985.70	3'600'000	3'600'000	0
Total		32'203'534.55	33'297'500	33'337'700	40'200

Remboursements de propres subventions d'investissement

662	Communes et associations intercommunales	423'303.05	454'500	0	-454'500
665	Entreprises privées	4'795.25	0	0	0
667	Ménages	508'493.00	420'000	440'000	20'000
Total		936'591.30	874'500	440'000	-434'500

Subventions d'investissement à redistribuer

670	Confédération	8'710'125.75	27'666'000	15'248'700	-12'417'300
672	Communes et associations intercommunales	0.00	0	500'000	500'000
675	Entreprises privées	0.00	0	0	0
Total		8'710'125.75	27'666'000	15'748'700	-11'917'300

Report au bilan

690	Report au bilan	218'102'322.84	230'915'900	249'646'100	18'730'200
Total		218'102'322.84	230'915'900	249'646'100	18'730'200



Fonds FIGI

Résultats Fonds FIGI

Compte 2024
Fr.

Budget 2025
Fr.

Budget 2026
Fr.

Ecart 25/26
Fr.

COMPTE DE RESULTATS

Total des charges	84'153'023.58	86'257'400	89'202'200	2'944'800
Total des revenus	81'274'077.80	90'738'700	97'477'300	6'738'600
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-2'878'945.78	4'481'300	8'275'100	3'793'800

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-2'878'945.78	4'481'300	8'275'100	3'793'800
Amortissements et réévaluations	3'523'190.15	5'050'000	8'076'800	3'026'800
Excédent de revenus	-6'402'135.93	-568'700	198'300	767'000

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Total dépenses	102'880'314.53	111'102'600	86'230'800	-24'871'800
Total recettes	17'071'537.75	9'447'700	7'440'500	-2'007'200
Investissements nets	85'808'776.78	101'654'900	78'790'300	-22'864'600

COMPTE DE FINANCEMENT

Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-2'878'945.78	4'481'300	8'275'100	3'793'800
Investissements nets	85'808'776.78	101'654'900	78'790'300	-22'864'600
Insuffisance de financement	88'687'722.56	97'173'600	70'515'200	-26'658'400

EVOLUTION DE LA FORTUNE

Total du compte de résultats	-6'402'135.93	-568'700	198'300	767'000
Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre	0.00	0	0	0
Augmentation du capital propre	-6'402'135.93	-568'700	198'300	767'000

FONDS FIGI

OP 1
Assurer l'organisation et le
financement de la politique
immobilière de l'Etat du Valais
Fr. 70'515'200 net

GP 11
Gestion du Fonds FIGI
Fr. 70'515'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart 25/26
3 Charges	84'153'023.58	86'257'400	89'202'200	2'944'800
30 Charges de personnel	0.00	0	0	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	82'093'070.94	83'852'400	86'122'000	2'269'600
34 Charges financières	1'173'427.23	1'510'000	2'185'200	675'200
39 Imputations internes	886'525.41	895'000	895'000	0
4 Revenus	81'274'077.80	90'738'700	97'477'300	6'738'600
42 Taxes et redevances	39'628'424.64	46'232'000	48'388'300	2'156'300
43 Revenus divers	37'277'356.25	40'954'800	45'594'400	4'639'600
44 Revenus financiers	2'429'515.48	2'653'400	2'596'100	-57'300
46 Revenus de transferts	1'052'256.02	3'500	3'500	0
49 Imputations internes	886'525.41	895'000	895'000	0
Excédent de revenus	-2'878'945.78	4'481'300	8'275'100	3'793'800
5 Dépenses d'investissement	102'880'314.53	111'102'600	86'230'800	-24'871'800
50 Immobilisations corporelles	102'880'314.53	111'102'600	86'230'800	-24'871'800
6 Recettes d'investissement	17'071'537.75	9'447'700	7'440'500	-2'007'200
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	1'142'839.65	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	15'928'698.10	9'447'700	7'440'500	-2'007'200
Dépenses nettes d'investissement	85'808'776.78	101'654'900	78'790'300	-22'864'600
Insuffisance de financement	88'687'722.56	97'173'600	70'515'200	-26'658'400

Remarques

31 : Augmentation de 0.5 mio des frais d'énergie due à la mise en service de nouveaux bâtiments. Augmentation de 0.3 mio des charges salariales du SIP. Augmentation de 0.2 mio des charges de marchandises et des primes d'assurances. Réserve de 1.3 mio pour anticiper une éventuelle hausse des coûts. Stabilisation des coûts de rénovation et d'assainissement des bâtiments à 44.5 mios.

34 : Augmentation des intérêts financiers sur l'endettement payés à l'Etat du Valais.

42 : Augmentation de la facturation des charges (énergie, nettoyages, conciergerie et frais FIGI) aux services utilisateurs suite aux nouvelles constructions.

43 : Augmentation de la facturation aux services utilisateurs suite aux nouvelles constructions soit : 1.9 mios pour les indemnités d'utilisation des nouveaux bâtiments et 2.7 mios pour les amortissements et les intérêts.

44 : Location à des tiers en augmentation (HEMU, Energypolis, etc.) et bénéfice sur les ventes des objets du patrimoine financier en baisse.

50 : Baisse des dépenses d'investissement selon les priorités définies par le CE (DCE du 16.04.2025).

63 : Baisse des recettes d'investissement suite à la fin d'importants projets subventionnés par la Confédération et les communes.

L'excédent de revenus s'élève, si on prend en considération les amortissements de 8.1 mios, à 0.2 mio.

FONDS FIGI

Remarques
Les EPT affectés au Fonds FIGI sont centralisés dans les mandats de prestation du SIP.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'organisation et le financement de la politique immobilière de l'Etat du Valais.		
Sous-objectifs politiques		
1	Administrer le Fonds FIGI.	
2	Assurer la mise à disposition d'immeubles pour l'Administration cantonale et promouvoir une architecture exemplaire et durable.	
3	Assurer l'exemplarité du parc immobilier de l'Etat du Valais.	
4	Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat. [Agenda 2030, PIP]	
5	Respecter la loi FIGI en privilégiant la propriété en lieu et place de la location.	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Certification ISO 9001 : 2015 et Valais excellence.	31.12.2026
ad2	2 Présentation du dossier au Grand Conseil : HEP St-Maurice.	31.12.2026
	3 Présentation du dossier au Grand Conseil : Bâtiment administratif de Viège.	30.06.2027
	4 Présentation du dossier au Grand Conseil : Bâtiment administratif de Monthey.	30.06.2027
	5 Construction : Centrale d'engagement 112-117-118-144, Sierre.	30.09.2026
	6 Construction : Nouveau collège, Sion.	31.07.2026
	7 Modernisation et extension : La Castalie, Monthey.	31.12.2026
	8 Construction : Centrale de chauffage et salles de gym, Brigue.	31.12.2026
	9 Construction : Pavillon administratif des Ronquoz, Sion.	31.12.2026
	10 Construction : Rucher de l'école d'agriculture à Châteauneuf, Sion.	31.12.2026
	11 Construction : Salles de sport du collège de St-Maurice.	31.12.2027
	12 Construction : Ateliers du pénitencier de Crêtelongue, Granges.	31.07.2028
	13 Construction : Ecole spécialisée la Cordée Castalie, Monthey.	31.12.2028
	14 Transformation : Collège de St-Maurice.	31.12.2030
ad3	15 Remplacement des systèmes de chauffage à combustible fossile.	31.12.2035
	16 Mise en place d'un système de monitoring énergétique.	31.12.2027
	17 Installation de 50'000 m2 de panneaux solaires.	31.12.2029
ad4	18 Mise aux normes et transformation : Palais du Gouvernement, Sion.	30.06.2026
	19 Mise aux normes et transformation : Bâtiments administratifs Piscine 10, Sion.	31.12.2026
	20 Mise aux normes et transformation : Collège de Brigue.	31.12.2028
ad5	21 Construction des bâtiments administratifs afin de diminuer les surfaces louées.	31.12.2029

FONDS FIGI

Indicateurs		Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad1	1 Nombre d'audits internes par année	0	0	4	4
ad2	2 Nombre d'objets présentés à l'approbation du Grand Conseil	1	3	1	-2
	3 Respect des coûts	85%	90%	90%	0%
	4 Respect des délais	85%	85%	85%	0%
	5 Pourcentage de béton recyclé RC-C ou RC-M selon SIA 2030 dans les nouvelles constructions	10%	20%	25%	5%
	6 Pourcentage de bois labellisé Bois Suisse utilisé dans les nouvelles constructions en bois de l'Etat	15%	10%	15%	5%
	7 Pourcentage de matériaux pierreux, hors spécialités, provenant d'un rayon inférieur à 70km	40%	50%	50%	0%
	8 Etat d'avancement de la construction de la centrale d'engagement 112-117-118-144, Sierre Coût net estimé = 53.6 mios	62%	85%	100%	15%
	9 Etat d'avancement de la construction du nouveau collège, Sion Coût net estimé = 87 mios	52%	80%	100%	20%
	10 Etat d'avancement de la modernisation et extension de La Castalie, Monthey Coût net estimé = 76 mios	67%	80%	100%	20%
	11 Etat d'avancement de la construction de la centrale de chauffage et des salles de gym, Brigue Coût net estimé = 20.4 mios	42%	70%	100%	30%
	12 Etat d'avancement de la construction du Pavillon administratif des Ronquoz, Sion Coût net estimé = 2 mios			100%	
	13 Etat d'avancement de la construction du Rucher de l'école d'agriculture à Châteauneuf Coût net estimé = 3 mios			100%	
	14 Etat d'avancement de la construction des salles de sport du collège de St-Maurice Coût net estimé = 12.1 mios			35%	
	15 Etat d'avancement de la construction des ateliers du pénitencier de Crêtelongue, Granges Coût net estimé = 12 mios	6%	40%	50%	10%
	16 Etat d'avancement de la construction de l'école spécialisée la Cordée Castalie, Monthey Coût net estimé = 11.3 mios		10%	33%	23%
	17 Etat d'avancement de la transformation du collège de St-Maurice Coût net estimé = 55.8 mios	9%	25%	18%	-7%
ad3	18 Pourcentage de surface de nos bâtiments ayant un chauffage sans combustible fossile			30%	
	19 Indice moyen de consommation énergétique (nouvelle échelle dès 2022)	96	95	95	0
	20 Indice moyen de production de gaz à effet de serre lié à la consommation d'énergie des bâtiments en [kg/m2] selon la norme SIA 2031: 2016	↘	↘	↘	
	21 Panneaux photovoltaïques: surface posée en m2 (m2 cumulés avec objectif à 50'000 m2)	12'000	16'000	22'000	6'000
ad4	22 Indice de l'état de vétusté des bâtiments (ex. Indice Schröder)	72	72.5	73	0.5
	23 Volume d'entretien des bâtiments en retard en millions de CHF			340	
	24 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation du Palais du Gouvernement, Sion	70%	85%	100%	15%

FONDS FIGI

Indicateurs	Réalisé 2024	Planifié 2025	Planifié 2026	Ecart 25/26
ad4 25 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation des bâtiments administratifs Piscine 10, Sion	60%	85%	100%	15%
26 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation du Collège de Brigue	25%	70%	40%	-30%
ad5 27 Pourcentage des m2 loués par rapport au total des surfaces utilisées			12%	
28 Nombre de surfaces louées par l'Etat en m2	73'860	73'000	71'000	-2'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2026
GP11 Gestion du Fonds FIGI	175'433'000	104'917'800	70'515'200
P1101 Centre de compétence	895'000	895'000	0
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	95'000		95'000
313 Prestations de service et honoraires	574'000		574'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	226'000		226'000
491 Prestations de service		895'000	-895'000
P1102 Construction	86'230'800	7'440'500	78'790'300
500 Terrains	1'000'000		1'000'000
504 Bâtiments	85'230'800		85'230'800
630 Confédération		2'726'700	-2'726'700
632 Communes et associations intercommunales		4'111'100	-4'111'100
636 Organisations privées à but non lucratif		602'700	-602'700
P1103 Gérance et entretien	87'807'200	95'816'200	-8'009'000
310 Charges de matières et de marchandises	965'000		965'000
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	340'000		340'000
312 Alimentation et élimination bien-fonds PA	12'600'000		12'600'000
313 Prestations de service et honoraires	15'920'000		15'920'000
314 Gros entretien et entretien courant	44'500'000		44'500'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	50'000		50'000
316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	10'840'000		10'840'000
318 Réévaluations sur créances	2'000		2'000
319 Autres charges d'exploitation	10'000		10'000
340 Charges d'intérêts	1'685'200		1'685'200
391 Prestations de service	895'000		895'000
424 Taxes d'utilisation et prestations de service		10'603'500	-10'603'500
426 Remboursements		37'784'800	-37'784'800
430 Revenus d'exploitation divers		45'594'400	-45'594'400
447 Produits des immeubles PA		1'830'000	-1'830'000
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		3'500	-3'500
P1104 Gestion du patrimoine financier	500'000	766'100	-266'100
343 Charges pour bien-fonds PF	500'000		500'000
443 Produits immeubles PF		766'100	-766'100
Total	175'433'000	104'917'800	70'515'200